Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170423
Centre d'intérêt: 33

Bielinski, Elisabeth, 1944-.

L'étudiant au cegep : opinions, attitudes et comportements de l'étudiant dans son univers quotidien / Elisabeth Bielinski, Yves Brais. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1971-1972.

3 v. ; 28 cm + questionnaire (12 f. ; 36 cm). -- (Documents / Ministère de l'éducation du Québec. Etudes et recherches ; 2.17, 2.20, 2.25)

Titre de la couv.. Code: 28-1114 (v. 1); 28-1119 (v. 2); 28-1125 (v. 3).

Cote Dewey: 378.198'09714/B587e Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Opinion de l'étudiant *Attitude de l'étudiant *Satisfaction de l'étudiant *Comportement de l'étudiant *Milieu scolaire *Vie scolaire *Services aux étudiants *Partage des pouvoirs *Relations interpersonnelles *Régime pédagogique *Besoins de l'étudiant *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *QUEVEC (Projet)

Bilan des différentes étapes du cheminement d'une enquête réalisée dans le milieu étudiant des cégeps à la fin de novembre 1970. Les buts poursuivis par le projet QUEVEC (Questionnaire sur la vie de l'étudiant au cégep) peuvent être résumés comme suit: - faire une exploration des situations vécues par l'étudiant au cégep sous quatre angles principaux (rapports interpersonnels, pédagogie, parascolaire et répartition des pouvoirs); - constituer ainsi une banque d'informations permettant de cerner des zones de satisfaction et d'insatisfaction étudiante et d'identifier certains besoins de l'étudiant; - mener une analyse explicative des informations recueillies pour en dégager des constantes d'interprétation de la vie de l'étudiant au cégep.

L'enquête s'est déroulée dans sept cégeps parmi les 19 remplissant les conditions suivantes: - en être à leur troisième année de fonctionnement - avoir une population représentative des différents niveaux et secteurs et dont la taille est supérieure à 500 étudiants. Un échantillon de 2481 personnes a été constitué et 1535 (61,9%) ont accepté de répondre au questionnaire. Ce dernier, construit suite à des rencontres avec les directeurs des services aux étudiants de huit cégeps, comprend 78 questions fermées et quatre ouvertes. La majorité sont des question d'attitudes et d'opinions, un petit nombre des questions de comportement.

Les résultats de l'enquête, qui occupent trois volumes, ne sauraient se résumer. Rappelons seulement les grands points abordés: v. 1: les caractéristiques des répondants, l'étudiant et les services aux étudiants, l'étudiant et la pédagogie; v. 2. l'étudiant et ses

relations avec ses pairs, l'étudiant et la répartition des pouvoirs; v. 3: davantage soucieux de mettre en évidence des éléments d'interprétation, il porte sur les rencontres avec les différents personnels, l'abandon de cours et l'assiduité, l'utilisation des services et la participation aux diverses activités.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170423 A

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉTUDES ET RECHERCHES **2-17**

L'ÉTUDIANT AU CEGEP

Opinions, attitudes et comportements de l'étudiant dans son univers quotidien

Elisabeth Bielinski
Yves Brais

juin 1971

28-1114

L. Ajotte

E D U Q 8170423 A

BUTS DE L'ENQUETE

Le rapport qui suit fait le bilan des différentes étapes du cheminement d'une enquête réalisée dans le milieu étudiant des cegeps, vers la fin du mois de novembre 1970.[1]

Les buts poursuivis par le projet QUEVEC[2] peuvent être résumés comme suit:

- dans un premier temps, faire une exploration des situations vécues par l'étudiant au cegep sous quatre angles principaux (rapports interpersonnels, pédagogie, parascolaire et répartition des pouvoirs) et constituer ainsi une banque d'informations nous permettant de tracer le portrait de situations particulières, de cerner des zones de satisfaction et d'insatisfaction étudiante et d'identifier certains besoins de l'étudiant.

- dans un deuxième temps, passer à une analyse explicative des informations recueillies pour en dégager des constantes d'interprétation de la vie de l'étudiant au cegep; cette étape fera l'objet d'une publication différente et sera considérée comme étant le rapport final de l'étude.

Elisabeth Bielinski
Yves Brais

---

1. Nous remercions en premier lieu les étudiants de cegep qui ont bien voulu répondre au questionnaire de l'enquête; nous remercions ensuite M. Claude Gousse, M. Herbert Taylor, Mme Denyse Plessis-Bélair et son équipe d'interviewers, tous du Centre de Recherches sur l'Opinion Publique, à qui incombaient les responsabilités de l'administration du questionnaire, de la compilation des données recueillies et du traitement mécanographique des données; nous remercions enfin également les administrateurs qui ont rendu possible la poursuite de l'enquête dans les cegeps: nous pensons en particulier à M. Gilles Bourget, de la Digec, aux directeurs généraux des sept cegeps visités et aux responsables locaux désignés par ces directeurs pour faire la liaison avec C.R.O.P. et nous.

2. Appellation venant de "Questionnaire sur la vie de l'étudiant au cegep."

POPULATION ETUDIEE

La population étudiée est celle des cegeps qui possédaient les caractéristiques suivantes à la session d'automne 1970:

- En être au moins à la 3ième année de fonctionnement: nous nous assurons ici que le cegep a subi un certain rodage et qu'il a surmonté par ailleurs les difficultés liées aux premiers débuts de toute institution.

- Avoir une population étudiante représentant les 5 groupes d'année-degré et de secteur, i.e. général I et II, professionnel I, II et III: nous nous assurons ici qu'il n'y a pas au sein de la population du cegep un nombre important d'étudiants qui poursuivent d'anciens cours ou programmes (cf. cours classique, cours technique, etc.).

- Avoir une population étudiante dont la taille est supérieure à 500 (taille = rapport de la population totale sur le nombre de pavillons, annexes ou campus): cette caractéristique vise à mettre de côté les rares cegeps dont la taille réduite s'éloigne par trop de celle de l'ensemble des cegeps.

Dix-neuf cegeps possédaient ces trois caractéristiques à la session d'automne 1970. La liste en sera donnée plus bas.

ECHANTILLONNAGE

Choix des cegeps

Les contraintes matérielles et financières limitant nos possibilités d'échantillonner dans chacun des dix-neuf cegeps en question, nous avons réparti ces derniers selon leur appartenance à une région géographique définie.

Voici la liste des cegeps, selon leur région d'appartenance:

Montréal (Centre)	:	Ahuntsic, Bois-de-Boulogne, Edouard-Montpetit, Maisonneuve, Rosemont, St-Laurent, Vieux-Montréal.
Montréal (Périphérie)	:	Joliette, Lionel-Groulx, St-Jean, Salaberry de Valleyfield.
Centre	:	Sherbrooke, Trois-Rivières.
Québec	:	Limoilou, Sainte-Foy.
Saguenay-Lac St-Jean	:	Chicoutimi, Jonquière.
Bas-du-Fleuve	:	Rimouski, Gaspé.

Ensuite nous avons procédé à un tirage (par région, puis au hasard) de 7 cegeps dont la population étudiante devait nous servir de base pour l'échantillonnage proprement dit. Deux cegeps furent choisis dans Montréal-Centre et un cegep dans chacune des autres régions.

Choix des répondants

Nous avons fixé à 250 par cegep le nombre de répondants à rejoindre effectivement pour les fins de notre enquête. Le taux de réponse anticipé étant de 70%, nous avons haussé à 350 le nombre de convocations à faire dans chacun des cegeps. Puis, dans chacun des cegeps, nous avons cherché à tirer le même nombre (175) de noms au secteur général et au secteur professionnel. Le tableau qui suit nous fait part de la composition de l'échantillon théorique ainsi construit (nombres de convocations) et aussi de la composition de l'échantillon réel (nom-

ECHANTILLON THEORIQUE ET ECHANTILLON REEL:

CEGEP	CONVOCATIONS			REPONDANTS		
	GENERAL	PROFESSIONNEL	ENSEMBLE	GENERAL	PROFESSIONNEL	ENSEMBLE
1	176	180	356	120 (68.2%)	119 (66.1%)	239 (67.1%)
2	158*	175	333	70 (44.3%)	91 (52.0%)	161 (48.3%)
3	174	175	349	85 (48.9%)	59 (33.7%)	144 (41.3%)
4	175	175	350	126 (72.0%)	113 (64.6%)	239 (68.3%)
5	176	181	357	136 (77.3%)	125 (69.1%)	261 (73.1%)
6	174	174	348	106 (60.9%)	128 (73.6%)	234 (67.2%)
7	173	175	348	125 (72.3%)	132 (75.4%)	257 (73.9%)
TOTAL	1206	1235	2481	768 (63.7%)	767 (62.1%)	1535 (61.9%)

* La liste d'une quinzaine de noms a été égarée au cours des jours précédant l'enquête dans ce cegep.

bres de répondants) qui a effectivement pris part à l'enquête; nous indiquons par ailleurs en pourcentage ce que chaque nombre de répondants représente par rapport au nombre de convocations qui lui correspond.

Comme on peut le constater, le taux de réponse effectif, 61.9%, s'est avéré sensiblement inférieur au taux de réponse anticipé qui était de 70%. Si nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ici en profondeur les différences inter-cegeps ou inter-secteurs sur cette question du taux de réponse, nous sommes portés à croire, après bilan effectué avec les chargés de l'enquête sur place, que ce qui a pu déterminer ce taux tient aux particularités du milieu visité (disponibilité inégale des gens, intérêt variable pour l'enquête, etc.) et à l'organisation et à la préparation même de l'enquête sur place; par là nous entendons principalement que les moyens de convocation, de publicité, de rappel, de même que l'exactitude des coordonnées (adresses et numéros de téléphone) fournies sur les listes d'étudiants des cegeps et l'accessibilité du local où les étudiants devaient se rendre, variaient selon l'endroit.

Représentativité de l'échantillon

a) Dans quelle mesure la population des sept cegeps retenus pour fins d'échantillonnage est-elle représentative de la population de l'ensemble des dix-neuf cegeps?

Après tirage des sept cegeps pour constitution de l'échantillon, nous avons pris pour modèle de population celle des sept cegeps. Dès lors notre échantillon n'est représentatif de la population

des dix-neuf cegeps que dans la mesure où la population des sept cegeps est elle-même suffisamment représentative de la population des dix-neuf cegeps. Pour cela nous rappelons d'abord les dénominateurs communs à tous les cegeps, qui sont:

: le fait d'en être au moins à la 3ème année de fonctionnement;

: le fait d'avoir une population étudiante représentant les cinq groupes d'année-degré et de secteur;

: le fait d'avoir une population étudiante dont la taille dépasse 500.

Ensuite nous vérifions, en comparant la population des 19 cegeps à celle des 7 choisis, quelles peuvent être les différences entre les répartitions de ces populations au niveau de trois variables pour lesquelles nous disposons de données, le sexe, le secteur et l'année-degré:

	Garçons	Filles	Total
19 cegeps	25,275 (57.0%)	19,040 (43.0%)	44,315 (100%)
7 cegeps	9,214 (58.9%)	6,430 (41.1%)	15,644 (100%)
Différences en %	+ 1.9%	- 1.9%	0%

	Général	Professionnel	Total
19 cegeps	23,528 (53.1%)	20,787 (46.9%)	44,315 (100%)
7 cegeps	8,647 (55.2%)	6,997 (44.8%)	15,644 (100%)
Différences en %	+ 2.1%	- 2.1%	0%

	I	II	III	Total
19 cegeps	23,415 (52.8%)	17,356 (39.2%)	3,544 (8.0%)	44,315 (100%)
7 cegeps	8,446 (54.0%)	6,171 (39.4%)	1,027 (6.6%)	15,644 (100%)
Différences en %	+ 1.2%	+ 0.2%	- 1.4%	0%

Nous constatons que, de façon générale, aucune des différences en pourcentages ne dépasse 2.1%; il y a proportionnellement un peu plus de garçons, un peu plus d'étudiants des années-degrés I et II dans la population des 7 cegeps par comparaison avec la population des 19 cegeps. Nous pouvons donc considérer la population étudiante des 7 cegeps choisis comme étant représentative de la population des 19 cegeps.

b) Dans quelle mesure notre échantillon tiré de 7 des 19 cegeps est-il représentatif de la population des 19 cegeps?

C'est ici la question la plus importante en ce qui touche la généralisation de la portée de nos résultats. Nous avons donc comparé notre échantillon à la population des 19 cegeps pour les variables <u>sexe</u> et <u>année-degré:</u>

	Garçons	Filles	Total
19 cegeps	25,275	19,040	44,315
Echantillon	903	628	1,531

(avec 1 dl, le X^2 de 2.288 n'est pas significatif au niveau de 5% de probabilité: $.10 < p < .20$).

	I	II	III	Total
19 cegeps	23,415	17,356	3,544	44,315
Echantillon	837	577	112	1,526

(avec 1 dl, le X^2 de 2.619 n'est pas significatif au niveau de 5% de probabilité: $.20 < p < .50$).

Comme notre échantillonnage comportait la sortie d'un nombre égal et fixe de convocations d'étudiants du général et d'étudiants du professionnel dans chacun des 7 cegeps, nous ne pouvons comparer directement nos 768 répondants du secteur général et nos 767 répondants du secteur professionnel à la distribution des étudiants selon le secteur au niveau des 19 cegeps. Par contre, si l'on tient compte du fait que nos résultats par secteur ont été pondérés (nous en reparlerons plus loin) à partir des données concernant la population des 7 cegeps, où le général occupe 55.2% et le professionnel 44.8% des étudiants, nous pouvons diviser nos 1535 répondants selon cette norme de pondération et voir dans quelle mesure la répartition des répondants qui s'en suit diffère ou non de celle qui existe dans les 19 cegeps:

	Général	Professionnel	Total
19 cegeps	23,528	20,787	44,315
Echantillon	847	688	1,535

(avec 1 dl, le X^2 de 2.594 n'est pas significatif au niveau de 5% de probabilité: $.10 < p < .20$)

Les trois X^2 obtenus n'étant pas significatifs, la distribution de notre échantillon ne diffère pas de la distribution de la population des 19 cegeps et nous en concluons à la représentativité de l'échantillon par rapport à la population des 19 cegeps.

c) Dans quelle mesure notre échantillon est-il, dans chacun des secteurs de chacun des 7 cegeps, représentatif de la partie de la population formant ce secteur-cegep?

Pour répondre à cette question nous avons comparé pour chacun des deux secteurs des 7 cegeps les parties d'échantillon et de population appropriées, selon l'appartenance des étudiants à tel ou tel champ de concentration (au secteur général), ou à tel ou tel champ de spécialisation (au secteur professionnel); le tableau suivant résume les résultats de ces 14 comparaisons après application du test de X^2:

Cegep	Secteur	X^2	Niveau de probabilité 5%	2%
1	général	2.205	n.s.	n.s.
	professionnel	3.901	n.s.	n.s.
2	général	4.627	n.s.	n.s.
	professionnel	8.572	s.	n.s.
3	général	5.253	n.s.	n.s.
	professionnel	3.706	n.s.	n.s.
4	général	5.629	n.s.	n.s.
	professionnel	4.387	n.s.	n.s.
5	général	1.812	n.s.	n.s.
	professionnel	1.471	n.s.	n.s.
6	général	4.477	n.s.	n.s.
	professionnel	4.766	n.s.	n.s.
7	général	4.314	n.s.	n.s.
	professionnel	0.113	n.s.	n.s.

Au niveau de 2% de probabilité il n'y a pas de différence entre échantillon et population pour ce qui a trait à leur distribution respective dans les champs de concentration ou de spécialisation de chaque secteur-cegep. Au niveau de 5%, cependant, il existe une différence entre l'échantillon du professionnel du cegep 2 et la population du professionnel du même cegep: cette différence se concrétise dans l'échantillon par une sous-représentation des étudiants des techniques biologiques (33.0% comparé à 40.5%) et des techniques physiques (9.9% comparé à 13.4%) et par une sur-représentation des techniques humaines (22% comparé à 12.1%) et des techniques administratives (35.1% comparé à 34.0%).

d) Dans quelle mesure notre échantillon est-il, dans chacun des sept cegeps, représentatif de la population de chacun de ces sept cegeps?

Les résultats par cegep ont subi la pondération suivante: selon l'importance proportionnelle du secteur général et du secteur professionnel dans la population d'un cegep donné, une égale importance a été accordée aux répondants du général et aux répondants du professionnel du même cegep dans la compilation des résultats de l'ensemble des répondants de ce cegep. L'échantillon de chacun des 7 cegeps est donc représentatif de la population de chacun de ces 7 cegeps.

Par ailleurs nous avons comparé dans chacun des cegeps l'échantillon à la population, selon la variable sexe. Au niveau habituel de probabilité de 5%, aucune différence significative ne nous est révélée par l'application du test de X^2, si ce n'est au cegep 6 où le X^2 est significatif à 5% tout en ne l'étant plus au niveau de 2%: cela est dû en fait à une certaine sur-représentation des garçons (+6.9%) dans l'échantillon du cegep 6 par rapport à la population mâle du même cegep 6.

e) Dans quelle mesure notre échantillon est-il représentatif de la population des sept cegeps à partir de laquelle il a été constitué?

Les résultats pour l'ensemble des sept cegeps (échantillon total) ont subi la pondération suivante: selon l'importance proportionnelle des cegeps 1 à 7 dans la population totale des sept cegeps, une semblable importance a été accordée aux répondants de chacun des sept cegeps dans la compilation des résultats de l'ensemble des répondants à partir des résultats de chacun des cegeps. L'échantillon total est donc représentatif de la population des 7 cegeps.

L'INSTRUMENT D'ENQUETE

C'est principalement à partir de l'analyse de contenu de nos rencontres avec les directeurs des services aux étudiants de 8 cegeps en 1969 que nous avons pu construire l'instrument d'enquête dans les cegeps: il s'agit d'un questionnaire

comprenant 82 questions dont 4 seulement sont ouvertes. Les 78 questions fermées sont à réponses précodifiées (choix multiple).

Le contenu des questions suit quatre grands thèmes, déjà énumérés dans la présentation des buts de l'enquête: rapports interpersonnels, pédagogie, parascolaire et répartition des pouvoirs. Par ailleurs une douzaine de questions portent sur les caractéristiques du répondant.

La majorité des questions en sont d'opinions et d'attitudes, un petit nombre seulement sont considérées comme des questions de comportement.

PRESENTATION DU RAPPORT

Comme les données recueillies lors de l'enquête ont été très nombreuses, nous présenterons le rapport par sections identifiées et ordonnées de la façon suivante:

Section A - Les caractéristiques des répondants
Section B - L'étudiant du cegep et les services aux étudiants
Section C - L'étudiant du cegep et la pédagogie
Section D - L'étudiant du cegep et ses relations avec ses pairs
Section E - L'étudiant du cegep et la répartition des pouvoirs

Les sections D et E ne sont pas comprises dans la présente publication, elles feront l'objet d'un document ultérieur.

Chacune des sections pouvant comprendre ses propres introduction, table des matières et conclusion, nous nous réserverons quand même une conclusion plus importante à la toute fin du rapport.

PRESENTATION DES RESULTATS

Les tableaux consignant les réponses des étudiants présente la forme suivante:

. les réponses sont inscrites par cegep, c'est-à-dire que chaque cegep a une distribution de réponses qui lui est propre;

. les rangées intitulées "secteur général" et "secteur professionnel" donnent le nombre et la distribution des réponses des étudiants appartenant à l'un et l'autre de ces secteurs d'études;

. la dernière rangée indique la répartition des réponses de l'ensemble des étudiants de notre échantillon;

. la première rangée verticale montre le nombre de répondants inclus dans l'une ou l'autre des rangées précédentes;

. dans les colonnes suivantes figure le pourcentage d'étudiants qui ont choisi telle ou telle catégorie de réponses parmi celles qui lui étaient proposées.

Etant donné que le total a été pondéré pour tenir compte de l'importance relative de chacun des 7 cegeps, les pourcentages du total pour chacune des catégories de réponses ne correspondent pas à la moyenne des pourcentages des sous-groupes constitutifs de ce total (cegeps dans un cas, secteurs dans l'autre).

Pour chaque série de résultats nous avons cherché à savoir si les réponses des étudiants appartenant à un cegep ou

un secteur particulier présentaient des variations significatives avec les réponses de l'ensemble des étudiants de l'échantillon. Nous ne pouvions pas, du fait de la pondération de nos données, utiliser le test de proportion ordinaire, chaque individu ne pesant pas d'un même poids dans la constitution d'un pourcentage. C'est pourquoi nous avons introduit dans la formule du test de proportion un facteur de correction pour tenir compte de cette pondération. Lorsque le test se révèle significatif nous pouvons affirmer avec un degré de certitude de 95% qu'il existe une différence entre les réponses des étudiants d'un sous-groupe donné et les réponses de l'ensemble des étudiants. Si ce pourcentage est plus élevé que celui du total il sera suivi du signe +, si au contraire il est inférieur il sera affecté du signe -.

Section A

CARACTERISTIQUES DES REPONDANTS

Tous les résultats qui seront présentés dans les différentes sections de ce rapport le seront par cegep, par secteur et pour l'ensemble de l'échantillon. C'est pourquoi nous jugeons utile au départ de fournir au lecteur certaines informations lui permettant de caractériser d'une part les répondants de chacun des cegeps et d'autre part les répondants de chacun des deux secteurs. Ces informations concernent l'âge, le sexe, le statut civil, l'ancienneté, le secteur, la concentration ou spécialisation, l'habitat et le statut socio-économique des répondants.

L'AGE

Plus d'un étudiant sur deux (54.3%) ont 18 ou 19 ans vers le début de la session d'automne au cegep. Pendant que 18.7% des cégépiens ont alors 17 ans ou moins, 14.2% ont 20 ans, et 13.0% sont majeurs. Observons le tableau suivant:

Age des répondants

RÉPONSES / RÉPONDANTS		17ans et moins	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans et plus
Cegep 1	(239)	18.8	25.9	24.7	15.9	5.9	8.8
Cegep 2	(139)	16.6	31.3	29.5	11.0	5.0	6.6
Cegep 3	(144)	24.2+	30.7	24.2	12.0	4.6	4.3-
Cegep 4	(238)	17.0	28.7	20.9-	19.0+	7.7	6.7
Cegep 5	(261)	13.4-	26.9	27.5	15.1	6.7	10.4+
Cegep 6	(234)	22.1+	30.1	21.9	12.5	5.3	8.1
Cegep 7	(257)	23.4+	30.6	28.5	11.0-	5.9	0.6-
Général	(766)	25.3+	30.0	23.5-	11.6-	4.8-	4.8-
Professionnel	(766)	10.7-	28.1	26.9+	17.3+	7.2+	9.8+
TOTAL	(1532)	18.7	29.2	25.1	14.2	5.9	7.1

Nous constatons d'abord que l'âge des répondants est plus avancé chez ceux du professionnel que chez ceux du général: il faut s'y attendre ne fut-ce que parce que le cours professionnel dure normalement un an de plus que le cours général. Dès lors on se doutera que l'âge des répondants aura tendance à être plus avancé dans les cegeps où la proportion du professionnel sur l'ensemble de la population est la plus forte, et vice-versa: c'est effectivement ce qui se produit. En effet, dans les cegeps 3, 6 et 7 se trouve proportionnellement plus de répondants "17 ans et moins" et dans les cegeps 3 et 7 moins de répondants "22 ans et plus"; au cegep 5, cependant, il y a proportionnellement moins de "17 ans et moins" et plus de "22 ans et plus".

SECTEUR

Pour faire suite à ce que nous venons de dire sur l'âge des répondants dans les cegeps, nous trouvons, dans le tableau qui suit, que dans les cegeps 3, 6 et 7 la proportion de répondants au général est relativement plus élevée que dans l'ensemble de l'échantillon où la proportion du général est de 55.1%. Par ailleurs, c'est au cegep 5 que se trouve la plus forte proportion de professionnel, suivi du cegep 1 où ne se manifestait pourtant pas de particularités quant à l'âge.

Secteur des répondants

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Général	Professionnel
Cegep 1	(239)	49.6-	50.4+
Cegep 2	(161)	49.9	50.1
Cegep 3	(144)	66.0+	34.0-
Cegep 4	(239)	58.8	41.2
Cegep 5	(261)	45.2-	54.8+
Cegep 6	(234)	60.8+	39.2-
Cegep 7	(257)	59.8+	40.2-
Général	(768)	100.0+	0.0-
Professionnel	(767)	0.0-	100.0+
TOTAL	(1535)	55.1	44.9

STATUT CIVIL

Des informations recueillies sur le statut civil retenons ce qui suit: 98% des étudiants réguliers de cegep sont célibataires, 1.9% sont mariés et 0.1% sont autre chose que célibataires ou mariés.

SEXE

Il y a plus de garçons (57.6%) que de filles (42.4%) dans les cegeps, d'après notre échantillon. Cette différence est moins prononcée au secteur professionnel qu'au secteur général. Aux cegeps 1 et 2 la proportion des garçons s'approche sensiblement de celle des filles, pendant qu'aux cegeps 4 et 6 la différence est à son maximum entre la plus grande proportion, celle des garçons, et la plus petite, celle des filles.

Sexe des répondants

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Masculin	Féminin
Cegep 1	(239)	52.2-	47.8+
Cegep 2	(161)	48.2-	51.8+
Cegep 3	(144)	55.7	44.3
Cegep 4	(237)	65.5+	34.5-
Cegep 5	(260)	58.2	41.8
Cegep 6	(234)	67.1+	32.9-
Cegep 7	(256)	58.4	41.6
Général	(765)	59.2	40.8
Professionnel	(766)	55.7-	44.3+
TOTAL	(1531)	57.6	42.4

STATUT CIVIL

Des informations recueillies sur le statut civil retenons ce qui suit: 98% des étudiants réguliers de cegep sont célibataires, 1.9% sont mariés et 0.1% sont autre chose que célibataires ou mariés.

SEXE

Il y a plus de garçons (57.6%) que de filles (42.4%) dans les cegeps, d'après notre échantillon. Cette différence est moins prononcée au secteur professionnel qu'au secteur général. Aux cegeps 1 et 2 la proportion des garçons s'approche sensiblement de celle des filles, pendant qu'aux cegeps 4 et 6 la différence est à son maximum entre la plus grande proportion, celle des garçons, et la plus petite, celle des filles.

Sexe des répondants

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Masculin	Féminin
Cegep 1	(239)	52.2-	47.8+
Cegep 2	(161)	48.2-	51.8+
Cegep 3	(144)	55.7	44.3
Cegep 4	(237)	65.5+	34.5-
Cegep 5	(260)	58.2	41.8
Cegep 6	(234)	67.1+	32.9-
Cegep 7	(256)	58.4	41.6
Général	(765)	59.2	40.8
Professionnel	(766)	55.7-	44.3+
TOTAL	(1531)	57.6	42.4

SESSION DE COURS ACTUELLEMENT ENTREPRISE

(ANCIENNETE)

Un peu plus de la moitié des répondants (52.9%) en sont à leur première ou deuxième session de cours; 38.1% en sont à la troisième ou quatrième session et 9% (cinquième et sixième session) peuvent être considérés comme les "anciens" de cegep . Il faut remarquer, à l'examen du tableau qui suit, que la proportion des "nouveaux" ne varie pas significativement d'un cegep à l'autre ni d'un secteur à l'autre.

En raison de la troisième année prévue normalement par le cours professionnel, on trouve dans ce secteur relativement plus d'anciens que dans l'ensemble et moins d'étudiants dans la catégorie intermédiaire; l'inverse se produit au secteur général, où une proportion d'anciens de l'ordre de 4.6% démontre que le cours général n'est pas pour tout le monde un cours en quatre sessions. Quant aux différences particulières aux cegeps, retenons principalement les plus grandes proportions d'anciens aux cegeps 1 et 4 et les plus petites aux cegeps 2, 3 et 6.

Ancienneté des répondants

REPONSES / REPONDANTS		1ère et 2ème	3ème et 4ème	5ème et 6ème
Cegep 1	(238)	54.2	29.7-	16.1+
Cegep 2	(159)	52.4	43.7+	3.9-
Cegep 3	(143)	53.8	39.8	6.4-
Cegep 4	(236)	48.7	38.4	12.9+
Cegep 5	(261)	52.8	36.1	11.1
Cegep 6	(232)	56.9	38.9	4.2-
Cegep 7	(257)	55.2	37.8	7.0
Général	(763)	54.4	41.0+	4.6-
Professionnel	(763)	51.2	34.4-	14.4+
TOTAL	(1526)	52.9	38.1	9.0

CHAMP DE CONCENTRATION OU DE SPECIALISATION

Les différents champs doivent être identifiés de la façon suivante:

I	:	Sciences de la santé et techniques biologiques
II	:	Sciences pures et appliquées et techniques physiques
III	:	Sciences humaines et techniques humaines
IV	:	Sciences de l'administration et techniques administratives
V et VI	:	Arts et lettres et arts appliqués

Voyons par le tableau qui suit à quels champs appartiennent nos répondants. Ils appartiennent, par ordre d'importance, au champ III (24.5%), au champ II (23.6%), au champ I (22.8%), au champ IV (19.0%), puis aux champs V et VI (10.1%). Alors qu'au secteur général les plus grosses concentrations sont en III et V-VI, au secteur professionnel elles sont en I, IV et II. Au sujet des cegeps, par comparaison avec l'ensemble, il y a aux cegeps 1 et 4 sous-représentation du champs V-VI, au cegep 2 sous-représentation du champ II, au cegep 3 similitudes avec l'ensemble du secteur général, au cegep 5 sous-représentation des champs III et V-VI au profit du champ I, au cegep 6 sous-représentation des champs IIIet IV au profit des champs II et V-VI, au cegep 7 enfin sous-représentation des champs I et V-VI et sur-représentation du champ IV.

Champ de concentration ou de spécialisation des répondants

RÉPONSES / RÉPONDANTS		I	II	III	IV	V et VI
Cegep 1	(238)	24.4	24.9	24.6	19.5	6.6-
Cegep 2	(161)	25.1	17.1-	28.8	19.8	9.2
Cegep 3	(144)	14.3-	20.1-	29.2+	15.5-	20.9+
Cegep 4	(239)	21.1	23.0	26.2	22.7	7.0-
Cegep 5	(261)	33.8+	24.2	18.1-	18.2	5.7-
Cegep 6	(233)	19.9	34.9+	18.1-	13.0-	14.1+
Cegep 7	(257)	16.4-	24.0	25.0	27.0+	7.6-
Général	(767)	15.7-	21.0-	35.7+	9.4-	18.2+
Professionnel	(766)	31.4+	26.6+	11.1-	30.8+	0.1-
TOTAL	(1533)	22.8	23.6	24.5	19.0	10.1

HABITAT DURANT L'ANNEE SCOLAIRE

73.4% des étudiants de cegep habitent chez leurs parents ou avec d'autres membres de leur famille durant l'année scolaire. Cette proportion devient significativement plus grande si l'on considère le secteur général et les cegeps 3, 4 et 6. Par contre elle devient significativement plus faible au secteur professionnel et aux cegeps 1 et 2.

Habitat durant l'année scolaire

REPONSES / REPONDANTS		Famille ou parenté	Ailleurs
Cegep 1	(239)	44.7-	55.3+
Cegep 2	(159)	57.1-	42.9+
Cegep 3	(144)	89.1+	90.9-
Cegep 4	(239)	92.9+	7.1-
Cegep 5	(259)	73.0	27.0
Cegep 6	(234)	85.2+	14.8-
Cegep 7	(255)	74.7	25.3
Général	(767)	80.9+	19.1-
Professionnel	(762)	64.1-	35.9+
TOTAL	(1529)	73.4	26.6

REVENUS ET SCOLARITE DU PERE

Nous traitons ici simultanément de ces deux variables à cause de leur étroite association dans l'appréciation du statut socio-économique de la famille des répondants. Pour résumer grossièrement, l'échelle des revenus suit assez fidèlement celle de la scolarité. Ainsi (voir les tableaux qui suivent), le sens des différences observées entre les pourcentages des secteurs et l'ensemble pour la variable revenus est sensiblement le même pour la variable scolarité: la moyenne de revenus est plus élevée chez les familles d'étudiants du général que chez les familles d'étudiants du professionnel, tout comme la moyenne de scolarité du père. En ce sens, il y a une certaine "parenté" entre l'ensemble du secteur général et les cegeps 3 et 6, de même qu'entre l'ensemble du secteur professionnel et le cegep 1.

Revenus du père

REPONSES / REPONDANTS		Moins de $3000	de $3000 à $4999	de $5000 à $6999	de $7000 à $8999	de $9000 à $10999	de $11000 à $12999	de $13000 à $14999	$15000 et plus
Cegep 1	(227)	18.1+	30.1+	29.1	10.1-	3.5-	4.8	0.4-	3.9-
Cegep 2	(155)	8.3	19.1	31.4	12.4-	11.9	5.6	3.8	7.5
Cegep 3	(137)	3.5-	6.5-	24.4-	18.7	10.0	7.9	5.3	23.7+
Cegep 4	(234)	9.3	14.0	34.1	13.8	11.0	6.1	5.2	6.5
Cegep 5	(249)	7.0	13.3-	29.7	24.5+	10.1	4.3-	3.0	8.1
Cegep 6	(225)	5.0-	14.1	29.9	19.2	13.8+	7.5	5.0	5.5-
Cegep 7	(244)	1.8-	17.3	33.7	18.8	9.9	7.7	4.3	6.5-
Général	(730)	7.6	12.7-	27.7-	17.8+	10.2	7.4+	4.4	12.2+
professionnel	(737)	9.2	21.1+	33.5+	14.1-	10.0	4.5-	3.2-	4.4-
TOTAL	(1467)	8.3	16.5	30.3	16.1	10.1	6.1	3.9	8.7

Scolarité du père

REPONSES / REPONDANTS		Elém. (partie)	Elém. (terminé)	Second. (partie)	Second. (terminé)	Collég. (partie)	Collég. (terminé)	Univ. (partie)	Univ. (terminé)
Cegep 1	(237)	41.7+	21.1+	18.2-	9.3-	1.7-	2.9-	1.7-	3.4-
Cegep 2	(158)	36.1+	17.7	23.3	8.8-	2.7	2.6-	4.0	4.8
Cegep 3	(141)	14.2-	12.2-	15.6-	16.4	10.7+	7.3+	10.3+	13.3+
Cegep 4	(239)	24.9	13.4	26.0+	18.3+	3.0	4.7	4.4	5.3
Cegep 5	(257)	29.6	16.8	24.0	16.3	1.2-	4.6	1.6-	5.9
Cegep 6	(233)	22.0-	13.4	20.4	16.9	5.6	7.7+	6.5	7.5
Cegep 7	(256)	29.8	20.0+	20.7	12.3	3.9	4.3	3.3	5.7
Général	(762)	22.9-	13.3-	23.2+	14.7	4.7+	6.1+	6.1+	9.0+
Professionnel	(759)	35.8+	19.6+	19.6-	13.2	3.0-	3.1-	2.6-	3.1-
TOTAL	(1521)	28.8	16.1	21.6	14.0	3.9	4.7	4.5	6.4

TRAVAIL DE LA MERE

16.8% des étudiants de cegep disent que leur mère travaille à l'extérieur (du foyer). Cette proportion demeure sensiblement la même chez les répondants du général, chez les répondants du professionnel, et chez les répondants du cegep 2. Par contre, dans le cas des étudiants des cegeps 1, 4 et 5 la même proportion devient significativement inférieure, tandis que dans le cas des étudiants des cegeps 3, 6 et 7 (Montréal et sa périphérie) les mères travaillent à l'extérieur en plus grande proportion.

Travail de la mère à l'extérieur

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(238)	11.5-	88.7+
Cegep 2	(158)	16.0	84.0
Cegep 3	(142)	20.4+	79.6-
Cegep 4	(239)	12.5-	87.7+
Cegep 5	(259)	12.0-	88.0+
Cegep 6	(234)	30.0+	70.0-
Cegep 7	(255)	20.7+	79.3-
Général	(766)	17.3	82.7
Professionnel	(759)	16.2	83.8
TOTAL	(1525)	16.8	83.2

Section B

L'ETUDIANT DU CEGEP ET LES SERVICES AUX ETUDIANTS

TABLE DES MATIERES

Introduction ..... p. 29

I. Les services personnels ..... p. 29
. Service de prêts et bourses
. Service d'orientation
. Service de placement
. Service de pastorale
. Service de logement
. Services de santé et d'aide psychologique

II. Les activités parascolaires ..... p. 50
. Information sur les activités
. Implication étudiante dans l'élaboration de ces activités
. Participation étudiante
. Raisons et obstacles à la participation étudiante
. Satisfaction étudiante vis-à-vis la politique parascolaire de leur cegep

III. Les relations des étudiants avec le personnel en charge du parascolaire ..... p. 78
. fréquence des rencontres
. accessibilité du personnel

IV. Les désirs des étudiants en matière d'activités parascolaires ..... p. 88
. quantité d'activités souhaitée
. contenu privilégié
. présence souhaitable ou non des "gens de l'extérieur" aux activités parascolaires du cegep.

Conclusion ..... p. 92

INTRODUCTION

Cette section de notre enquête portant sur les services aux étudiants nous fera connaître les opinions, attitudes et comportements des étudiants sous quatre aspects différents:

I- les services personnels;
II- les activités parascolaires;
III- les relations des étudiants avec le personnel en charge des services aux étudiants;
IV- les désirs et souhaits exprimés par les étudiants concernant l'organisation des activités parascolaires.

I- LES SERVICES PERSONNELS

Nous appelons services personnels, les services qui s'adressent à l'étudiant en temps qu'individu et qui mettent en relation cet individu avec un spécialiste. Ce terme générique ne recouvre pas une même réalité: certains services considérés comme personnels pour certains cegeps sont pour d'autres catalogués de collectifs. Il nous a fallu trancher, c'est pourquoi nous avons adopté une définition propre à nos fins.

Cinq services personnels existent dans les sept cegeps de notre échantillon, ceux qui ne sont pas implantés dans tous ces cegeps seront examinés à part (1). Le tableau 1 indique, pour chacun de ces cinq services, le pourcentage des étudiants qui ont dit l'avoir utilisé et le pourcentage de ceux qui ne l'ont jamais utilisé.

(1) Il s'agit des services de santé et d'aide psychologique.

Tableau 1: utilisation des services personnels par l'ensemble des étudiants

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
prêts et bourses	1517	45.3	54.7
orientation	1519	43.3	56.7
placement	1506	20.3	79.7
pastorale	1514	10.7	89.3
logement	1510	8.9	91.1

* le total est exprimé en termes de fréquence

Avant de commenter ces résultats, nous apportons deux remarques pour justifier notre présentation.

a) Nous avons dissocié les services d'orientation et d'aide psychologique même si dans tous les cegeps

où l'un et l'autre existent, ils cohabitent en un seul service. Etant donné qu'un personnel diversement qualifié répond aux besoins des étudiants en matière d'orientation d'une part et d'aide psychologique d'autre part, l'étudiant doit savoir s'il a rencontré un conseiller en orientation ou un psychologue et est capable d'opérer une distinction entre les deux fonctions remplies par ce service.

b) Le service de pastorale peut être envisagé sous les aspects: individuel et collectif. Et de fait, dans notre questionnaire, nous l'avons placé aux deux endroits considérant d'un côté le service de la pastorale et d'un autre côté les activités de la pastorale. Nous constaterons en fait une similitude dans les réponses des étudiants à ces deux questions, preuve que cette dissociation n'a peut-être pas été comprise par eux.

Les services de prêts et bourses et d'orientation viennent très largement en tête par rapport aux autres services au regard du pourcentage des étudiants qui les utilisent. Mais aucun de ces services ne rejoint plus de la moitié des étudiants.

1) Le service de prêts et bourses

Il est utilisé en moyenne par la moitié des étudiants. Le tableau 2 révèle l'existence de différences très marquées entre les cegeps: les étudiants des cegeps 1 et 5 fréquentent ce service suivant une proportion supérieure à celle de l'ensemble (71.9% et 53.5% respectivement) tandis que ceux des cegeps 3, 6 et 7 le fréquentent dans une proportion significativement moindre (22.5%, 33.4% et 34% respectivement).

Le recours au service de prêts et bourses est fonction du revenu de la famille de l'étudiant. En effet, un étudiant issu d'une famille aisée n'aura pas besoin de solliciter un prêt ou une bourse qui lui permette de subvenir à ses besoins. On remarque ainsi que c'est au cegep 1

Tableau 2: utilisation du service de prêts et bourses

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	237	71.9+	28.1-
Cegep 2	159	49.9=	51.1=
Cegep 3	141	22.5-	77.5+
Cegep 4	239	41.5=	58.5=
Cegep 5	260	53.5+	46.5-
Cegep 6	226	23.4-	66.6+
Cegep 7	255	24.0-	66.0+
Secteur général	756	37.8-	62.2+
Secteur professionnel	761	54.6+	45.4-
Total	1517	45.3	54.7

* Le total est exprimé en termes de fréquence

où le pourcentage des étudiants ayant un père gagnant entre $3,000 et moins et $5,000 est significativement plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants que le service de prêts et bourses est le plus fréquenté (par 71.9% des étudiants). Inversement au cegep 3 où les étudiants issus de famille dont le père a un revenu de $15,000 et plus constituent une proportion largement supérieure à l'ensemble, l'utilisation du service de prêts et bourses est la plus faible (22.5%).

Une question réservée aux utilisateurs du service de prêts et bourses leur demandait s'ils s'estimaient satisfaits de la façon dont ce service avait répondu à leurs besoins lorsqu'ils l'avaient sollicité.

Le tableau 3 ainsi que tous les tableaux subséquents portant sur la satisfaction n'est exprimé qu'en termes de pourcentages. La somme des réponses des catégories "satisfaits" et "insatisfaits" correspond au pourcentage des étudiants qui ont dit, à la question précédente, utiliser le service de prêts et bourses. La troisième catégorie "pourcentage des insatisfaits" donne le pourcentage d'utilisateurs insatisfaits par rapport à l'ensemble des utilisateurs (1). Il n'y a cependant pas une correspondance parfaite entre les résultats consignés au tableau 2 et ceux qui apparaissent au tableau 3. Cette discordance peut être attribuée au fait que certains étudiants n'ayant fréquenté que très rarement ce service ont dit d'une part ne jamais l'utiliser, mais ont voulu d'autre part porter une appréciation sur la façon dont ils ont été servis.

Le taux moyen d'insatisfaction est de 25% environ. Les raisons principales invoquées par les utilisateurs insatisfaits qui ont répondu à cette question (8.4% sur 11.1%) pour justifier leur insatisfaction sont: la mauvaise organisation du service (3.7% des insatisfaits) et la mauvaise information reçue sur ce service (2.7% des insatisfaits).

---

(1)

$$\text{Pourcentage des insatisfaits} = \frac{\text{Pourcentage de la catégorie "peu satisfaits"}}{\text{Pourcentage des catégories "satisfaits" + "peu satisfaits"}} \times 100$$

Tableau 3: satisfaction et insatisfaction face à l'utilisation du service de prêts et bourses

	Satisfaits	Peu satisfaits	% des insatisfaits
Cegep 1	62.6	9.0	12.6
Cegep 2	37.4	12.3	24.7
Cegep 3	13.3	11.3	45.9
Cegep 4	29.6	11.0	27.8
Cegep 5	41.6	10.4	20.0
Cegep 6	18.6	12.0	39.2
Cegep 7	22.5	11.6	34.0
Secteur général	26.9	9.7	26.5
Secteur professionnel	42.0	12.7	23.2
Total	33.7	11.1	24.8

Au cegep 3, où le taux d'insatisfaction est particulièrement élevé, la raison donnée par les étudiants est la mauvaise organisation du service. Il en va de même au cegep 6, alors qu'au cegep 7 l'accent est mis sur la mauvaise information reçue sur le service, cette mauvaise information pouvant venir de diverses sources (buts du service mal précisés, personnel mal identifié, etc.).

2) Le service d'orientation

2 étudiants sur 5 ont utilisé le service d'orientation de leur cegep. La lecture du tableau 4 montre une série de différences entre les secteurs d'une part et les cegeps d'autre part. En effet, les étudiants du secteur général utilisent davantage ce service que leurs confrères du secteur professionnel (52.8% contre 31.7%). Cette constatation s'explique aisément si l'on considère que l'étudiant du secteur professionnel a dû choisir son champ de spécialisation avant d'entrer au cegep; il s'est inscrit au cegep en vue de se préparer à exercer une profession qu'il a préalablement déterminée. Au contraire, l'étudiant du secteur général n'effectuera ce choix qu'au sortir du cegep lorsqu'il s'inscrira à l'université. Durant le temps qu'il passe au cegep, il a tout loisir d'accumuler les informations nécessaires concernant l'éventail des options possibles et de mieux connaître ses capacités et dispositions personnelles. Au regard de ces considérations, le pourcentage de 31.7, qui correspond au taux de fréquentation du service d'orientation par les étudiants du secteur professionnel nous semble élevé: en effet, ce pourcentage signifie qu'un étudiant sur 3 fait face à des problèmes d'orientation alors qu'il est engagé dans un processus d'apprentissage le conduisant directement à l'exercice d'une profession pour laquelle il se spécialise.

Nous avons dit d'autre part que les étudiants des différents cegeps avaient des attitudes différentes face à l'utilisation du service d'orientation. On peut émettre l'hypothèse suivante: étant donné que les étudiants du secteur général ont recours en plus grand nombre au service d'orientation que ceux du secteur professionnel, les cegeps accusant le plus fort taux d'utilisation de ce service seront ceux qui ont également la plus forte proportion d'étudiants au secteur général.

Tableau 4: utilisation du service d'orientation

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	237	49.2+	50.8-
Cegep 2	159	30.9-	69.1+
Cegep 3	142	59.4+	40.6-
Cegep 4	239	47.9+	52.1-
Cegep 5	260	32.2-	67.8+
Cegep 6	226	39.6=	60.4=
Cegep 7	256	52.7+	47.3-
Secteur général	759	52.8+	47.2-
Secteur professionnel	760	31.7-	68.3+
Total	1519	43.3	56.7

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Dans notre échantillon, 4 cegeps ont un pourcentage d'étudiants plus élevé au secteur général qu'au secteur professionnel: ce sont les cegeps 3 (66%), 6 (60.8%), 7 (59.8%) et 4 (58.8%). Le tableau 4 indique pour 3 de ces 4 établissements un pourcentage d'étudiants fréquentant le service d'orientation significativement plus élevé que la moyenne de l'ensemble des étudiants. Le cegep 6 fait exception.

Pour les cegeps où le secteur professionnel est prédominant par rapport au secteur général, nous ne retiendrons que le cegep 5 où les étudiants du professionnel représentent 54.8% de l'ensemble de la population du cegep, les cegeps 1 et 2 ayant un pourcentage trop proche de la moyenne pour que les différences soient significatives (50.4% et 50.1% respectivement). Les étudiants du cegep 5 utilisent le service d'orientation dans une proportion moindre que la moyenne de l'ensemble des étudiants. On peut donc conclure, que les variations dans l'attitude des étudiants des différents cegeps devant l'utilisation du service d'orientation proviennent d'une même cause: l'appartenance à un secteur d'études plutôt qu'à un autre.

La question, destinée aux seuls utilisateurs, portant sur la satisfaction des étudiants face à leur utilisation du service nous indique que 35.5% de ces utilisateurs se disent insatisfaits de la façon selon laquelle le service d'orientation a répondu à leurs besoins. Les secteurs général et professionnel ne se distinguent pas sur ce sujet, même si nous savons que le premier fréquente davantage ce service que le second. Les raisons mentionnées - par les utilisateurs insatisfaits qui ont répondu à cette question (15.1% sur 15.9%) - sont: la mauvaise information reçue sur le service (5.1%), la mauvaise organisation du service (4.5%), l'incompétence du personnel à l'emploi du service (2.9%) et le manque de personnel à l'emploi du service (2.6%).

Tableau 5: satisfaction et insatisfaction face à l'utilisation du service d'orientation

	Satisfaits	Peu satisfaits	% des insatisfaits
Cegep 1	32.0	14.9	31.8
Cegep 2	18.8	15.2	44.7
Cegep 3	35.8	27.2	43.2
Cegep 4	34.5	14.8	30.9
Cegep 5	22.9	11.8	34.0
Cegep 6	28.9	12.9	30.9
Cegep 7	31.3	11.5	26.9
Secteur général	35.4	19.3	35.3
Secteur professionnel	21.4	11.8	35.5
Total	29.1	15.9	35.3

5) Le service de placement

Le service de placement est le troisième service à être le plus fréquenté par les étudiants, il ne rejoint toutefois que 20.3% des étudiants.

Le tableau 6 révèle une différence entre les étudiants du secteur professionnel et ceux du secteur général: les étudiants du secteur professionnel fréquentant davantage le service de placement, soit 26.1% contre 15.6% pour les étudiants du secteur général.

Le même tableau 6 accuse également des différences notables entre chacun des cegeps de notre échantillon. Nous pouvons, à l'image de ce que nous avons fait précédemment pour le service d'orientation, voir si ces différences sont attribuables à la plus ou moins grande proportion d'étudiants appartenant au secteur professionnel. Le cegep 5 est celui où la proportion d'étudiants appartenant au secteur professionnel est la plus forte; or nous constatons que dans ce cegep les étudiants utilisent le service de placement significativement moins que l'ensemble des étudiants. A l'inverse, au cegep 4 où il y a plus d'étudiants au secteur général qu'au secteur professionnel, le service de placement est utilisé par une proportion significativement plus élevée d'étudiants. On peut donc dire que les différences observées dans le comportement des étudiants des différents cegeps n'est pas une conséquence de l'importance la plus ou moins grande du secteur professionnel dans ces cegeps.

Pour tenter d'expliquer ces variations, il nous aurait fallu posséder des informations supplémentaires sur le contenu de chacun des services. Nous savons, en effet, que les services de placement n'offrent pas tous les mêmes services à la clientèle étudiante. Ils peuvent trouver aux étudiants soit du travail à temps partiel durant l'année scolaire, soit des emplois d'été, soit des emplois aux finissants du secteur professionnel, soit plusieurs de ces types d'emploi à la fois. Il aurait été intéressant de mettre en relation le taux d'utilisation de chacun de ces services avec le genre d'emploi qu'il procure aux étudiants afin de voir si l'un varie en fonction de l'autre. En l'absence de ces données, nous ne pouvons expliquer les variations constatées.

Tableau 6: utilisation du service de placement

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	237	25.0+	75.0-
Cegep 2	158	6.3-	93.7+
Cegep 3	137	12.0-	88.0+
Cegep 4	237	41.1+	58.9-
Cegep 5	257	10.3-	89.7+
Cegep 6	226	25.6+	74.4-
Cegep 7	254	16.7=	83.3=
Secteur général	752	15.6-	84.4+
Secteur professionnel	754	26.1+	73.9-
Total	1506	20.3	79.7

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 7: satisfaction et insatisfaction face à l'utilisation du service de placement

	Satisfaits	Peu satisfaits	% des insatisfaits
Cegep 1	10.8	15.5	58.9
Cegep 2	0.0	6.5	100.0
Cegep 3	2.8	8.5	75.2
Cegep 4	17.9	23.4	56.6
Cegep 5	4.6	5.7	55.3
Cegep 6	4.8	21.0	81.4
Cegep 7	3.0	13.8	82.1
Secteur général	5.9	10.0	62.8
Secteur professionnel	9.2	16.0	63.4
Total	7.4	12.7	63.2

Le tableau 7 consignant les réponses des seuls utilisateurs du service de placement révèlent une forte proportion d'insatisfaits. En effet, 63.7% des utilisateurs estiment que ce service n'a pas répondu d'une façon adéquate à leurs besoins lorsqu'ils l'ont consulté. Les raisons invoquées pour appuyer leurs dires sont les suivantes - 11% des utilisateurs insatisfaits sur les 12.7% du tableau 7 ont précisé ces raisons :

- mauvaise organisation du service (4.7%)
- mauvaise information (2.7%)
- manque de personnel (1.9%)
- incompétence du personnel (1.7%).

4) Le service de pastorale

Comme l'indique le tableau 8, 89.3% des étudiants ne fréquentent jamais le service de pastorale. Des variations très accentuées existent entre les trois premiers cegeps: aux cegeps 1 et 2 les étudiants fréquentent davantage le service de pastorale alors qu'au cegep 3 ils le fréquentent beaucoup moins que l'ensemble des étudiants.

Le taux d'insatisfaction des utilisateurs vis-à-vis ce service est peu élevé: 16.0%. Les raisons apportées par les 1.7% des utilisateurs insatisfaits se répartissent également dans les trois premières catégories:

- mauvaise information (0.5%)
- mauvaise organisation (0.5%)
- manque de personnel (0.5%)

Tableau 8: utilisation du service de pastorale

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	237	18.1+	81.9-
Cegep 2	159	18.0+	82.0-
Cegep 3	139	2.0-	98.0+
Cegep 4	239	5.7-	94.3+
Cegep 5	259	9.0=	91.0=
Cegep 6	225	7.9-	92.1+
Cegep 7	256	13.0=	87.0=
Secteur général	754	10.1=	89.9=
Secteur professionnel	760	11.4=	88.6=
Total	1514	10.7	89.3

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 9: satisfaction et insatisfaction face à l'utilisation du service de pastorale

	Satisfaits	Peu satisfaits	% des insatisfaits
Cegep 1	14.8	3.0	16.8
Cegep 2	13.9	3.5	20.1
Cegep 3	2.0	0.0	0.0
Cegep 4	5.0	1.0	16.7
Cegep 5	6.3	1.5	19.2
Cegep 6	7.5	0.7	8.5
Cegep 7	10.6	2.5	19.1
Secteur général	8.8	1.6	15.3
Secteur professionnel	9.2	2.0	17.7
Total	8.9	1.7	16.0

5) Le service de logement

Les étudiants utilisent peu le service de logement: 8.9% comme l'indique le tableau 10. Cela est compréhensible étant donné que la majeure partie des étudiants (73.4%) habitent dans leur famille.

Au cegep 1, où les étudiants utilisent significativement plus le service de logement que l'ensemble des étudiants, le pourcentage d'étudiants résidant dans leur famille est aussi significativement inférieur à celui de l'ensemble (44.7%). Cette constatation n'est cependant pas valable pour le cegep 7. Au cegep 2, le pourcentage d'étudiants résidant dans leur famille est inférieur à l'ensemble (57.1%) et le service de logement est moins utilisé que par l'ensemble des étudiants. Les étudiants du secteur professionnel utilisent ce service davantage que l'ensemble des étudiants, alors que ceux du général l'utilisent moins. Nous savons aussi que les étudiants du secteur professionnel résident moins dans leur famille que ceux du général.

Dans l'ensemble, les étudiants n'apparaissent pas particulièrement insatisfaits de ce service: 21.5% des utilisateurs disent que ce service n'a pas répondu de façon adéquate à leurs besoins lorsqu'ils l'ont utilisé. La raison principale mentionnée par ces utilisateurs insatisfaits est la mauvaise information reçue sur ce service (1.3% des 2% d'utilisateurs insatisfaits).

6) Les services qui n'existent pas dans tous les cegeps: les services de santé et d'aide psychologique

Etant donné que, dans les pourcentages calculés pour l'ensemble des répondants, les étudiants appartenant à un cegep où l'un ou l'autre de ces services n'existe pas sont compris, nous ne pouvons pas faire de comparaison entre les pourcentages de chaque cegep et le pourcentage total. C'est pourquoi nous nous contentons de fournir simplement les résultats par cegep (tableaux 12 et 13).

Tableau 10: utilisation du service de logement

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	236	23.8+	76.2-
Cegep 2	158	4.0-	96.0+
Cegep 3	137	4.2-	95.8+
Cegep 4	238	3.6-	96.4+
Cegep 5	259	10.9=	89.1=
Cegep 6	227	7.3=	92.7=
Cegep 7	255	13.7+	86.3-
Secteur général	751	5.6-	94.4+
Secteur professionnel	759	13.0+	87.0-
Total	1510	8.9	91.1

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 11: satisfaction et insatisfaction face à l'utilisation du service de logement

	Satisfaits	Peu satisfaits	% des insatisfaits
Cegep 1	18.2	5.6	23.5
Cegep 2	3.5	1.3	27.1
Cegep 3	2.9	2.0	40.8
Cegep 4	2.9	0.5	14.7
Cegep 5	10.0	1.7	14.5
Cegep 6	6.5	1.2	15.6
Cegep 7	10.6	3.0	22.0
Secteur général	4.4	1.7	27.8
Secteur professionnel	10.6	2.4	18.4
Total	7.3	2.0	21.5

Tableau 12: utilisation du service de santé

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	237	38.8	61.2
Cegep 2	159	47.6	52.4
Cegep 3	141	23.8	76.2
Cegep 4	239	26.8	73.2
Cegep 5	260	45.2	54.8
Cegep 6	225	41.5	58.5
Cegep 7	—	—	—

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 15: utilisation du service d'aide psychologique

	Total*	l'utilisent	ne l'utilisent jamais
Cegep 1	237	4.6	95.4
Cegep 2	159	5.2	94.8
Cegep 3	139	8.4	91.6
Cegep 4	238	8.8	91.2
Cegep 5	—	—	—
Cegep 6	224	5.5	94.5
Cegep 7	256	15.9	84.1

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Nous pouvons conclure cette section des services personnels par l'insatisfaction des étudiants face à l'utilisation qu'ils ont faite de chacun des services. Il s'avère que c'est à propos du service de placement que les utilisateurs se montrent le plus insatisfaits: 65.2% disent leur insatisfaction. Viennent ensuite les services suivants:

Orientation:	35.5% d'insatisfaits parmi les utilisateurs
Prêts et bourses:	24.8%
logement:	21.5%
pastorale:	16.0%.

II- LES ACTIVITES PARASCOLAIRES

Cinq aspects retiendront notre attention durant ce second chapitre: 1) nous envisagerons la qualité et la quantité d'informations que les étudiants disent posséder sur les activités parascolaires existant dans leur cegep, 2) nous verrons de quelle façon les étudiants sont sollicités à participer à la genèse de ces activités, 3) nous examinerons la participation étudiante aux activités, et 4) les raisons qui les incitent à participer et les obstacles qui les entravent à le faire, enfin 5) nous verrons si les étudiants sont satisfaits de la politique de leur cegep en matière de parascolaire.

1) Les étudiants se considèrent-ils suffisamment informés sur les activités parascolaires existant dans leur cegep?

Nous avons retenu dans notre questionnaire quatre types d'activités qui se rencontrent dans les cegeps au titre des activités parascolaires:

- les activités culturelles: il s'agit, par exemple, du cinéma, du théâtre, des conférences, des colloques;
- les activités de loisirs telles que le club-photo, la danse, les clubs divers;
- les activités sportives;
- les activités reliées à la pastorale.

Tableau 14: information sur les activités culturelles

	Total*	Bien informés	Mal informés
Cegep 1	237	89.3+	10.2⁻
Cegep 2	160	78.9=	21.1=
Cegep 3	144	70.6⁻	29.4+
Cegep 4	237	90.3+	9.7⁻
Cegep 5	258	68.0⁻	32.0+
Cegep 6	229	81.9=	18.1=
Cegep 7	257	90.9+	9.1⁻
Secteur général	762	82.9+	17.1⁻
Secteur professionnel	760	79.1⁻	20.9+
Total	1522	81.2	18.8

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 15: information sur les activités de loisirs

	Total*	Bien informés	Mal informés
Cegep 1	236	80.5+	19.5-
Cegep 2	159	60.6-	39.4+
Cegep 3	142	52.1-	47.9+
Cegep 4	236	71.5+	28.5-
Cegep 5	256	53.9-	46.1+
Cegep 6	228	79.4+	20.6-
Cegep 7	255	78.4+	21.6-
Secteur général	755	69.1+	30.9-
Secteur professionnel	757	64.8-	35.2+
Total	1512	67.2	32.8

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 16: information sur les activités sportives

	Total*	Bien informés	Mal informés
Cegep 1	237	92.4+	7.6-
Cegep 2	160	71.1-	28.9+
Cegep 3	144	63.5-	36.5+
Cegep 4	237	86.0+	14.0-
Cegep 5	259	70.3-	29.7+
Cegep 6	229	88.1+	11.9-
Cegep 7	257	89.6+	10.4-
Secteur général	762	82.6+	17.4-
Secteur professionnel	761	76.6-	23.4+
Total	1523	79.9	20.1

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 17: Information sur les activités de la pastorale

	Total*	Bien informés	Mal informés
Cegep 1	234	45.7+	54.3-
Cegep 2	160	32.2=	67.8=
Cegep 3	141	13.8-	86.2+
Cegep 4	234	18.6-	81.4+
Cegep 5	254	20.3-	79.7+
Cegep 6	217	31.8=	68.2=
Cegep 7	256	48.1+	51.9-
Secteur général	744	28.6=	71.4=
Secteur professionnel	752	28.2=	71.8=
Total	1496	28.5	71.5

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Dans l'ensemble, 64.2% des étudiants s'estiment bien informés sur ces 4 types d'activités (moyenne de l'ensemble pour les 4 activités). La lecture des tableaux 14 à 17 indiquent toutefois une différence très marquée entre les activités de la pastorale et les autres activités. Alors que: 32.8% des étudiants se disent mal informés sur les activités de loisirs, 20.1% sur les activités aportives et 18.8% sur les activités culturelles, 71.5% des étudiants disent que l'information reçue sur les activités de la pastorale est insuffisante.

C'est donc pour ce type particulier d'activités que l'information circule le plus mal. A l'opposé, ce sont les activités culturelles qui sont le plus favorisées par le système d'information puisque le pourcentage des étudiants se disant mal informés est le plus faible par rapport à ce même pourcentage recueilli pour les autres activités.

Une comparaison entre les réponses des étudiants des différents cegeps à propos des 4 activités mentionnées révèle que le pourcentage des étudiants bien informés varie selon les cegeps. Les cegeps où ce pourcentage est significativement plus élevé que pour l'ensemble sont les suivants: les cegeps 1 et 7, où ce pourcentage est plus élevé pour les 4 activités; 4, où il est plus élevé pour 3 activités et le cegep 6, où il est plus élevé pour 2 activités. Les cegeps où le nombre d'étudiants se disant mal informés est proportionnellement plus grand que celui de l'ensemble des étudiants sont les suivants: les cegeps 3 et 5, ou ce nombre est significativement plus grand pour les 4 activités et le cegep 2, où on relève une différence significative pour 2 activités. Il apparaît donc que les cegeps 1 et 7 sont ceux où l'information circule le mieux et les cegeps 3 et 5 ceux où elle circule le moins bien.

En comparant les réponses du secteur général et celles du secteur professionnel, on constate que, pour 3 activités, les réponses se différencient de façon significative. Les étudiants du secteur général estiment en plus grand nombre (proportionnellement par rapport à l'ensemble) être bien informés, alors que ceux du secteur professionnel se disent en plus grand nombre mal informés. Cette différence de perceptions tient-elle à une différence dans l'organisation du circuit d'information pour les étudiants de l'un et l'autre secteurs ou est-elle attribuable à une différence de mentalité des étudiants des deux groupes, l'un portant une évaluation différente de l'autre sur une réalité pourtant semblable?

Nous ne pouvons que poser la question, car nous ne possédons pas les éléments nécessaires qui nous permettraient d'y répondre.

Une relation intéressante peut être établie entre, d'une part l'appréciation portée sur l'information reçue et d'autre part la quantité d'informations présentées à la clientèle étudiante. En d'autres termes, le fait d'être bien informé est-il directement fonction de la quantité d'informations émises? Nous avons demandé aux étudiants s'ils avaient "l'impression d'être souvent, occasionnellement ou rarement sollicités de participer à des activités parascolaires organisées au cegep". Les réponses à cette question devraient - si nous faisons l'hypothèse que la qualité de l'information est déterminée par la quantité - se distribuer de la même façon que celles qui sont consignées dans les tableaux 14 à 17.

Nous avons dit précédemment que les cegeps 1 et 7 étaient les cegeps où l'information circulait le mieux. Or nous constatons, au tableau 18, que dans ces deux établissements la sollicitation occasionnelle à participer aux activités parascolaires est proportionnellement plus fréquente que pour l'ensemble des étudiants. Il n'est donc pas nécessaire que le nombre de messages contenant l'information soit élevé pour que cette information soit jugée adéquate, un nombre de messages restreint suffit. On peut supposer que c'est la qualité du réseau véhiculant d'information qui est responsable de la bonne ou mauvaise information de la clientèle.

Nous disions également que les cegeps 3 et 5 étaient les plus défavorisés quant à l'information des étudiants. Le tableau 18 révèle que c'est au cegep 5 que la situation est le plus désavantageuse puisque le pourcentage des répondants dans les catégories "souvent" et "occasionnellement" est significativement plus faible que celui de l'ensemble des répondants, alors qu'il est plus élevé dans la catégorie "rarement".

Le tableau 18 indique, par ailleurs, à l'image des tableaux 14, 15 et 16 une différence entre les étudiants des deux secteurs d'études.

Tableau 18: fréquence de la sollicitation à participer aux activités parascolaires

	Total*	Souvent	Occacionnellement	Rarement
Cegep 1	236	18.6=	49.1+	32.3*
Cegep 2	159	20.1=	49.1+	30.8-
Cegep 3	144	17.4=	41.8=	40.8+
Cegep 4	238	22.7=	39.2=	38.1=
Cegep 5	260	12.5-	34.2	53.3+
Cegep 6	229	25.8+	45.6=	28.6-
Cegep 7	253	21.0=	49.7+	29.3-
Secteur général	760	22.1+	46.6+	31.3-
Secteur professionnel	759	16.8-	40.3-	42.9+
Total	1519	19.8	43.7	36.5

* Le total est exprimé en termes de fréquence

2) De quelle façon les étudiants sont-ils impliqués dans l'élaboration des activités parascolaires?

Le tableau 19 consigne les réponses données à la question: "dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans la mise sur pied d'activités parascolaires" et le répondant devait choisir parmi les cinq situations énoncées celle qui correspondait le mieux à son interprétation de la réalité. Cette question nous renseigne sur le rôle que les personnes en charge du parascolaire dans les cegeps attribuent aux étudiants.

En considérant les deux dernières catégories, c'est-à-dire celles qui laissent aux étudiants un rôle actif dans l'élaboration des activités parascolaires, puisqu'elles débordent le cadre de la simple consultation pour laisser les étudiants participer aux décisions ou encore pour leur permettre de prendre seuls les décisions, on constate que 52.2% des répondants disent que les étudiants que leur cegep ont la possibilité de jouer ce rôle. Aux cegeps 1 et 7 l'aspect participation est valorisé puisque le pourcentage d'étudiants ayant choisi cette catégorie de réponses est significativement plus élevé que celui de l'ensemble des répondants, alors qu'aux cegeps 3 et 4, c'est l'aspect prise de décisions qui est privilégié. Le cegep 5 se différencie des autres cegeps pour la raison inverse: le pourcentage d'étudiants ayant choisi l'une et l'autre des deux catégories est significativement plus faible que celui de l'ensemble des étudiants. Il faut noter que dans le cas des différences positives seule l'une ou l'autre des 2 catégories de réponses montre une différence positive tandis que dans les cas des différences négatives (seul le cegep 5 possède de tels écarts) les deux catégories de réponses révèlent cette différence.

Tableau 19: degré d'implication des étudiants dans l'élaboration des activités parascolaires

	Total*	même pas informés	simple-informés	consultés	participent au décisions	prennent seuls les décisions
Cegep 1	237	2.5-	14.4-	19.8=	54.4+	8.9=
Cegep 2	159	8.3=	21.4=	25.1=	37.0=	8.2=
Cegep 3	144	8.3+	19.7=	19.6-	38.1=	14.3+
Cegep 4	235	2.8-	18.4=	20.7=	42.3=	15.8+
Cegep 5	256	7.2=	22.5=	31.9+	32.9-	5.5-
Cegep 6	221	3.5=	17.6=	25.3=	40.4=	13.2=
Cegep 7	253	3.1-	17.7=	21.4=	47.5+	10.3=
Secteur général	753	3.4-	17.4-	24.4=	43.3+	11.5=
Secteur professionnel	752	7.7+	20.9+	22.3=	38.7-	10.4=
Total	1505	5.3	19.0	23.5	41.2	11.0

* Le total est exprimé en termes de fréquence

3) Les étudiants participent-ils beaucoup ou peu aux activités parascolaires existant dans leur cegep?

En faisant la moyenne du pourcentage des répondants qui ne participent jamais aux quatre activités mentionnées nous obtenons un pourcentage moyen de 51.7% de non participants. Ce même pourcentage pour les seules activités culturelles, de loisirs et sportives est de 39.2%. En effet le fort taux de non-participation aux activités de la pastorale contribue à élever le pourcentage de non-participation pour les autres activités.

En regroupant les données fournies par les tableaux 20 à 23 on remarque que la participation est la plus forte dans les cegeps 1 et 7 (le pourcentage des répondants dans la catégorie "jamais" est significativement plus faible pour trois activités). Viennent ensuite les cegeps suivants:

2: deux différences négatives, une différence positive
6: une différence négative, deux différences positives
3 et 4: une différence positive
5: deux différences positives.

La participation au cegep 6 est plus élevée qu'aux cegeps 3, 4 et 5 car aucun de ces trois cegeps ne possèdent de différence négative lui permettant de compenser ses différences positives. Le calcul de la moyenne de non-participation pour chacun de sept cegeps et pour les quatre activités confirme le classement par ordre décroissant mentionné précédemment. Nous obtenons en effet les résultats suivants:

cegeps	1:	45%
	7:	46.9%
	2:	49%
	6:	52.2%
	4:	54.4%
	3:	54.9%
	5:	57.2%

Nous avons vu antérieurement que les cegeps 1 et 7 étaient ceux où les étudiants se disaient en plus grand nombre

Tableau 20: participation aux activités culturelles

	Total*	Souvent	Quelquefois	Jamais
Cegep 1	237	13.9=	46.8-	39.3+
Cegep 2	159	17.1=	59.6+	23.3-
Cegep 3	144	7.1-	58.7+	34.2=
Cegep 4	238	15.9=	51.2=	32.9=
Cegep 5	258	7.7-	45.7-	46.6+
Cegep 6	229	17.3=	49.2=	33.5=
Cegep 7	256	15.3=	54.4=	30.3-
Secteur général	759	17.5+	53.2=	29.3-
Secteur professionnel	762	9.0-	51.2=	39.8+
Total	1521	13.7	52.3	34.0

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 21: participation aux activités de loisirs

	Total*	Souvent	Quelquefois	Jamais
Cegep 1	236	22.4+	51.7=	25.9-
Cegep 2	160	10.2=	51.4=	38.4=
Cegep 3	144	9.3-	49.1=	41.6=
Cegep 4	236	14.0=	44.6=	41.4=
Cegep 5	257	11.0=	43.2-	45.8+
Cegep 6	229	7.8-	46.4=	45.8+
Cegep 7	256	13.8=	51.4=	34.8-
Secteur général	758	13.7=	47.2=	39.1=
Secteur professionnel	760	11.3-	49.0=	39.7=
Total	1518	12.6	48.0	39.4

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 22: participation aux activités sportives

	Total*	Souvent	Quelquefois	Jamais
Cegep 1	237	18.5+	45.2=	36.3-
Cegep 2	159	12.5=	35.5-	52.0+
Cegep 3	144	11.0-	41.2=	47.8=
Cegep 4	238	12.1=	40.4=	47.5=
Cegep 5	258	14.4=	40.8=	44.8=
Cegep 6	229	20.1+	43.5=	36.4-
Cegep 7	256	20.1+	45.7+	34.2-
Secteur général	759	16.4+	39.2-	44.4=
Secteur professionnel	762	12.9-	43.3+	43.8=
Total	1521	14.8	41.1	44.1

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 23: participation aux activités de la pastorale

	Total*	Souvent	Quelquefois	Jamais
Cegep 1	236	4.7+	16.5+	78.8-
Cegep 2	159	4.2=	13.2+	82.6-
Cegep 3	143	0.0-	3.9-	96.1+
Cegep 4	238	0.0-	4.1-	95.9+
Cegep 5	259	2.6=	5.7-	91.7=
Cegep 6	225	0.6-	6.4=	93.0+
Cegep 7	256	1.0-	10.6=	88.4-
Secteur général	756	1.4-	8.9=	89.7=
Secteur profes-sionnel	760	2.8+	8.2=	89.0=
Total	1516	2.0	8.6	89.4

* Le total est exprimé en termes de fréquence

bien informés. Nous savons également que la participation aux décisions lors de la mise sur pied d'activités parascolaires y est valorisée et nous constatons que ce sont précisément ces cegeps où le pourcentage d'étudiants participant aux activités parascolaires est le plus élevé. Il ne faut cependant pas établir prématurément une relation de cause à effet; nous aborderons cet aspect dans l'analyse explicative.

Les tableaux 20 à 23 montrent également une participation plus importante de la part des étudiants du secteur général que de ceux du secteur professionnel.

4) Quelles sont les raisons qui motivent les étudiants à participer ou à ne pas participer aux activités parascolaires organisées dans leur cegep?

. Les raisons de participer (tableaux 24 à 27)

Nous n'avons pas, dans ce cas particulier, cherché les différences qui peuvent exister entre les attitudes des répondants de chacun des cegeps et celles des répondants de l'ensemble. Nous avons en effet estimé, que les totaux par secteur et le total de l'ensemble étaient suffisamment éloquents pour qu'il ne soit pas nécessaire de le préciser.

Afin d'établir si les différences entre les réponses du secteur général et celles du secteur professionnel sont significatives ou non nous avons appliqué le test Z de différence entre deux échantillons indépendants (1).

(1)

$$Z = \frac{P_1 - P_2}{\sqrt{\left(\frac{P_1 n_1 + P_2 n_2}{n_1 + n_2}\right)\left(1 - \frac{P_1 n_1 + P_2 n_2}{n_1 n_2}\right)\left(\frac{n_1 + n_2}{n_1 n_2}\right)}}$$

où P_1 est le pourcentage de réponses dans le 1er échantillon comportant n_1 répondants,
et P_2 est le pourcentage de réponses dans le 2ème échantillon comportant n_2 répondants.

Tableau 24: Les raisons de participer aux activités culturelles

	Total*	Curiosité	Goût personnel	Détente	Rencontres	Formation personnelle	Expression personnelle
Cegep 1	140	2.8	37.3	16.4	14.3	26.4	2.8
Cegep 2	123	1.7	52.3	9.2	8.1	26.9	1.8
Cegep 3	93	2.9	54.4	12.7	14.2	13.6	2.2
Cegep 4	150	4.5	44.2	16.8	9.8	22.7	2.0
Cegep 5	140	4.9	50.4	9.8	11.9	19.6	3.4
Cegep 6	146	9.2	50.3	11.8	10.3	13.9	4.5
Cegep 7	174	3.5	49.9	14.9	8.5	17.7	5.5
Secteur général	522	3.6=	51.2+	10.5-	9.4=	21.7=	3.6=
Secteur professionnel	444	4.7=	44.1-	16.3+	12.8=	20.3=	1.8=
Total	966	4.0	48.3	12.9	10.9	21.1	2.8

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 25: Les raisons de participer aux activités de loisirs

	Total*	Curiosité	Goût personnel	Détente	Rencontres	Formation personnelle	Expression personnelle
Cegep 1	173	2.3	27.7	32.4	30.7	6.4	0.5
Cegep 2	99	4.2	21.9	39.0	30.5	3.3	1.1
Cegep 3	87	2.6	32.6	33.7	27.2	1.3	2.6
Cegep 4	135	4.3	24.6	46.9	22.0	1.4	0.8
Cegep 5	142	3.3	36.6	31.1	20.6	5.7	2.7
Cegep 6	122	7.0	30.8	34.4	20.2	5.3	2.3
Cegep 7	167	3.5	28.4	36.9	26.7	2.1	2.4
Secteur général	458	3.5=	28.4=	37.0=	26.3=	2.5-	2.3=
Secteur professionnel	467	4.1=	27.9=	36.6=	25.5=	5.1+	0.8=
Total	925	3.8	28.2	36.9	25.9	3.6	1.6

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 26: les raisons de participer aux activités sportives

	Total*	Curiosité	Goût personnel	Détente	Rencontres	Formation personnelle	Expression personnelle
Cegep 1	154	0.0	57.2	22.7	9.1	11.0	0.0
Cegep 2	77	1.2	49.5	32.4	7.3	9.6	0.0
Cegep 3	78	0.0	59.1	22.6	12.5	5.8	0.0
Cegep 4	123	1.5	57.2	21.3	9.1	8.5	2.4
Cegep 5	143	2.0	59.2	22.1	6.9	8.0	1.8
Cegep 6	146	0.0	57.8	30.3	4.9	4.2	2.8
Cegep 7	170	1.2	51.7	27.3	14.1	4.5	1.2
Secteur général	440	0.7=	58.3=	22.7=	7.1=	9.2=	2.0+
Secteur professionnel	451	1.0=	53.6=	28.5=	10.4=	6.2=	0.3-
Total	891	0.9	55.9	25.5	8.7	7.8	1.2

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 27: les raisons de participer aux activités de la pastorale

	Total*	Curiosité	Goût personnel	Détente	Rencontres	Formation personnelle	Expression personnelle
Cegep 1	50	9.9	16.0	4.2	50.1	6.1	13.7
Cegep 2	26	3.7	19.3	0.0	28.6	36.0	12.4
Cegep 3	7	13.3	13.3	0.0	42.3	17.8	13.3
Cegep 4	9	22.0	12.2	0.0	22.0	31.8	12.2
Cegep 5q	22	4.9	17.3	0.0	40.7	13.6	23.5
Cegep 6	14	9.5	0.0	0.0	61.9	14.3	14.3
Cegep 7	28	7.5	10.3	5.6	48.5	13.1	15.0
Secteur général	78	11.3=	13.4=	0.0=	45.4=	13.4=	16.5+
Secteur professionnel	78	5.5=	16.4=	3.6=	36.3=	26.4=	11.8-
Total	156	8.7	14.6	1.9	40.8	19.4	14.6

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Les réponses des étudiants consignées aux tableaux 24 à 27 sont logiques. En effet, pour les activités culturelles l'insistance est mise sur le goût personnel de l'étudiant à participer à ce genre d'activités (48.3%) et sur la formation personnelle que l'on peut en retirer (21.1%); on remarque toutefois que les étudiants du secteur professionnel insistent davantage sur l'aspect "détente" que ceux du secteur général. En ce qui concerne les activités de loisirs trois raisons sont presque également valorisées: la recherche de détente (36.9%), l'intérêt que l'on porte à ces activités ("goût personnel" = 28.2%) et la facilité des contacts avec les autres participants ("rencontres" = 25.9%). Pour ce qui est des activités sportives les catégories "goût personnel" et "détente" viennent largement en tête avec 55.9% et 25.5% respectivement. Nous disions des réponses des étudiants qu'elles étaient logiques en ce sens que - et le pourcentage des répondants dans chacune des catégories le confirme - ces réponses correspondent exactement au genre d'activités pratiquées.

Il n'en va pas de même pour les raisons qui incitent les étudiants à participer aux activités de la pastorale. Pour 40.8% des participants le but premier de cette participation est de rencontrer d'autres personnes. Les autres raisons- "formation personnelle" = 19.4%, "goût personnel" = 14.6% et "expression personnelle" = 14.6% - ne viennent que loin derrière. Toutefois, la somme de ces trois catégories indique que 48.6% des participants recherchent avant tout une valorisation personnelle. Il n'en reste pas moins que le pourcentage des participants se servant de ce genre d'activités pour d'autres fins que celles qui justifient l'existence de ces activités est élevé.

. Les raisons de ne pas participer (tableaux 28 à 31)

- Activités culturelles: les étudiants qui ne participent pas à ces activités invoquent comme raisons principales à leur abstention le manque de temps (32.1%) et le manque d'intérêt (32.1%); on remarque que les facteurs organisationnels (le manque d'information et la mauvaise organisation de ces activités) entrent peu en ligne de compte pour justifier cette abstention.

- Activités de loisirs: le manque de temps et le manque d'intérêt pour ce genre d'activités sont encore les deux facteurs les plus mentionnés par les non-participants (par 33.7 et 22.3% d'entre eux). On constate toutefois que le manque de temps est davantage invoqué par les étudiants du secteur professionnel et que le manque d'intérêt concerne davantage les étudiants du secteur général. Dans ce cas également les facteurs d'ordre organisationnel joue peu. La catégorie "préférence pour une activité extérieure" est choisie par un pourcentage d'étudiants plus important que pour les activités culturelles (19.9% contre 13.5%), pour un certain nombre d'étudiants le cegep est un lieu où l'on cultive mais où l'on ne se distrait point.

- Activités sportives: le tableau 30 relève les mêmes caractéristiques que le tableau précédent: les manques de temps et d'intérêt sont les plus indiqués, le premier davantage par les étudiants du secteur professionnel et le second davantage par les étudiants du secteur général.

- Activités de la pastorale: les non-participants désignent massivement la catégorie "manque d'intérêt" pour caractériser leur raison de ne pas participer à ces activités (65.1%). La seconde raison la plus invoquée est la mauvaise information (13.1%), or nous avions vu précédemment que c'est effectivement à propos des activités de la pastorale que les étudiants se considéraient le plus mal informé.

Quant à la catégorie dont nous n'avons pas parlé dans chacun des quatre tableaux et qui se libellait comme suit dans le questionnaire "en raison de l'éloignement de mon domicile", elle affecte un pourcentage d'étudiants de 3.3% à 16.2% selon le genre d'activités. La raison matérielle essentielle qui empêche les étudiants de participer en plus grand nombre aux activités parascolaires reste donc le manque de temps puisqu'en faisant la moyenne de cet item pour les trois activités (nous avons exclu les activités de la pastorale car la distribution des réponses est par trop différente de celle

Tableau 28: Les raisons de ne pas participer aux activités culturelles

	Total*	manque de temps	manque d'intérêt	éloignement	préférence pour extérieur	manque d'information	mauvaise organisation
Cegep 1	98	34.6	27.6	13.3	11.2	10.2	3.1
Cegep 2	40	33.6	25.6	13.6	13.2	11.2	2.8
Cegep 3	51	26.4	29.0	13.6	14.8	12.2	4.0
Cegep 4	95	28.8	43.9	6.4	15.3	4.6	1.0
Cegep 5	120	29.7	29.5	12.0	14.9	11.4	2.5
Cegep 6	72	41.4	30.9	6.6	15.5	4.7	0.9
Cegep 7	90	34.2	37.1	13.2	4.7	6.1	4.7
Secteur général	248	30.4=	31.1=	11.5=	16.1=	8.7=	2.2=
Secteur professionnel	318	33.6=	33.2=	10.5=	11.2=	8.8=	2.7=
Total	566	32.1	32.1	11.0	13.5	8.8	2.5

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 29: Les raisons de ne pas participer aux activités de loisirs

	Total*	manque de temps	manque d'intérêt	éloignement	préférence pour extérieur	manque d'information	manque d'organisation
Cegep 1	63	42.9	14.3	19.0	12.8	11.0	0.0
Cegep 2	59	35.4	17.2	19.9	18.8	5.3	3.4
Cegep 3	55	26.3	35.5	11.0	15.9	7.2	4.1
Cegep 4	100	27.3	19.5	10.4	30.6	5.4	6.8
Cegep 5	118	40.2	20.7	13.2	16.6	8.7	0.6
Cegep 6	94	32.6	28.0	13.3	20.3	4.4	1.4
Cegep 7	87	35.8	22.4	12.5	16.9	10.2	2.2
Secteur général	295	27.9-	27.0+	12.8=	22.7=	6.3=	3.3=
Secteur professionnel	281	40.8+	16.8-	15.7=	16.5=	7.3=	2.9=
Total	576	33.7	22.3	14.1	19.9	6.9	3.1

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 30: les raisons de ne pas participer aux activités sportives

	Total*	manque de temps	manque d'intérêt	éloignement	préférence pour extérieur	manque d'information	manque d'organisation
Cegep 1	92	50.1	30.6	10.8	7.5	1.0	0.0
Cegep 2	80	28.1	34.4	25.1	9.8	2.6	0.0
Cegep 3	63	20.2	40.8	18.4	18.9	0.0	1.7
Cegep 4	108	38.4	32.2	8.6	16.2	3.7	0.9
Cegep 5	111	38.4	24.7	15.2	15.2	4.4	2.1
Cegep 6	85	33.2	35.3	14.0	13.2	0.8	3.5
Cegep 7	86	24.7	31.5	22.2	13.6	4.3	3.7
Secteur général	319	28.8-	38.8+	14.4=	14.8=	2.5=	0.7=
Secteur professionnel	306	40.2+	25.6-	18.6=	11.6=	2.1=	1.9=
Total	625	33.9	33.0	16.2	13.4	2.3	1.2

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 31: les raisons de ne pas participer aux activités de la pastorale

	Total*	manque de temps	manque d'intérêt	éloignement	préférence pour extérieur	manque d'information	manque d'organisation
Cegep 1	184	15.2	54.3	6.0	9.8	14.7	0.0
Cegep 2	125	11.7	65.0	4.2	8.7	9.6	0.8
Cegep 3	112	4.4	66.9	1.8	10.2	14.9	1.8
Cegep 4	191	7.7	68.0	2.1	4.1	15.3	2.8
Cegep 5	222	8.8	63.1	3.8	4.4	18.0	1.9
Cegep 6	149	9.6	74.8	0.8	6.4	6.1	2.3
Cegep 7	210	13.9	62.6	4.9	5.3	11.4	1.9
Secteur général	619	7.5-	68.4+	3.3=	7.1=	12.1=	1.6=
Secteur professionnel	574	13.1+	60.6-	3.3=	6.9=	14.5=	1.6=
Total	1193	9.9	65.1	3.3	7.0	13.1	1.6

* Le total est exprimé en termes de fréquence

des autres) nous obtenons un pourcentage de 55.2. Les autres raisons se classent ainsi (selon le pourcentage d'étudiants qui l'ont choisi)

préférence pour une activité extérieure: 15.6%
éloignement du domicile: 13.8%
mauvaise information: 6.0%
mauvaise organisation: 2.3%

Pour ce qui est du manque d'intérêt, il affecte 29.1% des répondants.

5) Les étudiants sont-ils satisfaits de la politique de leur cegep en matière de parascolaire?

Nous demandions aux étudiants de nous dire quelle devait être la politique de leur cegep en matière de parascolaire et l'une des réponses proposées était que le cegep maintienne sa politique actuelle. Pour les fins de notre section, nous ne retenons que la catégorie qui demande le maintien du statu quo et nous regroupons ensemble toutes les autres (nous examinerons les résultats détaillés ultérieurement). On constate que la moitié des étudiants choisisse le statu quo. Cela ne signifie peut-être pas que ces étudiants sont satisfaits de la la politique de leur cegep. On peut en effet supposer que ceux qui n'avaient pas d'idée précise quant aux changements à apporter ont opté pour cette réponse, car c'était celle qui était la moins compromettante pour le répondant hésitant ou indifférent. Nous pouvons dire de façon certaine que 50.2% des étudiants manifestent leurs désirs de voir changer la politique de leur cegep dans le domaine des activités parascolaires; quant au degré d'insatisfaction que ces étudiants éprouvent vis-à-vis de la politique actuelle nous ne pouvons le préciser, nous pouvons seulement conclure qu'ils n'en sont pas totalement satisfaits. Les étudiants des cegeps 1, 4 et 6 optent, selon un pourcentage significativement plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants, pour le maintien du statu quo, alors que les étudiants des cegeps 2, 3 et 7 demandent proportionnellement plus que l'ensemble des étudiants que leurs établissements respectifs modifient la politique parascolaire en vigueur. Le tableau 32 révèle par ailleurs une différence d'attitude entre les étudiants des deux secteurs: ceux du général privilégiant le statu quo et ceux du professionnel le changement.

Tableau 32: désirs de changement des étudiants vis-à-vis de la politique parascolaire de leur cegep

	Total*	maintenir la politique en vigueur	faire autre chose
Cegep 1	235	65.1+	34.9-
Cegep 2	160	39.5-	60.5+
Cegep 3	142	41.1-	58.9+
Cegep 4	238	53.5+	46.5-
Cegep 5	259	50.0=	50.0=
Cegep 6	224	53.7+	46.3-
Cegep 7	254	43.4-	56.6+
Secteur général	756	51.7+	48.3-
Secteur professionnel	756	47.5-	52.5+
Total	1512	49.8	50.2

* Le total est exprimé en termes de fréquence

III- LES RELATIONS DES ETUDIANTS AVEC LE PERSONNEL EN CHARGE DU PARASCOLAIRE

Face à la diversité de postes, de tâches et de fonctions rencontrés dans les différents cegeps, nous n'avons retenu pour les fins de notre enquête que quatre titulaires de postes qui se retrouvent dans tous les cegeps de notre échantillon. Il s'agit du directeur des services aux étudiants, de l'animateur ou du responsable des activités culturelles, de l'animateur ou du responsable des activités sportives et du responsable de la pastorale. Nous avions également mentionné l'adjoint au directeur des services aux étudiants mais ce poste ou bien n'existe pas dans certains cegeps, ou bien est occupé par plusieurs personnes diversement spécialisées dans d'autres; il n'était pas possible dans ces conditions d'établir une correspondance entre les différents établissements à propos de ce poste.

Les personnes que les étudiants rencontrent le plus fréquemment sont (nous indiquons entre parenthèses le pourcentage des étudiants qui disent ne les avoir jamais rencontrées):

1) le directeur des services aux étudiants (42.3%);
2) l'animateur ou le responsable des activités sportives (56.7%);
3) l'animateur ou le responsable des activités socio-culturelles (71.1%);
4) le responsable de la pastorale (81.6%).

Nous étudierons ultérieurement - au cours de l'analyse explicative - les relations qu'il y aurait lieu d'établir entre l'information sur les activités, la participation aux activités et les relations personnelles des étudiants avec les responsables de l'organisation du parascolaire dans les cegeps. Nous nous contentons pour l'instant de présenter les données brutes et de les commenter brièvement.

Tableau 33: rencontres avec le directeur des services aux étudiants

	Total*	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement	Jamais
Cegep 1	234	15.4+	30.4+	32.4+	21.8-
Cegep 2	160	8.0=	26.4=	22.2=	43.4=
Cegep 3	143	4.0-	22.8=	24.6=	48.6+
Cegep 4	238	5.9-	17.6-	18.6-	57.9+
Cegep 5	259	10.5=	29.1+	29.9+	30.5-
Cegep 6	229	9.3=	27.0=	17.6-	46.1=
Cegep 7	255	7.5=	21.1-	26.2+	45.2=
Secteur général	759	8.5=	24.5=	22.3-	44.7+
Secteur professionnel	759	9.0=	25.5=	26.1+	39.4-
Total	1518	8.7	25.0	24.0	42.3

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 34: rencontres avec l'animateur ou le responsable des activités socio-culturelles

	Total*	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement	Jamais
Cegep 1	236	6.8=	16.5+	19.9+	56.8-
Cegep 2	160	6.2=	10.2=	9.8=	73.8=
Cegep 3	142	3.5-	10.8=	9.4-	76.3+
Cegep 4	237	4.7=	8.4=	10.3=	76.6+
Cegep 5	258	9.2+	12.8=	12.2=	65.8-
Cegep 6	229	3.3-	7.0-	11.1=	78.6+
Cegep 7	254	8.1+	13.2=	14.4=	64.3-
Secteur général	758	6.8+	10.5=	13.6+	69.1-
Secteur professionnel	758	4.5-	11.5=	10.3-	73.7+
Total	1516	5.8	11.0	12.1	71.1

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 33: rencontres avec l'animateur ou le responsable des activités sportives

	Total*	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement	Jamais
Cegep 1	235	9.3=	21.7+	21.3+	47.7-
Cegep 2	160	10.1=	20.0=	14.9=	55.0=
Cegep 3	142	5.2-	17.1=	14.9=	62.8+
Cegep 4	238	8.6=	12.8-	13.8-	64.8+
Cegep 5	260	7.5=	19.0=	20.2=	53.3=
Cegep 6	229	6.3=	16.8=	19.0=	57.9=
Cegep 7	254	7.4=	20.9=	19.7=	60.0=
Secteur général	758	9.0=	17.1=	16.9=	55.0=
Secteur professionnel	760	6.9-	19.0=	17.6=	56.5=
Total	1518	8.1	18.0	17.2	56.7

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 36: rencontres avec le responsable de la pastorale

	Total*	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement	Jamais
Cegep 1	236	5.9=	8.0=	13.1+	73.0-
Cegep 2	160	6.1=	11.3+	12.1+	70.5-
Cegep 3	143	0.8-	1.9-	1.4-	95.9+
Cegep 4	238	2.9-	4.4=	5.4-	87.3+
Cegep 5	260	6.0=	2.5-	4.8=	86.7+
Cegep 6	227	4.8=	7.5=	4.0-	83.7=
Cegep 7	255	5.2=	8.3=	14.6+	71.9=
Secteur général	759	4.6=	6.2=	6.8=	82.4=
Secteur professionnel	760	4.5=	6.5=	8.5+	80.5=
Total	1519	4.5	6.3	7.6	81.6

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Comme les tableaux précédents, les tableaux 33 à 37 laissent paraître d'importantes différences dans les réponses des étudiants des différents cegeps. En examinant les seuls pourcentages de la catégorie "jamais" des 4 tableaux, nous pouvons caractériser les cegeps selon que ce pourcentage présente une différence significative avec le pourcentage de l'ensemble des étudiants et si oui si cette différence est négative (c'est-à-dire que plus d'étudiants disent rencontrer une de ces personnes) ou positive.

Les rencontrer sont plus fréquentes que pour la moyenne de l'ensemble des étudiants dans les cegeps suivants:

- cegep 5, où nous relevons deux différences négatives et une différence positive;
- cegeps 2 et 7, où nous remarquons une différence négative.

Les rencontres sont moins fréquentes que pour la moyenne de l'ensemble des étudiants dans les cegeps suivants:

- cegep 6, qui possède une différence positive;
- cegeps 3 et 4, qui ont tous deux quatre différences positives.

Quant aux secteurs, nous ne relevons aucune dissimilitude entre les réponses des étudiants des deux secteurs puisque chaque groupe possède les mêmes différences par rapport à l'ensemble des étudiants, soit une différence positive et une négative.

Une question réservée aux étudiants qui disaient avoir rencontré l'une ou l'autre de ces quatre personnes leur demandait s'il avait été "facile ou difficile de les rencontrer". Nous voulions ainsi juger du degré d'accessibilité de ces personnes. Dans l'ensemble, le pourcentage des répondants qui ont choisi la catégorie difficile est peu élevé: 22.9% pour les quatre cas. Ces quatre personnes apparaissent donc disponibles pour rencontrer les étudiants. On remarque peu de différences entre les cegeps et la moyenne de l'ensemble des répondants: on ne relève que deux cas, dans les tableaux 38 à 41, où il existe une différence positive (c'est-à-dire que le pourcentage des étudiants choisissant cette catégorie est significativement plus élevé que celui de l'ensemble) dans la catégorie "difficile".

Tableau 57: accessibilité du directeur des services aux étudiants

	Facile	Difficile	% des réponses difficiles
Cegep 1	61.5+	9.3-	13.1
Cegep 2	31.5-	21.2+	40.2
Cegep 3	27.3-	16.2=	30.3
Cegep 4	30.1-	14.1=	31.9
Cegep 5	53.2+	13.7=	20.4
Cegep 6	39.0=	10.6-	50.4
Cegep 7	33.6-	13.8=	29.1
Secteur général	37.2-	13.5=	26.6
Secteur professionnel	41.9+	15.7+	27.2
Total	39.3	14.5	26.9

Tableau 58: accessibilité de l'animateur des activités socio-culturelles

	Facile	Difficile	% des réponses difficiles
Cegep 1	28.2+	10.2+	26.6
Cegep 2	15.8=	9.6=	37.8
Cegep 3	13.1-	6.6=	33.5
Cegep 4	18.1=	4.5-	19.9
Cegep 5	24.7+	4.7-	16.0
Cegep 6	14.1-	6.0=	29.8
Cegep 7	25.5+	5.4=	17.5
Secteur général	20.4=	8.4+	29.2
Secteur professionnel	17.9-	5.3-	22.8
Total	19.3	6.3	26.3

Tableau 39: accessibilité de l'animateur des activités sportives

	Facile	Difficile	% des réponses difficiles
Cegep 1	36.3+	8.1=	18.2
Cegep 2	29.7=	8.1=	21.4
Cegep 3	24.9-	9.7=	28.0
Cegep 4	24.5-	8.4=	25.5
Cegep 5	32.9=	8.7=	20.9
Cegep 6	33.9=	6.3=	15.7
Cegep 7	28.8=	10.8=	27.3
Secteur général	29.6=	8.7=	22.7
Secteur professionnel	30.4=	7.9=	20.6
Total	29.9	8.4	21.9

Tableau 40: accessibilité du responsable de la pastorale

	Facile	Difficile	% des réponses difficiles
Cegep 1	20.5+	3.8=	15.6
Cegep 2	21.4+	6.0+	21.9
Cegep 3	3.6-	0.6-	14.3
Cegep 4	9.0-	2.8=	23.7
Cegep 5	13.1=	0.4-	3.0
Cegep 6	11.2=	1.2-	9.7
Cegep 7	17.7+	1.1-	5.8
Secteur général	13.0=	2.4=	15.6
Secteur professionnel	14.7=	2.9=	16.5
Total	13.8	2.7	16.4

IV- LES DESIRS DES ETUDIANTS EN MATIERE D'ACTIVITES PARASCOLAIRES

1) Les étudiants désirent-ils peu ou beaucoup d'activités parascolaires dans leur cegep?

Nous présentons (tableau 42) la totalité des données dont certaines regroupées ont servi à la confection du tableau 32. Nous constatons ainsi que les étudiants qui souhaitent un changement dans la politique parascolaire de leur cegep insistent pour que les cegeps accroissent la quantité d'activités offertes aux étudiants. Les deux dernières catégories ("le cegep devrait moins s'occuper d'activités parascolaires" et "le cegep ne devrait pas s'occuper du tout d'activités parascolaires") sont choisies par un nombre très restreint d'étudiants, ceux-ci sont pratiquement unanimes à attribuer un rôle important au cegep dans l'organisation des activités parascolaires.

2) Quel contenu les étudiants souhaitent-ils pour leurs activités parascolaires?

La tendance majoritaire telle qu'elle se dégage du tableau 43 est en faveur d'une maximisation de la variété des activités offertes au public étudiant. Le cegep ne doit pas offrir, selon le voeu des étudiants, des activités qui n'existent pas à l'extérieur du cegep ou des activités qui seront reliéesà l'enseignement, il doit donc, pour satisfaire les étudiants, offrir des activités récréatives (au sens large du terme car de telles activités peuvent comprendre les activités culturelles) et ces activités doivent être présentes au cegep même si elles existent par ailleurs à l'extérieur du cegep, c'est-à-dire que l'on préférera voir un film présenté au cegep plutôt que d'aller voir le même film en ville (1). Même si des différences apparaissent entre les cegeps il n'en reste pas moins que les 3/4 des étudiants optent pour ce contenu souhaité des activités parascolaires.

(1) L'aspect financier intervient sûrement pour expliquer cette situation, étant donné que les activités qui se déroulent au cegep sont sinon gratuites du moins très peu onéreuses.

Tableau 41: attentes quantitatives en matière de parascolaire

	Total*	s'occuper plus du parascolaire	maintenir sa politique	s'occuper moins du parascolaire	pas s'occuper du parascolaire
Cegep 1	235	32.7-	65.1+	2.1=	0.0
Cegep 2	160	59.3+	39.5-	1.1=	0.0
Cegep 3	142	56.8+	41.1-	2.2=	0.0
Cegep 4	238	42.3-	53.5+	4.2+	0.0
Cegep 5	259	46.3=	50.0=	1.8=	1.9
Cegep 6	224	44.7-	53.7+	1.0-	0.6
Cegep 7	254	55.6+	43.4-	0.5-	0.5
Secteur général	756	46.2=	51.7+	1.7-	0.4
Secteur professionnel	756	49.8+	47.5-	2.4+	0.3
Total	1512	47.8	49.8	2.0	0.4

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 42: attentes qualitatives en matière de parascolaire

	Total*	activités autres qu'à l'extérieur	liées à l'enseignement	plus grande variété possible
Cegep 1	236	8.1-	8.1=	83.8+
Cegep 2	160	16.5+	3.5-	80.0=
Cegep 3	144	16.1+	5.2-	78.7=
Cegep 4	236	7.5-	11.9=	80.6=
Cegep 5	257	15.0+	12.9+	72.1-
Cegep 6	223	11.4=	9.1=	79.5=
Cegep 7	256	10.8=	5.0-	84.2+
Secteur général	758	11.2=	7.9-	80.9+
Secteur professionnel	754	11.5=	11.5+	77.0-
Total	1512	11.3	9.5	79.2

* Le total est exprimé en termes de fréquence

Tableau 45: la participation du grand public aux activités du cegep est...

	Total*	tout à fait souhaitable	assez souhaitable	peu souhaitable	pas du tout souhaitable
Cegep 1	236	30.4-	52.1+	16.6-	0.9-
Cegep 2	160	36.7=	38.0=	24.7=	0.6-
Cegep 3	144	32.1=	38.7=	21.3=	7.9+
Cegep 4	235	32.5=	40.7=	22.5=	4.3=
Cegep 5	258	35.0=	35.0-	24.0=	6.0+
Cegep 6	229	41.1+	37.5=	18.4=	3.0=
Cegep 7	255	34.0=	40.4=	20.6=	5.0=
Secteur général	760	37.3+	39.8=	19.7-	5.0=
Secteur professionnel	757	31.1-	41.1=	23.6+	4.2+
Total	1517	34.5	40.5	21.4	3.6

* Le total est exprimé en termes de fréquence

3) Les étudiants désirent-ils la participation des "gens de l'extérieur" aux activités parascolaires de leur cegep?

La tendance relevée précédemment, qui faisait du cegep un monde clos sans liaison avec l'extérieur se confirme au tableau 44. En effet, il n'y a que 34.5% d'étudiants pour dire que la participation des "gens de l'extérieur" est tout à fait souhaitable. Ceux qui sont favorables à cette participation, mais avec réserve (assez souhaitable: la nuance est d'importance) constituent le sous-groupe majoritaire, soit 40.5%. La participation massive du public aux activités des cegeps n'est donc pas une chose acquise pour les étudiants.

CONCLUSION

En nous basant uniquement sur la moyenne de l'ensemble des répondants telle qu'elle apparaît à la fin des tableaux - sans tenir compte des variations de chacun des cegeps - nous pouvons donner une image du "cégépien moyen". Cet étudiant utilise peu les services personnels mis à sa disposition au collège, s'estime suffisamment informé de l'existence des activités parascolaires qui ont lieu dans son cegep et y participe assez souvent, à l'exception des activités de la pastorale, (s'il n'y participe pas davantage cela est dû principalement au fait qu'il manque de temps pour le faire ou que ces activités ne l'intéressent pas), considère qu'il a la possibilité de participer à l'élaboration de ces mêmes activités, estime qu'il y aurait lieu d'en augmenter l'éventail, n'a pas beaucoup de contact avec le personnel en charge des services aux étudiants- exception faite pour le directeur de ces services- et a tendance à penser que son cegep constitue un univers en soi, peu perméable au monde extérieur.

Les cegeps qui se distinguent le plus de ce "portrait-robot" s'en différencient pour des raisons opposées: soit que l'image qu'en donnent les étudiants est plus positive et valorisante que ce portrait moyen, soit que cette image est plus négative. A un pôle se situent les cegeps 1 et 7 où les étudiants se disent mieux informés, plus impliqués dans l'élaboration des activités et où ils participent davantage que l'ensemble des répondants. A l'autre pôle nous trouvons le cegep 5 où les étudiants apparaissent moins concernés par la vie parascolaire de leur cegep: ils en sont moins informés, moins incités à y participer et y participent effectivement dans une proportion moindre que l'ensemble.

Section C

L'ETUDIANT DU CEGEP ET LA PEDAGOGIE

TABLE DES MATIERES

Introduction..... p. 96

I- Comportements particuliers de l'étudiant au cegep..... p. 100

. Assistance aux cours

. Travail personnel effectué au cegep

. Abandon de cours

II- Position de l'étudiant vis-à-vis de certaines données de base du régime pédagogique..... p. 103

. Charge de cours

. Cours obligatoires

. Examens finals

. Promotion par matière

III- Méthodes pédagogiques..... p. 109

. Satisfaction générale de l'étudiant

. Caractéristiques des méthodes utilisées

IV- Système des cours optionnels..... p. 117

. Contraintes possibles de l'étudiant au moment du choix de cours.

V- Contenu des cours..... p. 124

. Satisfaction générale de l'étudiant

. Evaluation du contenu des cours

VI- Travaux personnels requis par les cours ..... p. 129

. Estimation de la fréquence de ces travaux

. Satisfaction générale de l'étudiant

. Evaluation de ces travaux

VII- Rapports "étudiants - professeurs" ..... p. 137

. Visite à un professeur et motivation principale

. Perception étudiante du professeur, du point de vue ouverture aux échanges avec les étudiants

. Examen de certains obstacles extérieurs pouvant nuire à la quantité ou à la qualité des rapports étudiants - professeurs

VIII- Rapports "étudiants - autres agents pédagogiques" ..... p. 149

. Le directeur des services pédagogiques

. L'adjoint au directeur des services pédagogiques

. Le service d'aide pédagogique individuelle

. Le registrariat (secrétariat pédagogique)

IX- Perception des étudiants de leur propre degré d'implication dans la vie pédagogique du cegep, considérée sous trois aspects ..... p. 157

. Les méthodes pédagogiques

. Les contenus de l'enseignement

. Les modes d'évaluation du travail étudiant

Conclusion ..... p. 161

INTRODUCTION

Dans ce document, nous nous sommes proposé de présenter d'une manière tout à fait descriptive une partie des informations recueillies à la fin du mois de novembre 1970 au cours de l'administration d'un questionnaire auprès d'étudiants de sept cegeps du Québec.

Ce questionnaire porte sur un ensemble d'aspects de la vie de l'étudiant au cegep et les informations que nous en tirons maintenant peuvent être regroupées sous le thème particulier de la pédagogie. La table des matières qui précède précise davantage le contenu des informations regroupées sous ce thème.

Mode de présentation des informations

Le mode de présentation des informations que nous avons adopté mérite d'être précédé de quelques explications. Tout d'abord, chaque titre de chapitre (identifié par un nombre en chiffres romains et reproduit dans la table des matières) est immédiatement suivi d'un tableau synoptique (identifié par le même nombre) qui résume la majeure partie des informations contenues dans tout le chapitre en question. Ensuite, nous présentons en détail chacun des tableaux pertinents à un chapitre donné et nous identifions ce genre de tableaux par les chiffres arabes conventionnels.

Facture d'un tableau détaillé

Chacun des tableaux détaillés numérotés de 1 à 60 comporte

a) la formulation au préalable de la question qui était posée à l'étudiant du cegep;
b) la répartition, en pourcentages, des répondants dans l'une et l'autre des catégories de réponses possibles;
c) le détail de la répartition des pourcentages de répondants pour chacun des sept cegeps visités, pour chacun des deux secteurs (général et professionnel) dans l'ensemble des sept cegeps, et pour l'ensemble (Total) de tous les répondants;
d) le nombre (N) de répondants dans chacun des groupes identifiés, cegep, secteur ou total;
e) dans le cadre d'une catégorie de réponses donnée, les signes + et - d'une différence significative pouvant exister entre la proportion de répondants au total et la proportion de répondants dans l'un ou l'autre des cegeps ou des secteurs.

Facture d'un tableau synoptique

Chacun des tableaux synoptiques identifiés de A à I comporte

a) L'identification d'une catégorie de réponses ou de plusieurs catégories regroupées extraites de chacun des tableaux détaillés. Cette opération sous-entend que, pour fins de con-

fection des tableaux synoptiques, nous avons réduit les catégories de réponses de chaque tableau détaillé à une dichotomie;

b) Pour chaque catégorie retenue ou pour chaque regroupement de catégories retenu, la référence numérique au tableau détaillé d'origine;

c) Pour chaque catégorie retenue ou pour chaque regroupement de catégories retenu, le pourcentage du total des répondants;

d) Pour chaque catégorie retenue ou pour chaque regroupement de catégories retenu, les signes + et - d'une différence significative pouvant exister entre la proportion (pourcentage) du total des répondants et la proportion des répondants de l'un ou l'autre des cegeps ou des secteurs.

Remarques

- Pour faire suite à ce que nous venons de dire sur la facture d'un tableau synoptique, disons que la dichotomisation des catégories d'un tableau détaillé nous permet d'interpréter une différence significative de la façon suivante: si, au pôle de la dichotomie retenu, un cegep ou un secteur manifeste une proportion de répondants supérieure (+) à la proportion du total des répondants (v.g. 75%), nous savons implicitement que ce même cegep ou secteur manifeste à l'autre pôle de la dichotomie une proportion de répondants inférieure (-) à la proportion du total des répondants (en l'occurrence, 25%).

- Dans le cas où un pôle de dichotomie est le résultat du regroupement d'une ou de plusieurs catégories de réponses, nous avons appliqué le test de différence de proportions sur ce regroupement. Par ailleurs, chaque tableau détaillé illustre les différences significatives à l'intérieur de toute catégorie de réponses indépendamment du regroupement qu'a pu subir cette catégorie lors de la confection d'un tableau synoptique.

- Pour chacune des différences observées dans un tableau synoptique ou dans un tableau détaillé, nous pouvons affirmer ce qui suit: en acceptant que cette différence, observée au niveau de l'échantillon entre une proportion du total des répondants et une proportion des répondants d'un cegep ou d'un secteur, corresponde à une différence réelle au niveau de la population entre toute la population des cegeps et celle de tout un cegep ou de tout un secteur, nous avons 5% (.05) de chances de nous tromper et, inversement, 95% (.95) de chances de ne pas nous tromper. Nous avons le même degré de certitude quand il n'y a pas de différence observée.

I- COMPORTEMENTS PARTICULIERS DE L'ETUDIANT AU CEGEP

Tableau synoptique "I"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP	SECTEUR
		(%)	1 2 3 4 5 6 7	G P
1	J'assiste à mes cours dans une proportion qui va de 90 à 100%.	77.5	+ - +	- +
2	J'effectue de 41 à 100% de mon travail scolaire personnel au cegep même.	41.0	+ - - + +	
3	Je n'ai abandonné aucun cours depuis le début de la présente session.	82.6	+ + - - +	

Observations:

1- C'est aux cegeps 1 et 5 de même qu'au secteur professionnel que, comparativement à ce qui se passe chez l'ensemble des répondants, on assiste à une plus forte proportion des cours. Inversement, les plus faibles proportions se trouvent au cegep 4 et au secteur général. Il reste pourtant que 77.5% des étudiants assistent à plus de 90% de leurs cours.

2- Si 41% des cégépiens effectuent la majeure partie de leur travail scolaire personnel au cegep même, cette proportion s'accroît si l'on considère seulement les étudiants des cegeps 1, 6 et 7 et diminue si l'on considère particulièrement ceux des cegeps 2 et 3.

3- L'abandon de 1, 2 ou 3 cours et plus est le lot de 17.4% des étudiants au cours de la session d'automne 1970. Chez ceux qui n'en ont pas abandonné (82.6%), il y en a relativement plus des cegeps 1, 2 et 7 et relativement moins des cegeps 3 et 4.

Tableau détaillé 1: "Dans quelle proportion assistez-vous à vos périodes de cours?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		de 90 à 100%	de 80 à 89%	de 70 à 79%	de 50 à 69%	Moins de 50%
Cegep 1	(236)	82.2+	10.6-	5.9	1.3	0.0
Cegep 2	(160)	79.1	13.3	6.3	1.3	0.0
Cegep 3	(144)	77.3	12.4	9.7+	0.6-	0.0
Cegep 4	(239)	64.5-	22.9+	8.7	3.0	0.9
Cegep 5	(258)	85.7+	11.0-	3.0-	0.3-	0.0
Cegep 6	(230)	80.0	14.1	4.1-	1.8	0.0
Cegep 7	(257)	78.7	14.8	4.8	1.7	0.0
Général	(762)	72.3-	16.3+	9.2+	1.9	0.3
Professionnel	(762)	84.0+	12.2-	2.9-	0.9-	0.0
TOTAL	(1524)	77.5	14.5	6.3	1.5	0.2

Tableau détaillé 2: "Quelle proportion de votre travail scolaire personnel effectuez-vous au cegep même?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		de 0 à 30%	de 21 à 40%	de 41 à 60%	de 61 à 80%	de 81 à 100%
Cegep 1	(239)	19.7-	28.1	21.3+	24.2+	6.7
Cegep 2	(161)	46.6+	23.8-	13.1	13.7-	2.8-
Cegep 3	(144)	33.0	35.2+	11.8-	18.4	1.6-
Cegep 4	(239)	28.2	32.4	13.7	21.7	4.0
Cegep 5	(261)	32.2	24.9-	18.4	17.3	7.2
Cegep 6	(234)	21.6-	31.6	21.7+	18.8	6.3
Cegep 7	(257)	14.3-	26.4	17.7	27.0+	14.6+
Général	(768)	28.6	31.8+	16.1	19.4	4.1-
Professionnel	(767)	31.7+	25.6-	16.8	19.4	6.5+
TOTAL	(1535)	30.0	29.0	16.4	19.4	5.2

Tableau détaillé 3: "Avez-vous abandonné un ou plusieurs cours depuis le début de la présente session (automne 1970)?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Aucun cours	Un cours	Deux cours	Trois cours et +
Cegep 1	(237)	87.7+	7.6-	3.4	1.3
Cegep 2	(160)	88.7+	7.6-	3.1	0.6
Cegep 3	(144)	77.3-	15.1	7.0+	0.6
Cegep 4	(239)	76.5-	17.0+	5.1	1.4
Cegep 5	(258)	83.1	11.2	3.5	2.2
Cegep 6	(230)	79.7	15.3	3.2	1.8
Cegep 7	(257)	85.7+	11.9	1.9-	0.5-
Général	(762)	81.7	12.5	4.6	1.2
Professionnel	(763)	83.7	11.7	3.4	1.2
TOTAL	(1525)	82.6	12.2	4.0	1.2

II- POSITION DE L'ETUDIANT VIS-A-VIS DE CERTAINES DONNEES DE BASE DU REGIME PEDAGOGIQUE

Tableau synoptique "II"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
4	Mon horaire me convient ou pourrait être plus chargé.	78.1		-	+	+	-		+	+	-
5	Je suis d'accord avec le principe des cours obligatoires.	49.6	+	-		-	+				
6	Les matières des cours obligatoires m'intéressent.	74.1	+		-	-					
7	Les examens finals sont une bonne chose.	28.5		-			+			-	+
8	Je suis très favorable au système de promotion par matière.	50.8			+			+		+	-

Nous faisons nos observations sous chacun des tableaux détaillés qui suivent.

Tableau détaillé 4: "Quelle estimation donneriez-vous de votre horaire?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Il est trop chargé	Il me convient	Il pourrait être plus chargé
Cegep 1	(237)	19.6	74.1+	6.3-
Cegep 2	(160)	29.2+	63.2-	7.6
Cegep 3	(141)	17.1-	71.4	11.5
Cegep 4	(238)	17.3-	76.0+	6.7-
Cegep 5	(258)	29.4+	59.8-	10.8
Cegep 6	(230)	20.9	65.0	14.1+
Cegep 7	(257)	14.8-	77.5+	7.7
Général	(759)	13.3-	76.6+	10.1
Professionnel	(762)	32.5+	59.7-	7.8-
TOTAL	(1521)	21.9	69.0	9.1

Observations (Tableau 4): Une fois constaté le fait que 69% des étudiants des cegeps disent avoir un horaire qui leur convient, il faut principalement signaler que dans les cegeps 2 et 5, de même que dans l'ensemble du secteur professionnel, environ 30% des individus trouvent leur horaire trop chargé. Par ailleurs, il est assez surprenant de trouver au cegep 6 près de 15% des répondants admettant que leur horaire pourrait être plus chargé.

Tableau détaillé 5: "Etes-vous d'accord ou non avec le principe des cours obligatoires?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		D'accord	Pas d'accord
Cegep 1	(234)	58.9+	41.1-
Cegep 2	(159)	40.2-	59.8+
Cegep 3	(140)	51.7	48.3
Cegep 4	(238)	43.8-	56.2+
Cegep 5	(259)	58.6+	41.4-
Cegep 6	(227)	49.1	50.9
Cegep 7	(255)	50.5	49.5
Général	(756)	50.1	49.9
Professionnel	(756)	48.9	51.1
TOTAL	(1512)	49.6	50.4

Observations (tableau 5): L'accord et le désaccord avec le principe même des cours obligatoires se partagent à peu près également les voix de la population étudiante des cegeps. Qu'on compare le secteur général ou le secteur professionnel avec l'ensemble des répondants, on ne constate pas de différence significative; cependant, on remarque aux cegeps 1 et 5 un accord plus marqué que dans l'ensemble des cegeps et dans les cegeps 2 et 4 un désaccord plus répandu.

Tableau détaillé 6: "Les matières des cours obligatoires vous intéressent-elles ou non?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		M'intéressent	Ne m'intéressent pas
Cegep 1	(234)	79.1+	20.9-
Cegep 2	(159)	78.5	21.5
Cegep 3	(140)	68.6-	31.4+
Cegep 4	(238)	67.4-	32.6+
Cegep 5	(259)	74.2	25.8
Cegep 6	(227)	77.8	22.2
Cegep 7	(255)	72.5	27.5
Général	(756)	75.6	24.4
Professionnel	(756)	72.3	27.7
TOTAL	(1512)	74.1	25.9

Observations (tableau 6): Les matières des cours obligatoires retiennent l'intérêt des 3/4 des cégépiens. Les seuls écarts significatifs vis-à-vis de cette proportion d'intéressés se retrouvent d'une part au cegep 1, où la proportion est plus grande, et d'autre part aux cegeps 3 et 4, où c'est l'inverse qui se manifeste.

Tableau détaillé 7: "Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond le mieux à l'opinion que vous vous faites des examens finals?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		C'est une bonne chose...	C'est une mauvaise chose...
Cegep 1	(235)	32.0	68.0
Cegep 2	(157)	21.9-	78.1+
Cegep 3	(140)	25.0	75.0
Cegep 4	(238)	29.8	70.2
Cegep 5	(259)	37.0+	63.0-
Cegep 6	(227)	26.7	73.3
Cegep 7	(250)	28.1	71.9
Général	(753)	25.9-	74.1+
Professionnel	(753)	31.6+	68.4-
TOTAL	(1506)	28.5	71.5

Observations (Tableau 7): Si 71.5% des étudiants voient les examens comme une mauvaise chose, il reste que ces examens sont encore moins aimés des étudiants du général que des étudiants du professionnel. Le cegep 2 ressemble sur ce point à l'ensemble du secteur général, alors que le cegep 5 s'apparente au secteur professionnel.

Tableau détaillé 8: "Etes-vous favorable ou non au système de promotion par matière actuellement en vigueur dans votre cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très favorable	Favorable	Défavorable	Très Défavorable
Cegep 1	(235)	48.0	49.9+	2.1-	0.0-
Cegep 2	(160)	46.9	47.6	4.9	0.6
Cegep 3	(141)	56.6+	36.3-	6.5+	0.6
Cegep 4	(237)	50.6	47.0	2.0-	0.4
Cegep 5	(254)	46.6	45.9	5.6	1.9+
Cegep 6	(226)	59.5+	37.5-	2.4-	0.6
Cegep 7	(254)	48.7	45.4	4.9	1.0
Général	(755)	53.5+	43.0	3.1-	0.4-
Professionnel	(752)	47.4-	46.6+	5.0+	1.0
TOTAL	(1507)	50.8	44.6	3.9	0.7

Observations (tableau 8): Ce qui frappe, à première vue, c'est que les deux premières catégories de réponses "Très favorable" et "Favorable" recueillent dans l'ensemble 95.4% des répondants. Aussi, malgré les différences significatives trouvées dans les catégories "défavorable" et "Très défavorable", quand il s'agit d'un secteur ou d'un cegep donné, il demeure que c'est le fait d'être très favorable ou simplement favorable au système de promotion par matière qui est notre meilleur indice d'une différence importante entre l'ensemble de la population et un cegep ou un secteur. Dans cette optique, on remarquera qu'au général les étudiants sont proportionnellement plus "très en faveur" qu'au professionnel; aux cegeps 5 et 6 il y a proportionnellement aussi plus de gens très favorables que dans l'ensemble des cegeps.

III- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tableau synoptique "III"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
9	Dans l'ensemble, je suis satisfait, entièrement ou en grande partie, des méthodes pédagogiques utilisées par mes professeurs.	73.6	+					-		-	+
10	La plupart de mes cours se donnent de façon magistrale.	67.4	-	-	+	-	+	+		+	-
11	J'ai également quelques séminaires.	62.9					-	+		+	-
12	Pour certains de mes cours, on a recours à l'audio-visuel.	61.8		+			-		-		
13	Dans le cadre d'un cours donné, on fait parfois appel à des gens de l'extérieur qui nous font part de leur expérience personnelle.	29.4	-	+			-		-	-	+
14	Il nous arrive d'aller rencontrer des gens dans leur milieu de travail.	18.4			-	+	+		-	-	+

Observations:

Avant de commenter chacun des tableaux détaillés qui vont suivre, nous résumons les grandes lignes du tableau synoptique: La satisfaction étant plus marquée au professionnel qu'au général, il y a au général relativement plus de cours magistraux,

plus de séminaires, tandis qu'au professionnel on va plus souvent rencontrer des gens dans leur milieu de travail et on fait plus souvent appel à des gens de l'extérieur qui viennent faire part de leur expérience personnelle.

C'est au cegep 1 que la satisfaction est le plus marquée: comparativement à l'ensemble des cegeps, il y a dans ce cegep moins de cours magistraux et moins d'appels à des gens de l'extérieur.

Au cegep 6, où la satisfaction est à son minimum, nous avons trouvé, par comparaison à l'ensemble des cegeps, plus de cours magistraux et beaucoup plus de séminaires.

Tableau détaillé 9: "Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait des méthodes pédagogiques utilisées par vos professeurs?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Entièrement	En grande partie	Assez peu	Pas du tout
Cegep 1	(236)	3.4	75.5+	21.1	0.0-
Cegep 2	(157)	1.3-	76.4+	21.0	1.3
Cegep 3	(143)	4.7	67.5	24.3	3.5
Cegep 4	(237)	3.1	69.3	25.8	1.8
Cegep 5	(255)	3.2	66.8	27.1	2.9
Cegep 6	(229)	5.9+	61.8-	27.5	4.8+
Cegep 7	(252)	4.2	70.7	22.8	2.3
Général	(754)	3.4	66.7-	27.5+	2.4
Professionnel	(755)	3.5	74.4+	20.1-	2.0
TOTAL	(1509)	3.5	70.1	24.2	2.2

Observations (Tableau 9): 73.6% des étudiants ayant répondu à cette question se disent satisfaits des méthodes pédagogiques utilisées par leurs professeurs, au moins "en grande partie". Dans les deux catégories (en grande partie + assez peu) recueillant 94.3% des réponses, nous observons que la satisfaction en question est sensiblement plus marquée au professionnel, comparé au général. Dans quatre des sept cegeps (3, 4, 5, 7), la répartition des pourcentages suit celle de l'ensemble de la population, sans différences significatives. Si nous considérons à la fois les catégories "entièrement" et "en grande partie" le cegep 2 ne se distingue pas de l'ensemble de la population et nous ne trouvons plus que deux cegeps à différences significatives aux antipodes l'une de l'autre: le cegep 1 est celui où la satisfaction est à son maximum et le cegep 6 est celui où elle est à son minimum.

Tableau détaillé 10: "La plupart de mes cours se donnent de façon magistrale."

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	60.5-	39.5+
Cegep 2	(158)	60.3-	39.7+
Cegep 3	(143)	78.2+	21.8-
Cegep 4	(237)	57.4-	42.6+
Cegep 5	(260)	81.7+	18.3-
Cegep 6	(230)	72.5+	27.5-
Cegep 7	(255)	70.4	29.6
Général	(759)	69.4+	30.6-
Professionnel	(760)	65.0-	35.0+
TOTAL	(1519)	67.4	32.6

Observations (Tableau 10): C'est un lieu commun de dire que la plupart des cours se donnent de façon magistrale, mais pour plus d'exactitude remarquons que 67.4% des cégépiens répondent "oui" à l'énoncé, alors que 32.6% y répondent "non". Aux dires des intéressés il y aurait relativement plus au général qu'au professionnel de cours répondant à ce concept de "magistralité". A partir du même énoncé, six des sept cegeps visités se distinguent significativement de l'ensemble de la population: plus de "oui" aux cegeps 3, 5 et 6; plus de "non" aux cegeps 1, 2 et 4.

Tableau détaillé 11: "J'ai également quelques séminaires"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(234)	61.9	38.1
Cegep 2	(155)	63.3	36.7
Cegep 3	(141)	59.6	40.4
Cegep 4	(236)	60.5	39.5
Cegep 5	(248)	44.1-	55.9+
Cegep 6	(230)	88.8+	11.2-
Cegep 7	(252)	63.0	37.0
Général	(751)	67.5+	32.5-
Professionnel	(745)	57.3-	42.7+
TOTAL	(1496)	62.9	37.1

Observations (tableau 11): La répartition des pourcentages du tableau 11 suit sensiblement celle des pourcentages du tableau 10, malgré une certaine diminution de la proportion des "oui". On retrouve encore ici relativement plus de "oui" au général qu'au professionnel, plus de "oui" encore au cegep 6 que dans l'ensemble des cegeps. Contrairement à tantôt, cependant, le cegep 5 présente maintenant une carence relative des "oui" (et partant, des "séminaires").

Tableau détaillé 12: "Pour certains de mes cours, on a recours à l'audio-visuel"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	60.6	39.4
Cegep 2	(160)	71.8+	28.2-
Cegep 3	(142)	60.3	39.7
Cegep 4	(238)	58.1	41.9
Cegep 5	(258)	55.9-	44.1+
Cegep 6	(230)	63.4	36.6
Cegep 7	(255)	57.0-	43.0+
Général	(760)	61.1	38.9
Professionnel	(759)	62.6	37.4
TOTAL	(1519)	61.8	38.2

Observations (tableau 12): Alors que dans l'ensemble 61.8% des répondants prétendent que pour certains de leurs cours il y a recours à des moyens audio-visuels, il semble que ce recours soit plus fréquent encore au cegep 2, contrairement à ce qui se passe aux cegeps 5 et 7, où l'on observe un léger manque à ce sujet.

Tableau détaillé 15: "Dans le cadre d'un cours donné, on fait parfois appel à des gens de l'extérieur qui nous font part de leur expérience personnelle".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(237)	23.7-	76.3+
Cegep 2	(160)	42.8+	57.2-
Cegep 3	(141)	25.8	74.2
Cegep 4	(238)	33.4	66.6
Cegep 5	(259)	24.1-	75.9+
Cegep 6	(230)	26.1	73.9
Cegep 7	(256)	14.1-	85.9+
Général	(759)	23.3-	76.7+
Professionnel	(762)	36.8+	63.2-
TOTAL	(1521)	29.4	70.6

Observations (Tableau 15): Nous sommes ici en face d'un énoncé se rapportant à une réalité beaucoup plus restreinte que celles des énoncés précédents (29.4% de "oui"). Cet énoncé n'en soulève pas moins des différences significatives intéressantes: en effet, ici c'est au secteur professionnel plus qu'au secteur général qu'on fait appel à des gens de l'extérieur; au cegep 2, cet appel est relativement plus fréquent, alors qu'il l'est moins aux cegeps 1, 5 et 7.

Tableau détaillé 14: "Il nous arrive d'aller rencontrer des gens dans leur milieu de travail"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	17.1	82.9
Cegep 2	(160)	17.3	82.7
Cegep 3	(141)	10.8-	89.2+
Cegep 4	(238)	25.5+	74.5-
Cegep 5	(259)	23.8+	76.2-
Cegep 6	(230)	15.5	84.5
Cegep 7	(256)	13.2-	86.8+
Général	(759)	4.5-	95.5+
Professionnel	(761)	35.3+	64.7-
TOTAL	(1520)	18.4	81.6

Observations (tableau 14): comme pour l'énoncé précédent la proportion des réponses affirmatives représente la minorité des cas (ici: 18.4%). Il arrive beaucoup plus souvent aux gens du professionnel qu'à leurs collègues du général d'aller rencontrer des gens dans leur milieu de travail; c'est également plus fréquent aux cegeps 4 et 5, surtout si on les compare aux cegeps 3 et 7.

IV- SYSTEME DE COURS OPTIONNELS

Tableau synoptique "IV"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
15	J'aurais aimé pouvoir choisir des cours dans d'autres groupes de disciplines.	58.8	-		+	+			-	+	-
16	J'aurais préféré avoir plus d'information sur les professions avant de choisir des options.	66.2		+	+		-	-	+	+	-
17	J'aurais aimé apporter des modifications aux premiers choix effectués et cela n'a pas été possible.	22.0	-	-	+			+	-	+	-
18	J'aurais aimé avoir davantage d'informations sur le fonctionnement même du système des options au moment où j'ai fait mon choix.	62.2		+			-			+	-
19	J'aurais aimé avoir davantage d'informations sur le contenu des cours au moment où j'ai fait mon choix.	75.5					-				
20	Il aurait été préférable de réviser le contenu des cours avant d'instituer un système par option.	61.8	-	+	+		-		-		

Observations:

Si l'on admet que chacune des catégories de réponses contenues dans le tableau synoptique est l'expression d'un "regret", alors on remarquera principalement le "regret" plus marqué des gens du général comparativement à ceux du professionnel, sur quatre des six catégories.

Voir nos observations à chacun des tableaux détaillés.

Tableau détaillé 15: "J'aurais aimé pouvoir choisir des cours dans d'autres groupes de disciplines"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	50.0-	50.0+
Cegep 2	(158)	54.5	45.7
Cegep 3	(143)	64.6+	35.4-
Cegep 4	(238)	68.8+	31.2-
Cegep 5	(258)	60.1	39.9
Cegep 6	(225)	56.7	43.3
Cegep 7	(256)	51.4-	48.6+
Général	(758)	63.2+	36.8-
Professionnel	(756)	53.3-	46.7+
TOTAL	(1514)	58.8	41.2

Observations (tableau 15): C'est aux cegeps 3 et 4, de même que dans l'ensemble du secteur général, que s'exprime le plus ce regret de n'avoir pu choisir des cours dans d'autres groupes de disciplines. A l'inverse, aux cegeps 1 et 7, de même que dans l'ensemble du secteur professionnel, ce regret est relativement plus atténué.

Tableau détaillé 16: "J'aurais préféré avoir plus d'information sur les professions avant de choisir des options".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	63.5	36.5
Cegep 2	(159)	71.7+	28.3-
Cegep 3	(143)	73.9+	26.1-
Cegep 4	(239)	68.1	31.9
Cegep 5	(259)	56.0-	44.0+
Cegep 6	(225)	59.1-	40.9+
Cegep 7	(256)	70.7+	29.3-
Général	(760)	71.6+	28.4-
Professionnel	(757)	59.5-	40.5+
TOTAL	(1517)	66.2	33.8

Observations (tableau 16): A en croire les étudiants qui ont répondu à cet énoncé, il semble que les cegeps 2, 3 et 7 et le secteur général aient manqué jusqu'à un certain point d'information professionnelle, par comparaison avec l'ensemble de la population, tandis que le secteur professionnel et les cegeps 5 et 6 sont, à en juger par les pourcentages, les groupes d'étudiants les moins privés au titre de cette information. Il faut cependant garder en mémoire que la norme de comparaison pour la réponse "oui" est de 66.2%.

Tableau détaillé 17: "J'aurais aimé apporter des modifications aux premiers choix effectués et cela n'a pas été possible"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	16.9-	83.1+
Cegep 2	(159)	17.4-	82.6+
Cegep 3	(143)	29.2+	70.8-
Cegep 4	(239)	21.5	78.5
Cegep 5	(257)	25.5	74.5
Cegep 6	(224)	26.4+	73.6-
Cegep 7	(254)	16.9-	83.1+
Général	(756)	25.4+	74.6-
Professionnel	(756)	17.8-	82.2+
TOTAL	(1512)	22.0	78.0

Observations (tableau 17): Dans l'ensemble des cegeps, 22% des étudiants disent qu'ils auraient aimé apporter des modifications à leurs premiers choix. Ce regret est encore plus fréquent au général (25.4%) qu'au professionnel (17.8%), plus fréquent encore aux cegeps 3 (29.2%) et 6 (26.4%) qu'aux cegeps 1 (16.9%), 2 (17.4%) et 7 (16.9%).

Tableau détaillé 18: "J'aurais aimé avoir davantage d'informations sur le fonctionnement même du système des options au moment où j'ai fait mon choix"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(234)	63.7	36.3
Cegep 2	(159)	69.9+	30.1-
Cegep 3	(143)	63.8	36.2
Cegep 4	(239)	59.6	40.4
Cegep 5	(259)	58.2	41.8
Cegep 6	(225)	56.3-	43.7+
Cegep 7	(254)	59.8	40.2
Général	(760)	64.5+	35.5-
Professionnel	(753)	59.3-	40.7+
TOTAL	(1513)	62.2	37.8

Observations (tableau 18): D'après les pourcentages de ce tableau, il semble que les étudiants du général et ceux du cegep 2 aient été moins bien informés (que l'ensemble de la population) sur le fonctionnement du système des options au moment où ils ont eu à choisir ces options. Les étudiants du cegep 6, au contraire, semblent avoir été mieux informés à ce sujet.

Tableau détaillé 19: "J'aurais aimé avoir davantage d'informations sur le contenu des cours au moment où j'ai fait mon choix".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(235)	73.6	26.4
Cegep 2	(159)	77.1	22.9
Cegep 3	(143)	74.9	25.1
Cegep 4	(239)	73.1	26.9
Cegep 5	(259)	69.1-	30.9+
Cegep 6	(222)	71.5	28.5
Cegep 7	(255)	73.7	26.3
Général	(758)	74.3	25.7
Professionnel	(754)	72.5	27.5
TOTAL	(1512)	73.5	26.5

Observations (tableau 19): 73.5% des cégépiens auraient aimé avoir plus d'informations sur le contenu des cours au moment où ils ont fait leur choix. Un seul sous-groupe de la population diffère significativement quant au partage des "oui" et des "non" sur cette question: il s'agit des étudiants du cegep 5, où proportionnellement moins de gens disent qu'ils auraient aimé avoir plus d'informations.

Tableau détaillé 20: "Il aurait été préférable de réviser le contenu des cours avant d'instituer un système par option"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(230)	52.6-	47.4+
Cegep 2	(158)	69.3+	30.7-
Cegep 3	(139)	68.3+	31.7-
Cegep 4	(230)	64.2	35.8
Cegep 5	(255)	56.7-	43.3+
Cegep 6	(219)	58.5	41.5
Cegep 7	(249)	57.3-	42.7+
Général	(738)	62.6	37.4
Professionnel	(742)	60.9	39.1
TOTAL	(1480)	61.8	38.2

Observations (tableau 20): L'institution d'un système d'options aurait dû être précédée d'une révision du contenu des cours: cette affirmation est partagée par 61.8% des cégépiens dans l'ensemble, malgré qu'elle le soit davantage aux cegeps 2 et 3 et moins aux cegeps 1, 5 et 7.

V- CONTENU DES COURS

Tableau synoptique "V"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
21	Le contenu des cours me satisfait beaucoup.	30.0								-	+
22	Le contenu des cours m'aide beaucoup à mieux comprendre le monde actuel.	20.4							+		
23	Le contenu des cours contribue beaucoup à ma formation humaine.	33.5	-		-			-	+		+
24	Le contenu des cours me donne (beaucoup) une bonne préparation professionnelle.	36.4	+		-		+	-		-	+

Observations:

Nous avons retenu comme pôles dichotomiques les catégories "beaucoup" des tableaux détaillés 21, 22, 23 et 24. Nous avons considéré la réponse "beaucoup" comme non équivoque, positive, et recueillant un pourcentage suffisant de répondants pour nous permettre de voir s'il existe des différences significatives entre un cegep ou un secteur et l'ensemble des répondants.

Des observations suivent chacun des tableaux détaillés.

Tableau détaillé 21: "Le contenu des cours me satisfait".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Beaucoup	Moyennement	Très peu
Cegep 1	(237)	30.4	67.9+	1.7-
Cegep 2	(158)	29.4	61.4	9.2
Cegep 3	(144)	28.8	64.8	6.4
Cegep 4	(237)	31.0	60.8	8.2
Cegep 5	(254)	29.3	64.9	5.8
Cegep 6	(229)	31.2	60.7	8.1
Cegep 7	(254)	29.9	66.0	4.1-
Général	(757)	27.2-	64.9	7.9+
Professionnel	(756)	33.6+	61.4-	5.0-
TOTAL	(1513)	30.0	63.4	6.6

Observations (tableau 21): Le contenu des cours offerts au cegep satisfait beaucoup 30% de la population, moyennement 63.4% et très peu 6.6%. On observe à ce sujet des différences significatives entre les pourcentages qui précèdent et ceux des secteurs et de certains cegeps: ainsi, le secteur général se distingue par une certaine infériorité de la proportion des "beaucoup" au bénéfice de la proportion des "très peu"; à l'inverse, le secteur professionnel présente par rapport à l'ensemble une hausse des "beaucoup" et une baisse simultanée dans les deux autres catégories de réponses; dans les cegeps 1 et 7, il y a relativement moins d'étudiants qui sont "très peu" satisfaits.

Tableau détaillé 22: "Le contenu des cours m'aide à mieux comprendre le monde actuel".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Beaucoup	Moyennement	Très peu
Cegep 1	(237)	21.5	44.8	33.7-
Cegep 2	(158)	22.7	36.0	41.3
Cegep 3	(144)	18.0	42.0	40.0
Cegep 4	(237)	20.9	45.5	33.6-
Cegep 5	(255)	19.2	34.6-	46.2+
Cegep 6	(228)	17.6	44.3	38.1
Cegep 7	(254)	24.0+	42.1	33.9-
Général	(756)	21.0	39.0-	40.0
Professionnel	(757)	19.8	43.8+	36.4-
TOTAL	(1513)	20.4	41.2	38.4

Observations (tableau 22): La réponse "beaucoup" à cet énoncé n'apporte qu'une seule différence significative avec la proportion d'ensemble qui est de 20.4%: il s'agit de la proportion plus élevée (24.0%) trouvée au cegep 7. La réponse opposée ("très peu") fait ressortir qu'aux cegeps 1, 4 et 7 et qu'au secteur professionnel il y aurait, proportionnellement plus que dans l'ensemble de la population, des étudiants trouvant dans leurs cours les éléments d'une meilleure compréhension du monde actuel; c'est cependant le contraire au cegep 5.

Tableau détaillé 23: "Le contenu des cours contribue à ma formation humaine"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Beaucoup	Moyennement	Très peu
Cegep 1	(237)	38.0-	49.8+	12.2-
Cegep 2	(158)	32.3	39.6	28.1+
Cegep 3	(144)	27.3-	48.3+	24.4
Cegep 4	(237)	37.3	44.4	18.4-
Cegep 5	(254)	36.0	39.9	24.1
Cegep 6	(228)	26.3-	40.9	32.6+
Cegep 7	(254)	37.5+	42.5	20.0
Général	(756)	32.0	45.9	24.1
Professionnel	(756)	35.2+	43.3	21.5-
TOTAL	(1512)	33.5	43.6	22.9

Observations (tableau 23): On peut différer d'opinion quant à la signification exacte d'une expression comme "contribution à la formation humaine", mais il n'y a probablement pas de risques à en faire un élément valorisant, en l'occurrence, pour le contenu des cours. En ce sens, le contenu des cours est relativement plus estimé au secteur professionnel que dans l'ensemble de la population, plus estimé aussi aux cegeps 4 et 7, moins estimé par contre dans les cegeps 2 et 6. La réponse "moyennement" est, enfin, plus choisie aux cegeps 1 et 3 que dans l'ensemble des cegeps.

Tableau détaillé 24: "Le contenu des cours me donne une bonne préparation professionnelle"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Beaucoup	Moyennement	Très peu
Cegep 1	(236)	44.7+	42.3	13.0-
Cegep 2	(158)	40.5	29.4-	30.1+
Cegep 3	(143)	25.5-	48.0+	26.5
Cegep 4	(237)	33.8	40.7	25.5
Cegep 5	(253)	43.7+	38.7	17.6-
Cegep 6	(225)	29.1-	47.8+	23.1
Cegep 7	(252)	33.6	47.4+	19.0-
Général	(750)	22.1-	43.4+	34.5+
Professionnel	(754)	53.7+	37.6-	8.7-
TOTAL	(1504)	36.4	40.7	22.9

Observations (tableau 24): Les secteurs général et professionnel ont tendance à différer d'opinion sur cet énoncé: au professionnel, il y a relativement plus d'étudiants en effet qui trouvent que le contenu de leurs cours donne "beaucoup" de préparation professionnelle. Les réponses des étudiants des cegeps 1 et 5 ressemblent passablement à celles des gens de l'ensemble du secteur professionnel. Dans trois cegeps (3, 6 et 7), nous trouvons des proportions significativement plus grandes de gens répondant "moyennement". Le cegep 2, pour sa part, se distingue en ce qu'il contient la plus forte proportion de réponses "très peu".

VI- TRAVAUX PERSONNELS REQUIS PAR LES COURS

Tableau synoptique "VI"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
25	La plupart de mes cours demandent un travail personnel (oui).	84.0	-	+					+	+	-
26	De façon générale, ces travaux me satisfont (vrai).	48.1	+							+	-
27	Ces travaux me sont d'une grande utilité (vrai).	39.3	+					-		-	+
28	Les résultats de ces travaux peuvent être utilisés par d'autres personnes (vrai).	26.0	-			-		+			
29	Ces travaux font appel à ma capacité de synthèse (vrai).	61.7	+		-			+	+		
30	Ces travaux sont surtout des exercices de mémoire (faux).	62.5	-	+						+	-
31	Ces travaux font appel à mon imagination et à ma créativité (vrai).	35.4					-		+		

Observations:

A chacune des affirmations contenues dans le tableau synoptique, nous avons attiré l'attention sur la catégorie de réponses retenue (oui, vrai, faux...) en la soulignant. Nous commentons par ailleurs plus bas chacun des tableaux détaillés.

Tableau détaillé 25: "La plupart de mes cours demandent un travail personnel (essais, recherches, etc.)"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
Cegep 1	(236)	75.0-	25.0+
Cegep 2	(160)	86.9	13.1
Cegep 3	(142)	87.1+	12.9-
Cegep 4	(237)	86.3	13.7
Cegep 5	(258)	82.3	17.7
Cegep 6	(250)	83.4	16.6
Cegep 7	(256)	87.7+	12.3-
Général	(759)	86.6+	13.4-
Professionnel	(760)	80.8-	19.2+
TOTAL	(1519)	84.0	16.0

Observations (tableau 25): C'est presque une règle générale que la plupart des cours demandent un travail personnel complémentaire (cf. 84.0%); cela est encore un peu plus vrai pour l'ensemble du secteur général et légèrement moins pour l'ensemble du secteur professionnel, plus vrai pour les cegeps 5 et 7 et moins pour le cegep 1.

Tableau détaillé 26: "De façon générale ces travaux me satisfont".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(237)	55.2+	41.8	3.0-
Cegep 2	(159)	45.2	48.9	5.9
Cegep 3	(144)	49.5	43.9	6.6
Cegep 4	(237)	47.5	43.0	9.5
Cegep 5	(259)	46.4	45.3	8.3
Cegep 6	(228)	46.0	45.9	8.1
Cegep 7	(256)	45.9	47.2	6.9
Général	(760)	50.0+	43.1-	6.9
Professionnel	(760)	45.7-	47.4+	6.9
TOTAL	(1520)	48.1	45.0	6.9

Observations (tableau 26): Une proportion très réduite (6.9%) des étudiants ne sont pas satisfaits des travaux personnels requis par les cours; cette proportion étant la même au général qu'au professionnel, elle ne varie pas beaucoup non plus d'un cegep à un autre ainon au cegep 1, où elle est définitivement plus réduite encore (3.0%). Dans ce dernier cegep, on trouve d'ailleurs plus de réponses "vrai" que dans l'ensemble des cegeps (55.2%). Finalement, les deux secteurs général et professionnel diffèrent significativement de l'ensemble pour ce qui touche aux catégories de réponse "vrai" et "+ ou - vrai", mais en sens contraire l'un de l'autre.

Tableau détaillé 27: "Ces travaux me sont d'une grande utilité".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(237)	44.3+	49.8	5.9-
Cegep 2	(158)	41.8	50.9	7.3
Cegep 3	(144)	36.6	53.5	9.9
Cegep 4	(239)	42.1	46.1-	11.8
Cegep 5	(258)	36.4	53.0	10.6
Cegep 6	(227)	32.3-	54.7	13.0+
Cegep 7	(257)	38.3	51.3	10.4
Général	(759)	37.6-	50.9	11.5+
Professionnel	(761)	41.4+	51.0	7.6-
TOTAL	(1520)	39.3	51.0	9.7

Observations (tableau 27): Les travaux personnels sont particulièrement utiles (d'après les répondants eux-mêmes) aux étudiants du cegep 1 et à ceux de l'ensemble du secteur professionnel. Au cegep 6, de même que dans l'ensemble du secteur général, le sentiment des répondants suit une tendance opposée.

Tableau détaillé 28: "Les résultats de ces travaux peuvent être utilisés par d'autres personnes"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - Vrai	Faux
Cegep 1	(237)	21.1-	50.6+	28.3
Cegep 2	(159)	31.1	43.6	25.3
Cegep 3	(144)	27.9	42.1	30.0
Cegep 4	(236)	19.7-	45.5	34.8+
Cegep 5	(257)	25.8	34.3-	39.9+
Cegep 6	(227)	31.8+	48.0	20.2-
Cegep 7	(257)	24.4	45.3	30.3
Général	(758)	25.0	46.2+	28.8
Professionnel	(759)	27.2	41.7-	31.1+
TOTAL	(1517)	26.0	44.2	29.8

Observations (tableau 28): Le sentiment que d'autres personnes pourraient utiliser les travaux personnels réalisés par des étudiants est plus partagé au cegep 6 qu'ailleurs. Signalons la tendance contraire aux cegeps 4 et 5 de même que dans l'ensemble du secteur professionnel. Quant au cegep 1 et à l'ensemble du général, ils manifestent un degré plus élevé d'incertitude (+ ou - vrai).

Tableau détaillé 29: "Ces travaux font appel à ma capacité de synthèse".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(236)	68.3+	28.3-	3.4-
Cegep 2	(159)	58.6	34.3	7.1
Cegep 3	(144)	57.1-	33.6	9.3+
Cegep 4	(238)	60.6	34.7	4.7
Cegep 5	(258)	57.8	36.8+	5.4
Cegep 6	(227)	66.6+	27.2-	6.2
Cegep 7	(256)	68.6+	27.3-	4.1-
Général	(758)	62.5	31.2	6.3
Professionnel	(760)	60.8	33.9	5.3
TOTAL	(1518)	61.7	32.4	5.9

Observations (tableau 29): Aux cegeps 1, 6 et 7, il semble que les travaux des étudiants fassent davantage appel à leur capacité de synthèse, même si déjà dans l'ensemble des cegeps 61.7% des étudiants répondent en ce sens. Mais l'énoncé paraît être plus faux qu'ailleurs au cegep 3.

Tableau détaillé 30: "Ces travaux sont surtout des exercices de mémoire".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(237)	6.3	44.3+	49.4-
Cegep 2	(159)	1.8-	31.5	66.7
Cegep 3	(144)	4.3	27.7-	68.0+
Cegep 4	(237)	4.5	30.3	[illegible].2
Cegep 5	(248)	5.7	33.7	[illegible].6
Cegep 6	(225)	5.9	31.6	[illegible].5
Cegep 7	(257)	4.8	30.7	[illegible].5
Général	(758)	3.7-	32.1	[illegible].2+
Professionnel	(759)	5.6+	33.9	[illegible].5-
TOTAL	(1517)	4.6	32.9	[illegible].5

Observations (tableau 30): Seulement 4.6% de la population déclarent que les travaux personnels à effectuer sont surtout des exercices de mémoire, alors que 62.5% pensent que l'énoncé est faux. Il y a pourtant une proportion plus grande d'étudiants du général et une autre moins grande d'étudiants du professionnel à trouver l'énoncé faux. Au cegep 1, les étudiants hésitent plus qu'ailleurs à dire que c'est faux, contrairement à leurs collègues du cegep 3, qui l'affirment en très grande proportion (68.0%).

Tableau détaillé 31: "Ces travaux font appel à mon imagination et à ma créativité".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(237)	37.1	53.2	9.7-
Cegep 2	(159)	39.0	44.1-	16.9
Cegep 3	(144)	35.4	51.4	13.2
Cegep 4	(238)	37.1	47.7	15.2
Cegep 5	(258)	25.5-	53.1	21.4+
Cegep 6	(225)	32.6	52.0	15.4
Cegep 7	(257)	43.1+	47.7	9.2-
Général	(758)	35.2	50.5	14.3
Professionnel	(760)	35.6	48.6	15.8
TOTAL	(1518)	35.4	49.7	14.9

Observations (tableau 31): C'est peut-être ici l'énoncé le plus flatteur pour les travaux personnels confiés à l'étudiant de cegep. Après considération des pourcentages obtenus par chacune des réponses dans le grand total, on observera qu'il n'y a aucune différence entre les réponses données au général et au professionnel mais que, principalement, le cegep 5 s'éloigne sensiblement du cegep 7, ce dernier offrant une proportion assez élevée (43.1%) de "vrai". Sans être aussi affirmative qu'au cegep 7, la population du cegep 1 répond "faux" en moins grande proportion.

VII- RAPPORTS ETUDIANTS-PROFESSEURS

Tableau synoptique "VII"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL (%)	CEGEP 1 2 3 4 5 6 7	SECTEUR G P
32	Il m'arrive d'aller voir un professeur.	81.0	-	
33	La raison de ma visite à un professeur, c'est l'intérêt pour sa matière.	67.9	+ -	- +
34	Il est facile de trouver un thème de discussion avec les professeurs, car ils sont, pour la plupart, très ouverts à nos problèmes (vrai).	42.3	- +	
35	La majorité des professeurs sont favorables à des échanges avec les étudiants (vrai).	49.9	- +	+
	Plus de la moitié de mes professeurs sont ouverts à des échanges avec les étudiants...			
36	... pendant un cours.	65.4	+ -	-
37	... immédiatement avant ou après un cours.	69.0	-	
38	... en dehors des heures régulières de cours.	42.4	- - + +	
39	... en dehors du cegep.	22.8	+ + - - -	- +

Tableau synoptique "VII"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	%	1 2 3 4 5 6 7	G P
	L'ensemble de mes professeurs me font participer, occasionnellement, souvent ou toujours...			
40	... au choix des sujets traités pendant les cours.	52.8	+ + - -	
41	... à la façon d'aborder ces sujets.	59.7	+ - -	
42	... au choix des sujets de travaux à faire.	65.8	+ + - - +	+ -
43	... à l'évaluation des travaux de l'étudiant.	39.8	+ + - - - -	- +
44	La majorité des professeurs ont un horaire qui leur laisse suffisamment de temps pour rencontrer les étudiants (vrai).	41.1	- + - +	+ -
45	Le cegep dispose de locaux nécessaires pour faciliter les contacts entre professeurs et étudiants (vrai).	40.7	+ - + - +	+ -
46	Les méthodes pédagogiques actuelles favorisent un rapprochement professeurs-étudiants (vrai).	24.4	-	
47	L'ambiance générale du cegep se prête bien à des rencontres entre étudiants et professeurs (vrai).	20.0	+ - + -	- +

Observations:

Pratiquement partout, nous trouvons qu'environ 81% des étudiants des cegeps vont voir un professeur. Il n'y a qu'au cegep 5 qu'une différence significative nous apprend que moins d'étudiants vont voir un professeur, comparativement à ce qui se passe dans l'ensemble.

La plus grande partie (67.9%) de ceux qui vont voir un professeur y vont par intérêt pour la matière enseignée par ce professeur. Cela est encore plus vrai dans le cas du cegep 1 et dans celui du secteur professionnel, mais s'avère moins évident au cegep 6 et au secteur général.

42.3% des étudiants trouvent qu'il est facile de discuter avec un professeur, étant donné l'ouverture de ce professeur aux problèmes des étudiants. Ce jugement est encore plus fréquent au cegep 6 et moins au cegep 5.

A une question qui s'apparente à la dernière, la réponse de 49.9% des étudiants a été que "la majorité des professeurs sont favorables à des échanges avec les étudiants". Mais nous avons moins de chances de trouver cette réponse au cegep 5 et plus de la trouver au cegep 7 et au secteur professionnel.

Etant donné que nous avons retenu dans le tableau synoptique les catégories "vrai" des tableaux détaillés 34 et 35, nous attirons l'attention sur l'examen de ces tableaux détaillés, examen qui nous fait voir que les catégories "faux" sont choisies par des proportions assez restreintes de répondants, alors que les catégories "plus ou moins vrai" recueillent des proportions qui se comparent assez à celles qui ont été recueillies par les catégories "vrai".

Nous avons fait l'examen de ce "degré d'ouverture des professeurs aux échanges avec les étudiants" à quatre moments différents (36, 37, 38 et 39). La proportion de réponses positives obtenues (i.e. "3/5 et plus de mes professeurs") est la plus forte (69.0%) au moment immédiatement avant ou après un cours, suivie de 65.4% pendant un cours, de 42.4% en dehors des heures régulières de cours et finalement de 22.8% en dehors du cegep. La seule constante au cours de ces quatre moments est qu'au cegep 5 la proportion de répondants à la catégorie retenue est toujours inférieure à celle que l'on trouve dans l'ensemble. Il faut accorder moins d'importance au moment en dehors du cegep pour fins de

comparaison des cegeps (non des secteurs), vu l'importante variation de la taille des agglomérations où sont implantés les cegeps (de région très populeuse à région peu populeuse).

C'est au choix des sujets de travaux à faire (65.8%) que l'ensemble des professeurs font le plus participer occasionnellement, souvent ou toujours les étudiants des cegeps et cela, plus qu'à la façon d'aborder les sujets traités pendant les cours (59.7%), plus qu'au choix des sujets traités pendant les cours (52.8%) et plus qu'à l'évaluation des travaux de l'étudiant (39.8%). Le secteur général a l'avantage de participer davantage au choix des sujets de travaux à faire, tandis que le secteur professionnel participe davantage à l'évaluation des travaux de l'étudiant. Pour ce qui est des cegeps, signalons que le cegep 5 participe relativement moins que l'ensemble sur les quatre dimensions mentionnées; aux cegeps 1 et 2, la participation est relativement plus forte sur trois des quatre dimensions (Voir à ce sujet les lignes 40, 41, 42, 43 du tableau synoptique).

A la question de savoir si les rapports étudiants-professeurs ne sont pas gênés par quelque obstacle "extérieur", une réponse, partielle, peut être trouvée aux tableaux détaillés 44 à 47 inclusivement. Il en ressort que de l'horaire des professeurs, des locaux appropriés, des méthodes pédagogiques et de l'ambiance du cegep, c'est cette dernière qui favorise le moins (20.0%) les rencontres étudiants-professeurs et ainsi de suite, selon l'ordre inverse de leur énumération: méthodes pédagogiques (24.4%), locaux nécessaires (40.7%), horaire des professeurs (41.1%). Au secteur général plus qu'au secteur professionnel, les étudiants disent que l'horaire des professeurs et les locaux du cegep sont favorables aux échanges étudiants-professeurs; cependant il y a relativement plus d'étudiants du professionnel que du général qui trouvent l'ambiance du cegep propice à ces échanges. Sur l'influence positive de l'horaire des professeurs, nous observons qu'elle est plus marquée aux cegeps 3 et 7 et moins aux cegeps 2 et 4; sur l'influence positive des locaux nécessaires, les cegeps 1, 3 et 6 sont apparemment plus favorisés surtout si on les compare aux cegeps 2 et 4; sur l'influence positive des méthodes pédagogiques actuellement utilisées, seul le cegep 3 diffère significativement de l'ensemble par une proportion plus réduite à la catégorie "vrai"; sur l'influence positive de l'ambiance générale du cegep, nous sommes porté à croire qu'aux cegeps 1 et 6 elle est relativement plus grande contrairement à ce que nous sommes porté à penser des cegeps 5 et 7.

Tableau détaillé 32: "Vous arrive-t-il d'aller voir un professeur?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Y aller	Ne jamais y aller
Cegep 1	(239)	80.8	19.2
Cegep 2	(159)	83.9	16.1
Cegep 3	(141)	82.2	17.8
Cegep 4	(237)	83.7	16.3
Cegep 5	(260)	71.9-	28.1+
Cegep 6	(232)	81.9	18.1
Cegep 7	(249)	80.2	19.8
Général	(758)	80.7	19.3
Professionnel	(759)	81.4	18.6
TOTAL	(1517)	81.0	19.0

Tableau détaillé 33: "Pour quelle raison allez-vous voir un professeur?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Question disciplinaire	Autres sujets que matière	Demander conseil en dehors enseignement	Intérêt pour les matières
Cegep 1	*(195)	8.3	12.5-	6.2	73.0+
Cegep 2	(135)	4.7-	25.3+	4.2	65.8
Cegep 3	(117)	6.7	14.7-	6.7	71.9
Cegep 4	(200)	6.3	23.7+	4.4	65.6
Cegep 5	(188)	4.7-	16.2	7.2	71.9
Cegep 6	(192)	14.7+	19.9	2.9-	62.5-
Cegep 7	(201)	15.6+	9.6-	8.5+	66.3
Général	(613)	9.4+	21.4+	5.0	64.2-
Professionnel	(617)	5.9-	15.7-	5.8	72.6+
TOTAL	(1228)	7.9	18.9	5.3	67.9

* Ici les nombres de répondants sont approximatifs

Tableau détaillé 34: "Il est facile de trouver un thème de discussion avec les professeurs, car ils sont, pour la plupart, très ouverts à nos problèmes".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(238)	42.1	50.8	7.1-
Cegep 2	(159)	45.3	45.0	9.7
Cegep 3	(144)	41.2	51.6	7.2-
Cegep 4	(238)	43.7	42.0-	14.3+
Cegep 5	(260)	33.8-	56.1+	10.1
Cegep 6	(229)	47.0+	44.9	8.1
Cegep 7	(255)	39.8	51.9	8.3
Général	(762)	42.4	45.9-	11.7+
Professionnel	(761)	42.1	50.9+	7.0-
TOTAL	(1523)	42.3	48.1	9.6

Tableau détaillé 35: La majorité des professeurs sont favorables à des échanges avec les étudiants".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(238)	48.7	47.1	4.2
Cegep 2	(159)	54.0	40.0	6.0
Cegep 3	(144)	46.2	46.6	7.2
Cegep 4	(238)	47.4	45.9	6.7
Cegep 5	(260)	45.5-	47.8	6.7
Cegep 6	(229)	54.1	42.0	3.9
Cegep 7	(255)	57.1+	39.0-	3.9-
Général	(763)	48.2	45.4	6.4
Professionnel	(760)	52.0+	43.1	4.9-
TOTAL	(1523)	49.9	44.4	5.7

Tableau détaillé 36: "A votre avis, quelle proportion de l'ensemble de vos professeurs considérez-vous comme très ouverts aux échanges avec les étudiants, pendant un cours?"

REPONSES / REPONDANTS		Aucun	1/5	2/5	3/5	4/5	Tous
Cegep 1	(238)	1.2-	12.6	19.8	27.7	19.8-	18.9
Cegep 2	(161)	1.3-	10.5	25.1+	28.1	19.6	15.4
Cegep 3	(141)	4.2	13.0	12.5-	21.2-	28.7+	20.4+
Cegep 4	(237)	2.0	11.0	18.2	25.3	28.6+	14.9
Cegep 5	(258)	3.9	17.9+	18.8	28.0	18.9-	12.5-
Cegep 6	(229)	3.9	10.9	20.2	22.6	23.8	18.6
Cegep 7	(250)	2.4	9.3-	23.3+	25.4	25.8	13.8
Général	(750)	3.0	11.8	21.0	25.8	21.9	16.5
Professionnel	(764)	2.1	12.9	18.1-	25.4	25.1+	16.4
TOTAL	(1514)	2.6	12.3	19.7	25.7	23.3	16.4

Tableau détaillé 37: "A votre avis, quelle proportion de l'ensemble de vos professeurs considérez-vous comme très ouverts aux échanges avec les étudiants, immédiatement avant ou après un cours?"

REPONSES / REPONDANTS		Aucun	1/5	2/5	3/5	4/5	Tous
Cegep 1	(238)	0.0-	5.9-	21.4	23.9	28.6+	20.2
Cegep 2	(161)	0.7-	9.6	17.6	22.1	28.2	21.8
Cegep 3	(141)	2.4	11.1	16.6	22.4	23.9	23.6+
Cegep 4	(237)	3.8	11.2	18.7	30.2+	22.0	14.1-
Cegep 5	(256)	3.1	13.9+	21.5	25.5	20.4-	15.6-
Cegep 6	(226)	2.7	10.0	17.2	24.1	20.0-	26.0+
Cegep 7	(251)	2.4	7.0-	20.7	26.7	26.6	16.6-
Général	(749)	2.2	10.5	19.1	24.4	23.5	20.3
Professionnel	(761)	2.1	9.5	18.7	25.5	25.2	19.0
TOTAL	(1510)	2.1	10.0	18.9	25.0	24.3	19.7

Tableau détaillé 38: "A votre avis, quelle proportion de l'ensemble de vos professeurs considérez-vous comme très ouverts aux échanges avec les étudiants, en dehors des heures régulières de cours?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Aucun	1/5	2/5	3/5	4/5	Tous
Cegep 1	(236)	7.2	26.3	22.9	18.6	12.3	12.7
Cegep 2	(160)	8.0	25.0	21.9	17.1	14.9	13.1
Cegep 3	(139)	8.2	18.9-	27.1+	18.3	10.2	17.3+
Cegep 4	(238)	10.7	31.0+	24.7	17.3	8.1-	8.2-
Cegep 5	(254)	15.8+	26.9	20.5	16.9	11.2	8.7-
Cegep 6	(222)	6.9-	22.3	21.3	17.1	18.1+	14.3
Cegep 7	(248)	6.4-	21.8-	24.4	18.3	17.8+	11.3
Général	(744)	8.2-	25.8	22.9	17.0	12.8	13.3+
Professionnel	(753)	10.5+	24.6	23.3	18.3	12.3	10.6-
TOTAL	(1497)	9.3	25.2	23.1	17.6	12.7	12.1

Tableau détaillé 39: "A votre avis, quelle proportion de l'ensemble de vos professeurs considérez-vous comme très ouverts aux échanges avec les étudiants, en dehors du cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Aucun	1/5	2/5	3/5	4/5	Tous
Cegep 1	(234)	27.8-	30.4	14.9	11.1	6.4	9.4
Cegep 2	(158)	22.4-	28.1	19.4	12.4+	6.1	11.6+
Cegep 3	(129)	42.7+	24.6	18.5	2.2-	4.5-	7.5
Cegep 4	(232)	37.5	27.2	16.5	8.6	4.6	5.6-
Cegep 5	(246)	47.8+	22.5-	10.5-	8.9	4.7	5.6-
Cegep 6	(216)	33.2	25.7	15.9	6.0-	10.9+	8.3
Cegep 7	(238)	29.5-	30.7+	17.6	7.9	10.3+	4.0-
Général	(721)	33.9	28.4	16.9	7.7	6.1	7.0
Professionnel	(732)	34.3	25.1-	15.4	9.6	6.6	9.0+
TOTAL	(1453)	34.1	26.9	16.2	8.6	6.3	7.9

Tableau détaillé 40: "Dans quelle mesure l'ensemble de vos professeurs vous font-ils participer au choix des sujets traités pendant les cours?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Toujours	Souvent	Occasionnellement	Peu Souvent	Jamais
Cegep 1	(234)	2.6	18.3	38.9+	26.5	13.7-
Cegep 2	(160)	1.7	26.4+	34.6	24.4	12.9-
Cegep 3	(143)	1.4	14.2-	28.8	32.6	23.0+
Cegep 4	(239)	2.0	23.4	30.8	25.3	18.5
Cegep 5	(260)	1.2	11.5-	22.5-	35.8+	29.2+
Cegep 6	(226)	2.7	20.5	29.1	31.5	16.4
Cegep 7	(256)	2.2	17.4	34.1	34.0+	12.3-
Général	(758)	1.5	20.3	30.5	31.0+	16.7-
Professionnel	(760)	2.5+	18.7	32.2	26.6-	20.0+
TOTAL	(1518)	1.9	19.6	31.3	29.0	18.2

Tableau détaillé 41: "Dans quelle mesure l'ensemble de vos professeurs vous font-ils participer à la façon d'aborder les sujets traités pendant les cours?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Toujours	Souvent	Occasionnellement	Peu souvent	Jamais
Cegep 1	(234)	1.7	20.5	44.4+	24.4-	9.0-
Cegep 2	(160)	2.9	25.5+	36.1	26.5	9.0
Cegep 3	(143)	0.8-	15.4-	38.7	32.5+	12.6
Cegep 4	(239)	2.5	25.1+	36.5	26.5	9.4
Cegep 5	(258)	1.5	11.8-	33.6	32.5	20.8+
Cegep 6	(226)	3.5+	22.3	32.4-	28.2	13.8
Cegep 7	(257)	2.0	18.7	36.0	35.9+	7.4-
Général	(759)	2.0	20.6	38.5	28.0	11.1
Professionnel	(758)	2.3	20.7	35.1	29.4	12.5
TOTAL	(1517)	2.2	20.6	36.9	28.6	11.7

Tableau détaillé 42: "Dans quelle mesure l'ensemble de vos professeurs vous font-ils participer au choix des sujets de travaux à faire (par les étudiants)?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Toujours	Souvent	Occasionnellement	Peu Souvent	Jamais
Cegep 1	(235)	7.7	23.4-	35.3+	29.8+	3.8-
Cegep 2	(160)	6.0	34.6+	32.9	20.8	5.7-
Cegep 3	(142)	9.2+	33.0+	30.0	20.0-	7.8-
Cegep 4	(239)	4.7-	27.7	28.8	26.0	12.2
Cegep 5	(260)	4.3-	19.7-	25.3-	26.6	24.1+
Cegep 6	(227)	10.2+	30.9	29.6	20.9	8.4
Cegep 7	(256)	6.3	31.2	30.4	22.7	9.4
Général	(758)	6.7	32.5+	31.7	21.8-	7.3-
Professionnel	(761)	6.8	23.9-	28.9	26.9+	13.5+
TOTAL	(1519)	6.8	28.6	30.4	24.1	10.1

Tableau détaillé 43: "Dans quelle mesure l'ensemble de vos professeurs vous font-ils participer à l'évaluation des travaux (de l'étudiant)?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Toujours	Souvent	Occasionnellement	Peu Souvent	Jamais
Cegep 1	(235)	5.6+	14.9+	35.3+	31.0	13.2-
Cegep 2	(160)	5.5	19.5+	27.1	29.0	19.1-
Cegep 3	(143)	0.8-	7.2-	23.5	32.1	36.4+
Cegep 4	(239)	0.8-	10.9	29.3	36.6+	22.4-
Cegep 5	(260)	2.1	5.8-	16.0-	29.4	46.7+
Cegep 6	(226)	5.3	9.1	22.0	29.1	36.5+
Cegep 7	(256)	1.6-	4.7-	17.3-	40.5+	35.9+
Général	(759)	2.1-	10.6	23.5-	35.6+	28.2
Professionnel	(760)	4.1+	12.3	27.8+	27.5-	28.3
TOTAL	(1519)	3.0	11.3	25.5	31.9	28.3

Tableau détaillé 44: "La majorité des professeurs ont un horaire qui leur laisse suffisamment de temps pour rencontrer les étudiants".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(238)	42.4	53.0	4.6
Cegep 2	(159)	34.5-	57.3	8.4
Cegep 3	(144)	49.9+	46.2-	3.9-
Cegep 4	(238)	36.6-	54.6	8.8
Cegep 5	(260)	40.0	53.3	6.7
Cegep 6	(227)	43.9	50.3	5.8
Cegep 7	(254)	51.4+	45.6-	3.0-
Général	(759)	45.3+	49.3-	5.4-
Professionnel	(761)	36.1-	56.3+	7.6+
TOTAL	(1520)	41.1	52.5	6.4

Tableau détaillé 45: "Le cegep dispose de locaux nécessaires pour faciliter les contacts entre professeurs et étudiants".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(238)	50.1+	33.1	16.8-
Cegep 2	(159)	25.0-	36.9+	38.1+
Cegep 3	(144)	68.5+	21.8-	9.7-
Cegep 4	(239)	25.5-	35.1	39.4+
Cegep 5	(259)	36.8	32.8	30.4
Cegep 6	(230)	49.3+	23.7-	27.0
Cegep 7	(254)	43.1	35.7+	21.2-
Général	(763)	43.3+	33.3+	23.4-
Professionnel	(760)	37.4-	29.4-	33.2+
TOTAL	(1523)	40.7	31.5	27.8

Tableau détaillé 46: "Les méthodes pédagogiques actuelles favorisent un rapprochement professeurs-étudiants".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(238)	24.4	59.7+	15.9-
Cegep 2	(160)	27.5	46.5	26.0
Cegep 3	(144)	19.7-	53.4	26.9
Cegep 4	(238)	25.0	55.0	20.0
Cegep 5	(259)	22.0	49.5	28.5+
Cegep 6	(229)	25.6	46.7-	27.7
Cegep 7	(253)	26.5	53.8	19.7-
Général	(761)	23.6	49.6-	26.8+
Professionnel	(760)	25.4	54.8+	19.8-
TOTAL	(1521)	24.4	51.9	23.7

Tableau détaillé 47: "L'ambiance générale du cegep se prête bien à des rencontres entre étudiants et professeurs".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Vrai	+ ou - vrai	Faux
Cegep 1	(238)	25.3+	59.1+	15.6-
Cegep 2	(160)	18.2	41.1-	40.7+
Cegep 3	(144)	18.8	51.4	29.8
Cegep 4	(237)	21.0	49.9	29.1
Cegep 5	(258)	12.7-	42.0-	45.3+
Cegep 6	(230)	25.1+	43.7	31.2
Cegep 7	(253)	16.7-	44.3	39.0+
Général	(761)	18.2-	48.7	33.1
Professionnel	(759)	22.1+	46.1	31.8
TOTAL	(1520)	20.0	47.5	32.5

"VIII" RAPPORTS ETUDIANTS-AUTRES AGENTS PEDAGOGIQUES

Tableau synoptique "VIII"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
48	J'ai déjà eu besoin de rencontrer le directeur des services pédagogiques.	44.7			+	-			+		-
49	Lorsque j'ai eu besoin du d.s.p., il m'a été (plutôt ou très) facile de le rencontrer.	47.2		-					+		
50	J'ai déjà rencontré, personnellement, occasionnellement, fréquemment ou très fréquemment, le directeur des services pédagogiques.	21.1	+			-		-	+		
51	J'ai déjà eu besoin de rencontrer l'adjoint au directeur des services pédagogiques.	34.1	+		+	-	-	+			
52	Lorsque j'ai eu besoin de l'adjoint au d.s.p., il m'a été (plutôt ou très) facile de le rencontrer.	59.2							+		
53	J'ai déjà rencontré personnellement, occasionnellement, fréquemment ou très fréquemment, l'adjoint au directeur des services pédagogiques.	18.4	+			-	-			+	-
54	J'ai déjà eu recours au service d'aide pédagogique individuelle.	35.6	-		+		-	-	+	+	-

Tableau synoptique "VIII" (suite)

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	%	CEGEP	SECTEUR
55	Le service d'aide pédagogique individuelle a répondu totalement ou en grande partie à mes besoins lorsque je l'ai sollicité.	74.1	- + - +	
56	J'ai déjà eu recours au registrariat (secrétariat pédagogique).	65.9	- + + - -	+ -
57	Le registrariat a répondu totalement ou en grande partie à mes besoins lorsque je l'ai sollicité.	78.0	- + +	- +

Observations:

Le directeur des services pédagogiques

44.7% des étudiants des cegeps ont déjà eu besoin de rencontrer le directeur des services pédagogiques pour une raison quelconque. Cette proportion est encore plus grande aux cegeps 5 et 7 et moins au cegep 5 et dans l'ensemble du secteur professionnel. Parmi tous ceux qui ont eu besoin du directeur des services pédagogiques, près de la moitié (47.2%) ont trouvé plutôt ou très facile de le rencontrer: au cegep 7, cette proportion monte jusqu'à 66.5%, alors qu'au cegep 2 elle baisse à 37.3%. Par ailleurs, 21.1% des étudiants ont déjà rencontré le d.s.p. occasionnellement, fréquemment ou très fréquemment (l'examen du tableau détaillé 50 montrera que 23.6% répondent rarement et 55.3% jamais): aux cegeps 1 et 7, les rencontres occasionnelles, fréquentes ou très fréquentes sont le lot d'encore plus d'étudiants que dans l'ensemble (en proportion) pendant que c'est l'inverse aux cegeps 4 et 6.

L'adjoint au directeur des services pédagogiques

Moins d'étudiants ont déjà eu besoin de rencontrer l'adjoint au d.s.p. (34.1%) que de rencontrer le d.s.p. lui-même (44.7%). Par contre, chez ceux qui ont eu besoin de rencontrer l'adjoint au d.s.p., il a été plus facile de le rencontrer (59.2%) que ce ne l'était dans le cas du d.s.p. (47.2%). Malgré cela, moins de gens ont effectivement rencontré occasionnellement, fréquemment ou très fréquemment l'adjoint au d.s.p. (18.4%) que le d.s.p. lui-même (21.1%).

Le service d'aide pédagogique individuelle

Y ont eu recours 35.6% de la population étudiante. Les étudiants du secteur général y ont eu recours en plus grande proportion que ceux du secteur professionnel et les étudiants des cegeps 3 et 7 en plus grande proportion que ceux des cegeps 1, 5 et 6. Quant à savoir si ce service a répondu aux besoins de ceux qui y ont recouru, 74.1% disent "totalement" ou "en grande partie"; ce service semble avoir satisfait particulièrement les étudiants des cegeps 4 et 7 et relativement moins ceux des cegeps 2 et 5.

Le registrariat

65.9% des étudiants ont déjà eu recours au registrariat et, de ces usagers, 78.0% ont vu satisfaire leurs besoins, totalement ou en grande partie. Assez curieusement, dans les cegeps 2 et 7 et dans les deux secteurs, les différences significatives observées aux proportions de gens qui ont recouru au registrariat changent de signe quand elles concernent les proportions de gens qui ont obtenu satisfaction en recourant au registrariat.

Tableau détaillé 48: "Avez-vous déjà eu besoin ou non du directeur des services pédagogiques?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Ai eu besoin	Pas eu besoin
Cegep 1	(236)	46.7	53.3
Cegep 2	(160)	44.8	55.2
Cegep 3	(142)	49.7+	50.3-
Cegep 4	(233)	40.7	59.3
Cegep 5	(259)	39.9-	60.1+
Cegep 6	(227)	40.7	59.3
Cegep 7	(255)	61.4+	38.6-
Général	(757)	46.4	53.6
Professionnel	(755)	42.5-	57.5+
TOTAL	(1512)	44.7	55.3

Tableau détaillé 49: "Lorsque vous avez eu besoin du directeur des services pédagogiques, était-il facile ou difficile de le rencontrer?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très facile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Très difficile
Cegep 1	*(110)	10.1	38.1	38.1	13.7-
Cegep 2	(71)	11.4	25.9-	33.0	29.7+
Cegep 3	(70)	11.5	34.6	37.4	16.5
Cegep 4	(94)	7.1	41.5	29.1-	26.3+
Cegep 5	(103)	6.5	35.8	37.9	19.8
Cegep 6	(92)	10.3	43.3	32.4	14.0-
Cegep 7	(156)	14.5+	52.0+	26.2-	7.3-
Général	(351)	10.8	35.3	31.7	22.2+
Professionnel	(321)	8.7	40.0+	35.1	16.2-
TOTAL	(676)	9.8	37.4	33.1	19.7

*Les nombres de répondants dans ce tableau sont approximatifs.

Tableau détaillé 50: "Avez-vous déjà rencontré personnellement le directeur des services pédagogiques?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très fréquemment	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement	Jamais
Cegep 1	(236)	0.4	4.7+	25.4+	19.9-	49.6-
Cegep 2	(160)	1.3	0.0-	17.0	27.2	54.5
Cegep 3	(142)	1.6	3.5	16.3	28.8+	49.8-
Cegep 4	(238)	0.8	2.3	11.6-	24.1	61.2+
Cegep 5	(258)	0.3-	1.1-	16.5	20.1-	62.0+
Cegep 6	(231)	0.6	4.4	11.4-	21.5	62.1+
Cegep 7	(254)	0.8	5.9+	38.3+	20.6	34.4-
Général	(758)	1.2	3.6+	17.0	23.3	54.9
Professionnel	(761)	0.4-	1.6-	18.3	24.0	55.7
TOTAL	(1519)	0.9	2.7	17.5	23.6	55.3

Tableau détaillé 51: "Avez-vous eu besoin ou non déjà de l'adjoint au directeur des services pédagogiques?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		A eu besoin	N'a pas eu besoin
Cegep 1	(234)	39.7+	60.3-
Cegep 2	(159)	30.6	69.4
Cegep 3	(141)	42.0+	58.0-
Cegep 4	(230)	28.6-	71.4+
Cegep 5	(258)	26.9-	73.1+
Cegep 6	(227)	39.8+	60.2-
Cegep 7	(250)	33.5	66.5
Général	(748)	34.8	65.2
Professionnel	(751)	33.2	66.8
TOTAL	(1409)	34.1	65.9

Tableau détaillé 52: "Lorsque vous avez eu besoin de l'adjoint au directeur des services pédagogiques, était-il facile ou difficile de le rencontrer?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très facile	Plutôt facile	Plutôt difficile	Très difficile
Cegep 1	(93*)	10.8	45.1	33.3	10.8
Cegep 2	(49)	16.7	40.8	22.2	20.3
Cegep 3	(59)	21.2+	38.1	30.5	10.2
Cegep 4	(66)	9.4-	50.0	21.7	18.9
Cegep 5	(69)	10.8	40.9	35.3+	13.0
Cegep 6	(90)	16.6	48.5	25.1	9.8
Cegep 7	(84)	20.9+	52.8+	20.6-	5.7-
Général	(260)	16.7	42.5	26.1	14.7
Professionnel	(249)	12.7-	47.0	28.5	12.0
TOTAL	(511)	14.9	44.5	27.5	13.5

* Les nombres de répondants dans ce tableau sont approximatifs.

Tableau détaillé 53: "Avez-vous déjà rencontré personnellement l'adjoint ou directeur des services pédagogiques?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très fréquemment	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement	Jamais
Cegep 1	(234)	0.9	7.7+	25.5+	15.4	52.5-
Cegep 2	(159)	0.6	2.6	13.5	13.4-	70.1+
Cegep 3	(143)	1.6	2.1	13.9	25.7+	56.7-
Cegep 4	(237)	0.4	2.3	11.1-	15.4	70.8+
Cegep 5	(259)	0.3	3.6	10.4-	15.9	69.8+
Cegep 6	(230)	0.0-	1.8-	14.9	24.3+	59.0-
Cegep 7	(253)	1.9+	2.9	15.4	16.6	63.2
Général	(757)	0.7	3.7	15.7+	16.5	63.4
Professionnel	(758)	0.7	2.8	12.9-	19.2+	64.4
TOTAL	(1515)	0.7	3.3	14.4	17.7	63.9

Tableau détaillé 54: "Avez-vous eu recours au service d'aide pédagogique individuelle?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Ai eu recours	N'ai pas eu recours
Cegep 1	(230)	17.7-	82.3+
Cegep 2	(160)	34.0	66.0
Cegep 3	(143)	68.9+	31.1-
Cegep 4	(234)	38.5	61.5
Cegep 5	(257)	25.1-	74.9+
Cegep 6	(223)	19.8-	80.2+
Cegep 7	(256)	59.1+	40.9-
Général	(747)	41.7+	58.3-
Professionnel	(756)	28.1-	71.9+
TOTAL	(1503)	35.6	64.4

Tableau détaillé 55: "Estimez-vous que le service d'aide pédagogique individuelle a répondu à vos besoins lorsque vous l'avez sollicité?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement	En grande partie	Assez peu	Pas du tout
Cegep 1	*(41)	19.8	61.0	16.9	2.3
Cegep 2	(54)	12.9-	50.6	31.5	5.0
Cegep 3	(99)	22.3	50.7	24.5	2.5
Cegep 4	(90)	26.5	58.2	14.3-	1.0-
Cegep 5	(65)	18.3	47.0	27.1	7.6+
Cegep 6	(44)	16.7	56.5	26.8	0.0-
Cegep 7	(151)	19.6	61.1+	17.6-	1.7
Général	(311)	21.1	52.3	25.6+	1.0-
Professionnel	(212)	18.1	57.3+	18.1-	6.5+
TOTAL	(535)	20.2	53.9	23.1	2.8

* Les nombres de répondants dans ce tableau sont approximatifs.

Tableau détaillé 56: "Avez-vous eu recours au registrariat (secrétariat pédagogique)?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		A eu recours	N'a pas eu recours
Cegep 1	(235)	49.7-	50.3+
Cegep 2	(157)	76.7+	23.3-
Cegep 3	(142)	63.7	36.3
Cegep 4	(235)	77.1+	22.9-
Cegep 5	(259)	60.2-	39.8+
Cegep 6	(224)	65.1	34.9
Cegep 7	(253)	55.7-	44.3+
Général	(751)	67.8+	32.2-
Professionnel	(754)	63.6-	36.4+
TOTAL	(1505)	65.9	34.1

Tableau détaillé 57: "Estimez-vous que le registrariat (secrétariat pédagogique) a répondu à vos besoins lorsque vous l'avez sollicité?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement	En grande partie	Assez peu	Pas du tout
Cegep 1	*(117)	21.5	60.6	17.9	0.0-
Cegep 2	(120)	17.9	46.8-	28.4+	6.9+
Cegep 3	(90)	17.6-	62.5+	15.7	4.2
Cegep 4	(181)	25.0	56.2	16.5	2.3
Cegep 5	(156)	26.6	51.5	18.4	3.5
Cegep 6	(146)	28.4+	57.0	12.3-	2.3
Cegep 7	(141)	27.8+	62.3+	8.5-	1.4-
Général	(509)	22.1	54.0	20.1	3.8
Professionnel	(480)	23.7	56.8	16.5-	3.0
TOTAL	(992)	22.8	55.2	18.5	3.5

* Les nombres de répondants dans ce tableau sont approximatifs.

IX- PERCEPTION DES ETUDIANTS DE LEUR PROPRE DEGRE D'IMPLICATION DANS LA VIE PEDAGOGIQUE DU CEGEP, CONSIDEREE SOUS TROIS ASPECTS.

Tableau synoptique "IX"

TABLEAU	CATEGORIE DE REPONSES	TOTAL	CEGEP							SECTEUR	
		(%)	1	2	3	4	5	6	7	G	P
58	Les étudiants sont consultés, participent aux décisions ou prennent seuls les décisions dans le domaine des méthodes pédagogiques.	31.8	+	-	+	-	-			+	-
59	Les étudiants sont consultés, participent aux décisions ou prennent seuls les décisions dans le domaine des contenus de l'enseignement.	17.2	+	-	-	+	-	-		+	-
60	Les étudiants sont consultés, participent aux décisions ou prennent seuls les décisions dans le domaine des modes d'évaluation du travail étudiant.	46.8	+	+	-	+	-	-	-		

Observations :

Il y a proportionnellement plus d'étudiants consultés, participant aux décisions ou les prennant seuls dans le domaine des modes d'évaluations du travail étudiant (46.8%) que dans celui des méthodes pédagogiques (31.8%) et que dans celui des contenus de l'en-

seignement (17.5%). Nous observons dans ces trois domaines certaines constantes au niveau des différences significatives (des proportions) observées: les cegeps 1 et 4 révèlent des proportions relativement plus grandes que celles qui sont observées pour l'ensemble, alors que c'est le contraire pour les cegeps 3, 5 et 7. Pour les domaines des méthodes pédagogiques et des contenus de l'enseignement, le secteur général offre des proportions significativement plus élevées et le secteur professionnel des proportions significativement moins élevées. Au cegep 2, la proportion des étudiants répondant aux catégories de réponses retenues est plus faible que dans l'ensemble dans le domaine des contenus de l'enseignement, mais cela est compensé par une plus forte implication dans les modes d'évaluation du travail étudiant. Le cegep 6, pour sa part, ne diffère pas de l'ensemble, sauf pour ce qui a trait aux modes d'évaluation: la proportion d'impliqués est plus faible que dans l'ensemble.

Tableau détaillé 58: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des méthodes pédagogiques?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions
Cegep 1	(236)	11.4-	42.0-	32.2+	13.1	1.3
Cegep 2	(159)	26.5+	45.9	18.8	8.8	0.0
Cegep 3	(144)	19.7	57.8+	16.1-	5.8-	0.6
Cegep 4	(234)	8.9-	48.2	23.6	18.8+	0.5
Cegep 5	(257)	27.3+	56.1+	11.3-	3.6-	1.7
Cegep 6	(222)	15.8	49.6	21.6	11.7	1.3
Cegep 7	(252)	23.7+	52.0	18.2	3.3-	2.8+
Général	(756)	16.3-	48.2	23.2+	11.7+	0.6
Professionnel	(748)	21.2+	51.5+	17.5-	8.5-	1.3
TOTAL	(1504)	18.5	49.7	20.6	10.3	0.9

Tableau détaillé 59: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des contenus de l'enseignement?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions
Cegep 1	(237)	11.8	61.7-	18.9+	5.9	1.7
Cegep 2	(159)	17.0	70.2	8.4	3.8	0.6
Cegep 3	(144)	14.1	74.0+	7.0-	3.5	1.4
Cegep 4	(235)	14.2	61.9-	14.1	9.0+	0.8
Cegep 5	(258)	19.4+	68.5	8.0-	3.8	0.3-
Cegep 6	(223)	8.5-	73.0+	13.6	4.6	0.3-
Cegep 7	(252)	13.6	73.3+	8.1-	1.2-	3.8+
Général	(756)	13.8	66.9	12.7+	5.8+	0.8
Professionnel	(752)	15.0	69.6	10.0-	4.1-	1.3
TOTAL	(1508)	14.3	68.2	11.5	5.0	1.0

Tableau détaillé 60: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des modes d'évaluation du travail étudiant?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions
Cegep 1	(236)	5.0-	23.8-	47.4+	22.5+	1.3
Cegep 2	(160)	6.5	37.4-	37.7+	17.3	1.1
Cegep 3	(144)	9.1	54.6+	28.6	5.8-	1.9
Cegep 4	(234)	5.2-	39.8-	30.9	22.9+	1.2
Cegep 5	(258)	16.6+	60.4+	17.6-	4.3-	1.1
Cegep 6	(224)	8.1	53.5+	23.5-	13.7	1.2
Cegep 7	(251)	15.2+	58.7+	17.0-	5.4-	3.7+
Général	(753)	8.7	45.1	30.1	15.1	1.0-
Professionnel	(754)	8.3	44.1	31.7	14.0	1.9+
TOTAL	(1507)	8.5	44.7	30.8	14.6	1.4

CONCLUSION

De la longue suite de tableaux synoptiques et détaillés qui précèdent nous allons tenter de dégager, en guise de conclusion, les données qui nous paraissent à la fois les plus significatives et les plus utiles pour un aperçu global du domaine que nous voulions explorer dans cette section, l'étudiant du cegep et la pédagogie. Pour ce faire, nous conviendrons de situer d'abord la position de l'ensemble des cégépiens vis-à-vis de la pédagogie, pour analyser ensuite le sens des différences observées dans un cegep ou un secteur en particulier. Dans un cas comme dans l'autre nous nous servirons des renseignements contenus dans les neuf tableaux synoptiques.

Position de l'ensemble des cégépiens

On peut supposer que chaque pourcentage de l'ensemble des répondants qui suit chaque pôle de dichotomie retenu dans les tableaux synoptiques donne une image du degré d'unanimité des répondants sur une question (dimension) donnée. Ainsi, si 49% des répondants choisissent une catégorie (ou plusieurs regroupées) de réponses à une question quelconque, une proportion complémentaire de 51% choisissent le reste des catégories, et l'on pourra conclure que l'ensemble des répondants est fortement divisé sur cette question. La conclusion à apporter dans le cas d'un pourcentage s'approchant de 0% ou de 100% serait qu'il y a pratiquement unanimité. Cette façon de faire appelle une restriction importante qui est: le degré d'unanimité, fonction du lieu de partage des répondants sur une échelle 0% à 100%, dépend directement de la nature des catégories choisies pour constituer chacun des pôles d'une dichotomie.

Les huit tableaux synoptiques révèlent qu'aux 60 pôles dichotomiques constitués, aucun pourcentage n'est inférieur à 15% ni n'excède 85%: dans les cas de pourcentages s'approchant plus ou moins de 15% ou de 85%, nous parlerons donc

au mieux d'unanimité relative. Cependant, pour des raisons pratiques, le cadre de référence qui suit sera adopté :

% situé entre...	Degré d'unanimité *
... 15.1% et 20.0%, ou 80.0% et 84.9%	Très très forte
... 20.1% et 25.0%, ou 75.0% et 79.9%	Très forte
... 25.1% et 30.0%, ou 70.0% et 74.9%	Assez forte
... 30.1% et 35.0%, ou 65.0% et 69.9%	Moyenne
... 35.1% et 40.0%, ou 60.0% et 64.9%	Assez faible
... 40.1% et 45.0%, ou 55.0% et 59.9%	Très faible
... 45.1% et 54.9%	Très très faible

*Remarque: Dans le cas d'un pourcentage supérieur à 50% l'unanimité relative concerne la (les) catégorie (s) recueillant ce pourcentage de réponses; dans le cas d'un pourcentage inférieur à 50%, l'unanimité relative concerne l' (les) autre (s) catégorie (s), i.e. celle (s) qui constitue (nt) le deuxième pôle d'une dichotomie.

Nous présentons maintenant suivant ce cadre de référence chacune des 60 dimensions, de telle sorte que la formulation qui en est donnée recueille toujours 50% et plus des voix des répondants. Le numéro précédant chaque dimension réfère au tableau détaillé d'origine.

. Dimensions de "très très forte unanimité" (80.0% - 84.9%)

3- Aucun cours abandonné depuis le début de la présente session.
14- Il n'arrive pas souvent qu'on aille rencontrer des gens dans leur milieu de travail.
29- La plupart des cours demandent un travail personnel.
52- Il arrive souvent qu'on aille voir un professeur.
53- Les rencontres personnelles avec l'adjoint au d.s.p. sont rares ou inexistantes.
59- La part des étudiants dans la prise de décisions en matière de contenus de l'enseignement se limite tout au plus à recevoir de l'information.

. Dimensions de "très forte unanimité" (75.0% - 79.9%)

1- On assiste aux cours dans une proportion qui va de 90% à 100%.
4- L'horaire des étudiants leur convient ou pourrait être plus chargé.
17- On ne déplore pas de n'avoir pu modifier les premiers choix de cours effectués.
22- Le contenu des cours n'aide pas beaucoup à mieux comprendre le monde actuel.
39- En dehors du cegep, moins de la moitié des professeurs sont ouverts à des échanges avec des étudiants.
46- Il n'est pas vrai de dire que les méthodes pédagogiques actuelles favorisent un rapprochement professeurs-étudiants.
47- Il n'est pas vrai de dire que l'ambiance générale du cegep se prête bien à des rencontres entre étudiants et professeurs.
50- Les rencontres personnelles avec le d.s.p. sont rares ou inexistantes.
57- Le registrariat, lorsque sollicité, a répondu totalement ou en grande partie aux besoins des étudiants.

. Dimensions d' "assez forte unanimité" (70.0% - 74.9%)

6- Les matières des cours obligatoires intéressent les étudiants.
7- Les examens finals sont une mauvaise chose.
9- Dans l'ensemble, les étudiants sont grandement satisfaits des méthodes pédagogiques utilisées par leurs professeurs.
13- Il n'arrive pas souvent que, dans le cadre d'un cours donné, on fasse appel à des gens de l'extérieur.
19- Les étudiants regrettent de n'avoir eu plus d'informations sur le contenu des cours au moment de choisir.
21- Le contenu des cours ne satisfait pas beaucoup les étudiants.
28- Il n'est pas vrai de dire (selon les étudiants) que les résultats de leurs travaux peuvent être utilisés par d'autres personnes.
55- Le service d'aide pédagogique individuelle, lorsque sollicité, a répondu totalement ou en grande partie aux besoins des étudiants.

. Dimensions de "moyenne unanimité" (65.0% - 69.9%)

10- La plupart des cours sont des cours magistraux.
16- Les étudiants regrettent de n'avoir eu plus d'informations sur les professions avant de choisir leurs options.
23- Le contenu des cours ne contribue pas beaucoup à la formation humaine des étudiants.
33- La principale raison de la visite d'un étudiant à un professeur c'est l'intérêt pour sa matière.
36- Plus de la moitié des professeurs sont ouverts à des échanges avec les étudiants, pendant un cours.
37- Plus de la moitié des professeurs sont ouverts à des échanges avec les étudiants, immédiatement avant ou après un cours.
42- L'ensemble des professeurs font participer leurs étudiants, au moins occasionnellement, au choix des sujets de travaux à faire.
51- Les étudiants n'ont pratiquement pas eu besoin de rencontrer l'adjoint au d.s.p.
56- Les étudiants ont déjà eu recours au registrariat.
58- La part des étudiants dans la prise de décisions en matière de méthodes pédagogiques se limite tout au plus à recevoir de l'information.

. Dimensions d' "assez faible unanimité" (60.0% - 64.9%)

11- Les étudiants ont, en général, quelques séminaires.
12- Pour certains cours, on a recours à l'audio-visuel.
18- On déplore le manque d'informations sur le fonctionnement même du système des options au moment du choix.
20- On aurait préféré voir réviser le contenu des cours avant l'institution d'un système par options.
24- Le contenu des cours ne prépare pas beaucoup l'étudiant, professionnellement parlant.
27- Il n'est pas vrai de dire que les travaux de l'étudiant lui sont d'une grande utilité.
29- Les travaux demandés à l'étudiant font appel à sa capacité de synthèse.
30- Il est faux de dire que les travaux demandés à l'étudiant sont surtout des exercices de mémoire.
31- Il n'est pas vrai de dire que les travaux demandés à l'étudiant font appel à leur imagination et à leur créativité.
45- Il est très rare (peu souvent ' jamais) que l'ensemble des professeurs fassent participer leurs étudiants à l'évaluation des travaux effectués.
54- Les étudiants n'ont pas eu recours au service d'aide psychologique individuelle.

. Dimensions de "très faible unanimité" (55.0% - 59.9%)

2- Au cegep même l'étudiant effectue 40% et moins de son travail scolaire personnel.

15- On aurait aimé pouvoir choisir des cours dans d'autres groupes de disciplines.

34- Il n'est pas vrai de dire: "il est facile de trouver un thème de discussion avec les professeurs car ils sont, pour la plupart, très ouverts à nos problèmes".

38- Moins de la moitié des professeurs sont ouverts à des échanges avec les étudiants, en dehors des heures régulières de cours.

41- L'ensemble des professeurs font participer leurs étudiants, au moins occasionnellement, à la façon d'aborder les sujets traités pendant les cours.

44- Il n'est pas vrai de dire que les professeurs ont un horaire qui leur laisse suffisamment de temps pour rencontrer les étudiants.

45- Il n'est pas vrai de dire que le cegep dispose des locaux nécessaires pour faciliter les contacts entre professeurs et étudiants.

48- L'étudiant n'a pas eu besoin de rencontrer le directeur des services pédagogiques.

52- Pour celui qui a eu besoin de l'adjoint au d.s.p., il a été (plutôt et très) facile de le rencontrer.

. Dimensions de "très très faible unanimité" (50.0% - 54.9%)

5- Les étudiants ne sont pas d'accord avec le principe des cours obligatoires.

* 8- Les étudiants sont très favorables au système de promotion par matière.

26- Il n'est pas vrai de dire que de façon générale, les travaux demandés aux étudiants les satisfont.

35- Il n'est pas vrai de dire que la majorité des professeurs sont favorables à des échanges avec les étudiants.

40- L'ensemble des professeurs font participer leurs étudiants, au moins occasionnellement, au choix des sujets traités pendant les cours.

49- Pour celui qui a eu besoin du d.s.p., il a été (plutôt ou très) difficile de le rencontrer.

60- La part des étudiants dans la prise de décisions en matière d'évaluation du travail étudiant se limite tout au plus à recevoir de l'information.

* Si nous refaisons la dichotomie en joignant à la catégorie "très favorable" la catégorie "favorable", cette dimension contient alors un pôle d'unanimité quasi complète (95.4%).

Les différences "ensemble - secteur"

a) Aspect quantitatif des différences observées: sur les 60 dimensions portant sur des aspects pédagogiques du cegep il arrive environ une fois sur deux qu'un seul ou que les deux secteurs à la fois présentent des différences par rapport à l'ensemble des répondants. Ainsi, le secteur général se distingue (significativement) 33 fois de l'ensemble, et le secteur professionnel, 33 fois. Il faut noter de plus que dans 32 cas, il y a différences, mais en sens opposé, dans les deux secteurs à la fois.

b) Aspect qualitatif des différences observées: nous allons dresser ici la liste des 32 dimensions sur lesquels il y a simultanément des différences entre chacun des deux secteurs et l'ensemble. Nous conviendrons en fait que ces 32 aspects fournissent autant de comparaisons entre le premier secteur et le deuxième, et nous espérons ainsi circonscrire, toujours sur le plan de la pédagogie, les principaux traits "différenciateurs" des deux secteurs. Le numéro précédant chaque trait référera au tableau détaillé d'origine.

- Traits qui "appartiennent" plus au général qu'au professionnel:

4- Trouver l'horaire convenable, et même, pas assez chargé.
8- Accorder une plus grande faveur au système de promotion par matière.
10- Avoir plus de cours magistraux.
11- Avoir plus souvent de séminaires.
15- Regretter de n'avoir pu choisir des cours dans d'autres groupes de disciplines.
16- Regretter de n'avoir eu plus d'information sur les professions avant de choisir des options.
17- Regretter de n'avoir pu apporter des modifications aux premiers choix effectués.
18- Regretter de n'avoir eu plus d'informations sur le fonctionnement même du système des options au moment du choix.
25- Avoir plus de cours exigeant un travail personnel.
26- Etre satisfait, de façon générale, des travaux demandés.
30- Etre moins prêt à dire que les travaux demandés sont surtout des exercices de mémoire.

42- Etre plus souvent amené par les professeurs à participer au choix des sujets des travaux à faire.
44- Trouver que la majorité des professeurs ont un horaire qui leur laisse suffisamment de temps pour rencontrer les étudiants.
45- Trouver que le cegep dispose des locaux nécessaires pour faciliter les contacts entre professeurs et étudiants.
53- Avoir déjà rencontré, au moins occasionnellement, l'adjoint au d.s.p.
54- Avoir déjà eu recours au service d'aide pédagogique individuelle.
56- Avoir déjà eu recours au registrariat.
58-59- Etre consulté, participer aux décisions, ou prendre seul les décisions dans le domaine des méthodes pédagogiques (58) et dans le domaine des contenus de l'enseignement (59).

- Traits qui "appartiennent" plus au professionnel qu'au général:

1- Assister aux cours en plus forte proportion.
7- Trouver que les examens finals sont une bonne chose.
9- Etre plus satisfait des méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs.
13- Dire davantage que, dans le cadre d'un cours donné, on fait parfois appel à des gens de l'extérieur qui viennent faire part de leur expérience personnelle.
14- Aller plus souvent rencontrer des gens dans leur milieu de travail.
21- Etre plus satisfait du contenu des cours.
24- Trouver que le contenu des cours donne une bonne préparation professionnelle.
27- Trouver que les travaux demandés leur sont (à eux-mêmes, les étudiants) d'une grande utilité.
33- Avoir comme principale raison de visiter un professeur l'intérêt pour sa matière.
39- Dire que plus de la moitié des professeurs sont ouverts à des échanges avec les étudiants, en dehors du cegep.

45- Etre amené par les professeurs à participer occasionnellement, souvent ou toujours, à l'évaluation des travaux de l'étudiant.
47- Trouver que l'ambiance du cegep se prête bien à des rencontres entre étudiants et professeurs.
57- Trouver que le registrariat a répondu, totalement ou en grande partie, aux demandes exprimées.

Les différences "ensemble - cegep"

a) Aspect quantitatif des différences observées: une petite compilation rapide nous révèle que sur 60 fois possibles, le cegep 5 se différencie de l'ensemble 35 fois, le cegep 1, 34 fois, le cegep 7, 31 fois, le cegep 3, 30 fois, les cegeps 2 et 6, 25 fois chacun, le cegep 4, 22 fois. On peut en conclure qu'au chapitre de la pédagogie, le cegep 4 est le meilleur représentant de l'ensemble des sept cegeps, alors que c'est le contraire surtout pour les cegeps 5 et 1.

b) Aspect qualitatif des différences observées: Il serait vain d'essayer de faire pour les cegeps, comme tantôt pour les secteurs, le partage des dimensions qui appartiennent plus à l'un qu'à l'autre, étant donné le nombre même (7) de cegeps et aussi la variation, d'une dimension à l'autre, du nombre de différences qui apparaissent. Pour faire le portrait d'un cegep particulier, nous retournons le lecteur aux tableaux synoptiques et à l'examen des dimensions une par une, en lui donnant tout au plus quelques points de repère comme les suivants:

- les deux cegeps qui offrent le plus de différences avec l'ensemble, soit les cegeps 1 et 5, diffèrent très souvent de l'ensemble en sens opposé, de telle sorte qu'on peut les considérer un peu comme deux antipodes;
- si l'on pense au côté normatif des différences révélées, nous sommes portés à dire du cegep 5 qu'il est celui dont l'image est la plus négative (le tableau synoptique VII en particulier est révélateur à ce sujet), tandis que l'image du cegep 1 serait, mais à un moindre degré de certitude, celle qui est la plus positive.

Nous avons enfin porté une attention particulière aux dimensions où l'on observe un nombre relativement très élevé de différences (6 ou 7). Nous dirons de ces dimensions qu'elles sont très importantes puisqu'elles répartissent tous les cegeps (ou presque tous) d'un côté ou de l'autre d'une région moyenne qui peut alors être considérée comme un "no cegep's land": les cegeps sont ainsi pratiquement classés suivant une loi de tout (+) ou rien (-).

Une seule dimension (voir dimension 60 dans le tableau synoptique IX) provoque 7 différences significatives à la fois; elle se lit:

> "Les étudiants sont consultés, participent aux décisions ou prennent seuls les décisions dans le domaine des modes d'évaluation du travail étudiant".

Dans les cegeps 1, 2 et 4 il y a beaucoup plus de répondants dans cette formulation qu'il n'y en a dans les cegeps 3, 5, 6 et 7. Alors que le pourcentage de répondants à cette formulation dans l'ensemble des cegeps est de 46.8%, il est de 71.2% au cegep 1 et de 23.0% au cegep 5 (voir tableau détaillé 60).

Trois dimensions par ailleurs provoque des différences significatives dans au moins 6 des 7 cegeps: il s'agit des dimensions 10 (voir tableau synoptique III: "La plupart de mes cours se donnent de façon magistrale"), 43 (voir tableau synoptique VII: "L'ensemble de mes professeurs me font participer, occasionnellement, souvent ou toujours, à l'évaluation des travaux de l'étudiant" , et 59 (voir tableau synoptique IX: "Les étudiants sont consultés, participent aux décisions ou prennent seuls les décisions dans le domaine des contenus de l'enseignement". On remarquera la parenté des dimensions 60 et 43.

Les différences observées à ces 4 dimensions peuvent être comparées dans le tableau suivant:

Dimensions	Cegeps						
	1	2	3	4	5	6	7
60	+	+	-	+	-	-	-
10	-	-	+	-	+	+	=(+)
43	+	+	-	=(+)	-	-	-
59	+	-	-	+	-	=(+)	-

Note: Bien qu'il n'y ait pas de différence significative, au niveau de probabilité adopté, dans les cas de signe d'égalité, nous indiquons quand même entre parenthèses le sens du % réel du cegep par rapport au % d'ensemble.

On s'aperçoit qu'il y a un parallélisme très étroit à chaque cegep entre les signes des différences observées aux dimensions 60, 43 et 59 et les signes contraires aux signes observés à la dimension 10. Autrement dit, là où il y a à la fois participation plus fréquente à l'évaluation des travaux de l'étudiant (43) et plus grande implication des étudiants dans les domaines des contenus de l'enseignement (59) et des modes d'évaluation du travail étudiant (60), il y a en même temps relativement moins de cours magistraux. Il n'y a que deux cas déviant de cette règle et les deux sont au niveau de la dimension 59: le premier cas (significatif) est qu'au cegep 2 une moins grande implication dans les contenus de l'enseignement s'associe à une plus faible proportion de cours magistraux en même temps que la participation et l'implication dans l'évaluation du travail sont plus fortes; le deuxième cas (non-significatif) est exactement l'inverse, i.e. que les moins grandes participation et implication dans l'évaluation coexistent avec une plus grande proportion de cours magistraux et une implication légèrement plus grande dans les contenus.

Si, à la rigueur, on accordait une importance outrée à ces deux exceptions, l'observation suivante, plus restreinte, pourrait quand même être formulée:

> "Il y a dans tous les cegeps un parallélisme étroit entre d'une part, des plus grandes participation et implication des étudiants dans le domaine de l'évaluation de leur travail et, d'autre part, une diminution de l'importance des cours magistraux."

C'est à se demander si, finalement, dans une perspective de renouvellement pédagogique (qui, dans l'esprit courant, sous-entend presque toujours une baisse de l'importance du cours magistral), l'important n'est pas tellement d'abord d'utiliser des moyens plus originaux de transmission et d'acquisition du savoir, mais avant tout de mettre l'accent sur les possibilités d'évaluation par l'étudiant de son travail.

E D U Q 8170423 B

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉTUDES ET RECHERCHES **2-20**

L'ÉTUDIANT AU CEGEP

(SUITE)

Opinions, attitudes et comportements de l'étudiant dans son univers quotidien

Elisabeth Bielinski
Yves Brais

septembre 1971

28-1119

La présente publication constitue la suite du rapport de l'enquête réalisée auprès des étudiants des cegeps dont le document 2.17 constitue la première tranche. Nous demandons donc au lecteur de se reporter au document précité s'il veut avoir une vue d'ensemble de l'étude.

Les deux sections comprises dans cette publication traitent des sujets suivants:

section D: les relations formelles et informelles entre étudiants ... p. 1

section E: la répartition des pouvoirs au cegep... p. 34

Section D

LES RELATIONS FORMELLES ET INFORMELLES ENTRE ETUDIANTS

TABLE DES MATIERES

		Page
Introduction		1
I-	Les relations informelles entre étudiants	1
	1) les possibilités de rencontres 2) les occasions de rencontres privilégiées	
II-	Les perceptions des étudiants vis-à-vis de la communauté étudiante	11
	1) les relations entre les étudiants des deux secteurs 2) les perceptions que les étudiants ont de leurs confrères 3) le degré de marginalité des étudiants	
III-	Les relations étudiants organisées	21
	1) la connaissance que les étudiants ont de la façon dont est organisé leur milieu 2) la participation étudiante aux activités organisées par les seuls étudiants 3) les résultats d'une action collective étudiante 4) le rôle que les étudiants attribuent à l'A.G.E.	
Conclusion		32

Introduction

Les relations que les étudiants entretiennent entre eux peuvent être considérées sous deux aspects essentiels:

- d'une part, les relations interpersonnelles qu'ils nouent au hasard des rencontres et des circonstances avec ceux qui deviendront éventuellement des amis,

- d'autre part, les relations organisées entre eux dans le but de structurer le monde étudiant lui-même ou de créer des activités exclusivement étudiantes. Nous envisagerons successivement ces deux aspects aux chapitres I et III, réservant le chapitre II à une étude des perceptions des étudiants à l'endroit de leurs confrères.

I- LES RELATIONS INFORMELLES ENTRE ETUDIANTS

1) Quelle appréciation les étudiants portent-ils sur leurs possibilités de rencontres avec les autres étudiants?

Le cegep, en tant que cadre structurant la vie étudiante, a une influence sur les relations que les étudiants entretiennent entre eux. En d'autres termes, le cegep favorise-t-il ou entrave-t-il les communications entre étudiants?

Tableau 1: "Quelle appréciation porteriez-vous sur les possibilités de se faire de nouveaux amis au cegep?"

	Total	Facile	Plus ou moins facile	Difficile
Cegep 1	239	44.7	49.4^{+}	5.9^{-}
Cegep 2	160	41.7^{-}	50.5^{+}	7.8
Cegep 3	144	43.1^{-}	42.6	14.3^{+}
Cegep 4	2[illegible]9	57.7^{+}	37.8^{-}	4.5^{-}
Cegep 5	260	48.8	41.5	9.7
Cegep 6	234	53.0^{+}	39.2	7.8
Cegep 7	257	43.2^{-}	48.1^{+}	8.7
Secteur général	768	51.3^{+}	40.2^{-}	8.5
Secteur professionnel	765	43.8^{-}	48.7^{+}	7.5
Total	1,533	47.9	44.0	8.1

Près de la moitié des étudiants (47.9%) estiment qu'il leur est facile de se faire de nouveaux amis au cegep; pour ces répondants le cegep a donc une influence positive

sur la création de nouvelles amitiés. Toutefois, cette proportion doit être nuancée par le fort pourcentage des répondants qui trouvent qu'il est plus ou moins facile de se faire de nouveaux amis au cegep. Ces relations ne sont pas très difficiles à établir (8.7% seulement dans la catégorie "difficile") mais ne s'établissent cependant pas sans problème.

Le cegep 4 semble offrir un milieu plus favorable que les autres à l'extension des relations entre les étudiants: en effet, un fort pourcentage d'étudiants affirment qu'il leur est facile de se faire des amis au cegep. Ce cegep est aussi celui où les réponses "difficiles" sont les plus rares (57.7% "facile" et 4.5% "difficile"). On remarque également une différence entre le secteur général et le secteur professionnel: 51.3% répondent au secteur général qu'il leur est facile de se faire des amis alors qu'il y en a seulement 43.8% qui répondent dans le même sens au professionnel.

Compte tenu de cette perception que les étudiants ont de la réalité, peut-on considérer qu'ils sont satisfaits des possibilités de communication de leur cegep? Le tableau 2 révèle que les étudiants des divers cegeps sont assez satisfaits des possibilités de communication à l'intérieur de leur institution. Près de 70% se retrouvent dans la colonne des "très satisfaits" ou des "plutôt satisfaits". Ce tableau plus précis que le précédent permet d'interpréter les réponses de la catégorie "plus ou moins facile" du tableau 1, c'est ainsi que l'on remarque qu'une proportion importante des répondants à cette dernière catégorie se rangent dans la catégorie des "plutôt satisfaits" du tableau 2.

Les cegeps 1 et 4 offrent les meilleures possibilités de communication alors que dans les cegeps 2, 3 et 7 les étudiants se montrent insatisfaits dans une proportion supérieure à la moyenne. En ce qui concerne le cegep 7 qui est de dimension plus réduite que les autres, on peut conclure qu'il y a d'autres facteurs plus importants que la taille qui peuvent influencer la communication à l'intérieur d'un cegep.

La population du secteur professionnel apparaît plus insatisfaite que celle du général tout comme elle estimait précédemmment, selon une proportion significativement moindre que l'ensemble, qu'il était facile de se faire de nouveaux amis (43.8% dans la catégorie "facile", par opposition au 51.3% au secteur général).

Tableau 2: "Etes-vous satisfait ou insatisfait des possibilités de communication entre étudiants au cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait
Cegep 1	(233)	9.0	67.9^{+}	21.4^{-}	1.7^{-}
Cegep 2	(157)	6.6^{-}	55.8	31.9^{+}	5.7
Cegep 3	(142)	13.2	46.6^{-}	33.9^{+}	6.3
Cegep 4	(235)	15.6^{+}	61.2	19.0^{-}	4.2
Cegep 5	(259)	10.9	58.0	25.3	5.8
Cegep 6	(229)	13.7	59.4	20.1^{-}	6.8
Cegep 7	(259)	8.5^{-}	54.8	31.1^{+}	5.6
Général	(757)	12.3	57.8	24.0^{-}	5.9
Professionnel	(754)	9.9^{-}	58.5	27.6^{+}	4.0^{-}
TOTAL	1,511)	11.2	58.1	25.6	5.1

Le fait de dire qu'il est facile de se faire de nouveaux amis au cegep n'implique pas nécessairement une satisfaction élevéede la part des étudiants vis-à-vis des possibilités de communication au cegep. En effet, alors que 47.9% des étudiants disent que la création de nouvelles amitiés au cegep est facile, seulement 11.2% des répondants avouent être très satisfaits des possibilités de communication. Il faut supposer, au regard de cette différence, que c'est la continuation des contacts créés qui est difficile plutôt que la création même de ces contacts. Toutefois, si l'on regroupe les réponses données par les étudiants à ces deux questions à l'aide d'un score en donnant les valeurs suivantes aux catégories de réponses des deux tableaux:

facile: 1	très satisfait: 1
plus ou moins facile: 3	plutôt satisfait: 2
difficile: 5	plutôt insatisfait: 4
	très insatisfait: 5

nous obtenons des résultats indiquant une satisfaction élevée de la part des étudiants. Ces résultats sont les suivants:

Valeur du score	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
% des répondants	9.9	31.6	1.3	30.6	.7	17.9	2.0	5.8	2.2	1511

A une extrémité du score (valeur 2) nous trouvons les étudiants qui disent qu'il est facile pour eux de se faire de nouveaux amis et qui se disent également très satisfaits des possibilités de communication au cegep. A l'autre extrémité (valeur 10) se situent les étudiants qui estiment qu'il est difficile de se faire de nouveaux amis au cegep en même temps qu'ils disent être insatisfaits des possibilités de communication au cegep. Les tests statistiques utilisés (phi et corrélation tétrachorique) se révélant significatifs nous sommes justifiés de regrouper ces deux variables.

Les pourcentages donnés précédemment pour chacune des valeurs du score indiquent que les étudiants se situent davantage à l'extrémité inférieure que supérieure. En effet, la médiane (point milieu d'une distribution au-dessus et au-dessous duquel il y a 50% des résultats) se situe à 4.7 ce qui signifie que 50% des répondants se

trouvent entre le score 2 et 4.7. La majorité des étudiants s'estiment par conséquent plus satisfaits qu'insatisfaits des relations interpersonnelles entre étudiants dans leur cegep.

Cette satisfaction que nous venons de constater chez les étudiants est-elle influencée par la taille du cegep? En effet, on pourrait penser que plus le cegep est de dimensions restreintes, plus grandes sont les possibilités de communication et plus élevée également est la satisfaction. Le tableau 3 répond en partie à notre hypothèse puisqu'il nous indique les perceptions des étudiants quant à la taille de leur cegep.

Ce tableau appelle plusieurs remarques que nous nous contenterons de mentionner. On constate que 32.6% des étudiants du cegep 7 trouvent qu'ils sont trop nombreux dans leur cegep; ce nombre est certes bas quand on le compare à celui des autres cegeps, mais il est relativement élevé si on considère que ce cegep compte moins de 1,000 étudiants.

Tableau 3: "En pensant aux possibilités de communication au cegep, trouverez-vous que le nombre d'étudiants est..."

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Beaucoup trop grand	Un peu trop grand	Convenable	Un peu trop petit	Beaucoup trop petit
Cegep 1	(235)	14.5^{-}	36.6	48.1	0.8	0.0^{-}
Cegep 2	(158)	15.2^{-}	24.5^{-}	59.7^{+}	0.6	0.0^{-}
Cegep 3	(142)	24.3^{+}	37.4	38.8^{-}	1.6	0.6
Cegep 4	(257)	28.0	42.4^{+}	29.6^{-}	0.0^{-}	0.0^{-}
Cegep 5	(258)	20.0	31.5	47.8	0.7	0.0^{-}
Cegep 6	(229)	17.1	29.6	50.8	1.6	0.9
Cegep 7	(256)	7.9^{-}	24.7^{-}	63.6^{+}	3.8^{+}	0.0
Général	(753)	21.0	33.4	44.4^{-}	1.1	0.1
Professionnel	(762)	17.1^{-}	32.0	49.8^{+}	0.8	0.3
TOTAL	(1,515)	19.3	32.8	46.7	1.0	0.2

Le cegep 2 est avec le cegep 7, le cegep où il y a le plus d'étudiants satisfaits du nombre d'élèves dans leur institution (63.6% pour le cegep 7, 59.7% pour le cegep 2 contre 46.7% pour la moyenne générale). Ce cegep, un des plus populeux de l'étude présente des résultats quelque peu surprenants puisque la satisfaction quantitativement la même que la satisfaction des étudiants du plus petit cegep de l'étude. Il n'en va toutefois pas de même au cegep 4 - qui est, comme le cegep 2, une institution à forte densité de population - puisque les étudiants de ce collège sont les plus nombreux de tous à trouver leur cegep surpeuplé: 70.4% dans les catégories "beaucoup trop grand" et "un peu trop grand".

Les étudiants du secteur général sont plus insatisfaits de la dimension de leur cegep que leur confrères du professionnel.

Tableau 4: "En pensant à ces mêmes possibilités de communication, quel est, selon vous, le nombre idéal d'étudiants qu'un cegep devrait accueillir?

	1 à 750	751 à 1250	1251 à 1750	1751 à 2250	Plus de 2250
(229)	3.0^{-}	28.4	18.7	27.1	22.7^{+}
152	8.0	19.2^{-}	16.0^{-}	25.4	33.5^{+}
(136)	8.6	25.1	27.1^{+}	28.7^{+}	10.5^{-}
(230)	3.1^{-}	22.2^{-}	26.8^{+}	26.8	21.2
(237)	4.9^{-}	34.4^{+}	21.1	27.9^{+}	11.7^{-}
(224)	15.4^{+}	34.6^{+}	22.3	16.8^{-}	11.2^{-}
(247	40.1^{+}	49.7^{+}	5.2^{-}	2.3^{-}	2.7^{-}
(727)	9.8	27.1	22.0	23.8	17.3
(728)	7.7^{-}	28.8	19.5^{-}	23.6	20.3^{+}
(1,455)	8.9	27.9	20.9	23.7	18.6

Cette question précise la précédente puisqu'elle quantifie ce qui n'était antérieurement qu'une perception subjective.

Les remarques que nous pouvons apporter sur les résultats du tableau 4 concernent d'une part les cegeps de taille réduite et d'autre part les cegeps de dimensions plus grandes. Nous remarquons ainsi qu'au cegep 7 les catégories les plus choisies par les étudiants - selon un pourcentage très supérieur à celui de l'ensemble des répondants - sont les catégories "de 1 à 750" (40.1%) et de "751 à 1,250" (49.7%)". Puisque la population de ce cegep est inférieure à 1,000, nous pouvons dire que les étudiants sont portés à considérer le nombre réel comme étant le nombre idéal.

Un autre chiffre significatif est celui de 15.4% dans la catégorie "de 1 à 750" que l'on retrouve au cegep 6. Ce cegep est le moins populeux après le cegep 7 et est de surcroît divisé en deux campus; les observations faites précédemment pour le cegep 7 sont également valables pour cette institution.

A l'autre extrême, dans un cegep à forte population, on estime que le nombre idéal est beaucoup plus grand: le cegep 2, le cegep le plus populeux parmi ceux que nous avons étudiés, a aussi un pourcentage de réponses dans la catégorie "2,250 et plus" assez supérieur à la moyenne (33.3% contre 18.6% au total).

Si l'on rapproche les réponses consignées dans le tableau 4 de celles qui figurent au tableau 3, on remarque que: au cegep 2, où une plus forte proportion d'étudiants (par rapport à l'ensemble) estimaient convenable le nombre d'étudiants de leur institution, les étudiants optent en plus grand nombre pour un effectif de 2,250 et plus; il y a donc cohérence entre les perceptions de la réalité et l'idéal proposé. Aux cegeps 3 et 4, où les étudiants étaient les plus nombreux à affirmer que leur cegep était trop grand, les étudiants choisissent, dans une proportion plus élevée que celle de l'ensemble des étudiants, la catégorie "de 1,251 à 1,750", cette catégorie représentant des effectifs inférieurs à l'effectif réel de ces institutions.

Les résultats du tableau 4 peuvent à bien des égards nous surprendre. En effet, alors que l'on accuse les cegeps d'être des institutions trop grandes, entravant les contacts entre les étudiants, favorisant l'anonymat du milieu, il se trouve 18.6% des étudiants qui pensent que les cegeps devraient maintenir leur taille actuelle (dans la plupart des cas plus de 2,250 correspond à la situation réelle). Si, à ce pourcentage, on ajoute celui de la catégorie précédente, nous constatons que 42.3%

des étudiants désirent des établissements scolaires à l'effectif nombreux (1750 et plus). A l'inverse peu d'étudiants souhaitent revenir aux petits collèges (8.9% demandent un effectif de 750 ou moins); cependant la catégorie suivante de "751 à 1250" est parmi toutes les catégories de réponses, celle qui reçoit le pourcentage de réponses le plus élevé, soit 27.9%. Nous ne pouvons donc pas conclure à une unanimité des étudiants sur cette question, certains privilégient les établissements aux dimensions restreintes, tandis que d'autres préfèrent des établissements plus vastes où il est malgré tout possible de se faire des amis (cf. tableaux 1 et 2).

2) Est-ce le fait de vivre au cegep des situations semblables qui rapprochent les étudiants?

Maintenant que nous avons envisagé l'influence du cegep sur les relations interpersonnelles entre étudiants de façon générale, nous pouvons nous demander s'il n'y a pas des occasions privilégiées de rencontres au cegep même. Le tableau 5 répond à cette question.

Tableau 5: "Comment avez-vo fait la connaissance de la plupart des amis que vous fréquentez actuellement?"

RÉPONDANTS		Extérieur du cegep	Assistance à un même cours	Activités parascolaires communes	Ecole secondaire	Autres
[illegible]	(234)	12.0	56.5	12.4	14.9	4.2
[illegible]	(156)	16.1	63.8^{+}	12.8	10.6^{-}	3.3
[illegible]	(144)	12.6	54.4	10.1	19.2^{+}	3.7
[illegible]	(238)	13.9	59.1	13.1	12.1	1.8^{-}
[illegible]	(257)	14.4	57.9	11.8	14.8	1.1^{-}
[illegible]	(233)	16.2	51.2^{-}	7.9^{-}	18.7	6.0^{+}
[illegible]	(253)	12.3	45.8^{-}	9.0	25.6^{+}	9.3^{+}
[illegible]	(759)	13.7	50.4^{-}	12.9^{+}	18.6^{+}	4.4^{+}
[illegible]	(756)	12.1	64.7^{+}	9.5^{-}	11.0^{-}	2.7^{-}
[illegible]	(1,515)	13.0	56.9	11.4	15.1	3.6

On constate que les activités parascolaires n'ont pas une influence déterminante sur l'éclosion des relations interpersonnelles entre les étudiants des différents cegeps. Le facteur majeur favorisant le rapprochement des étudiants réside dans la participation aux mêmes cours (56.9% au total).

Si l'on considère d'une part les occasions de rencontres à l'intérieur du cegep (la fréquentation des cours et les activités parascolaires) et d'autre part les occasions de rencontres à l'extérieur du cegep, nous remarquons que pour 68.3% des étudiants, le cegep est un lieu où il est possible de se faire des amis. Cette constatation rejoint ce que nous disions précédemment, à savoir que la taille d'un cegep n'entrave pas nécessairement les relations interpersonnelles entre étudiants et nous savons également que pour la majorité des étudiants il était possible de se faire des amis au cegep.

Une différence marquée existe cependant entre le secteur général et le secteur professionnel. Le fait de participer ensemble à des cours a une importance variable d'un cas à l'autre (64.7% pour le secteur professionnel contre 50.4% pour le secteur général). Au général, le fait de participer aux activités parascolaires et le fait d'avoir fréquenté la même école secondaire ont plus d'importance.

Au cegep 7, le quart des amitiés au cegep datent de l'école secondaire et, par contrecoup, l'influence de la participation commune à un cours y est moindre. Au cegep 2, 63.8% des répondants admettent que leurs amis actuels ont été rencontrés à l'intérieur des cours ce qui est supérieur à la moyenne globale (56.9%).

CONCLUSION

Nous voulons faire ici une synthèse des constatations principales que nous avons faites sur la première partie de cette section. Nous pouvons dire, au regard des résultats précédents, que les cegeps ne constituent pas un obstacle à l'établissement de relations interpersonnelles entre les étudiants. Au contraire, les cegeps sont un facteur favorable à l'éclosion de ces relations puisque c'est parce que les étudiants vivent ensemble les mêmes situations à l'intérieur de leurs établissements scolaires qu'ils nouent des contacts entre eux. Nous avons toutefois noté des différences notables entre les cegeps et entre les secteurs.

Ainsi, les étudiants du secteur général trouvent plus facile de se faire des amis au cegep que ceux du professionnel, et parallèlement ils sont dans l'ensemble plus satisfaits des possibilités de communication au sein du cegep. Au secteur professionnel, le fait de participer aux mêmes cours est plus important quant aux moyens d'établir de nouvelles relations et de lier d'autres amitiés. Les autres possibilités de contacts sont moins grandes ce qui peut nous permettre de comprendre que l'insatisfaction face aux possibilités de communication est plus accentuée pour les étudiants de ce secteur.

Même si nous ne pouvons pas mesurer la satisfaction des étudiants à l'endroit des possibilités de communication entre étudiants de leur cegep par la naissance possible ou non de nouvelles amitiés au cegep, nous pouvons cependant conclure, au regard du tableau 2 et du score que nous avons constitué, que la majorité des étudiants se disent satisfaits des relations interpersonnelles qu'ils peuvent établir avec leurs semblables.

S'il n'existe pas de consensus quant aux dimensions idéales souhaitées pour un cegep, une forte proportion des étudiants trouvent cependant leur cegep trop grand. La vision idéale des dimensions d'un cegep est éminemment dépendante des situations vécues.

Disons, en terminant, que les grandes différences entre les cegeps et les secteurs quant aux facilités de rapprochements entre les étudiants sont fortement liées à l'organisation interne du cegep indépendamment de la dimension. Les contacts peuvent être difficiles dans un petit cegep et faciles dans un grand.

II- LES PERCEPTIONS DES ETUDIANTS VIS-A-VIS DE LA COMMUNAUTE ETUDIANTE

Nous chercherons à savoir, tout au long de ce chapitre, si les étudiants sont et se sentent intégrés dans le monde étudiant de leur cegep.

Nous examinerons d'abord les rapports que les étudiants des deux secteurs entretiennent entre eux, nous verrons ensuite quelle idéologie les étudiants attribuent à leurs confrères et la distance qui peut exister entre leur estimation et la réalité, et nous calculerons enfin un indice de marginalité afin de voir si les étudiants sont effectivement intégrés à leur groupe d'appartenance ou non.

1) Les relations entre les étudiants des deux secteurs

Les chiffres fournis par le tableau 6 révèlent que les contacts entre les étudiants des différents secteurs ne sont pas très fréquents. Cela se comprend si on se rappelle que les principales occasions de rencontres sont fournies par les cours et si l'on sait que les étudiants des deux secteurs suivent des programmes de cours bien différents.

Tableau 6: "D'après ce que vous avez pu constater, est-ce que les étudiants du secteur professionnel et ceux du secteur général ont des contacts plus ou moins fréquents entre eux?"

		Très fréquents	Fréquents	occasionnels	Rares	Inexistants
	(237)	6.3	21.4	40.6	28.3	3.4⁻
	(159)	5.4	15.2	32.6⁻	40.2⁺	6.6
	(140)	8.0	19.8	42.9⁺	25.3⁻	4.0⁻
	(235)	4.6⁻	16.8	39.2	35.6⁺	3.8⁻
	(259)	9.4	21.1	33.6⁻	25.0⁻	10.9⁺
	(229)	10.5	19.5	42.0	19.4⁻	8.6⁺
	(257)	15.3⁺	25.8⁺	35.4	22.2⁻	3.3⁻
	(756)	8.1	21.0⁺	39.8⁺	27.5⁻	3.6⁻
Professionnel	(760)	6.7	16.7⁻	35.8⁻	32.2⁺	8.6⁺
TOTAL	(1,516)	7.4	19.1	38.0	29.6	5.9

Il appert que les étudiants du secteur général ont l'impression d'avoir plus de contacts avec leurs confrères du secteur professionnel que ceux-ci ont l'impression d'en avoir avec les étudiants du général. Les étudiants du secteur professionnel ont donc davantage le sentiment d'être ignorés par leurs confrères.

Il n'y a qu'au cegep 7 que ces contacts sont plus fréquents, cela peut se comprendre par la petite dimension de ce cegep.

2) Les perceptions que les étudiants ont de leurs confrères

Il s'agissait par cette question de savoir de quelle façon les étudiants jugent leurs pairs, de connaître les perceptions des étudiants sur leurs confrères. Ainsi à chacun des item proposés (l'énoncé de ces item apparaît en introduction des tableaux 7 à 13) les répondants devaient dire s'ils pensaient que l'ensemble des étudiants étaient d'accord ou non avec cette proposition.

Afin de pouvoir comparer les réponses enregistrées dans les différents tableaux, nous avons attribué à chacune des catégories de réponses une valeur particulière. Ces valeurs sont les suivantes:

Totalement d'accord:	1
Plutôt d'accord:	0.75
Plutôt en désaccord:	0.25
Totalement en désaccord:	0

(La catégorie "ni d'accord, ni en désaccord" si elle avait existé aurait reçu la valeur .50). En multipliant le pourcentage de chaque catégorie de réponses avec la valeur correspondante à cette catégorie, et en faisant la somme des quatre produits ainsi calculés, nous obtenons un nombre unique qui résume l'ensemble des résultats du tableau, et qui se situe sur une échelle allant de 0 à 100.

Nous arrivons ainsi aux résultats suivants:

Etre simplement consultés (tableau 13):	79.1
Participation paritaire pédagogique (tableau 12):	78.9
Participation égalitaire (tableau 9):	72.3
Etre majoritaires partout (tableau 11):	40.9
Participation limitée au conseil d'administration (tableau 8):	33.1
Rôle précis à chacun des groupes (tableau 10):	32.4
Se retirer de tous les organismes (tableau 7):	23.9

Sachant que ces valeurs peuvent varier de 0 à 100 (0= 100% de réponses au score 0; 100= 100% de réponses au score 1), nous pouvons les interpréter. Les étudiants pensent que la proposition avec laquelle leurs confrères sont le plus d'accord est celle qui ne les implique pas directement dans le processus de décision; la seconde proposition recevant le plus d'accord est celle qui demande une participation paritaire professeurs-étudiants en matière de

Tableau 7: "Les étudiants doivent se retirer de tous les organismes de manière à mieux exercer leur droit de critique".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(232)	1.3	8.2	47.8	42.7
Cegep 2	(156)	0.0^{-}	8.8	51.2	40.0
Cegep 3	(137)	0.6	10.3	49.0	40.1
Cegep 4	(228)	0.5	6.1^{-}	49.6	43.8^{+}
Cegep 5	(250)	0.9	10.1	54.2	34.8^{-}
Cegep 6	(220)	2.5^{+}	9.3	55.8	32.4^{-}
Cegep 7	(248)	2.4	10.0	53.4	34.1^{-}
Général	(736)	1.0	7.4^{-}	50.5	41.1^{+}
Professionnel	(735)	0.9	10.3^{+}	52.2	36.6^{-}
TOTAL	(1,471)	1.0	8.7	51.2	39.1

Tableau 8: "Les étudiants doivent limiter leur participation au Conseil d'administration par le biais de leurs deux représentants".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(232)	1.3^{-}	31.9^{+}	45.2	21.6^{-}
Cegep 2	(154)	3.0	22.2	42.8	32.0
Cegep 3	(133)	2.5	12.5^{-}	53.1^{+}	31.9
Cegep 4	(221)	2.5	20.2	45.4	31.9
Cegep 5	(244)	2.5	33.4^{+}	42.0	22.1^{-}
Cegep 6	(216)	1.9	20.5	43.2	34.4^{+}
Cegep 7	(238)	2.9	24.6	48.2	24.3^{+}
Général	(722)	3.3^{+}	19.0^{-}	46.2	31.5^{-}
Professionnel	(716)	1.1^{-}	29.0^{+}	44.3	25.6^{-}
TOTAL	(1,438)	2.4	23.5	45.2	28.9

Tableau 9: "Les étudiants doivent participer en nombre égal (par rapport aux représentants des autres groupes) au sein des organismes de décision qui existent à tous les niveaux".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(233)	32.2	54.5	10.3	3.0
Cegep 2	(157)	38.2	49.3	7.5	5.0
Cegep 3	(137)	37.4	49.1	11.9	1.6 -
Cegep 4	(230)	36.5	51.1	8.7	3.7
Cegep 5	(247)	25.8 -	58.6 +	11.7	4.0
Cegep 6	(221)	33.3	57.6 +	7.0 -	4.1
Cegep 7	(248)	30.8	51.2	14.3 +	3.7
Général	(740)	36.1 +	51.6	8.5 -	3.8
Professionnel	(733)	31.6 -	53.8	11.1 +	3.5
TOTAL	(1,473)	34.1	52.6	9.6	3.7

Tableau 10: "Chacun des groupes a un rôle précis à jouer au cegep: les professeurs sont là pour enseigner, les étudiants pour étudier et les administrateurs pour administrer".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(234)	5.1	24.0+	41.1	29.8-
Cegep 2	(158)	3.0-	18.4	40.0	38.6
Cegep 3	(139)	7.0	14.8-	49.0+	29.2-
Cegep 4	(230)	6.8	19.8	38.4	35.0
Cegep 5	(253)	7.7	25.1+	41.5	25.7-
Cegep 6	(220)	6.3	14.7-	36.0-	43.0+
Cegep 7	(250)	6.6	16.8	39.2	37.4
Général	(,46)	5.1	19.1	37.9-	37.8+
Professionnel	(738)	6.8	19.7	44.1+	29.4-
TOTAL	(1,48)	5.9	19.4	40.7	34.0

Tableau 11: "Ce que les étudiants doivent obtenir c'est d'être majoritaires partout".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(233)	3.4 -	25.4	55.8 +	15.4
Cegep 2	(157)	7.6	27.0	45.6	19.8
Cegep 3	(136)	7.2	32.5 +	46.2	14.1
Cegep 4	(228)	7.0	31.6	45.8	15.6
Cegep 5	(246)	2.0 -	20.9 -	57.9 +	19.2
Cegep 6	(216)	4.7	33.6 +	45.8	15.9
Cegep 7	(244)	7.6	28.4	47.7	16.3
Général	(728)	5.8	28.3	47.8	18.1
Professionnel	(732)	5.4	28.7	50.7	15.2 -
TOTAL	(1,460)	5.6	28.5	49.1	16.8

Tableau 12: "Ce qu'il faut obtenir c'est une participation paritaire professeurs-étudiants en matière de pédagogie".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(232)	44.8	50.0	5.2	0.0 -
Cegep 2	(154)	44.1	51.4	3.8	0.7
Cegep 3	(136)	45.2	48.5	5.5	0.8
Cegep 4	(228)	41.7	54.2	3.6	0.5
Cegep 5	(252)	36.5 -	56.8	5.4	1.3
Cegep 6	(220)	42.1	53.8	2.9	1.3
Cegep 7	(247)	40.8	55.0	3.6	0.6
Général	(737)	43.1	52.2	3.8	0.9
Professionnel	(732)	41.4	53.0	5.0	0.6
TOTAL	(1,469)	42.4	52.6	4.3	0.7

Tableau 13: "Sans être directement impliqués dans la prise de décision, les étudiants doivent cependant être consultés".

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Totalement d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Totalement en désaccord
Cegep 1	(234)	55.2	35.9	8.1	0.8 -
Cegep 2	(157)	53.9	30.6	11.8	3.7
Cegep 3	(137)	53.2	32.0	12.6 +	2.2
Cegep 4	(230)	54.4	30.4	9.5	5.7 +
Cegep 5	(251)	57.2	37.0	5.0 -	0.8 -
Cegep 6	(223)	44.8 -	36.7	11.8	6.7 +
Cegep 7	(249)	58.5 +	33.7	6.7 -	1.1 -
Général	(741)	51.9	31.1 -	12.4 +	4.6 +
Professionnel	(740)	55.6 +	36.3 +	6.4 -	1.7 -
TOTAL	(1,481)	53.6	33.4	9.7	3.3

pédagogie et la troisième est celle qui est en faveur d'une participation égalitaire aux décisions dans tous les organismes.

Voyons maintenant si ces perceptions des étudiants sont conformes à la réalité. Nous avons demandé aux étudiants lequel parmi les sept item proposés correspondait le mieux à leur opinion personnelle sur la participation des étudiants au pouvoir. La comparaison entre le tableau 14 et les valeurs calculées à partir des tableaux 7 à 13 nous apprend s'il y a congruence ou non entre les perceptions des étudiants et la réalité. Les trois propositions les plus choisies par les étudiants sont les suivantes:

- participation égalitaire aux organismes de décision: 36.9%
- consultation sans participation directe: 31.2%
- participation paritaire professeurs-étudiants en matière de pédagogie: 21.7%.

Ces trois propositions sont également celles à propos desquelles les étudiants disaient, précédemment, que leurs confrères étaient le plus d'accord. Même si l'ordre d'importance est différent nous pouvons néanmoins en conclure

que les étudiants portent une appréciation assez juste sur leurs confrères. Toutefois, si on considère les options les moins choisies on constate que la différence entre les perceptions et la réalité est plus grande; ainsi l'option "être majoritaires partout" qui arrive au 6ième rang dans le tableau 14 reçoit une valeur qui la place au 4ième rang parmi les valeurs synthèses que nous avons calculées. Mais ceci n'infirme pas notre constatation voulant que les étudiants soient de bons juges de leurs confrères, puisque ces options minoritaires concernent un très petit pourcentage d'étudiants.

Tableau 14: les modalités de participation au pouvoir souhaitées par les étudiants.

REPONSES / REPONDANTS		Se retirer	Limiter	Participer	Rôle précis	Majoritaires	Paritaires	Consultés
Cegep 1	(235)	0.0^{-}	1.7^{-}	31.5^{-}	3.0	2.1	26.8^{+}	34.9
Cegep 2	(155)	0.0^{-}	4.9	44.2^{+}	3.9	1.7	18.6	26.7
Cegep 3	(138)	0.0^{-}	3.4	37.3	7.6^{+}	3.8	17.3^{-}	30.6
Cegep 4	(228)	0.8	2.7	39.5	5.4	4.2^{+}	25.0	22.4^{-}
Cegep 5	(245)	0.8	4.2	23.7^{-}	2.3^{-}	0.5^{-}	20.4	48.1^{+}
Cegep 6	(221)	0.6	3.5	45.0^{+}	2.6^{-}	1.3	22.1	24.9^{-}
Cegep 7	(254)	1.8^{+}	1.4^{-}	29.6^{-}	4.8	1.5	20.1	40.8^{+}
Général	(736)	0.4	2.4^{-}	39.7^{+}	4.6	2.5	21.6	28.8^{-}
Professionnel	(740)	0.5	4.4^{+}	33.5^{-}	3.8	2.0	21.8	34.0^{+}
TOTAL	(1,476)	0.4	3.3	36.9	4.2	2.3	21.7	31.2

3) Les tenants d'une option perçoivent-ils que leur option est partagée ou non par l'ensemble des étudiants? (degré de marginalité)

Tableau 15: degré de marginalité des étudiants

	Total	Totalement d'accord (5)	Plutôt d'accord (4)	Plutôt en désaccord (2)	Totalement en désaccord (1)	Indice de marginalité*
Se retirer	8	12.5	25.0	37.5	25.0	40.6
Limiter partic.	44	6.9	45.4	34.1	13.6	49.4
Partic. égal.	504	46.6	44.2	4.8	4.4	81.0
Rôle précis	54	18.5	37.1	29.6	14.8	53.7
Majoritaires	27	25.9	55.6	14.8	3.7	71.3
Partic. pédag.	314	56.7	39.8	2.5	1.0	87.2
Consultés	493	63.9	33.9	1.4	0.8	89.2
Total	1,444	51.9	39.6	5.3	3.2	82.9

* Indice de marginalité= $\frac{\Sigma\ (\% \times \text{score}) - 100}{4}$

NOTE: Le score 3 serait pour une catégorie intermédiaire qui n'existe pas: "ni d'accord, ni en désaccord".

Nous avons confectionné le tableau 15 à partir des données des tableaux 7 à 14. En effet, les rangées comprennent les individus qui ont choisi telle option lorsqu'il leur a été demandé de dire leur opinion personnelle sur la participation des étudiants au pouvoir, alors que les colonnes indiquent pour chacun des adeptes d'une option, l'opinion qu'ils attribuent à l'ensemble des étudiants sur ce point. Ainsi la colonne "total" indique le nombre d'étudiants qui ont choisi telle option, les quatre colonnes suivantes, exprimées en pourcentage, montrent comment ces individus perçoivent la popularité de leur option auprès des autres étudiants et la dernière colonne comprend un indice de marginalité qui nous renseigne sur le degré d'intégration d'un groupe d'individus à l'ensemble des étudiants.

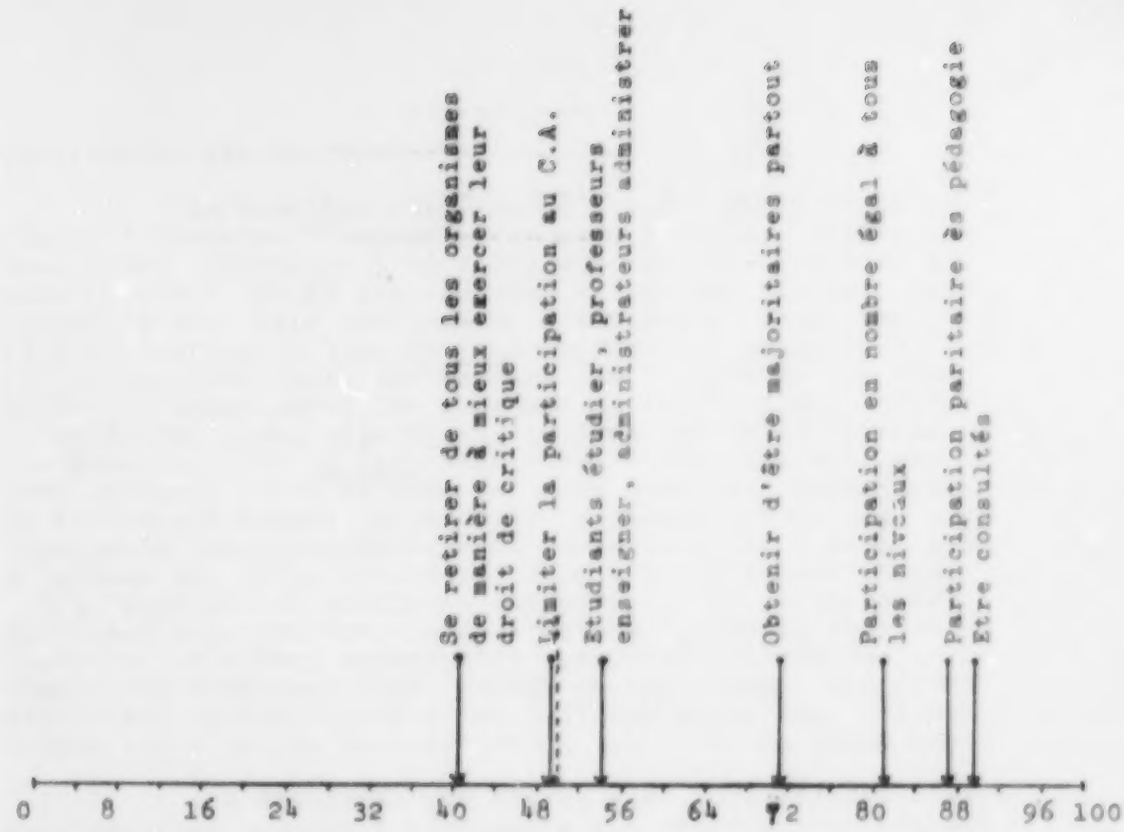

Figure 1 : Indices de "marginalité-non marginalité" des tenants de chacune des options.

Sens de la valeur propre à chacune des sept options:

Cette valeur, située sur une échelle de 0 à 100, résume la répartition des pourcentages d'accord et de désaccord attribués par les tenants de chacune des options à l'ensemble des étudiants sur la question même de l'option choisie. Ainsi, une option qui aurait sur l'échelle la valeur 0 voudrait dire qu'aucune des personnes qui ont choisi cette option ne pense que l'ensemble des étudiants sont d'accord avec cette option: on en conclurait donc à l'extrême sentiment de marginalité des tenants de cette option par rapport à l'ensemble des étudiants. Par ailleurs, une valeur de 100 voudrait dire que tous les tenants d'une option particulière sont d'avis que l'ensemble des étudiants sont d'accord avec cette même option, d'où l'on pourrait conclure à un très grand sentiment d'identité ou de non-marginalité des tenants de cette option vis-à-vis de l'ensemble des étudiants.

Observation sur la figure 7:

La première observation à faire au sujet de la figure 7 concerne l'ensemble des sept options: aucune valeur n'est inférieure à 40 alors que les trois options les plus choisies (89.8% des répondants) ont des valeurs supérieures à 80. Deux conclusions s'imposent: d'une part, il y a chez les tenants de toute option une tendance à croire que leur choix est partagé par l'ensemble des étudiants; d'autre part, les perceptions des étudiants sont, somme toute, assez objectives, puisque les trois options les plus choisies en fait sont aussi celles qui montrent sur la figure 7 les valeurs les plus élevées. Cependant, la tendance à croire qu'un choix personnel est partagé par l'ensemble est particulièrement forte chez les tenants des 4 options les moins choisies: il y a alors surestimation de la "popularité" réelle de ces options; en particulier, 81.5% des gens qui ont choisi l'option "ce qu'il faut obtenir, c'est d'être majoritaires partout" pensent que l'ensemble des étudiants sont "plutôt ou "totalement d'accord" avec cette option, alors qu'en fait les mêmes gens qui ont choisi cette option ne constituent que 2.3% des répondants.

Les étudiants qui ont le plus le sentiment d'être marginaux par rapport à l'ensemble des étudiants se situent à deux extrémités: il s'agit d'une part des plus contestataires qui ne veulent participer d'aucune façon au pouvoir de manière à pouvoir critiquer les décisions prises, et d'autre part des conservateurs qui ne veulent donner aucun pouvoir sous quelque forme que ce soit à l'étudiant.

III- LES RELATIONS ETUDIANTES ORGANISEES

Les étudiants de quelque niveau d'enseignement que ce soit cherchent à s'organiser entre eux, en vue soit de promouvoir leurs revendications et de défendre leurs intérêts soit d'organiser des activités qui rejoignent leurs intérêts communs. Quel impact ces manifestations ont-elles sur l'ensemble des étudiants? Quelles conséquences engendrent-elles sur eux? Quelle signification donnent-ils à leur démarche? Nous essayerons durant ce chapitre de répondre à ces questions à l'aide des réponses fournies par les étudiants.

1) <u>Les étudiants connaissent-ils la façon dont leur milieu est organisé par l'ensemble des étudiants?</u>

. <u>L'association étudiante</u>

Organisme de représentation des étudiants, l'AGE (association générale des étudiants) est-elle un organisme dont l'ensemble des étudiants se préoccupent? Dans les deux cegeps (1 et 2) où une telle association officielle existe, les étudiants sont largement au courant de son existence (83.8% pour le cegep 1 et 92.6% pour le cegep 2). Dans les cinq autres établissements où cette association n'existe pas, les réponses ne sont pas unanimes puisqu'une grande partie affirment qu'elle existe. Ceci peut s'expliquer par le fait que dans certains cas de telles associations existaient, il y a de ça peu de temps, et que les répondants n'étaient pas au courant de leur dissolution. Si tel est le cas, les réponses seraient révélatrices de la distance qui existait alors entre la "base" et les membres de l'exécutif.

On peut aussi expliquer cette perception erronée, par le fait que d'autres organismes étudiants plus informels sont perçus comme étant des organismes officiels par plusieurs répondants.

Tableau 16: "Une association étudiante, élue par l'ensemble des étudiants, existe-t-elle dans votre cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Oui	Non
[illegible]	(229)	83.8 +	16.2 -
[illegible] 2	(159)	92.6 +	7.4 -
[illegible] 3	(142)	44.5 -	55.5 +
[illegible]	(233)	63.9	36.1
[illegible]	(243)	43.7 -	56.3 +
[illegible]	(219)	67.3	32.7
[illegible]	(245)	31.5 -	68.5 +
[illegible]	(733)	60.9 -	39.1 +
[illegible]	(737)	71.7 +	28.3 -
TOTAL	(1,470)	65.8	34.2

. Les activités politiques et syndicales

Les étudiants ne s'estiment pas dans l'ensemble convenablement informés sur les activités organisées par les seuls étudiants, comme les activités politiques et syndicales. En effet, pour l'une et l'autre de ces activités seulement 41.8% et 30.7% des étudiants se disent "très bien" et "bien informés" de l'existence de ces activités. Les activités syndicales sont encore moins connues que les activités politiques puisque la proportion des répondants au courant de ces activités est inférieure à cette même proportion pour les activités politiques. Toutefois, il ne faudrait pas en conclure hâtivement que l'information concernant les activités syndicales circulent moins bien que celles concernant les activités politiques ou que les étudiants sont davantage intéressés par la politique que par le syndicalisme. Il faut tenir compte de la situation actuelle du syndicalisme en milieu étudiant. Officiellement, l'UGEQ assurant la coordination des AGE locales entre elles n'existe plus et la majeure partie des cegeps ne disposent pas d'AGE. Il existe cependant dans chaque cegep des groupements d'étudiants qui sont soit élus par l'assemblée générale des étudiants, soit simplement composés de bénévoles, et qui tentent de remplir, avec plus ou moins de bonheur et plus ou moins d'appui de la part des étudiants, le rôle que jouaient les AGE antérieurement. Ces groupements sont-ils ou non des groupements syndicaux? S'ils n'en portent pas le nom ils en assurent cependant la fonction. Si l'on considère qu'une AGE n'existe que dans deux des sept cegeps devons-nous conclure qu'aucune activité syndicale ne se passe ailleurs? On peut penser que certains des répondants ont considéré comme syndicales des activités qui ne se qualifient pas comme telles dans le milieu mais qui en possèdent cependant le caractère, alors que d'autres, plus soucieux d'exactitude, ont estimé qu'il ne s'agissait pas d'activités syndicales, dans ce cas; ne connaissant pas d'autres activités syndicales ils ont dit être mal informés de l'existence de ces activités ou que ces activités n'existaient pas.

Cette dernière colonne -"ces activités n'existent pas"- des tableaux 17 et 18 appelle quelques commentaires. Contrairement aux réponses concernant l'AGE, nous ne possédons aucune donnée de fait nous permettant de l'interpréter; nous ne savons pas si de telles activités existent réellement ou non dans chacun des sept cegeps. Nous pourrions tenir le raisonnement suivant: "puisque certains étudiants se disent bien informés de l'existence de ces activités, ceci prouve l'existence même de ces activités. Il faut donc considérer ceux qui disent que ces activités n'existent pas comme étant des gens particulièrement mal informés puisqu'ils ne sont même pas

Tableau 17: degré d'information à propos des activités politiques étudiantes.

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très bien informés	Bien informés	Mal informés	Très mal informés	Activités n'existent pas
Groupe 1	(235)	6.4^{-}	30.2	40.4^{+}	14.9	8.1^{-}
Groupe 2	(159)	13.5	30.7	31.8	15.8	8.2^{-}
Groupe 3	(144)	15.1^{+}	37.7^{+}	23.2^{-}	16.8	7.2^{-}
Groupe 4	(236)	17.0^{+}	40.6^{+}	27.1	13.6^{-}	1.7^{-}
Groupe 5	(256)	1.0^{-}	14.2^{-}	21.2^{-}	32.0^{+}	31.6^{+}
Groupe 6	(224)	13.5	26.7	22.7^{-}	14.1	23.0^{+}
Groupe 7	(254)	11.4	25.7^{-}	26.3	14.1^{-}	22.5^{+}
Général	(756)	12.8^{+}	31.3	27.2	17.2	11.5^{-}
Professionnel	(752)	9.8^{-}	29.1	29.2	17.4	14.5^{+}
TOTAL	(1,508)	11.5	30.3	28.1	17.3	12.8

Tableau 18: degré d'information à propos des activités syndicales étudiantes.

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très bien informés	Bien informés	Mal informés	Très mal informés	Activités n'existent pas
Groupe 1	(236)	3.4^{-}	19.9	34.3^{+}	18.6^{-}	23.8^{+}
Groupe 2	(160)	5.5	27.1	34.3	20.6	12.5^{-}
Groupe 3	(144)	7.9	32.5^{+}	24.6^{-}	29.2^{+}	5.8^{-}
Groupe 4	(234)	11.5^{+}	30.5^{+}	29.8	16.9^{-}	11.3^{-}
Groupe 5	(253)	1.5^{-}	6.7^{-}	25.8	37.2^{+}	28.8^{+}
Groupe 6	(225)	15.0^{+}	24.8	24.6^{-}	16.2^{-}	19.4
Groupe 7	(255)	4.7^{-}	10.6^{-}	23.0^{-}	16.5^{-}	45.2^{+}
Général	(752)	8.3^{+}	23.1	27.6	22.4	18.6
Professionnel	(755)	6.0^{-}	23.7	30.7^{+}	22.0	17.6
TOTAL	(1,507)	7.3	23.4	29.0	22.2	18.1

informés de l'existence de ces activités". Cependant, en raison de l'incohérence de certaines réponses des étudiants (que nous rencontrerons particulièrement dans la prochaine section) nous ne pouvons appliquer un raisonnement aussi logique à ces réponses-ci. Nous pouvons dire que ceux qui nient l'existence d'activités politiques ou syndicales sont des gens qui se désintéressent totalement de la chose politique ou syndicale puisqu'ils ne sont pas donnés la peine de s'informer pour savoir si de telles manifestations avaient lieu dans leur cegep tout en sachant que dans ce nombre figurent des étudiants pour qui ces activités n'existent réellement pas (cf. ambiguïté sur le mot "syndical").

Trois cegeps présentent des différences notables par rapport à la moyenne de l'ensemble des répondants en ce qui a trait aux activités politiques: les cegeps 3 et 4 comprennent une proportion d'étudiants supérieure à la proportion de l'ensemble dans les catégories "très bien" et "bien informés" et le cegep 5 où ces deux mêmes catégories de réponses reçoivent un pourcentage de répondants inférieur à l'ensemble.

2) <u>Les étudiants participent-ils aux activités organisées par les étudiants</u>?

Les tableaux 19 et 20 nous révèlent que la majorité des étudiants ne participent jamais aux activités politiques (53.8%) et syndicales (62.8%); la participation aux premières étant cependant plus élevée qu'aux secondes. Une forte proportion de répondants affirment que de telles activités n'existent pas dans leur cegep. Les pourcentages de cette catégorie ne manquent pas de nous surprendre puisqu'ils sont différents de ceux consignés dans les tableaux 17 et 18, alors que la catégorie était exactement la même. Nous ne trouvons pas d'explication satisfaisante à ce phénomène d'autant plus que les variations observées ne s'effectuent pas dans le même sens: les seconds pourcentages étant dans certains cas supérieurs aux premiers, alors qu'ils sont dans d'autres cas inférieurs.

Les étudiants du cegep 2 participent davantage que l'ensemble des étudiants aux 2 types d'activités alors que ceux du cegep 5, au contraire, y participent moins.

Tableau 19: participation aux activités politiques étudiantes

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Souvent	Quelquefois	Jamais	Activités n'existent pas
Cegep 1	(234)	5.5^{-}	20.5^{-}	68.4^{+}	5.6^{-}
Cegep 2	(158)	12.9^{+}	33.9^{+}	46.6^{-}	6.7^{-}
Cegep 3	(144)	9.5	35.6^{+}	48.1^{-}	6.8^{-}
Cegep 4	(233)	12.8^{+}	35.9^{+}	49.7	1.7^{-}
Cegep 5	(258)	1.9^{-}	13.5^{-}	61.3^{+}	23.3^{+}
Cegep 6	(227)	5.4^{-}	23.1^{-}	52.4	19.1^{+}
Cegep 7	(254)	4.3^{-}	25.9	52.1	17.7^{+}
Général	(757)	10.8^{+}	29.5^{+}	51.7^{-}	8.0^{-}
Professionnel	(756)	5.2^{-}	25.7^{-}	56.3^{+}	12.8^{+}
TOTAL	(1,513)	8.3	27.8	53.8	10.2

Tableau 20: participation aux activités syndicales étudiantes

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Souvent	Quelquefois	Jamais	Activités n'existent pas
Cegep 1	(233)	2.6^{-}	12.0^{-}	66.5	18.9
Cegep 2	(158)	11.3^{+}	24.4^{+}	52.7^{-}	11.6^{-}
Cegep 3	(144)	3.9	20.5^{+}	67.3^{+}	8.3^{-}
Cegep 4	(235)	5.4	19.6	66.0	9.0^{-}
Cegep 5	(258)	0.8^{-}	5.9^{-}	70.6^{+}	22.7^{+}
Cegep 6	(226)	1.0^{-}	18.2	58.4	22.4^{+}
Cegep 7	(254)	1.6^{-}	6.9^{-}	53.3^{-}	38.2^{+}
Général	(752)	4.5	17.0	61.9	16.6
Professionnel	(756)	4.3	16.3	63.4	16.0
TOTAL	(1,508)	4.5	16.7	62.6	16.3

3) Lorsque les étudiants s'organisent entre eux pour faire une action collective, ont-ils l'impression que cette action a abouti?

Nous voulions savoir par cette question si les étudiants constituent un groupe suffisamment solide dans leur cegep pour pouvoir faire aboutir leurs revendications. La question posée dans le questionnaire à cet effet - et dont l'intitulé apparaît en introduction du tableau 21 - demandait au répondant de choisir sa réponse parmi les catégories de réponses suivantes:

- cela a apporté les changements souhaités
- cela a permis de clarifier la situation
- cela n'a rien changé, il aurait fallu faire plus
- cela ne s'est jamais présenté.

Tableau 21: "comment appréciez-vous **principalement** les résultats obtenus à la suite de démarches, d'interventions ou de revendications étudiantes à propos de problèmes internes au cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Changements souhaités	Clarifier la situation	N'a rien changé	Jamais présenté
Cegep 1	(236)	8.9	49.1^{+}	27.6^{-}	14.4
Cegep 2	(159)	16.3^{+}	48.3	33.4	2.0^{-}
Cegep 3	(142)	0.0^{-}	36.0^{-}	62.2^{+}	1.8^{-}
Cegep 4	(229)	10.2	54.6^{+}	22.1^{-}	13.1
Cegep 5	(253)	3.4^{-}	31.1^{-}	38.4	27.1^{+}
Cegep 6	(216)	5.6^{-}	30.6^{-}	41.5^{+}	22.3^{+}
Cegep 7	(248)	6.5	37.5^{-}	28.6^{-}	27.4^{+}
Général	(739)	7.3	41.2	38.4^{+}	13.1
Professionnel	(744)	9.0	44.5^{+}	32.6^{-}	13.9
TOTAL	(1,483)	8.1	42.6	35.8	13.5

Examinons tout d'abord les résultats de la catégorie "cela ne s'est jamais présenté". Cette catégorie regroupe 2 types de réponses: d'une part, les réponses des gens qui disent effectivement que, à leur connaissance, cette situation ne s'est jamais présentée et d'autre part celles de ceux qui sont plus ou moins au courant de ce qui passe, qui n'ont pas d'opinion et qui auraient vraisemblablement choisi la réponse "je ne sais pas" si elle avait existé. Quoi qu'il en soit, étant donné que certains répondants portent une appréciation qualitative sur la valeur des actions entreprises nous pouvons en déduire que de telles actions ont existé et que ceux qui disent le contraire vivent quelque peu en marge du milieu étudiant. Dans les 4 premiers cegeps le pourcentage de répondants dans cette catégorie est relativement peu élevé puisqu'il se situe entre 1.8 et 14.4. La tendance est exactement inverse dans les 3 derniers cegeps puisque les pourcentages de cette catégorie varient entre 22.3 et 27.4. On peut déduire de cette constatation que la cohésion entre étudiants est plus forte dans les 4 premiers cegeps que dans les 3 derniers.

Quant à ces actions, la majorité des étudiants estiment qu'elles n'ont engendré que des résultats secondaires; l'apport principal est d'avoir permis de clarifier la situation sans toutefois obtenir gain de cause. Seule une minorité (8.7%) juge que ces revendications ont été payantes puisqu'elles ont permis, selon eux, d'obtenir les changements souhaités. Ajoutons que plus du tiers des répondants (35.8%) considèrent que les actions posées n'ont servi à rien.

Le cegep 3 présente des résultats assez caractéristiques; d'une part le pourcentage de la catégorie "cela ne s'est jamais présenté" y est le plus faible de tous les cegeps, ce qui tendrait à prouver que les étudiants constituent un milieu très solidaire et d'autre part le pourcentage affirmant que les revendications émises ont reçu une solution favorable est nul, l'unanimité des étudiants dans ce cegep est remarquable.

4) Quel rôle les étudiants assignent-ils à un organisme étudiant représentatif? Quelle forme doit revêtir cet organisme?

Nous demandions aux étudiants de choisir, parmi les énoncées suivants, celui qui correspondait le mieux à leur conception du rôle de l'A.G.E. dans leur cegep:

- elle doit représenter la masse étudiante auprès des autorités,
- elle doit informer et politiser l'ensemble des étudiants,
- elle doit défendre les intérêts immédiats des étudiants,
- elle ne doit pas exister.

La moitié des étudiants optent pour un organisme de représentation; ils veulent que leur association serve d'intermédiaire entre la direction et eux et d'interlocuteur auprès des autorités du collège. La seconde option la plus choisie (par 36.0% des étudiants) fait de l'A.G.E. un organisme corporatiste oeuvrant essentiellement pour la défense des intérêts immédiats des étudiants. Un faible pourcentage d'étudiants (11.8) voudrait faire de l'A.G.E. un organisme contestataire favorisant chez les étudiants une prise de conscience des problèmes politiques par l'information qui leur serait donnée. Les plus contestataires, optant pour l'absence d'association dans leur cegep, ne représentent que 2.4% des étudiants. Il faut se rappeler que seuls 2 des 7 cegeps sont pourvus d'une telle association.

Environ le tiers des répondants (tableau 23) estiment que ce n'est pas à l'A.G.E. de remplir le rôle qu'ils viennent d'attribuer à l'association étudiante. Toutefois les avis des étudiants des différents cegeps sont partagés sur cette question, les étudiants des cegeps 2, 3 et 4 optant en plus grand nombre pour l'attribution de ces tâches à un autre organisme que l'A.G.E. Nous avons demandé aux étudiants choisissant d'attribuer ce rôle à un autre organisme qu'à l'A.G.E. quel organisme ou groupe serait le plus susceptible de remplir ce rôle. Les énoncés possibles étaient les suivants:

- des groupes constitués spontanément pour répondre à des situations particulières,
- la direction des services aux étudiants,
- des mouvements organisés: politiques ou culturels,

Tableau 22: "quel rôle doit jouer une association étudiante élue par l'ensemble des étudiants à l'intérieur du cegep?"

RÉPONSES	Représenter les étudiants	Informer et politiser	Défendre intérêts immédiats	Ne doit pas exister
(225)	52.0	14.6	33.4	0.0⁻
(153)	51.5	10.3	37.6	0.6
(134)	46.1	10.4	39.5	4.0
(231)	49.5	13.3	34.4	2.8
(239)	53.1	12.3	31.9	2.7
(215)	44.8	8.9⁻	41.3⁺	5.0⁺
(231)	50.9	14.2	32.4	2.5
(710)	46.4⁻	12.6	37.5	3.5
(718)	53.9⁺	10.9	34.2	1.0
(1,428)	49.8	11.8	36.0	2.4

Tableau 23: "le rôle que vous venez d'attribuer à l'association étudiante pourrait-il être mieux rempli par un autre groupe ou organisme?"

RÉPONSES	Oui	Non
(229)	23.5⁻	76.5⁺
(159)	43.9⁺	56.1⁻
(140)	41.7⁺	58.3⁻
(226)	45.8⁺	54.2⁻
(248)	29.1⁻	70.9⁺
(217)	31.5⁻	68.5⁺
(239)	32.1⁻	67.9⁺
Général (729)	37.2	62.8
Professionnel (729)	35.8	64.2
TOTAL (1,458)	36.6	63.4

Tableau 24: Autres groupes ou organismes pouvant mieux remplir le rôle dévolu à l'A.G.E.

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Groupes spontanés	Direction services étudiants	Mouvements organisés	Assemblée générale étudiante	Autres
Cegep 1	(54)	24.1	14.8	14.8	42.6	3.7
Cegep 2	(69)	31.5	18.2	17.7	24.5	8.1
Cegep 3	(60)	27.1	15.7	12.4	34.8	10.0
Cegep 4	(101)	22.7	10.2	12.5	44.8	9.8
Cegep 5	(70)	29.1	21.3	22.9	15.6	11.1
Cegep 6	(64)	24.1	5.3	10.2	50.1	10.3
Cegep 7	(75)	28.8	19.1	17.7	32.8	1.6
Général	(252)	26.7	12.3	17.7	35.1	8.2
Professionnel	(241)	27.0	17.4	11.8	34.7	9.1
TOTAL	(493)	26.8	14.6	15.1	34.9	8.6

- l'assemblée générale des étudiants,
- autres.

Parmi les 493 répondants à cette question, 34.9% attribuent un rôle prioritaire à l'assemblée générale des étudiants, 26.8% aux groupes spontanés, 15.1% aux mouvements organisés et 14.6% à la direction des services aux étudiants. La préférence des étudiants va donc majoritairement vers une implication d'un plus grand nombre d'étudiants dans le domaine de l'organisation de leur vie collective. Il est à noter toutefois que le pourcentage d'étudiants choisissant de confier la solution des problèmes étudiants à la direction des services aux étudiants, qui est un service de la direction des cegeps, est relativement élevé.

CONCLUSION

Nous nous contenterons de rassembler dans notre conclusion l'essentiel des observations que nous avons été amenée à faire à la suite des réponses enregistrées auprès des étudiants.

Nous avons établi que les étudiants des cegeps populeux ne sont pas plus insatisfaits des contacts qu'ils établissent avec leurs confrères que les étudiants des cegeps à la clientèle moins nombreuse. Nous avons également noté que le fait de vivre des situations communes à l'intérieur du cegep est, pour les étudiants, un facteur favorable à l'éclosion de nouvelles amitiés. L'institution-cegep nous apparaît par conséquent, contrairement à l'idée courante que nous en avons comme un milieu propice aux échanges et aux rencontres entre étudiants. Il est certain que ces remarques caractérisent une tendance majoritaire qui ne tient pas compte des avis et opinions des minorités; ainsi près d'un tiers des répondants se sont déclarés insatisfaits des possibilités de communication de leur cegep. Il semble toutefois que la facilité des échanges ne concerne que les étudiants d'un même secteur entre eux puisque les contacts entre étudiants des deux secteurs sont relativement peu fréquents.

Quant aux rapports que les étudiants entretiennent, de façon formelle ou informelle, avec la collectivité étudiante nous pouvons les caractériser comme suit:

. la majorité des étudiants se sentent intégrés à la collectivité étudiante dans laquelle ils évoluent, la minorité ne partageant pas les idées les plus répandues n'en éprouve pas pour autant un fort sentiment de marginalité;

. la majorité des étudiants avouent que, l'information dont ils disposent à propos des activités étudiantes-politiques et syndicales - est défectueuse;

. seuls un tiers des étudiants participent aux activités politiques organisées par les étudiants de leur cegep et un quart aux activités syndicales;

. lorsqu'il s'agit d'évaluer les résultats obtenus à la suite d'actions ou de revendications collectives, les étudiants sont assez unanimes dans leurs appréciations puisqu'ils portent leurs choix majoritaires sur deux options qui ne s'excluent pas: ils estiment soit que ces manifestations n'ont eu aucun effet, soit qu'elles ont simplement permis une clarification de la situation;

. quant au rôle qu'ils voudraient voir jouer à l'A.G.E., leurs conceptions privilégiées vont vers un organisme de représentation et vers un organisme assurant la défense de leurs intérêts immédiats; dans ce cas encore ces deux options ne sont pas incompatibles puisque l'exécutif de l'association peut présenter aux autorités les revendications particulières des étudiants concernant des points précis de l'organisation de leur vie au cegep.

Ces caractéristiques que nous venons de résumer appellent quelques commentaires. Etant donné que d'une part il semble exister une certaine homogénéité à l'intérieur de la collectivité étudiante mais que d'autre part la participation effective aux activités exclusivement étudiantes est relativement restreinte nous pouvons en conclure qu'il s'agit davantage d'une cohésion de fait que d'une cohésion dynamique. Les étudiants, en général, partagent les mêmes idées mais font peu de choses pour concrétiser ces idées et cimenter par là même l'unité du groupe étudiant (exemple: les étudiants souhaitent qu'une A.G.E. existe dans leur cegep, or, dans la plupart des cas, une telle association n'existe pas). Tout se passe comme si chacun cherchait à entretenir les meilleures relations possibles avec ses confrères sans toutefois vouloir s'impliquer dans la construction d'une solidarité spécifiquement étudiante.

Section E

LA REPARTITION DES POUVOIRS AU CEGEP

TABLE DES MATIERES

		PAGE
Introduction		36
I.	L'étudiant de cegep et les domaines de coordination.	37
	. Formes d'implication des étudiants	37
	. Part des étudiants dans le pouvoir de décision, par comparaison avec les autres groupes du cegep	44
	. Raisons justifiant l'état de la non-participation étudiante aux décisions qui se prennent.	54
II.	L'étudiant de cegep et les organismes officiels d'exercice du pouvoir.	56
	. Degré d'information de l'étudiant sur les activités des organismes	56
	. Connaissance de l'importance de la représentation étudiante au Conseil d'Administration et à la Commission Pédagogique	61
	. Evaluation de la rentabilité de la représentation étudiante au sein d'organismes officiels	64
	. Position de l'étudiant vis-à-vis des organismes officiels, en termes de participation et de revendication.	71
III.	Opinion générale de l'étudiant sur la participation au pouvoir.	73
Conclusion		75

INTRODUCTION

Nous traiterons dans cette section d'une autre partie des résultats obtenus à l'enquête QUEVEC (questionnaire auprès des étudiants de cegep, fin novembre 1970), partie qui traite plus particulièrement de ce qu'on conviendra d'appeler la répartition des pouvoirs au cegep. Cette dernière expression recouvre, dans différents secteurs de la vie de l'étudiant au cegep, des réalités comme

le degré d'information su.....
le degré de participation à.....
le degré d'implication dans.....
les aspirations au sujet de.....

divers processus qui ont comme aboutissement commun la prise de décisions exécutoires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'organismes officiellement constitués au cegep.

I. L'ETUDIANT DE CEGEP ET LES DOMAINES DE COORDINATION

Par domaines de "coordination" il faut entendre les domaines d'activités où les principaux groupes du cegep sont intéressés, d'une façon ou d'une autre. Ainsi en est-il, pensons-nous, des méthodes pédagogiques, des contenus de l'enseignement, des modes d'évaluation du travail étudiant, de l'éventail des options proposées, des règlements disciplinaires, de la mise sur pied d'activités parascolaires, de l'élaboration des politiques générales du cegep, de l'application du régime pédagogique et de la répartition du budget entre les différents services du cegep.

Formes d'implication des étudiants (dans certains domaines précités)

Dans six des domaines précités, nous avons distingué cinq formes possibles d'implication pouvant constituer une échelle ordinale: ainsi, la très faible implication se manifeste dans la catégorie de réponse "Les étudiants ne sont même pas informés", la faible implication dans "Ils sont simplement informés", la moyenne implication dans "Ils sont consultés", la forte implication dans "Ils participent aux décisions" et la très forte implication dans "Ils prennent seuls les décisions".

Les tableaux 1 à 6 peuvent être examinés individuellement: on a alors une idée du degré d'implication des étudiants de chacun des cegeps, des étudiants de chacun des secteurs ou de l'ensemble des étudiants dans des domaines particuliers. On peut aussi considérer les six tableaux à la fois et avoir ainsi plus facilement une vision globale du degré d'implication de l'étudiant dans les domaines de coordination au cegep, pour autant que les domaines qui ont été définis et choisis représentent en grande partie l'ensemble des domaines de coordination qui existent au cegep.

Pour chacun des tableaux 1 à 6 inclusivement nous avons calculé les indices globaux d'implication, de la façon suivante: considérant que les cinq catégories de réponse constituent une échelle ordinale nous avons attribué un score différent à chacune de ces catégories. Les scores attribués sont, dans l'ordre des catégories, 0, 1/4, 1/2, 3/4, 1. Chaque pourcentage est ainsi multiplié par le score qui sied à la catégorie où il se trouve, et la sommation horizontale des produits donne l'indice global d'implication pour un cegep, pour un secteur ou pour le total. L'indice global peut varier de 0 à 100: la valeur 0 supposerait que 100% des étudiants ne sont même pas informés,

alors que la valeur 100 signifierait que 100% des étudiants prennent seuls les décisions dans le domaine en question. On remarquera en outre qu'une valeur de 50 pourrait vouloir dire que 100% des étudiants sont consultés (implication moyenne), ou encore qu'il y a un équilibre entre les pourcentages répartis dans les diverses catégories de réponses.

Domaine des méthodes pédagogiques (voir le tableau 1): en ce domaine, près d'un répondant sur deux (49.7%) considère les étudiants comme étant simplement informés, 20.6% disent qu'ils sont consultés, 18.5% qu'ils ne sont même pas informés et 10.3% qu'ils participent aux décisions. L'indice global d'implication d'après l'ensemble des répondants est de 31.3.

Par comparaison avec ce résultat d'ensemble on remarque l'existence d'une implication plus grande au secteur général qu'au secteur professionnel, plus grande aussi aux cegeps 4 et 1 mais légèrement plus faible aux cegeps 2, 3, 7 et beaucoup plus faible au cegep 5.

Tableau 1: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des méthodes pédagogiques?"

REPONSES / REPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions	Indice global
Cegep 1	(236)	11.4-	42.0-	32.2+	13.1	1.3	37.7
Cegep 2	(159)	26.5+	45.9	18.8	8.8	0.0	27.5
Cegep 3	(144)	19.7	57.8+	16.1-	5.8-	0.6	27.5
Cegep 4	(234)	8.9-	48.2	23.6	18.8+	0.5	38.5
Cegep 5	(257)	27.3+	56.1+	11.3-	3.6-	1.7	24.1
Cegep 6	(222)	15.8	49.6	21.6	11.7	1.3	35.3
Cegep 7	(252)	23.7+	52.0	18.2	3.3-	2.8+	27.4
Général	(756)	16.3-	48.2	23.2+	11.7+	0.6	35.0
Professionnel	(748)	21.2+	51.5+	17.5-	8.5-	1.3	29.3
TOTAL	(1504)	18.5	49.7	20.6	10.3	0.9	31.3

Domaine des contenus de l'enseignement (voir le tableau 2): la majorité des répondants (68.2%) estiment les étudiants simplement informés en matière de contenus de l'enseignement; la minorité se partage entre "même pas informés" (14.3%), "consultés" (11.5%), "participent aux décisions" (5.0%) et "prennent seuls les décisions" (1.0%). L'indice global d'implication résumant ces pourcentages est plutôt bas: 27.6.

Le secteur général est légèrement plus impliqué que le secteur professionnel dans ce domaine des contenus de l'enseignement, si l'on en croit nos répondants. Quant aux cegeps, les indices globaux les plus élevés par comparaison avec l'indice d'ensemble se retrouvent aux cegeps 1 et 4, cependant que les plus bas se retrouvent au cegep 2 et davantage au cegep 5.

Tableau 2: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des contenus de l'enseignement?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions	Indice global
Cegep 1	(237)	11.8	61.7-	18.9+	5.9	1.7	31.0
Cegep 2	(159)	17.0	70.2	8.4	3.8	0.6	25.2
Cegep 3	(144)	14.1	74.0+	7.0-	3.5	1.4	26.0
Cegep 4	(235)	14.2	61.9-	14.1	9.0+	0.8	30.1
Cegep 5	(258)	19.4+	68.5	8.0-	3.8	0.3-	24.3
Cegep 6	(223)	8.5-	73.0+	13.6	4.6	0.3-	28.8
Cegep 7	(252)	13.6	73.3+	8.1-	1.2-	3.8+	27.1
Général	(756)	13.8	66.9	12.7+	5.8+	0.8	28.2
Professionnel	(752)	15.0	69.6	10.0-	4.1-	1.3	26.8
TOTAL	(1508)	14.3	68.2	11.5	5.0	1.0	27.6

Domaine des modes d'évaluation du travail étudiant (voir le tableau 3): ce domaine favorise, beaucoup plus que les deux domaines précédents, l'importance du rôle qu'ont à y jouer les étudiants. En effet, les proportions de "même pas informés" et de "simplement informés" sont ici réduites respectivement à 8.5% et à 44.7%, en même temps qu'il y aurait 30.8% d'étudiants consultés, 14.6% de "participant aux décisions" et 1.4% de "prenant seuls les décisions". L'indice global résument ce qui précède est de 38.9.

En ce domaine des modes d'évaluation du travail étudiant les deux secteurs, général et professionnel, ne comportent pratiquement pas de différences, si ce n'est une implication très légèrement supérieure du professionnel, d'après les indices globaux: 39.3 vs 38.7. Les cegeps 1, 4 et 2 ont les indices les plus élevés (47.8, 43.8 et 42.3) et les cegeps 5, 7 et 3 les indices les plus faibles (28.2, 30.9 et 34.2).

Tableau 3: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des modes d'évaluation du travail étudiant?"

REPONSES / REPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions	Indice global
Cegep 1	(236)	5.0-	23.8-	47.4+	22.5+	1.3	47.8
Cegep 2	(160)	6.5	37.4-	37.7+	17.3	1.1	42.3
Cegep 3	(144)	9.1	54.6+	28.6	5.8-	1.9	34.2
Cegep 4	(234)	5.2-	39.8-	30.9	22.9+	1.2	43.8
Cegep 5	(258)	16.6+	60.4+	17.6-	4.3-	1.1	28.2
Cegep 6	(224)	8.1	53.5+	23.5-	13.7	1.2	36.6
Cegep 7	(251)	15.2+	58.7+	17.0-	5.4-	3.7+	30.9
Général	(753)	8.7	45.1	30.1	15.1	1.0-	38.7
Professionnel	(754)	8.3	44.1	31.7	14.0	1.9+	39.3
TOTAL	(1507)	8.5	44.7	30.8	14.6	1.4	38.9

Domaine de l'éventail des options proposées (voir le tableau 4): par la répartition des pourcentages entre les différentes catégories de réponses, le domaine des options proposées s'apparente assez au domaine des contenus de l'enseignement (voir tableau 2). Une bonne majorité des répondants (68.4%) pensent que les étudiants sont "simplement informés", 14.2% disent "consultés", 8.5% "même pas informés", 5.1% "participent aux décisions" et 3.8% "prennent seuls les décisions": l'indice global d'implication est alors 31.8.

Les diverses opinions face au problème posé sont très comparables au niveau des deux secteurs, en dépit du fait que plus d'étudiants du secteur professionnel que d'étudiants du secteur général répondent "même pas informés" (10.3% vs 7.0%); de fait l'indice global est le même pour les deux secteurs (31.8). Le cegep 1, qui compte les plus faibles proportions des réponses "même pas informés" et "simplement informés", apparaît aussi comme celui où le plus d'étudiants son directement impliqués: l'indice global est de 38.2. A l'opposé le cegep 2, sans souffrir de carences sur le plan de l'information (la proportion de 10.4% de "même pas informés" n'étant pas différente significativement de 8.5% d'ensemble), présente par contre la plus forte proportion de gens "simplement informés" (74.0%), aussi son indice global est-il le plus bas des sept cegeps (27.7).

Tableau 4: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine de l'éventail des options proposées?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions	Indice global
Cegep 1	(236)	4.7-	60.2-	19.4+	8.9+	6.8+	38.2
Cegep 2	(159)	10.4	74.0+	11.7	2.2-	1.7-	27.7
Cegep 3	(144)	11.8+	65.6	15.1	4.8	2.7	30.3
Cegep 4	(234)	7.2	68.1	18.4+	4.6	1.7-	31.4
Cegep 5	(257)	8.8	71.3	8.6-	4.8	6.5+	32.2
Cegep 6	(219)	9.0	70.9	11.0-	5.6	3.5	30.9
Cegep 7	(253)	6.7	66.0	14.4	6.7	6.2+	34.9
Général	(755)	7.0-	70.0	14.9	5.0	3.1-	31.8
Professionnel	(747)	10.3+	66.6	13.4	5.2	4.5	31.8
TOTAL	(1502)	8.5	68.4	14.2	5.1	3.8	31.8

Domaine des règlements disciplinaires (voir le tableau 5): ce domaine, où l'indice global d'implication est de 35.1, répartit les proportions de l'ensemble des répondants de la façon suivante: "Simplement informés", 56.4%; "Consultés", 15.9%; "Participent aux décisions", 15.3%; "Même pas informés", 12.3%; "Prennent seuls les décisions, 4.1%. Cette dernière proportion, si elle est la plus petite des cinq, offre sur un autre plan une certaine importance; en effet, des cinq domaines vus jusqu'ici c'est dans celui des règlements disciplinaires que la proportion des réponses "Prennent seuls les décisions" est la plus forte.

Une analyse des résultats par secteur montre que les étudiants du général se disent moins impliqués dans le domaine des règlements disciplinaires que les étudiants du professionnel: les indices globaux sont respectivement de 36.5 et de 33.6. En ce qui regarde les cegeps, les différences d'avec l'ensemble tendent à suivre un modèle qui se vérifie assez dans les autres domaines également, i.e. les cegeps 1 et 4 manifestant les plus hauts indices d'implication (42.8 et 40.8, respectivement) et les cegeps 2 et 5 les plus bas indices (30.9 et 29.0, respectivement).

Tableau 5: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine des règlements disciplinaires?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions	Indice global
Cegep 1	(236)	7.2-	45.4-	21.5+	20.8+	5.1	42.8
Cegep 2	(158)	22.2+	52.1	11.2	9.0-	5.5	30.9
Cegep 3	(144)	8.3-	65.0+	16.4	9.7-	0.6-	32.3
Cegep 4	(235)	9.8	48.2-	15.0	23.2+	3.8	40.8
Cegep 5	(260)	12.5	71.3+	6.9-	6.5-	2.8	29.0
Cegep 6	(222)	11.6	63.8+	11.5	7.9-	5.2	32.8
Cegep 7	(251)	11.2	52.8	15.4	15.5	7.1+	38.1
Général	(758)	11.0-	55.0	15.6+	14.0	4.4	36.5
Professionnel	(748)	13.9+	58.3+	11.7-	12.5	5.8	33.6
TOTAL	(1506)	12.3	56.4	15.9	15.3	4.1	35.1

Domaine de la mise sur pied d'activités parascolaires (voir le tableau 6):
des six domaines explorés voilà le seul où les indices d'implication, ceux des cegeps, des secteurs et de l'ensemble, sont tous supérieurs à 50.0: il faut en conclure que la mise sur pied d'activités parascolaires est un domaine à part au cegep où les étudiants peuvent jouer un rôle beaucoup plus actif. Dans l'ensemble, les proportions de "Même pas informés" et de "Simplement informés" sont réduites à 5.3% et 19.0%, respectivement. 23.5% des étudiants seraient consultés, au dire des répondants, et 11.0% des étudiants prendraient seuls les décisions, pendant que la plus grande partie (41.2%) participeraient aux décisions. L'indice global d'implication pour l'ensemble des étudiants est de 58.4.

Il ressort de façon assez évidente que le secteur général est beaucoup plus concerné par ce domaine que le secteur professionnel; comparons les indices: 60.5 pour le général contre 55.8 pour le professionnel. Encore une fois, les cegeps 1 et 4 ont les plus hauts indices (63.2 et 62.5): au cegep 1 ce haut indice vient principalement du pourcentage élevé (54.4%) d'étudiants qui participent aux décisions alors qu'au cegep 4 cela vient davantage du pourcentage élevé (15.8%) d'étudiant qui prennent seuls les décisions. Encore une fois aussi, les cegeps 2 et 5 offrent les indices les plus bas d'implication (53.9 et 51.8).

Tableau 6: "Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans le domaine de la mise sur pied d'activités parascolaires?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS	Même pas informés	Simplement informés	Consultés	Participent aux décisions	Prennent seuls les décisions	Indice global
Cegep 1 (237)	2.5-	14.4-	19.8-	54.4+	8.9	63.2
Cegep 2 (159)	8.3+	21.4	25.1	37.0	8.2	53.9
Cegep 3 (144)	8.3+	19.7	19.6-	38.1	14.3+	57.6
Cegep 4 (235)	2.8-	18.4	20.7	42.3	15.8+	62.5
Cegep 5 (256)	7.2	22.5	31.9+	32.9-	5.5-	51.8
Cegep 6 (221)	3.5-	17.6	25.3	40.4	13.2	60.6
Cegep 7 (255)	3.1-	17.7	21.4	47.5+	10.3	61.1
Général (753)	3.4-	17.4-	24.4	43.3+	11.5	60.5
Professionnel (752)	7.7+	20.9+	22.3	38.7-	10.4	55.8
TOTAL (1505)	5.3	19.0	23.5	41.2	11.0	58.4

Part des étudiants dans le pouvoir de décision, par comparaison avec les autres groupes du cegep

Nous distinguerons les cinq groupes suivants: les étudiants, les professeurs, la direction du cegep, le Conseil d'administration et le ministère de l'Education. De plus, comme chaque répondant pouvait nommer un ou plusieurs groupes en répondant aux questions qui vont suivre, on devra garder en mémoire, à l'examen des tableaux 7 à 16 inclusivement, que les nombres et les pourcentages concernent des réponses et non des répondants. Par ailleurs, les cinq domaines de coordination où sera fait l'examen de la détention perçue et de la détention souhaitée du pouvoir décisionnel sont, successivement, l'élaboration des politiques générales du cegep, l'application du régime pédagogique, la répartition du budget entre les différents services du cegep, l'élaboration et l'application des règlements disciplinaires au cegep, la conception et la réalisation des activités parascolaires au cegep.

Domaine de l'élaboration des politiques générales du cegep:

Situation perçue (voir le tableau 7): Plus de la moitié des réponses des étudiants au total révèlent, en ce qui concerne l'élaboration des politiques générales du cegep, que le pouvoir de décision appartient surtout à la direction du cegep (33.5%) et à son Conseil d'administration (32.3%). Une autre

Tableau 7: " A votre avis, qui détient de fait le pouvoir de décision dans l'élaboration des politiques générales du cegep?"

RÉPONSES / répondants	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le min. de l'Education
(328)	6.1	5.2	30.8	33.5	24.4
(217)	4.9	4.2	32.8	34.9	23.2
(202)	4.9	7.3	39.3+	33.3	15.2-
(332)	10.5+	6.0	32.0	29.0	22.5
(352)	4.9	5.5	37.6	32.0	20.0
(333)	4.8	6.6	28.0-	34.7	25.9
(376)	5.6	6.3	37.2	25.4-	25.5
(1089)	6.1	5.7	31.9	32.7	23.6
(1051)	6.3	5.8	35.6+	31.8	20.5-
(2140)	6.2	5.7	33.5	32.3	22.3

proportion, un peu moins importante, attribue ce pouvoir au ministère de l'Education (22.3%), alors que le reste des réponses prétendent que cette tâche revient aux professeurs (5.7%) ou encore à eux-mêmes (6.2%). Sur cette question, les deux secteurs sont pratiquement unanimes, excepté que le secteur professionnel accentue, plus que le général, la part de la direction du collège au détriment du ministère. En ce qui concerne les cegeps eux-mêmes, malgré une uniformité de réponses assez prononcée, certaines particularités peuvent être relevées: le cegep 3 accorde les pourcentages le plus élevé (39.3%) à l'option "direction du cegep" et le moins élevé (15.2%) à celle intitulée "ministère de l'Education". De son côté, le cegep 4 vient en tête pour la proportion de ses membres estimant que la responsabilité d'élaborer les politiques générales du cegep leur revient (10.5%). Enfin, le cegep 6 connaît la plus faible proportion des réponses estimant que le dit pouvoir est détenu par la direction (28.0%), pendant qu'au cegep 7 seulement 25.4% des réponses attribuent cette responsabilité au Conseil d'administration.

Situation souhaitée (voir le tableau 8): La situation idéale va, si on la compare à la situation perçue, dans le sens d'une égalisation du partage du pouvoir décisionnel en ce domaine des politiques générales, si on accepte une plus grande part de la direction (30.2%) et une moins grande du ministère (10.6%); mais le pouvoir souhaité pour les étudiants, les professeurs et le Conseil est sensiblement égal dans les trois cas.

Tableau 8: "A votre avis, qui devrait détenir dans l'avenir le pouvoir de décision dans l'élaboration des politiques générales du cegep?"

	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
(429)	19.6	15.1-	33.4+	19.6	12.3
(424)	19.9	23.6+	24.4-	20.6	11.5
(256)	25.8+	18.2	31.0	19.6	5.4-
(403)	22.1	16.8	29.9	19.6	11.6
(422)	19.4	16.7-	36.4+	15.4-	12.1
(451)	24.0	18.5	27.3	20.4	9.8
(452)	22.6	17.1	36.4+	13.0-	10.9
(1409)	23.3+	18.4	28.6	18.6	11.1
(1328)	19.6-	18.5	32.3+	19.5	10.1
(2737)	21.7	18.5	30.2	19.0	10.6

Au secteur général, les réponses favorisent d'une façon particulière le groupe des étudiants, contrairement au secteur professionnel où l'on insiste plus sur le pouvoir que devrait avoir la direction du cegep. Quelques différences significatives apparaissent aussi au niveau des réponses propres à chacun des cegeps: le cegep 3 possède le plus fort pourcentage de réponses favorables au contrôle étudiant sur les décisions touchant les politiques générales de leur cegep (25.8%) et, de même, les cegeps 1, 5 et 7, en ce qui concerne les pouvoirs à décerner à la direction du cegep (33.4%, 36.4% et 36.4%). Un seul cegep, le cegep 2, accorde plus de réponses que dans l'ensemble au groupe des professeurs (23.6%).

Domaine de l'application du régime pédagogique au cegep:

Situation perçue (voir le tableau 9): c'est en ce domaine du régime pédagogique que le groupe étudiant perçoit qu'il a le

Tableau 9: "A votre avis, qui détient de fait le pouvoir de décision dans l'application du régime pédagogique au cegep?"

REPONSES	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
(313)	2.2	19.8	39.6	20.4	18.0
(209)	2.1	17.0	40.3	26.8	13.8
(196)	1.1-	16.0	40.8	25.4	16.7
(331)	5.2+	19.6	34.0-	24.9	16.3
(341)	1.2-	20.0	40.4	20.9	17.5
(328)	2.1	21.3	39.4	20.8	16.4
(352)	1.6	21.0	41.2	14.1-	22.1+
(1053)	2.6	20.2	39.7	22.6	14.9-
(1017)	2.2	17.5	38.0	23.4	18.9+
(2070)	2.4	19.0	39.1	22.9	16.6

moins de prise sur les décisions (2.4%). Il pense en effet que c'est d'abord la direction du cegep (39.1%), le Conseil d'administration (22.9%), les professeurs (19.0%), puis le ministère (16.6%), qui tiennent successivement les rennes du pouvoir décisionnel. Les deux secteurs sont du même avis, excepté que les gens du professionnel pensent, plus que leurs collègues du général (14.9%), que le ministère a une part plus importante (18.9%) du pouvoir en ce domaine pédagogique.

D'autres différences significatives apparaissent dans les réponses de chacun des sept cegeps: les cegep 3 et 5 détiennent les plus faibles proportions de réponses (1.1% et 1.2%) estimant que le pouvoir de décision dans ce domaine leur appartient. Pour sa part, le cegep 4 occupe le 1er rang pour la mention "étudiant" (5.2%) mais le dernier rang (34.0%) en ce qui concerne la mention "direction du cegep"; enfin, c'est le cegep 7 qui accorde d'une part, le moins grand rôle (14.1%) au Conseil d'administration du cegep et, d'autre part, le plus grand (22.1%) au ministère de l'Education.

Situation idéale (voir le tableau 10): cette fois c'est aux professeurs à qui les étudiants feraient le plus confiance (33.4%); ainsi la direction du cegep, le ministère et le conseil verraient-ils leur rôle respectif diminuer en importance par rapport à ce qu'il était dans la situation perçue. En plus du groupe des professeurs (de 19.0% à 33.4%), celui des étudiants gagne ici du

Tableau 10: "A votre avis, qui devrait détenir dans l'avenir le pouvoir de décision dans l'application du régime pédagogique dans le cegep?"

	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
(412)	16.2	32.7	31.1	11.7	8.3
(286)	18.6	34.3	24.8	14.9	7.4
(252)	20.4	34.3	26.4	12.4	6.5
(407)	18.9	30.9	31.2	15.7	5.3
(413)	15.4-	33.5	30.7	11.5	8.9
(420)	20.9	35.2	25.6	11.1	7.2
(455)	20.0	32.8	29.6	8.6-	9.0
(1352)	19.7	34.7	28.3	11.1-	6.2-
(1293)	17.1-	31.6-	28.3	14.3+	8.7+
(2645)	18.5	33.4	28.3	12.5	7.3

terrain (de 2.4% à 18.5%). On remarquera par ailleurs au tableau 10 que le secteur général, comparé au secteur professionnel, a plus tendance à faire de l'application du régime pédagogique la "chose" des étudiants et des professeurs et moins celle du Conseil et du ministère. Soulignons aussi que le cegep 5 enregistre le plus faible pourcentage de réponses à la catégorie "étudiants" (15.4%) et que le cegep 7 fait de même à la catégorie "Conseil d'administration" (8.6%).

Domaine de la répartition du budget entre les différents services du cegep:

Situation perçue (voir le tableau 11): cette fois, plus de la moitié des étudiants (60.0%) pensent que ce travail revient au conseil d'administration de leur cegep; pour sa part, la direction du cegep semble posséder des pouvoirs beaucoup plus restreints (21.4%), alors qu'une certaine hésitation se dégage du fait que les étudiants ne confient que 9.7% des pouvoirs en ce domaine au ministère de l'Education, 3.0% aux professeurs et enfin, 5.9% à leurs confrères. Les deux secteurs ont sensiblement la même opinion, sauf en ce qui regarde l'option "les étudiants", où le secteur général (7.2%) accuse un pourcentage légèrement supérieur à celui du secteur professionnel (4.4%), et l'option "le ministère de l'Education", où l'on retrouve la situation inverse, c'est-à-dire une proportion supérieure d'étudiants du secteur professionnel (11.0%) par rapport à celle du secteur général (8.7%). Certaines particularités sont à noter chez les divers cegeps: c'est au cegep 4 que l'on rencontre la plus grande proportion d'étudiants (15.2%) disant que la question de la répartition du budget leur revient.

Tableau 11: "A votre avis, qui détient de fait le pouvoir de décision dans la répartition du budget entre les différents services du cegep?"

	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
(298)	2.7-	2.0	18.5	64.7+	12.1
(200)	3.6-	3.1	23.0	63.7	6.6
(194)	6.3	5.2+	22.2	58.1	8.2
(322)	15.2+	4.5	19.5	52.8-	8.0
(315)	2.0-	1.8-	19.4	65.0+	11.8
(295)	2.3-	1.9	26.5+	56.7	12.6+
(346)	5.4	1.0-	20.3	61.1	12.2
(987)	7.2+	3.0	21.9	59.2	8.7
(983)	4.4-	3.1	20.7	60.8	11.0+
(1970)	5.9	3.0	21.4	60.0	9.7

Le cegep 3 possède le pourcentage d'étudiants le plus élevé (9.2%) quant à la compétence des professeurs en ce domaine; il en est de même pour le cegep 6, en ce qui concerne la mention "direction du cegep" (26.5%), ainsi que pour le cegep 5 à la mention "conseil d'administration" (65.0%) et le cegep 6 à celle intitulée "ministère de l'Education" (12.6%). D'autre part, le cegep 4 est celui où l'on retrouve le plus faible proportion d'étudiants pensant que ce travail doit être effectué par le Conseil d'administration du cegep (52.8%).

Situation idéale (voir le tableau 12): dans ce domaine de la répartition du budget, les étudiants prétendent qu'ils donneraient une grande latitude au conseil d'administration (42.1%). Suit de loin l'option "direction du cegep" avec 22.9% des voix et, aussitôt après, le groupe des étudiants eux-mêmes qui, avec 17.6%, s'assurent une participation assez importante, en ce qui concerne ce travail. Les professeurs et le ministère de l'Education ne semblent jouir, ici,

Tableau 12: "A votre avis, qui devrait détenir dans l'avenir le pouvoir de décision dans la répartition du budget entre les différents services du cegep?"

	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
(379)	13.5-	8.2-	22.4	49.6+	6.3
(267)	17.9	14.6	23.4	41.2	2.9-
(247)	16.1	12.7	23.6	42.2	5.4
(390)	24.3+	12.5	21.1	37.2-	4.9
(382)	12.3-	8.8-	22.6	48.0+	8.3+
(403)	16.3	14.8	24.6	37.7	6.6
(435)	22.8+	10.1	22.2	40.7	4.2
(1276)	19.4+	11.4	23.1	41.0	5.1
(1227)	15.3-	12.9	22.5	43.5	5.8
(2503)	17.6	12.0	22.9	42.1	5.4

que d'une confiance limitée de la part des étudiants interrogés. Les deux secteurs sont pratiquement d'avis semblable, sauf en ce qui regarde la mention "étudiants", mention à laquelle le secteur général alloue un nombre plus important de votes (19.4%). Si l'on considère chacun des sept cegeps, plusieurs différences significatives apparaissent: le cegep 1 a accordé à l'option "professeurs" le pourcentage le plus bas (8.2%), et à l'option "conseil d'administration", le plus élevé (49.6%). Les cegep 4 et 5 ont respectivement accordé le plus haut pourcentage, l'un à la mention "étudiants" (24.3%) et l'autre à la mention "ministère de l'Education" (8.3%). Quant au cegep 2, il a agi en sens inverse en ce qui concerne la dernière option mentionnée (2.9%). En résumé, la situation souhaitée dans le domaine de la répartition du budget voudrait un maintien de l'importance du pouvoir (perçu comme) détenu par la direction, et une diminution de celle du pouvoir du ministère et surtout du Conseil pour une augmentation de celle du pouvoir attribué aux étudiants et aux professeurs.

Domaine de l'élaboration et de l'application des règlements disciplinaires au cegep:

Situation perçue (voir le tableau 13): dans ce domaine qui les touche de très près, les étudiants en général ont établi une marge très large entre le pouvoir de la direction du cegep

Tableau 13: "A votre avis, qui détient de fait le pouvoir de décision dans l'élaboration et l'application des règlements disciplinaires au cegep?"

RÉPONDANTS / RÉPONSES		Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
Cegep 1	(321)	8.7	17.8	58.5	11.2-	3.8
Cegep 2	(216)	8.5	17.7	54.1	16.9	2.8
Cegep 3	(195)	3.4-	12.7-	61.0+	18.9	4.0+
Cegep 4	(331)	14.4+	17.9	51.4-	14.5	1.8
Cegep 5	(342)	4.9-	19.3	59.8	12.8	3.2
Cegep 6	(312)	5.9-	15.8	58.8	17.5	2.0
Cegep 7	(340)	10.7	11.8	62.5+	11.0-	4.0
Général	(1024)	8.4	16.3	57.7	14.5	3.1
Professionnel	(1033)	8.2	17.2	56.2	15.7	2.7
TOTAL	(2057)	8.3	16.7	57.1	15.0	2.9

et le pouvoir des autres factions, c'est-à-dire, dans l'ordre d'importance, les professeurs, le conseil d'administration, les étudiants et enfin, le ministère de l'Education. En effet, la direction du cegep a obtenu plus que la moitié des suffrages (57.1%) alors que la catégorie qui suit immédiatement n'a reçu que 16.7% (professeurs), soit une faible part, en soi, de l'opinion des étudiants. Les deux secteurs ont un avis quasi unanime et, une fois de plus, le cegep 4 minimise le pouvoir de la direction du cegep (51.0%) pour majorer celui de ses étudiants (14.4%). Pour sa part, le cegep 3 est le seul cegep à accorder un rôle aussi grand (4.0%) au ministère de l'Education, par rapport à la proportion moyenne (2.9%). Le cegep 3 est aussi, avec le cegep 7, celui qui perçoit le plus de pouvoir chez la direction du cegep.

Situation idéale (voir le tableau 14): les étudiants, en grande partie, ont désigné deux groupes à qui cette tâche devrait revenir; il s'agit de la direction du cegep et de leurs propres confrères, les deux groupes totalisant plus de 60% des voix (33.9% et 34.0%). Suit de près le groupe des professeurs, avec près du quart des voix exprimées (24.3%). Le conseil d'administration et le ministère de l'Education ne jouissent pour leur part que d'un appui minime de la part des étudiants (6.4% et 1.4%). Les deux secteurs

Tableau 14: "A votre avis, qui devrait détenir dans l'avenir le pouvoir de décision dans l'élaboration et l'application des règlements disciplinaires au cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
Cegep 1	(422)	31.5	22.8	37.2	6.6	1.9
Cegep 2	(289)	31.5	28.0	31.4	7.4	1.7
Cegep 3	(258)	37.3	21.6	32.9	7.0	1.2
Cegep 4	(396)	37.2	25.3	29.9	6.4	1.2
Cegep 5	(430)	29.5-	25.3	38.3+	5.2	1.7
Cegep 6	(433)	33.8	24.0	35.4	6.0	0.8
Cegep 7	(447)	41.2+	17.1-	36.5	4.4-	0.8
Général	(1356)	34.7	24.7	34.0	5.4-	1.2
Professionnel	(1319)	33.0	23.8	33.8	7.7	1.7
TOTAL	(2675)	34.0	24.3	33.9	6.4	1.4

ont une opinion à peu près semblable, sauf en ce qui concerne la mention "conseil d'administration", à laquelle le secteur général n'accorde que 5.4% de ses voix. Pour ce qui est des particularités, notons que les cegeps 5 et 7 offrent des exemples assez intéressants: le cegep 5 accorde le plus bas pourcentage à la mention "étudiants" (29.5%) et le plus élevé à celle intitulée "direction du cegep" (38.3%). Pour sa part, le cegep 7 accuse la plus grande proportion des étudiants à l'article "étudiants" (41.2%) mais, en revanche, les moindres aux options "professeurs" (17.1%) et "conseil d'administration" (4.4%).

Domaine de la conception et de la réalisation des activités parascolaires au cegep:

Situation perçue (voir le tableau 15): ce domaine est le seul parmi les cinq retenus où les étudiants prétendent détenir la plus grande partie du pouvoir (49.3%); viennent ensuite, dans

Tableau 15: "A votre avis, qui détient de fait le pouvoir de décision dans la conception et la réalisation des activités parascolaires au cegep?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
Cegep 1	(351)	55.5+	15.7	17.9-	10.6	0.3
Cegep 2	(241)	47.6	19.9	20.9	11.1	0.5
Cegep 3	(208)	50.3	13.7-	20.8	14.1+	1.1
Cegep 4	(361)	53.1	18.1	21.0	7.2	0.6
Cegep 5	(385)	44.5-	18.0	29.4+	7.6	0.5
Cegep 6	(356)	44.2-	20.8	29.4+	4.6-	1.0
Cegep 7	(404)	47.4	16.3	24.2	11.2	0.9
Général	(1179)	48.4	18.2	23.2	9.4	0.8
Professionnel	(1127)	50.7	17.2	22.7	9.1	0.3
TOTAL	(2306)	49.3	17.8	23.0	9.3	0.6

des proportions plus ou moins considérables, la direction du cegep (23.0%), les professeurs (17.8%), le conseil d'administration (9.3%) et le ministère (0.6%). Certaines particularités font que les cegeps 1, 5 et 6 se distinguent de l'ensemble: le premier est celui où le plus grand nombre d'étudiants croient obtenir le pouvoir de décision (55.5%) et où, conséquemment, un peu moins d'étudiants que la moyenne croient que ce pouvoir appartient à la direction du cegep (17.9%), alors que les second et troisième comptent le plus d'étudiants, inversement, qui croient que le pouvoir de décision en ce qui concerne les activités parascolaires appartiennent à la direction du cegep (29.4%), ce qui, bien sûr, leur enlève du pouvoir à eux-mêmes. Par ailleurs, les deux secteurs ne diffèrent pas d'avis quant à la répartition des pourcentages entre les différents groupes.

Situation idéale (voir le tableau 16): à comparer les résultats d'ensemble des tableaux 15 et 16 on constate que le domaine des activités parascolaires est celui où l'idéal correspond le plus à la réalité. A peine les pouvoirs des étudiants et des professeurs

Tableau 16: "A votre avis, qui devrait détenir dans l'avenir le pouvoir de décision dans la conception et la réalisation des activités parascolaires?"

RÉPONDANTS \ RÉPONSES	Les étudiants	Les professeurs	La direction du cegep	Le Conseil du cegep	Le Min. de l'Education
Cegep 1 (416)	51.1	20.9	18.8	8.2	1.0
Cegep 2 (298)	50.8	21.9	15.9	10.3	1.1
Cegep 3 (248)	53.8	18.7	16.0	10.7+	0.8
Cegep 4 (408)	54.6	22.4	16.9	5.3-	0.8
Cegep 5 (441)	52.1	21.5	18.6	6.9	0.9
Cegep 6 (427)	50.3	22.6	18.9	7.4	0.8
Cegep 7 (470)	51.1	21.0	18.6	7.2	2.1
Général (1370)	51.9	21.7	17.1	8.2	1.1
Professionnel (1338)	52.3	21.1	17.9	7.9	0.8
TOTAL (2708)	52.0	21.4	17.5	8.1	1.0

devraient-ils être légèrement augmentés et ceux de la direction et du Conseil légèrement diminués; quant aux pouvoirs du ministère en ce domaine, ils sont et devraient demeurer négligeables. C'est aussi en ce domaine des activités parascolaires, côté idéal, qu'il y a le plus d'unanimité entre l'ensemble des cegeps et entre l'ensemble des secteurs: les seules différences significatives trouvées sont que le cegep 3 accentue un peu plus que l'ensemble le rôle idéal du Conseil (10.7%) alors que le cegep 4 fait le contraire (5.3%).

Raisons justifiant l'état de la non-participation étudiante aux décisions qui se prennent.

Les raisons qui pouvaient être invoquées étaient les suivantes:

- parce que les étudiants ne se sentent pas assez qualifiés
- parce que les étudiants ne s'entendent pas entre eux sur ce qu'ils veulent avoir
- parce que les étudiants ne sont pas considérés par les autres groupes comme des interlocuteurs valables
- parce que les étudiants et les autres groupes ne sont pas d'accord sur les buts à atteindre au cegep
- parce que les étudiants ne sont pas intéressés à participer.

Les étudiants attribuent principalement leur faible participation au fait que les autres groupes ne les considèrent pas comme des interlocuteurs valables (36.8%); d'ailleurs 7.5% disent que les étudiants eux-mêmes ne se sentent pas assez qualifiés. Mais mise à part la question de la qualification des étudiants il demeure l'aspect motivation à participer: or 21.0% disent que la raison principale d'une faible participation est le manque d'intérêt même des étudiants. Quand aux raisons "conflictuelles", elles sont d'importance à peu près égale: en effet il y a d'une part le marque de cohésion et d'entente entre étudiants (17.0%) et d'autre part le désaccord des étudiants avec les autres groupes quant aux buts poursuivis (17.7%).

Les répondants du secteur professionnel croient en proportion plus forte que c'est parce que les étudiants ne sont pas assez compétents (10% contre 5.5% pour le secteur général). Ils croient aussi en proportion plus forte que les étudiants ne sont pas considérés comme des interlocuteurs valables (41.1% contre 33.1% pour le secteur général). Toutefois c'est au secteur général qu'on croie le plus au manque d'intérêt des étudiants (25.8% contre 15.1 pour le secteur professionnel).

Les raisons de la faible participation étudiante offrent certaines particularités selon les cegeps. on peut résumer la situation de la façon suivante. Plus que dans l'ensemble, le fait pour les étudiants de ne pas se sentir assez qualifiés est un obstacle aux cegeps 1 (13.7%) et 5 (12.9%); dans ce dernier cegep il y a aussi un désintérêt relativement plus marqué (24.0%) que dans l'ensemble; au cegep 2 on insiste plus particulièrement (23.2%) sur le désaccord étudiants-autres groupes, au cegep 3 sur le manque d'entente entre les étudiants eux-mêmes (22.3%) et, au cegep 6, sur le manque des autres groupes à considérer les étudiants comme des interlocuteurs valables (45.1%).

Tableau 17: "A votre avis, pour quelle raison principale les étudiants ne participent-ils pas davantage avec les autres groupes aux décisions qui se prennent dans tous les domaines de la vie au cegep?"

RÉPONDANTS		Pas assez qualifiés	Ne s'entendent pas	Interlocuteurs non valables	Pas d'accord sur les buts	Pas intéressés
Cegep 1	(233)	13.7+	14.6	34.9	16.5	20.5
Cegep 2	(154)	9.1	19.7	35.5	23.2+	16.5-
Cegep 3	(143)	3.1-	22.3+	36.0	18.7-	19.9
Cegep 4	(227)	6.3	18.4	31.1-	20.4	23.8
Cegep 5	(254)	12.9+	11.6-	40.5	11.0-	24.0+
Cegep 6	(219)	3.9-	14.8	45.1+	15.5	20.7
Cegep 7	(246)	9.1	15.7	37.4	13.9-	23.9
Général	(737)	5.5-	18.1	33.1-	17.5	25.8+
Professionnel	(739)	10.0+	15.7-	41.1+	18.1	15.1-
TOTAL	(1476)	7.5	17.0	36.8	17.7	21.0

II. L'ETUDIANT DU CEGEP ET LES ORGANISMES OFFICIELS D'EXERCICE DU POUVOIR

Degré d'information de l'étudiant sur les activités des organismes.

Il sera question ici des organismes suivants: Conseil d'administration, Commission pédagogique, Conseil ou Comité de vie étudiante, Conseil ou Comité des activités socio-culturelles, Conseil ou Comité des activités sportives. On remarquera, dans les tableaux 18 à 22, que les deux dernières catégories de réponses tranchent avec les quatre premières catégories: l'une, "Ca ne m'intéresse pas" vise à récupérer les sujets pour qui la question du degré d'information ne se poserait qu'après la question de l'intérêt ou du désintérêt pour les activités de tel ou tel organisme; l'autre, "Ca n'existe pas", permet d'isoler les étudiants pour qui, en pratique, tel ou tel organisme n'existe pas et pour qui, fatalement, la question du degré d'information ne se pose pas. Cette dernière catégorie, "Ca n'existe pas", a évidemment le sens relatif de "Selon moi, cet organisme n'existe pas", et cette réponse peut être justifiée, selon le cas, dépendant des situations: par exemple, les étudiants d'un pavillon éloigné du (ou des) pavillon(s) principal (aux) entendent peut-être moins parler de tel ou tel organisme...

Le Conseil d'administration (voir le tableau 18): Aucun étudiant n'a répondu que le Conseil n'existait pas au cegep; cependant, 7.5% de l'ensemble se sont dits non intéressés par cet organisme et, dès lors, ne se sont pas prononcés sur la question du degré d'information: au cegep 3, cette proportion est significativement plus grande que dans l'ensemble (10.8%), alors qu'au cegep 2 elle est significativement plus petite (4.6%). Dans l'ensemble, 6.6% des étudiants sont "assez bien" ou "très bien" au courant, 34.9% sont "assez peu" au courant et 51.0% "pas du tout" au courant. La variable secteur ne semble pas avoir d'influence à ce niveau; on peut cependant dire que les étudiants sont plus "au courant" aux cegeps 1 et 2, alors qu'ils le sont moins aux cegeps 3, 5 et 7.

Tableau 18: "Etes-vous généralement au courant de ce qui se passe au sein du Conseil d'administration?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très bien	Assez bien	Assez peu	Pas du tout	Ca ne m'intéresse pas	Ca n'existe pas
Cegep 1	(237)	0.8	9.3+	40.9+	42.7-	6.3	0.0
Cegep 2	(158)	0.0-	7.3	44.5+	43.6-	4.6-	0.0
Cegep 3	(144)	0.8	4.8	25.9-	57.7+	10.8+	0.0
Cegep 4	(233)	0.0-	5.5	34.6	54.2	5.7	0.0
Cegep 5	(259)	0.0-	2.5-	26.7-	60.8+	10.0	0.0
Cegep 6	(226)	0.9	8.5	38.2	43.7-	8.7	0.0
Cegep 7	(255)	0.0-	3.7-	22.1-	65.5+	8.7	0.0
Général	(757)	0.6	6.3	34.1	50.4	8.6	0.0
Professionnel	(755)	0.1-	6.1	35.9	51.8	6.1-	0.0
TOTAL	(1512)	0.4	6.2	34.9	51.0	7.5	0.0

La Commission pédagogique (voir le tableau 19): Ici, pratiquement personne ne répond que la Commission n'existe pas (0.8%); dans trois cegeps sur sept la proportion est nulle (cegeps 1, 3 et 5). Il y a, en ce qui touche à la Commission pédagogique, un peu moins de gens "non intéressés" (5.8%) qu'en ce qui concernait le Conseil d'administration (7.5%); même qu'au cegep 4, la proportion de désintéressés n'est que de 2.5%. Quant au degré d'information du reste des étudiants, il se partage en "assez bien" et "très bien" au courant (8.4%), en "assez peu" au courant (36.0%) et en "pas du tout" au courant (49.0%). Le degré d'information est donc sensiblement le même pour la Commission pédagogique et pour le Conseil d'administration. Le secteur joue cette fois un rôle plus important: l'étudiant du général est plus au fait des activités de la Commission que l'étudiant du professionnel. Aux cegeps 2, 5 et 7 les proportions de "pas du tout" au courant atteignent des sommets (55.4%, 58.6% et 53.3%), pendant qu'au cegep 6 la Commission pédagogique semble mieux connu que dans les autres cegeps.

Tableau 19: "Etes-vous généralement au courant de ce qui se passe au sein de la Commission pédagogique?"

REPONSES / REPONDANTS		Très bien	Assez bien	Assez peu	Pas du tout	Ca ne m'intéresse pas	Ca n'existe pas
Cegep 1	(236)	0.4-	9.3	44.5+	40.3-	5.5	0.0-
Cegep 2	(158)	0.7	3.5-	32.8	55.4+	5.4	2.2
Cegep 3	(144)	0.8	5.0-	40.8+	45.5	7.9	0.0-
Cegep 4	(232)	1.0	9.5	36.8	49.7	2.5-	0.5
Cegep 5	(259)	0.0-	5.1-	28.4-	58.6+	7.9	0.0-
Cegep 6	(226)	4.5+	12.4+	34.8	40.1-	6.9	1.3
Cegep 7	(256)	0.0-	6.3	32.7	53.3+	6.1	1.6
Général	(757)	1.6+	8.7+	36.1	47.2-	5.4	1.0
Professionnel	(754)	0.4-	5.5-	36.0	51.2+	6.4	0.5
TOTAL	(1511)	1.1	7.3	36.0	49.0	5.8	0.8

Le Conseil ou Comité de vie étudiante (voir le tableau 20): Dans l'ensemble, et surtout si l'on se rappelle les deux tableaux précédents, les étudiants sont mieux informés de l'organisme en charge de la vie étudiante que de la Commission pédagogique ou du Conseil d'administration. En effet, 21.5% des répondants sont "très bien" et "assez bien" au courant, 38.6% sont "assez peu" au courant et 31.0% ne sont "pas du tout" au courant. Une très faible proportion (4.1%) de ces répondants préfèrent se dire non intéressés par l'affaire, pendant qu'une autre à peu près équivalente (4.8%) prétendent que l'organisme n'existe pas. A ce dernier propos, soulignons qu'aux cegeps 2 et 7 la proportion de ceux qui nient l'existence d'un organisme préoccupé de la vie étudiante est assez élevée (8.3% et 10.4%). Aux cegeps 3 et 6, c'est la proportion des "non intéressés" qui est significativement plus grande que dans l'ensemble (6.4% et 8.1%). La situation des cegeps vis-à-vis de l'information pourrait être résumée de la façon suivante: les cegeps 1 et 4 sont plus au courant et les cegeps 2, 5 et 7 moins au courant. Quant aux deux secteurs, ils sont à peu près sur le même pied, même s'il y a une différence assez nette au niveau de la catégorie "assez peu".

Tableau 20: "Etes-vous généralement au courant de ce qui se passe au sein du Conseil ou Comité de vie étudiante?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Très bien	Assez bien	Assez peu	Pas du tout	Ça ne m'intéresse pas	Ça n'existe pas
Cegep 1	(235)	3.8	25.5+	48.5+	20.9-	1.3-	0.0-
Cegep 2	(158)	0.7-	17.0	39.0	31.1	3.9	8.3+
Cegep 3	(144)	2.3	17.8	37.9	32.7	6.4+	2.9-
Cegep 4	(232)	5.7+	21.4	34.7	31.1	2.1-	5.0
Cegep 5	(257)	1.1	9.2-	39.8	42.2+	4.3	3.4
Cegep 6	(227)	3.3	20.7	35.5	26.8-	8.1+	5.6
Cegep 7	(255)	1.2-	17.8	31.4-	35.4+	3.8	10.4+
Général	(755)	3.3	18.7	36.3-	32.0	4.8	4.9
Professionnel	(753)	2.1-	18.6	41.6+	29.8	3.3-	4.6
TOTAL	(1508)	2.8	18.7	38.6	31.0	4.1	4.8

Le Conseil ou Comité des activités socio-culturelles (voir le tableau 21): Les étudiants sont mieux informés de ce qui se passe ici que de ce qui peut se passer aux trois organismes précédemment passés en revue. La négation de l'existence de cet organisme étant très faible (1.4% dans l'ensemble, et 3.7% dans le cas du cegep 6), la proportion des non-intéressés se maintient dans l'ensemble à 4.6%. Si les étudiants du général sont un petit peu mieux informés des activités de cet organisme par rapport aux étudiants du secteur professionnel, ceux des cegeps 1, 4, 6 et 7 le sont aussi par rapport aux étudiants des cegeps 3 et 5.

Tableau 21: "Etes-vous généralement au courant de ce qui se passe au Conseil ou Comité des activités socio-culturelles?"

REPONSES / REPONDANTS		Très bien	Assez bien	Assez peu	Pas du tout	Ca ne m'intéresse pas	Ca n'existe pas
Cegep 1	(236)	9.3	41.1+	32.7	14.8-	1.7-	0.4-
Cegep 2	(158)	5.7	33.5	33.7	20.7	4.4	2.0
Cegep 3	(144)	4.8-	20.9-	38.1+	28.8+	5.8	1.6
Cegep 4	(233)	12.0+	33.4	27.5-	22.8	3.8	0.5-
Cegep 5	(258)	3.0-	21.6-	37.0	31.5+	5.8	1.1
Cegep 6	(228)	9.4	34.0	29.6	16.7-	6.6	3.7+
Cegep 7	(254)	10.2+	33.3	36.8+	15.0-	4.7	0.0-
Général	(755)	8.2	31.8	32.7	20.7	5.1	1.5
Professionnel	(756)	7.1	30.8	33.4	23.5+	3.9	1.3
TOTAL	(1511)	7.7	31.3	33.0	22.0	4.6	1.4

Le Conseil ou Comité des activités sportives (voir le tableau 22): C'est sur les activités de cet organisme que les étudiants sont le mieux informés; 15.2% des répondants sont "très bien" au courant, 38.1% le sont "assez bien", 23.0% le sont "assez peu" et 16.4% ne le sont "pas du tout". Alors que très peu d'étudiants prétendent que ce Comité n'existe pas (0.8%), 6.5% se déclarent non intéressés par la question. Les deux secteurs étant, à toutes fins pratiques, aussi bien informés l'un que l'autre, remarquons tout de même au général une plus grande proportion de gens non-intéressés par les activités sportives de ce Comité (8.3%). Dans le même ordre d'idées, le dixième des répondants du cegep 2 se désintéressent du sujet. Pour ce qui est du degré d'information dans les différents cegeps, signalons la position "plus au courant" des cegeps 1, 6 et 7 en particulier et la position inverse des cegeps 3 et 5.

Tableau 22: "Etes-vous généralement au courant de ce qui se passe au sein du Conseil ou Comité des activités sportives?"

REPONSES / REPONDANTS		Très bien	Assez bien	Assez peu	Pas du tout	Ca ne m'intéresse pas	Ca n'existe pas
Cegep 1	(237)	22.0+	46.8+	19.4-	8.0-	3.4-	0.4
Cegep 2	(158)	12.5	36.5	23.7	16.8	9.9+	0.6
Cegep 3	(144)	7.0-	29.0-	30.4+	22.4+	8.1	3.1+
Cegep 4	(233)	18.5	40.3	18.6-	17.7	4.9	0.0-
Cegep 5	(259)	7.0-	34.0-	28.9+	24.2+	5.9	0.0-
Cegep 6	(103)	25.2+	40.0	14.6-	12.6-	8.7	2.9+
Cegep 7	(255)	17.7	45.0+	25.0	8.5-	3.8-	0.0-
Général	(758)	15.3	36.9	21.3-	16.9	8.3+	1.3+
Professionnel	(756)	15.2	39.7	25.0+	15.7	4.2-	0.2-
TOTAL	(1514)	15.2	38.1	23.0	16.4	6.5	0.8

Connaissance de l'importance de la représentation étudiante au Conseil d'administration et à la Commission pédagogique

Les catégories de réponses prévues aux questions des tableaux 23 et 24 étaient les suivantes:

"Ils ont la majorité des voix"
"Ils ont la moitié des voix"
"Ils sont en minorité"
"Il n'y en a pas"
"Je ne sais pas"
"Ca n'existe pas au cegep"

Comme les deux questions se voulaient des mesures objectives du degré d'information des étudiants sur leur représentation au Conseil d'administration et à la Commission pédagogique, les tableaux 23 et 24 ne présentent la répartition des pourcentages de répondants que selon la dichotomie "bonne réponse - mauvaise réponse". La nature bonne ou mauvaise de la réponse a été déterminée à partir des informations obtenues par ailleurs sur la situation particulière à chacun des cegeps.

Représentation étudiante au Conseil d'administration (voir le tableau 23): on peut dire que 35.8% des étudiants des cegeps connaissent bien l'importance (quantitative) de la représentation étudiante au sein du Conseil d'administration de leur cegep. Les deux secteurs, de même que les cegeps 1, 3 et 4, ne diffèrent pas en cela de l'ensemble. Cependant, alors qu'au cegep 2 près d'un étudiant sur deux (46.9%) est au courant de cette représentation, moins d'étudiants des cegeps 5 (26.4%), 6 (21.1%) et 7 (28.9%) connaissent bien cette représentation.

Tableau 23: "Quelle proportion numérique les étudiants ont-ils au sein du Conseil d'administration?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Bonne réponse	Mauvaise réponse
Cegep 1	(233)	39.5	60.5
Cegep 2	(156)	46.9+	53.1-
Cegep 3	(139)	35.8	64.2
Cegep 4	(229)	31.8	68.2
Cegep 5	(250)	26.4-	73.6+
Cegep 6	(220)	21.1-	78.9+
Cegep 7	(254)	28.9-	71.1+
Général	(743)	36.9	63.1
Privé subventionné	(738)	34.5	65.5
TOTAL	(1481)	35.8	64.2

Représentation étudiante à la Commission pédagogique (voir le tableau 24): moins d'étudiants des cegeps (27.1%) connaissent l'importance numérique de leur représentation à la Commission pédagogique qu'au Conseil d'administration (35.8%). Toutefois, il y a une assez grande différence à ce sujet entre les gens du général (31.0%) et ceux du professionnel (22.3%). Les étudiants des cegeps 5 et 7 sont encore ici moins "au courant", pendant qu'au cegep 1 la proportion des bonnes réponses est la plus forte: 35.2%. Il y a compensation au cegep 6, en ce sens que si les étudiants de ce cegep étaient les moins nombreux (en proportion) à connaître la situation de leur représentation au Conseil (21.1%), ils sont significativement plus nombreux (que dans l'ensemble des cegeps) (33.4%) à connaître la situation à la Commission pédagogique.

Tableau 24: "Quelle proportion numérique les étudiants ont-ils au sein de la Commission pédagogique?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Bonne réponse	Mauvaise réponse
Cegep 1	(233)	35.2+	64.8-
Cegep 2	(154)	27.4	72.6
Cegep 3	(139)	29.2	70.8
Cegep 4	(228)	24.6	75.4
Cegep 5	(249)	17.7-	82.3+
Cegep 6	(223)	33.4+	66.6-
Cegep 7	(251)	15.9-	84.1+
Général	(739)	31.0+	69.0-
Professionnel	(738)	22.3-	77.7+
TOTAL	(1477)	27.1	72.9

Evaluation de la rentabilité de la représentation étudiante au sein d'organismes officiels.

La question posée à l'étudiant demandait si la présence de représentants étudiants au sein des organismes tels que le Conseil d'administration, la Commission pédagogique, le Comité de vie étudiante, le Comité des activités socio-culturelles et le Comité des activités sportives, permettait bien ou mal la défense des intérêts des étudiants. De plus, ceux qui trouvaient que cette présence permettait mal la défense de leurs intérêts étaient invités à en donner la raison explicative principale; cependant, pour des raisons d'insuffisance du nombre de répondants, les tableaux des raisons explicatives à propos des comités de vie étudiante, des activités socio-culturelles et des activités sportives ne seront pas présentés.

Le Conseil d'administration (voir les tableaux 25 et 26): les opinions des étudiants sur la rentabilité de la représentation étudiante au C.A. sont également partagées entre

TABLEAU 25: "La présence de représentants étudiants au sein du Conseil d'administration permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants?"

RÉPONSE / RÉPONDANTS		Bien	Assez bien	Assez mal	Mal
Cegep 1	(131)	22.2	48.0+	19.1	10.7-
Cegep 2	(103)	22.6	23.2	28.1	26.1
Cegep 3	(78)	16.7	21.0-	31.5	30.8
Cegep 4	(119)	17.7	42.2+	21.4	18.7
Cegep 5	(114)	21.9	33.1	20.6	24.4
Cegep 6	(136)	11.3-	24.0	22.7	42.0+
Cegep 7	(116)	8.9-	31.4	20.5	39.2+
Général	(416)	19.1	27.3	24.7	28.9
Professionnel	(412)	17.6	37.2+	23.1	22.1
TOTAL	(828)	18.4	31.6	24.1	25.9

Note: Ce tableau exclut les étudiants qui ont répondu "Je ne sais pas" ou "Cet organisme n'existe pas au cegep". De plus les nombres de répondants par cegep, secteur ou total sont approximatifs.

"bien + assez bien" (50%) et "assez mal + mal" (50% aussi). On peut toutefois noter que chez les répondants "assez mal + mal" la catégorie extrême "mal" est plus choisie (25.9%) que la catégorie plus atténuée "assez mal" (24.1%). Les cegeps 1 et 4, de même que le secteur professionnel, sont sensiblement plus optimistes que l'ensemble des répondants. Au contraire, les cegeps 3, 6 et 7 sont ceux qui jugent le plus "mal" la représentation étudiante au C.A.

Les deux principales raisons qui font qu'un étudiant ait pu répondre au tableau 25 "assez mal" ou "mal" sont qu'il y a un manque de représentants étudiants au Conseil (49.8%) et que les représentants étudiants à ce Conseil ne sont pas écoutés (40.3%). Le tableau 26 nous révèle aussi que cette dernière raison est particulièrement évidente au cegep 6 (52.0%) et moins évidente au cegep 7 (25.9%).

TABLEAU 26: "Si vous avez répondu "assez mal" ou "mal" à la question précédente, pouvez-vous en indiquer la raison principale?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Manque de représentants étudiants	Cet organisme a peu de pouvoir	Les membres manquent de compétence	Les représentants étudiants ne sont pas écoutés
Cegep 1	(43)	60.4	4.7	4.7	30.2
Cegep 2	(59)	48.3	5.9	5.4	40.4
Cegep 3	(55)	47.8	0.0	7.8	44.4
Cegep 4	(57)	49.4	5.6	6.4	38.6
Cegep 5	(52)	54.7	7.5	6.0	31.8
Cegep 6	(91)	43.4	2.9	1.7	52.0+
Cegep 7	(67)	59.1	9.5	5.5	25.9-
Général	(241)	48.4	5.7	4.8	41.1
Professionnel	(199)	51.8	2.6	6.3	39.3
Total	(444)	49.8	4.6	5.3	40.3

Note: Les nombres de répondants par cegep, secteur ou total sont approximatifs.

La Commission pédagogique (voir les tableaux 27 et 28): il apparaît que, au dire des étudiants, leurs intérêts sont mieux défendus par leurs représentants à la Commission pédagogique qu'au Conseil d'administration. En effet, 60.1% d'entre ceux qui portent un jugement sur la question prétendent que la présence de leurs représentants permet "bien" (19.3%) ou "assez bien" (40.8%) cette défense à la Commission, alors que 23.1% répondent "assez mal" et 16.8% "mal". Cette situation se retrouve de la même manière dans les deux secteurs et dans tous les cegeps sauf au cegep 1, où la proportion des réponses "assez bien" est plus forte qu'ailleurs (56.5%) et celle des réponses "mal", plus faible (9.1%).

TABLEAU 27: "La présence de représentants étudiants au sein de la Commission pédagogique permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Bien	Assez bien	Assez mal	Mal
Cegep 1	(131)	15.2	56.5+	19.2	9.1-
Cegep 2	(69)	22.1	37.9	23.2	16.8
Cegep 3	(75)	15.9	32.7	30.4	21.0
Cegep 4	(109)	24.7	41.0	20.8	13.5
Cegep 5	(113)	24.5	38.9	16.6	20.0
Cegep 6	(129)	14.6	35.0	29.5	20.9
Cegep 7	(96)	14.5	43.0	19.3	23.2
Général	(370)	20.8	37.2	25.7	16.3
Professionnel	(363)	17.3	45.4	19.8	17.5
TOTAL	(734)	19.3	40.8	23.1	16.8

Note: Idem qu'au tableau 25.

L'examen du tableau 28 nous révèle que les réponses "assez mal" et "mal" à la question précédente sont justifiées principalement, comme dans le cas du Conseil d'administration, par le manque de représentants étudiants au sein de l'organisme (il n'y en a pas assez) (48.4%). La deuxième raison invoquée est encore que "les représentants étudiants ne sont pas écoutés"; 34.4% le disent. Les deux autres raisons, i.e. "Cet organisme a peu de pouvoir" et "Les membres manquent de compétence", prennent respectivement 8.6% et 8.6% des répondants. Les seules différences significatives observées, par comparaison avec ces résultats d'ensemble, sont qu'au cegep 6 la raison principale pour l'ensemble (Manque de représentants étudiants) est beaucoup moins invoquée (31.6%), au profit de la raison "Cet organisme a peu de pouvoir", choisie par 26.3% des répondants.

TABLEAU 28: "Si vous avez répondu "assez mal" ou "mal" à la question précédente, pouvez-vous en indiquer la raison principale?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Manque de représentants étudiants	Cet organisme a peu de pouvoir	Les membres manquent de compétence	Les représentants étudiants ne sont pas écoutés
Cegep 1	(42)	61.7	2.6	4.8	30.9
Cegep 2	(28)	45.4	10.4	3.8	40.4
Cegep 3	(44)	44.2	0.0	12.2	43.6
Cegep 4	(46)	53.4	5.9	12.7	23.0
Cegep 5	(46)	60.4	3.8	10.7	25.1
Cegep 6	(65)	31.6-	26.3+	5.4	36.7
Cegep 7	(43)	51.4	13.2	12.0	23.4
Général	(167)	45.2	9.6	10.0	35.2
Professionnel	(153)	52.6	7.7	7.2	33.5
TOTAL	(322)	48.4	8.5	8.6	34.4

Note: Les nombres de répondants par cegep, secteur ou total sont approximatifs.

Le Conseil ou Comité de vie étudiante (voir le tableau 29): la présence des étudiants au sein de cet organisme semble permettre "bien" (42.0%) ou "assez bien" (46.6%) la défense des intérêts des étudiants; les 11.4% qui pensent le contraire se distribuent en "assez mal" (7.6%) et "mal" (3.8%). Une seule différence est observée, au niveau des cegeps: proportionnellement moins de gens au cegep 1 trouvent que la présence d'étudiants à ce Comité défend "mal" les intérêts étudiants. Aucune différence au niveau des secteurs.

TABLEAU 29: "La présence de représentants étudiants au sein du Conseil ou Comité de vie étudiante permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants?"

REPONSES / REPONDANTS		Bien	Assez bien	Assez mal	Mal
Cegep 1	(180)	45.7	48.3	5.5	0.5-
Cegep 2	(88)	33.3	51.8	11.3	3.6
Cegep 3	(81)	47.5	38.6	6.8	7.1
Cegep 4	(144)	45.7	45.8	5.8	2.7
Cegep 5	(164)	46.1	41.4	8.6	3.9
Cegep 6	(119)	35.6	51.6	6.4	6.4
Cegep 7	(134)	34.5	47.7	11.4	6.4
Général	(452)	42.4	47.3	6.3	4.0
Professionnel	(461)	41.7	45.5	9.2	3.6
TOTAL	(911)	42.0	46.6	7.6	3.8

Note: Idem qu'au tableau 25.

Le Conseil ou Comité des activités socio-culturelles (voir le tableau 30): la très grande majorité des répondants (93.2%) considèrent que les intérêts des étudiants sont bien (43.1%) ou assez bien (50.1%) défendus par leurs représentants au Comité des activités socio-culturelles. En fait, on pourrait dire que le partage des répondants se fait non pas entre quatre catégories de réponses mais entre deux: "bien" et "assez bien". D'ailleurs les différences observées aux cegeps 2 et 4 vont en ce sens puisqu'une baisse de la proportion dans l'une de ces catégories entraîne un gain pour l'autre.

TABLEAU 30: "La présence de représentants étudiants au sein du Conseil ou Comité des activités socio-culturelles permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Bien	Assez bien	Assez mal	Mal
Cegep 1	(193)	49.7	46.6	3.7	0.0
Cegep 2	(103)	26.3-	68.8+	4.0	0.9
Cegep 3	(84)	42.2	49.4	4.7	3.7
Cegep 4	(157)	50.8	42.0-	4.7	2.5
Cegep 5	(166)	45.9	45.8	5.4	2.9
Cegep 6	(132)	46.0	43.6	4.8	5.6
Cegep 7	(199)	41.7	49.4	5.3	3.6
Général	(507)	45.5	48.4	3.6	2.5
Professionnel	(504)	40.3	52.0	5.6	2.1
TOTAL	(1011)	43.1	50.1	4.4	2.4

Note: Idem qu'au tableau 25.

Le Conseil ou Comité des activités sportives (voir le tableau 31): de tous les organismes que nous venons de voir c'est ce Conseil ou Comité qui apparemment permettrait le plus aux représentants étudiants de défendre les intérêts de leurs collègues, et cela, "bien" (54.9%) ou "assez bien" (41.2%). Les proportions des réponses "assez mal" et "mal" au tableau 31 sont insignifiantes: 2.6% et 1.3%, respectivement. De plus, ces résultats d'ensemble ne trouvent aucune contradiction significative lorsqu'ils sont comparés, soit aux résultats d'un cegep en particulier, soit aux résultats d'un des deux secteurs.

TABLEAU 31: "La présence de représentants étudiants au sein du Conseil ou Comité des activités sportives permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Bien	Assez bien	Assez mal	Mal
Cegep 1	(207)	61.3	37.7	1.0	0.0
Cegep 2	(115)	45.9	50.0	3.3	0.8
Cegep 3	(90)	49.5	43.1	6.1	1.3
Cegep 4	(171)	57.4	40.4	2.2	0.0
Cegep 5	(183)	54.8	40.2	2.8	2.2
Cegep 6	(154)	60.7	34.4	0.4	4.5
Cegep 7	(208)	55.5	38.7	2.7	3.1
Général	(536)	56.3	40.6	1.7	1.4
Professionnel	(579)	53.3	41.9	3.5	1.3
TOTAL	(1109)	54.9	41.2	2.6	1.3

Note: Idem qu'au tableau 25.

Position de l'étudiant vis-à-vis des organismes officiels, en termes de participation et de revendication.

La question posée ici (voir le tableau 32) demandait à l'étudiant de se situer par rapport aux quatre options suivantes:

1o je préfère ne pas participer aux organismes officiels du cegep pour pouvoir revendiquer
2o je préfère participer aux organismes officiels du cegep et revendiquer en même temps
3o je préfère participer aux organismes officiels du cegep sans revendiquer
4o je préfère ne pas participer aux organismes officiels du cegep ni revendiquer.

Les deux options les plus choisies sont la quatrième, avec 36.6% des répondants, et la seconde, avec 34.1%. Vient ensuite la première option (revendiquer), avec 19.9%, et enfin la troisième (participer), avec 9.4% des répondants. C'est uniquement sur cette dernière option que les deux secteurs se différencient de façon significative: l'option est plus choisie au professionnel (12.1%) qu'au général (7.2%). Quant aux différences particulières aux cegeps, les principales en sont qu'au cegep 1 les deux options qui recouvrent l'aspect participation aux organismes officiels sont plus choisies que dans l'ensemble, tandis qu'au cegep 2 l'aspect revendication sans participation aux organismes officiels est particulièrement privilégié et tandis qu'au cegep 3 c'est l'option "retrait" (ni participation, ni revendication) qui est la plus choisie (43.5% des répondants).

TABLEAU 32. "Comment vous situez-vous par rapport aux propositions suivantes?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		Revendiquer	Participer + Revendiquer	Participer	Ni l'un ni l'autre
Cegep 1	(234)	14.1-	40.1+	13.3+	32.5
Cegep 2	(158)	24.9+	32.1	12.0	31.0-
Cegep 3	(141)	20.8	31.2	4.5-	43.5+
Cegep 4	(233)	21.4	32.4	8.5	37.7
Cegep 5	(255)	15.9-	34.2	11.5	38.4
Cegep 6	(228)	22.0	35.2	5.5-	37.3
Cegep 7	(250)	16.5-	33.9	9.3	40.3
Général	(748)	21.1	35.0	7.2-	36.7
Professionnel	(751)	18.5	32.9	12.1+	36.5
TOTAL	(1499)	19.9	34.1	9.4	36.6

III. OPINION GENERALE DE L'ETUDIANT SUR LA PARTICIPATION AU POUVOIR

Nous avons demandé à l'étudiant quelle était, parmi les sept propositions qui suivent, celle qui correspondait le mieux à sa conception de la participation étudiante au pouvoir dans le cegep, que ce soit dans le cadre d'organismes officiels ou non. La question était donc très générale et les options proposées, sans être, avec rigueur, mutuellement exclusives, soulignaient des aspects particuliers de cette éventuelle participation au pouvoir; voici ces options proposées:

1o les étudiants doivent se retirer de tous les organismes de manière à mieux exercer leur droit de critique
2o les étudiants doivent limiter leur participation au conseil d'administration par le biais de leurs deux représentants
3o les étudiants doivent participer en nombre égal (par rapport aux représentants des autres groupes) au sein des organismes de décision qui existent à tous les niveaux
4o chacun des groupes a un rôle précis à jouer au cegep: les professeurs sont là pour enseigner, les étudiants pour étudier et les administrateurs pour administrer
5o ce qu'il faut obtenir c'est d'être majoritaires partout
6o ce qu'il faut obtenir c'est une participation paritaire professeurs-étudiants en matière de pédagogie
7o sans être directement impliqués dans la prise de décision, les étudiants doivent cependant être consultés.

Le tableau 33 nous révèle que trois des sept options recueillent à elles seules 89.8% des répondants. Il s'agit d'abord de l'option "participation en nombre égal au sein des organismes, à tous les niveaux" (36.9%), puis de l'option "consultation" (31.2%) et enfin de l'option "participation paritaire professeurs-étudiants en pédagogie" (21.7%). Les quatre autres

TABLEAU 33: "Laquelle des propositions précédentes correspond le mieux à votre opinion sur la participation des étudiants au pouvoir?"

RÉPONSES / RÉPONDANTS		se retirer	se limiter au C.A	participer en nombre égal	rôle précis	majoritaires	participation paritaire en pédagogie	être consultés
Cegep 1	(235)	0.0-	1.7-	31.5-	3.0	2.1	26.8+	34.9
Cegep 2	(155)	0.0-	4.9	44.2+	3.9	1.7	18.6	26.7
Cegep 3	(138)	0.0-	3.4	37.3	7.6	3.8	17.3	30.6
Cegep 4	(228)	0.8	2.7	39.5	5.4	4.2+	25.0	22.4-
Cegep 5	(245)	0.8	4.2	23.7-	2.3-	0.5-	20.4	48.1+
Cegep 6	(221)	0.6	3.5	45.0+	2.6-	1.3	22.1	24.9-
Cegep 7	(254)	1.8+	1.4-	29.6-	4.8	1.5	20.1	40.6+
Général	(736)	0.4	2.4-	39.7+	4.6	2.5	21.6	28.8-
Professionnel	(740)	0.5	4.4+	33.5	3.8	2.0	21.8	34.0+
TOTAL	(1476)	0.4	3.3	36.9	4.2	2.3	21.7	31.2

options recueillent chacune moins de 5% des choix exprimés: "les étudiants sont là pour étudier" est choisi par 4.2%, "la participation limitée au Conseil d'administration" par 3.3%, "être majoritaires partout" par 2.3%, et "se retirer de tous les organismes" par 0.4%.

Mentionnons les différences significatives observées au niveau des trois options les plus choisies: tout d'abord il ressort que pour le secteur professionnel l'option la plus choisie c'est la consultation, mais avec une proportion (34.0%) très légèrement supérieure à celle qui choisit la participation en nombre égal à tous les organismes (33.5%); le secteur général, pour sa part, choisit plus que dans l'ensemble la participation en nombre égal à tous les organismes (39.7%) alors qu'il manifeste beaucoup moins sa préférence pour la consultation (28.8%). Ces observations faites, on peut dire que les cegeps 5 et 7 s'apparentent au secteur professionnel et le cegep 6 au secteur général. Le cegep 2 choisit en assez forte proportion (44.2%) l'option la plus choisie dans l'ensemble (participation en nombre égal à tous les organismes) mais sans qu'aucune des deux autres options les plus choisies n'en ressentent de contrecoup. Au cegep 1, si la participation en nombre égal à tous les organismes ne recueille que 31.5% des choix, c'est que l'option la plus choisie à cet endroit est la consultation (34.9%) mais c'est aussi que l'option participation paritaire en pédagogie est plus choisie (26.8%) que dans l'ensemble.

CONCLUSION

Afin d'avoir une vue générale sur la répartition des pouvoirs au cegep, nous sortirons de chacun des tableaux contenus dans la présente section les résultats concernant l'ensemble des étudiants (total) tout en suivant le plan décrit par la table des matières.

1. La première question abordée était celle des formes d'implication des étudiants dans les domaines des méthodes pédagogiques, des contenus de l'enseignement, des modes d'évaluation du travail étudiant, de l'éventail des options proposées, des règlements disciplinaires et de la mise sur pied d'activités parascolaires. Les indices globaux respectivement obtenus étaient de 31.3, 27.6, 38.9, 31.8, 35.1 et de 58.4: la moyenne de ces six indices est de 37.2 et, sans le concours de l'indice global relatif à la mise sur pied d'activités parascolaires (58.4), la moyenne des cinq premiers serait de 32.9. De toute façon, la moyenne générale de 37.2 se situe à mi-chemin entre la forme d'implication "simplement informés" et la forme "consultés": on peut donc penser que le groupe étudiant, dans les domaines de coordination au cegep, se perçoit généralement comme un groupe qu'on informe ou qu'on consulte, sans toutefois l'impliquer davantage dans le processus de décision.

2. La seconde question était celle de la part des étudiants dans le pouvoir de décision relatif aux domaines des politiques générales du cegep, de l'application des règlements pédagogiques, de la répartition du budget entre les différents services du cegep, de l'élaboration et de l'application des règlements disciplinaires au cegep, et de la conception et de la réalisation des activités parascolaires au cegep, tout cela, par comparaison avec la part des autres groupes du cegep (professeurs, direction, Conseil d'administration, ministère de l'Education) dans le même pouvoir de décision. A ce sujet, les tableaux 7 à 16 nous font part autant des perceptions étudiantes de la réalité que des aspirations étudiantes aussi nous reprenons, dans le tableau qui suit, les données d'ensemble de ces 10 tableaux en indiquant dans chaque domaine et pour chaque groupe le décalage (en %) entre le "réel" et l'"idéal" de même que le sens de ce décalage. Un décalage positif signifie que la part attendue d'un groupe dans un domaine devrait être accrue et un décalage négatif, l'inverse.

Tableau résumant les données d'ensemble des tableau 7 à 16.

Domaines		ETUDIANTS	Décalage	PROFESSEURS	Décalage	DIRECTION	Décalage	C. D'ADMINISTRATION	Décalage	MINISTERE	Décalage
Politiques générales	Réel Idéal	6.2 21.7	+15.5	5.7 18.5	+12.8	33.5 30.2	- 3.3	32.3 19.0	-13.3	22.3 10.6	-11.7
Règlements pédagogiques	Réel Idéal	2.4 18.5	+16.1	19.0 33.4	+14.4	39.1 28.3	-10.8	22.9 12.5	-10.4	16.6 7.3	- 9.3
Répartition du budget	Réel Idéal	5.9 17.6	+11.7	3.0 12.0	+ 9.0	21.4 22.9	+1.5	60.0 42.1	-17.9	9.7 5.4	-4.3
Règlements disciplinaires	Réel Idéal	8.3 34.0	+25.7	16.7 24.3	+7.6	57.1 33.9	-23.2	15.0 6.4	- 8.6	2.9 1.4	-1.5
Activités parascolaires	Réel Idéal	49.3 52.0	+ 2.7	17.8 21.4	+ 3.6	23.0 17.5	- 5.5	9.3 8.1	- 1.2	0.6 1.0	+ 0.4

Une première remarque sur ce tableau: la localisation des décalages positifs et négatifs est assez nettement définie. En ce qui concerne les groupes des étudiants et des professeurs, les décalages sont tous positifs, ce qui signifie que les attentes étudiantes vont dans le sens d'un accroissement général des parts étudiante et professorale dans les décisions. En ce qui concerne les groupes de la direction, du Conseil et du ministère, tous les décalages sont négatifs, à l'exception de deux seuls, mais qui sont négligeables (part de la direction dans la répartition du budget, décalage +1.5%; part du ministère dans la mise sur pied d'activités parascolaires, décalage de +0.4%): autrement dit les parts de la direction, du Conseil et du ministère dans quelque domaine que ce soit devraient plutôt être réduites en importance par rapport à ce qu'elles sont à l'heure actuelle.

Les plus grands décalages en termes absolus, se retrouvent principalement dans la plus grande part (+25.7%) de décision à accorder aux étudiants en matière de règlements disciplinaires et dans la moins grande part (-23.2%) à accorder à la direction dans le même domaine. A l'opposé, c'est dans le domaine des activités parascolaires que les plus petits décalages se retrouvent (domaine satisfaisant le plus aux attentes des étudiants).

3. La troisième question touchait à la nature des raisons pouvant expliquer l'état actuel de la faible participation des étudiants avec les autres groupes aux décisions qui se prennent dans tous les domaines de la vie au cegep. Le tableau 17 nous a appris que la principale raison invoquée mettait en cause les "autres groupes", en ce sens que ces derniers ne considéreraient pas les étudiants comme des interlocuteurs valables. Cette raison vient loin en avant de la seconde raison qui était le manque d'intérêt de la part des étudiants: la première étant choisie par 36.8% des répondants, la seconde ne l'est que par 21.0%.

4. La quatrième question avait trait au degré d'information de l'étudiant sur les activités du Conseil d'administration, de la Commission pédagogique, du Comité de vie étudiante, du Comité des activités socio-culturelles et du Comité des activités sportives. Il semble, d'après les tableaux 18 à 22, que plus l'organisme est haut en importance ou plus son mandat et sa juridiction sont étendus, moins les étudiants sont bien informés de ce qui se passe. On peut douter qu'il y ait une relation positive ou négative entre l'importance de l'organisme et l'intérêt qu'y portent les étudiants, puisque le pourcentage des "pas intéressés" est sensiblement le même d'un domaine à l'autre (ce pourcentage varie entre 4.1% à 7.5%). Par ailleurs, la majorité des répondants sont "assez peu" ou "pas du tout" informés au sujet des affaires de tous les organismes passés en revue, à l'exception du Comité des activités sportives, où la majorité des étudiants se retrouvent dans les catégories "bien" et "très bien" (informés).

5. La cinquième question était celle de la connaissance qu'a l'étudiant de l'importance quantitative de la représentation étudiante au Conseil d'administration et à la Commission pédagogique. La connaissance de cette importance est un indice de la connaissance générale qu'a l'étudiant de l'organisme en tant que tel. Dans le cas du Conseil d'administration, 35.8% des étudiants ont donné la bonne réponse et dans le cas de la Commission pédagogique la proportion des bonnes réponses fut de 27.1%. Dans le cas

du Conseil, deux membres (sur 19) sont nommés à titre d'étudiants, et selon qu'ils acceptent ou non de siéger au Conseil, les étudiants y sont soit en minorité, soit absents; dans le cas de la Commission, si la loi des cegeps laisse place à plusieurs types de représentation des différents groupes, il reste qu'en pratique on en a fait un organisme tripartite où, là aussi, les étudiants sont en minorité. Sachant cela, et tenant compte de la grande "permissivité" de nos catégories de réponses (majorité, moitié, minorité, il n'y en a pas...), les pourcentages de bonnes réponses vis-à-vis des deux organismes peuvent être jugés nettement insuffisants.

6. La sixième question demandait aux répondants d'évaluer la rentabilité de la représentation étudiante au sein d'organismes officiels, en termes de défense des intérêts du groupe étudiant. Les tableaux 25, 27, 29, 30 et 31 nous apprennent d'abord que la représentation étudiante est jugée d'autant plus rentable que l'organisme est moins "haut placé" et que son mandat est plus restreint, parmi les cinq organismes énumérés (Conseil, Commission pédagogique, Comité de vie étudiante, Comité des activités socio-culturelles, Comité des activités sportives). Malgré cela, il y a quand même 50% des répondants qui jugent favorablement la représentation étudiante au sein du Conseil d'administration, organisme le moins bien jugé des cinq à ce point de vue. Au Comité des activités sportives, la proportion des jugements favorables atteint 96.1%.

Quant aux jugements défavorables portés contre la représentation étudiante au Conseil d'administration et à la Commission pédagogique la première explication en est d'abord l'insuffisance du nombre des représentants étudiants et la deuxième, le fait que les représentants étudiants ne soient pas écoutés (voir les tableaux 26 et 28).

7. Nous avons vu ensuite qu'en termes de participation aux organismes officiels et de revendication la majeure partie des étudiants (70.7%) se divise en deux groupes à peu près égaux, soit le groupe qui choisit de participer aux organismes officiels tout en revendiquant (34.1%) et celui qui choisit de s'abstenir de ces deux choses (36.5%).

8. En dernier lieu, nous avons vu au tableau 33 que trois options principales peuvent résumer l'opinion étudiante vis-à-vis de la participation au pouvoir. Ces options sont par ordre d'importance:

- Une participation étudiante, en nombre égal, au sein de tous les organismes.

- Une consultation des étudiants, sans implication directe dans la prise de décision.

- Une participation paritaire professeurs-étudiants, mais limitée au domaine de la pédagogie.

E D U Q 8170423 C

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉTUDES ET RECHERCHES **2-25**

L'ÉTUDIANT AU CEGEP
(FIN)

Opinions, attitudes et comportements de l'étudiant dans son univers quotidien

janvier 1972

Yves Brais

28-1125

E D U Q 8170423 C

La présente publication constitue le troisième et dernier rapport de l'enquête réalisée auprès des étudiants de cegep en automne 1970.

Alors que les deux premiers rapports (documents 2-17 et 2-20) étaient davantage orientés vers une exploration des situations vécues par l'étudiant et vers une présentation en ce sens des résultats obtenus aux différentes questions de l'instrument d'enquête, ce troisième rapport a plutôt comme objectif la mise en évidence de certains éléments d'interprétation de la vie de l'étudiant au cegep.

TABLE DES MATIERES

Page

Introduction 1

1. Rencontres avec la direction.....5

2. Rencontres avec les responsables d'activités parascolaires.....8

3. Rencontres avec les professeurs.....11

4. Abandon de cours depuis le début de la session.....16

5. Assistance aux cours.....18

6. Travail personnel effectué au cegep.....28

7. Utilisation de services personnels.....32

8. Participation à certaines activités parascolaires.....42

9. Participation à certaines activités parascolaires.....45

10. Option en matière de participation étudiante au pouvoir.....52

Conclusion.....66

Annexe A: Liste des variables indépendantes utilisées pour les recoupements avec les dix variables dépendantes.....76

Annexe B: Grille des recoupements effectués entre variables dépendantes et indépendantes. 81

INTRODUCTION

Certaines des questions du questionnaire utilisé par Québec ont été mises à part pour fins d'étude plus particulière. Il s'agissait pour la plupart de questions ayant trait à des comportements de l'étudiant ou à des faits observables, tandis que pour une autre il s'agissait d'une question touchant à l'opinion de l'étudiant sur un sujet important.

Ces questions mises à part ont ensuite été prises individuellement (variables simples) ou regroupées au besoin selon leur parenté (variables complexes) pour constituer finalement ce que nous avons considéré comme des variables dépendantes, au nombre de dix (10). Ces variables étaient les suivantes:

1. La fréquence des rencontres personnelles entre l'étudiant d'une part et, d'autre part, le directeur général, le directeur des services pédagogiques, l'adjoint au directeur des services pédagogiques et le directeur des services aux étudiants (variable complexe regroupant 4 questions)

2. La fréquence des rencontres personnelles entre l'étudiant d'une part et, d'autre part, l'animateur ou le responsable des activités sportives, l'animateur ou le responsable des activités socio-culturelles et l'animateur ou le responsable de la pastorale (variable complexe regroupant 3 questions)

3. La fréquence des rencontres personnelles entre l'étudiant et le professeur (variable simple)

4. L'abandon ou non de cours depuis le début de la session en cours (variable simple)

5. La proportion des périodes de cours auxquelles assiste l'étudiant (variable simple)

6. La proportion du travail scolaire personnel de l'étudiant effectuée au cegep même plutôt qu'ailleurs (variable simple)

7. La fréquence d'utilisation, par l'étudiant, des services personnels suivants: orientation, aide psychologique, placement, prêts et bourses, logement, pastorale (variable complexe regroupant 6 questions)

8. Le degré de participation de l'étudiant aux activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale (variable complexe regroupant 4 questions)

9. Le degré de participation de l'étudiant aux activités syndicales et politiques (variable complexe regroupant 2 questions)

10. L'opinion de l'étudiant sur la participation des étudiants au pouvoir dans le cegep (variable simple)

Par ailleurs, une liste de cinquante-trois (53) variables, simples ou complexes, issues du même questionnaire ont été retenues pour fins de recoupement avec une ou plusieurs des variables dépendantes identifiées plus haut. Comme la liste identifiant chacune de ces cinquante-trois variables indépendantes aurait été trop longue ici nous l'avons placée en annexe (voir annexe A, page 76).

Au total, 192 recoupements ont été effectués entre l'une ou l'autre des variables dépendantes et l'une ou l'autre des variables indépendantes. On trouvera en annexe (voir annexe B, page 81).la grille situant chacun des recoupements effectués et indiquant les 48 cas donnant lieu à la découverte d'une relation entre les deux variables recoupées [1]. Ce sont ces 48 cas qui feront l'objet de notre attention dans le présent rapport [2].

---

1. Nous avons retenu les cas où X^2 était significatif à .02, .01 ou .001.

2. Dans la présentation des tableaux, les pourcentages sont affectés d'un ou de plusieurs signes qui sont l'expression d'une comparaison effectuée entre ces pourcentages et le pourcentage d'ensemble (total) correspondant. La légende est la suivante:

=	:	pas de différence entre ce % et le % d'ensemble
+	: (à .05)	ce % est, au niveau de probabilité d'erreur choisi, significativement plus grand que le % d'ensemble.
++	: (à .01)	
+++	: (à .001)	
-	: (à .05)	ce % est, au niveau de probabilité d'erreur choisi, significativement plus petit que le % d'ensemble.
--	: (à .01)	
---	: (à .001)	

1. RENCONTRES AVEC LA DIRECTION

La question à se poser ici est la suivante: qu'est-ce qui différencie les étudiants qui ont déjà rencontré personnellement la direction des étudiants qui ne l'ont jamais fait? Par direction il faut comprendre l'ensemble des personnes suivantes: directeur général, directeur des services pédagogiques, adjoint au directeur des services pédagogiques, directeur des services aux étudiants.

Dans les tableaux qui suivent, le regroupement des scores 4 à 16 s'adresse aux répondants qui ont déjà rencontré (rarement, occasionnellement, fréquemment, très fréquemment) les personnes mentionnées, tandis que le regroupement des scores 17 à 20 s'adresse aux répondants qui, somme toute, n'ont à peu près jamais rencontré ces personnes.

1.1 La première dimension à signaler au sujet des rencontres avec la direction tient à l'ancienneté de l'étudiant, évaluée à partir de la session de son cours

entreprise au moment de l'enquête. Le tableau 1 nous informe que la relation entre les deux variables est très forte et qu'elle va dans le sens suivant: les plus "anciens" au cegep sont, par rapport aux plus "nouveaux", ceux qui ont le plus rencontré la direction. Il semble évident que le temps favorise ces rencontres et que si, après 1 ou 2 sessions, la proportion des étudiants qui en ont fait est de 21.6%, après 3 ou 4 sessions elle est de 38.1% et, après 5 ou 6 sessions, de 55.2%.

Tableau 1: Rencontres avec la direction et session entreprise par l'étudiant au moment de l'enquête

Session \ Rencontres	Scores 4 à 16	Scores 17 à 20	TOTAL
1 et 2	167 21.6---	607 78.4+++	774 100.0
3 et 4	193 38.1+++	314 61.9---	507 100.0
5 et 6	74 55.2+++	60 44.8---	134 100.0
TOTAL	434 30.7	981 69.3	1415 100.0

X^2 = 81.13, significatif à .001

1.2 En second lieu, nous constatons que les étudiants qui font le plus de rencontres avec la direction sont en même temps ceux qui sont le mieux informés sur l'ensemble des activités suivantes: sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale. Cette observation ressort des données du tableau 2. Si l'on voit mal comment du fait d'être mieux ou moins bien informé sur ces activités parascolaires organisées au cegep peut dépendre la rencontre ou la non-rencontre des principaux directeurs du cegep, il reste que la relation existe entre ces deux variables, qui dépendent toutes deux, il faut le supposer, de tierces variables communes qui n'ont pas été mises en évidence par la recherche.

Tableau 2: Rencontres avec la direction et degré d'information sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale.

Information \ Rencontres	Scores 4 à 16	Scores 17 à 20	TOTAL
Scores 4 à 6 (mieux informés)	82 37.4=	137 62.6=	219 100.0
Scores 7 à 9	185 33.9=	361 66.1=	546 100.0
Scores 10 à 12	104 28.0=	268 72.0=	372 100.0
Scores 13 à 16 (moins bien informés)	20 22.0-	71 78.0+	91 100.0
TOTAL	391 31.8	837 68.2	1228 100.0

χ^2 = 10.88 significatif à .02

2. RENCONTRES AVEC LES RESPONSABLES D'ACTIVITES PARASCOLAIRES

Qui sont les étudiants qui ont déjà rencontré personnellement les responsables des activités sportives, socio-culturelles, et de pastorale? Les tableaux 3 à 6 nous en fournissent quatre c[illegible]ctéristiques. Les scores 3 à 13 regroupent les étudiants qui rencontrent le plus ces responsables, les scores 14 et 15 étant réservés à ceux qui ne les ont pratiquement jamais rencontrés.

2.1 Les étudiants, plus que les étudiantes, ont déjà rencontré l'un ou l'autre des responsables en question (voir tableau 3). Ainsi en est-il des plus anciens étudiants, par comparaison avec les plus nouveaux (voir tableau 4).

Tableau 3: Rencontres avec les animateurs ou responsables et sexe de l'étudiant

Sexe \ Rencontres	Scores 3 à 13	Scores 14 et 15	TOTAL
Masculin	401 47.8=	437 52.2=	838 100.0
Féminin	240 39.9-	361 60.1+	601 100.0
TOTAL	641 44.5	798 55.5	1439 100.0

X^2 = 8.88, significatif à .01

Tableau 4: Rencontres avec les animateurs ou responsables et session entreprise par l'étudiant (ancienneté)

Session \ Rencontres	Scores 3 à 13	Scores 14 et 15	TOTAL
1 et 2	301 39.1--	468 60.9++	769 100.0
3 et 4	267 51.0++	256 49.0--	523 100.0
5 et 6	73 51.4=	69 48.6=	142 100.0
TOTAL	641 44.7	793 55.3	1434 100.0

X^2 = 20.73, significatif à .001

2.2 Les étudiants qui ont le plus rencontré les responsables d'activités parascolaires sont en même temps les mieux informés en matière d'activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale (voir le tableau 5) et ceux qui ont tendance à se dire moins sollicités (à participer) et impliqués dans la mise sur pied d'activités parascolaires (voir le tableau 6). Nous devons souligner ici l'opposition entre les aspects "information sur les activités parascolaires" et "sollicitation - implication", opposition que nous tenterons d'interpréter plus loin.

Tableau 5: Rencontres avec les animateurs ou responsables et degré d'information sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale

Information \ Rencontres	Scores 3 à 13	Scores 14 et 15	TOTAL
Scores 4 à 6 (mieux informés)	121 54.3+	102 45.7-	223 100.0
Scores 7 à 9	294 50.7+	286 49.3-	580 100.0
Scores 10 à 12	142 37.6--	236 62.4++	378 100.0
Scores 13 à 16 (moins bien informés)	29 31.9--	62 68.1++	91 100.0
TOTAL	586 48.1	686 56.9	1272 100.0

X^2 = 29.59, significatif à .001

Tableau 6: Rencontres avec les animateurs ou responsables et degré de sollicitation et d'implication dans le domaine des activités parascolaires

Sollicitation et implication \ Rencontres	Scores 3 à 13	Scores 14 et 15	TOTAL
Scores 2 à 4 (moins soll. et impliqué)	227 53.9+++	194 46.1---	421 100.0
Scores 5 à 7	226 41.5=	319 58.5=	545 100.0
Scores 8 à 10 (plus soll. et impliqué)	99 41.3=	141 58.7=	240 100.0
TOTAL	552 45.8	654 54.2	1206 100.0

X^2 = 17.30, significatif à .001

3. RENCONTRES AVEC LES PROFESSEURS

Nous avons cette fois distingué deux groupes d'étudiants, soit ceux qui ont déjà rencontré un de leurs professeurs et soit ceux qui prétendent ne jamais aller voir de professeurs.

3.1 Les premiers (déjà rencontré) se retrouvent en un peu plus grande proportion chez les garçons (82.3%) que chez les filles (77.3%) (voir le tableau 7).

Tableau 7: Rencontres avec les professeurs et sexe de l'étudiant

Sexe \ Rencontres	Déjà rencontré	Jamais rencontré	TOTAL
Masculin	735 82.3=	158 17.7=	893 100.0
Féminin	480 77.3=	141 22.7=	621 100.0
TOTAL	1215 80.3	299 19.7	1514 100.0

X^2 = 5.80, significatif à .02

3.2 Les étudiants qui ont déjà rencontré de leurs professeurs ont tendance, plus que les autres étudiants, à juger favorablement leurs professeurs dans les termes suivants:

" La majorité des professeurs sont favorables à des échanges avec les étudiants et il est facile de trouver un thème de discussion avec eux car ils sont, pour la plupart, très ouverts à nos problèmes" (voir le tableau 8).

Tableau 8: Rencontres avec les professeurs et jugement de l'étudiant sur l'ouverture des professeurs face aux échanges avec les étudiants et face aux problèmes de ces mêmes étudiants

Rencontres	Déjà rencontré	Jamais rencontré	TOTAL
Score 2 (Plus ouverts)	381 81.8=	85 18.2=	466 100.0
Score 3	362 83.0=	74 17.0=	436 100.0
Score 4	354 81.4=	81 18.6=	435 100.0
Score 5	92 68.1---	43 31.9+++	135 100.0
Score 6 (Moins ouverts)	20 58.8--	14 41.2++	34 100.0
TOTAL	1209 80.3	297 19.7	1506 100.0

X^2 = 25.49, significatif à .001

"La plus grande partie de l'ensemble de nos professeurs sont très ouverts aux échanges avec les étudiants, que ce soit pendant ou en dehors des cours" (voir le tableau 9).

Tableau 9: Rencontres avec les professeurs et jugement de l'étudiant sur la proportion de l'ensemble de ses professeurs ouverts aux échanges avec les étudiants, pendant ou en dehors des cours.

Rencontres / Proportion	Déjà rencontré	Jamais rencontré	TOTAL
Scores 4 à 6 (Aucun)	22 53.7---	19 46.3+++	41 100.0
Scores 7 à 9	142 76.8=	43 23.2=	185 100.0
Scores 10 à 12	279 78.8=	75 21.2=	354 100.0
Scores 13 à 15	301 82.9=	62 17.1=	363 100.0
Scores 16 à 18	211 85.1=	37 14.9=	248 100.0
Scores 19 à 21	131 80.4=	32 19.6=	163 100.0
Scores 22 à 24 (Tous)	75 86.2=	12 13.8=	87 100.0
TOTAL	1161 80.6	280 19.4	1441 100.0

X^2 = 27.65, significatif à .001

3.3 En dernier lieu, il semble d'après le tableau 10 que la fréquence des rencontres avec les professeurs aille de pair avec le sentiment d'une plus grande implication dans les méthodes pédagogiques, les contenus de l'enseignement et les modes d'évaluation du travail étudiant. Dans ce tableau les deux groupes extrêmes (scores 3-4 et scores 11 à 15) ont des pourcentages qui dévient légèrement de l'allure croissante ou décroissante

Tableau 10: Rencontres avec les professeurs et degré d'implication des étudiants dans les domaines des méthodes pédagogiques, des contenus de l'enseignement et des modes d'évaluation du travail étudiant

Implication \ Rencontres	Déjà rencontré	Jamais rencontré	TOTAL
Scores 3 et 4 (moins impliqués)	96 80.7=	23 19.3=	119 100.0
Scores 5 et 6	448 75.2--	148 24.8++	596 100.0
Scores 7 et 8	430 83.3=	86 16.7=	516 100.0
Scores 9 et 10	160 86.5+	25 13.5-	185 100.0
Scores 11 à 15 (plus impliqués)	51 85.0=	9 15.0=	60 100.0
TOTAL	1185 80.3	291 19.7	1476 100.0

X^2 = 18.23, significatif à .01

(selon la colonne considérée) des pourcentages des trois groupes centraux, mais les pourcentages de ces groupes extrêmes sont significativement égaux aux pourcentages de l'ensemble et la taille de ces groupes (119 et 60) est sensiblement plus petite que celle des autres groupes (596, 516 et 185).

4. ABANDON DE COURS DEPUIS LE DEBUT DE LA SESSION

Nous avons demandé aux étudiants de cegep s'ils avaient abandonné un ou plusieurs cours depuis le début de la session alors en cours. Nous avons distingué ensuite deux groupes chez les répondants: ceux qui n'ont abandonné aucun cours et ceux qui en ont abandonné un ou plus.

4.1 Il apparaît d'abord clairement que l'étudiant plus âgé est plus susceptible d'abandonner un cours ou plus pendant la session entreprise: cette observation ressort des données du tableau 11.

Tableau 11: Abandon de cours et âge de l'étudiant

Age \ Abandon	Aucun cours	1 cours ou plus	TOTAL
17 ans et moins	253 90.4++	27 9.6--	280 100.0
18 ans	379 86.3=	60 13.7=	439 100.0
19 ans	321 82.7=	67 17.3=	388 100.0
20 ans	165 75.0--	55 25.0++	220 100.0
21 ans et plus	145 74.4--	50 25.6++	195 100.0
TOTAL	1263 83.0	259 17.0	1522 100.0

X^2 = 34.40, significatif à .001

4.2 Il est à remarquer par ailleurs que le sexe de l'étudiant influence passablement ce fait d'avoir ou non abandonné un cours ou plus. 21.3% des garçons répondent avoir abandonné un cours ou plus, alors que la même réponse n'est faite que par 10.8% des filles (voir le tableau 12).

Tableau 12: Abandon de cours et sexe de l'étudiant

Sexe \ Abandon	Aucun cours	1 cours ou plus	TOTAL
Masculin	708 78.7--	192 21.3++	900 100.0
Féminin	554 89.2+++	67 10.8---	621 100.0
TOTAL	1262 83.0	259 17.0	1521 100.0

X^2 = 28.84, significatif à .001

5. ASSISTANCE AUX COURS

A quoi peut être relié le fait, pour un étudiant de cegep, d'assister à une proportion plus ou moins forte de ses cours?

5.1 L'assistance aux cours en plus ou moins forte proportion semble tout d'abord reliée au secteur auquel l'étudiant est inscrit. Cette relation va dans le sens suivant: la très forte assistance aux cours (de 90 à 100% des cours) est plus le fait des étudiants du professionnel que celui des étudiants du général (voir le tableau 13).

Tableau 13*: Assistance aux cours et secteur de l'étudiant.

Secteur \ Assistance	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	TOTAL
Général	563 72.3%---	122 16.3%=	77 11.4%++	762 100.0
Professionnel	639 84.0%+++	92 12.2%=	31 3.8%--	762 100.0
TOTAL	1202 77.5%	214 14.5%	108 8.0%	1524 100.0

X^2 = 28.50, significatif à .001

* % pondérés pour tenir compte de l'importance relative des effectifs de chacun des deux secteurs dans l'ensemble des sept cegeps couverts par l'enquête.

5.2 Assistance aux cours et champ de concentration ou de spécialisation

Les différents champs sont les suivants:

I : Sciences de la santé ou techniques biologiques

II : Sciences pures et appliquées ou techniques physiques

III : Sciences humaines ou techniques humaines

IV : Sciences de l'administration ou techniques de l'administration

V : Arts ou arts appliqués

VI : Lettres

A cause du petit nombre de gens d'arts (au général) et d'arts appliqués (au professionnel) dans notre échantillon, le champ V a été réuni au champ VI (Lettres, tous du général).

Tableau 14: Assistance aux cours et champ de concentration ou de spécialisation

Champs \ Assistance aux cours	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	Total
I	300 86.5%+++	30 8.6%--	17 4.9%=	347 100.0
II	325 84.0%+	50 12.9%=	12 3.1%--	387 100.0
III	247 73.1%-	57 16.9%=	34 10.0%+	338 100.0
IV	251 77.7%=	53 16.4%=	19 5.9%=	323 100.0
V et VI	77 60.6%---	24 18.9%=	26 20.5%+++	127 100.0
Total	1200 78.8%	214 14.1%	108 7.1%	1522 100.0

X^2 = 71.47, significatif à .001

L'assistance au cours est liée pour une partie au champ de concentration ou de spécialisation: les gens des sciences (I et II) ont plus tendance que les autres à assister à une très forte proportion de leurs cours, ceux d'administration (IV) sont dans la moyenne, ceux du champ "humain" (III) ont plus du quart des leurs qui assistent à leurs cours dans une proportion inférieure à 90%, et enfin ceux des champs V et VI sont le groupe qui assiste aux cours dans les proportions les plus faibles.

5.3 Assistance aux cours et statut socio-économique du milieu familial

La variable statut socio-économique dont il est question ici est le produit du regroupement de deux variables à chacune desquelles nous avons donné une égale importance; ces deux variables sont d'une part le niveau de scolarité du père et d'autre part le revenu annuel du père.

Tableau 15: Assistance aux cours et statut socio-économique du milieu familial

Assistance aux cours / Statut socio-économique	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	Total
Scores 2 à 4 (moins élevé)	369 84.4%++	44 10.1%-	24 5.5%-	457 100.0
Scores 5 à 7	431 78.4%=	84 15.3%=	35 6.3%=	550 100.0
Scores 8 à 10	179 74.6%=	43 17.9%=	18 7.5%=	240 100.0
Scores 11 à 13	97 77.0%=	17 13.5%=	12 9.5%=	126 100.0
Scores 14 à 16(plus élevé)	70 70.7%-	15 15.2%=	14 14.1%++	99 100.0
TOTAL	1146 78.9%	203 14.0%	103 7.1%	1452 100.0

X^2 = 21.43, significatif à .01

Le tableau 15 illustre assez clairement le type de relation existant entre les deux variables: plus le statut socio-économique est élevé, moins l'assistance aux cours se fait dans une forte proportion.

5.4 Assistance aux cours et degré de partage du sentiment de n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissance

Tableau 16: Assistance aux cours et degré de partage du sentiment de n'être qu'un client

Partage... ce sentiment \ Assistance aux cours	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	Total
Entièrement	287 76.5%=	53 14.1%=	35 9.4%=	375 100.0
Plus ou moins	621 77.8%=	127 15.9%=	50 6.3%=	798 100.0
Pas du tout	288 84.2%+	32 9.4%-	22 6.4%=	342 100.0
TOTAL	1196 78.9%	212 14.0%	107 7.1%	1515 100.0

X^2 = 12.61, significatif à .02

Les résultats du tableau 16 confirment que plus l'étudiant partage le sentiment de n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissances plus la proportion des cours auxquels il assiste est faible.

5.5 Assistance aux cours et degré de satisfaction vis-à-vis des méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs

L'assistance à une plus forte proportion des cours va de pair avec une plus grande satisfaction vis-à-vis des méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs (voir le tableau 17 à ce sujet).

Tableau 17: Assistance aux cours et degré de satisfaction vis-à-vis des méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs

Assistance aux cours / Degré de satisfaction	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	TOTAL
Entièrement + en grande partie	906 82.2+	138 12.5=	58 5.3=	1102 100.0
Assez peu + pas du tout	281 69.7---	73 18.1+	49 12.2+++	403 100.0
TOTAL	1187 78.9	211 14.0	107 7.1	1505 100.0

$X^2 = 32.13$, significatif à .001

5.6 **Assistance aux cours et existence ou non-existence de contraintes extérieures (pouvant nuire aux contacts entre étudiants et professeurs)**

Plus les étudiants reconnaissent l'existence de contraintes extérieures plus ils assistent à une plus forte proportion de leurs cours (voir le tableau 18).

Tableau 18: Assistance aux cours et reconnaissance de contraintes

Existence de contraintes extérieures \ Assistance aux cours	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	TOTAL
Scores 4 à 6 (c'est vrai)	364 82.5%-	51 11.6%-	26 5.9%-	441 100.0
Scores 7 à 9	637 78.1%-	128 15.7%-	51 6.2%-	816 100.0
Scores 10 à 12 (c'est faux)	179 74.0%-	32 13.2%-	31 12.8%++	242 100.0
TOTAL	1180 78.7%	211 14.1%	108 7.2%	1499 100.0

X^2 = 19.53, significatif à .001

5.7 Assistance aux cours et avis de l'étudiant sur le degré de préoccupation que devrait avoir le cegep en matière d'activités parascolaires

S'il existe une corrélation entre les deux variables identifiées plus haut, il faut cependant en préciser le sens. Les données du tableau 19 nous montrent en effet que les étudiants les plus susceptibles d'assister à une plus forte proportion de leurs cours sont ceux qui désirent que leur cegep maintienne sa politique actuelle en matière d'activités parascolaires; à l'opposé, ce sont les étudiants qui voudraient voir leur cegep s'occuper davantage du parascolaire qui sont le plus portés à assister à une moins forte proportion de leurs cours.

Tableau 19: Assistance aux cours et attente de l'étudiant vis-à-vis du cegep

Attente \ Assistance aux cours	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	TOTAL
S'occuper davantage du parascolaire	533 74.3%--	122 17.0'	62 8.7%=	717 100.0
Maintenir sa politique en la matière	629 83.4%++	81 10.7%-	44 5.9%=	754 100.0
S'occuper moins ou pas du tout du parascolaire	28 77.8%=	6 16.7%-	2 5.5%=	36 100.0
TOTAL	1190 79.0%	209 13.9%	108 7.1%	1507 100.0

χ^2 = 18.66, significatif à .001

5.8 Assistance aux cours et position de l'étudiant sur la participation étudiante au pouvoir dans le cegep

L'assistance à une plus forte proportion des cours serait d'abord le fait (par ordre) des étudiants qui optent pour les options "Se retirer de tous les organismes de manière à mieux exercer le droit de critique", "Etre consultés", "Chacun des groupes a un rôle précis à jouer au cegep: étudiants étudier, enseignants enseigner, administrateurs administrer"; l'assistance à une moins forte proportion des cours serait par contre surtout le fait des étudiants qui optent pour la position "Ce qu'il faut obtenir, c'est d'être majoritaires partout" (voir le tableau 20).

Tableau 20: Assistance aux cours et position de l'étudiant

Assistance aux cours / Position de l'étudiant	De 90 à 100% des cours	De 80 à 89% des cours	79% et moins des cours	TOTAL
Se retirer de tous les organismes pour mieux exercer le droit de critique	9 100.0%-	0 0%-	0 0%-	9 100.0
Limiter participation au C.A. et à C.P. par biais de représentants étudiants	35 76.1%-	7 15.2%-	4 8.7%-	46 100.0
Part. en nombre égal à tous les organismes	382 74.8%-	84 16.4%-	45 8.8%-	511 100.0
Rôle précis à jouer au cegep	47 79.7%-	9 15.3%-	3 5.0%-	59 100.0
Etre majoritaire partout	14 48.3%---	9 31.0%++	6 20.7%++	29 100.0
Part. paritaire prof.-étud. en pédagogie	247 78.2%=	43 13.6%=	26 8.2%=	316 100.0
Etre consultés	427 85.2%+++	54 10.8%-	20 4.0%--	501 100.0
TOTAL	1161 78.9%	206 14.0%	104 7.1%	1471 100.0

X^2 = 39.21, significatif à .001*

* Note: X^2 = 36.63, significatif à .001, quand on ne considère que les six dernières positions.

6. TRAVAIL PERSONNEL EFFECTUE AU CEGEP

La question qui avait été posée à l'étudiant à ce sujet se lisait comme suit: "Quelle proportion de votre travail scolaire personnel effectuez-vous au cegep même?" Nous avons ensuite distingué les répondants qui disaient effectuer de 0 à 40% de leur travail scolaire personnel au cegep même de ceux qui disaient effectuer ce travail dans une proportion variant de 41% à 100%. Après recoupement de cette variable avec une série de variables dites indépendantes nous en sommes arrivés à retenir trois de ces dernières variables comme nous permettant de caractériser chacun des deux groupes de répondants à la question principale.

6.1 La première de ces variables c'est le sexe de l'étudiant. Les garçons, plus que les filles, effectuent une plus grande proportion de leur travail scolaire

personnel au cegep même (48.5% contre 40.1%).

Il faut voir le tableau 21 à ce sujet.

Tableau 21: Proportion de travail scolaire personnel effectué au cegep et sexe de l'étudiant

Sexe \ Proportion	de 0% à 40% du travail	de 41% à 100% du travail	Total
Masculin	465 51.5-	438 48.5+	903 100.0
Féminin	376 59.9+	252 40.1-	628 100.0
Total	841 54.9	690 45.1	1531 100.0

X^2= 10.50, significatif à .01

6.2 La deuxième variable c'est la spécialité de l'étudiant, ou encore son champ de concentration ou de spécialisation. Cette variable nous fournit deux indications importantes: ce sont les étudiants en administration qui, en plus grande proportion (53.9%), effectue la majeure partie de leur travail scolaire

personnel au cegep même; à l'opposé, ce sont les étudiants du champ biologie-santé qui se trouvent les moins nombreux, proportionnellement aux autres (39.6%), à effectuer la majeure partie de leur travail au cegep. Le tableau 22 donne plus de détails.

Tableau 22: Proportion de travail scolaire personnel effectué au cegep et champ de concentration ou de spécialisation de l'étudiant

Champ \ Proportion	de 0% à 40% du travail	de 41% à 100% du travail	Total
Biologie - Santé	212 60.4+	139 39.6-	351 100.0
Sciences et tech. physiques	220 56.6=	169 43.4=	389 100.0
Sciences et tech. humaines	187 54.8=	154 45.2=	341 100.0
Administration	149 46.1--	174 53.9++	323 100.0
Arts, lettres et arts appliqués	76 58.9=	53 41.1=	129 100.0
Total	844 55.1	689 44.9	1533 100.0

X^2= 15.58, significatif à .01

6.3 La troisième variable, enfin, c'est le degré d'information de l'étudiant sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale. Il apparaît, au tableau 23, que les étudiants les mieux informés sur ces activités se retrouvent davantage chez ceux qui disent effectuer une plus grande proportion de leur travail scolaire personnel au cegep.

Tableau 23: Proportion de travail scolaire personnel effectué au cegep et degré d'information sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale

Information \ Proportion	de 0% à 40% du travail	de 41% à 100% du travail	Total
Scores 4 à 6 (mieux informés)	95 41.0---	137 59.0+++	232 100.0
Scores 7 à 9	308 51.8=	287 48.2=	595 100.0
Scores 10 à 12	254 64.6+++	139 35.4---	393 100.0
Scores 13 à 16 (moins bien informés)	59 62.1=	36 37.9=	95 100.0
Total	716 54.5	599 45.5	1315 100.0

X^2= 37.45, significatif à .001

7. UTILISATION DE SERVICES PERSONNELS

Nous traiterons ici de l'utilisation que font les étudiants de l'ensemble des services personnels suivants: orientation, aide psychologique, placement, prêts et bourses, logement, pastorale. Le score 6 indique une utilisation fréquente des six services, alors que le score 18 indique qu'aucune utilisation n'est faite de ces services. Deux groupes de répondants seront distingués dans les tableaux du présent chapitre, soit ceux qui obtiennent un score total variant de 6 à 15 (groupant environ le quart des répondants) et soit ceux qui obtiennent un score total variant de 16 à 18 (groupant environ les trois quarts des répondants).

7.1 Nous constatons d'abord (voir le tableau 24) que plus l'âge de l'étudiant avance, plus il utilise fréquemment l'ensemble des services personnels décrits plus haut. Cela est vrai jusqu'à l'âge de 20 ans inclusivement, tandis que le groupe des étudiants qui ont 21 ans et plus se situerait à ce point de vue entre le groupe des 19 ans et celui des 20 ans. Il ressort en tout cas que les plus grands utilisateurs des services personnels ont 20 ans et les moins grands utilisateurs, 17 et moins.

Tableau 24: Utilisation de services personnels et âge de l'étudiant

Utilisation / Age	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
17 ans et moins	34 15.1---	191 84.9+++	225 100.0
18 ans	83 24.1=	262 75.9=	345 100.0
19 ans	74 26.1=	210 73.9=	284 100.0
20 ans	56 35.0++	104 65.0--	160 100.0
21 ans et plus	39 28.1=	100 71.9=	139 100.0
Total	286 24.8	867 75.2	1153 100.0

X^2 = 21.38, significatif à .001

7.2 Parallèlement, les étudiants qui en sont à une session plus avancée de leurs cours sont aussi plus enclins à utiliser fréquemment les services personnels. Alors que seulement 20.1% des nouveaux utilisent assez fréquemment ces services 43.4% des plus anciens font de même (voir le tableau 25).

Tableau 25: Utilisation des services personnels et ancienneté de l'étudiant

Utilisation / Ancienneté	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
Sessions 1 et 2	131 20.1--	522 79.9++	653 100.0
Sessions 3 et 4	107 27.4=	283 72.6=	390 100.0
Sessions 5 et 6	46 43.4+++	60 56.6---	106 100.0
Total	284 24.7	865 75.3	1149 100.0

X^2= 29.03, significatif à .001

7.3 L'habitat de l'étudiant semble déterminer de façon nette sa plus ou moins grande utilisation des services personnels: celui qui habite chez ses parents ou chez des membres de sa famille a bien moins de chances (en termes de probabilités) d'utiliser les services (17.8%) que son confrère qui habite ailleurs, c'est-à-dire en résidence, en chambre ou en appartement (44.5%). Regardons le tableau 26, qui ne comporte pas d'équivoques à ce propos.

Tableau 26: Utilisation des services personnels et habitat de l'étudiant

Utilisation / Habitat	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
Parents + famille	151 17.8---	699 82.2+++	350 100.0
Ailleurs	135 44.5+++	168 55.5---	303 100.0
Total	286 24.8	867 75.2	1153 100.0

X^2 = 85.94, significatif à .001

7.4 La connaissance du statut socio-économique d'origine de l'étudiant nous permet aussi de prédire en partie le degré d'utilisation des services personnels. Le tableau 27 nous montre en effet que les étudiants dont le père a un niveau d'instruction et un revenu moindres sont proportionnellement plus nombreux (33.5%) à utiliser plus fréquemment les services personnels.

Tableau 27: Utilisation des services personnels et statut socio-économique d'origine de l'étudiant

Statut \ Utilisation	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
Scores 2 à 4 (bas)	114 33.5+++	226 66.5---	340 100.0
Scores 5 à 7	101 24.5=	312 75.5=	413 100.0
Scores 8 à 10	29 16.4-	148 83.6+	177 100.0
Scores 11 à 13	17 17.7=	79 82.3=	96 100.0
Scores 14 à 16 (élevé)	11 15.5=	60 84.5=	71 100.0
Total	272 24.8	825 75.2	1097 100.0

X^2= 26.52, significatif à .001

7.5 Les étudiants les mieux informés sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale organisées au cegep se retrouvent plus que les autres au rang de ceux qui utilisent plus fréquemment les services personnels au cegep (voir le tableau 28). On peut en dire autant des étudiants qui se disent les moins sollicités à participer et en même temps les moins impliqués dans la mise sur pied d'ac-

Tableau 28: Utilisation des services personnels et degré d'information de l'étudiant sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale

Utilisation / Information	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
Scores 4 à 6 (mieux informés)	68 34.9++	127 65.1--	195 100.0
Scores 7 à 9	115 24.8=	349 75.2=	464 100.0
Scores 10 à 12	67 22.2=	235 77.8=	302 100.0
Scores 13 à 16 (moins bien informés)	15 20.8=	57 79.2=	72 100.0
Total	265 25.7	768 74.3	1033 100.0

X^2= 11.65, significatif à .01

manque 38

tivités parascolaires (voir le tableau 29). Nous avons déjà souligné au chapitre 2 ce rapprochement entre étudiants mieux informés et étudiants moins sollicités-impliqués (ès activités parascolaires) et nous y reviendrons plus loin.

Tableau 29: Utilisation des services personnels et degré de sollicitation et d'implication dans le domaine des activités parascolaires

Utilisation / Sollicitation et implication	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
Scores 2 à 4 (moins soll. et impliqués)	105 31.0+	234 69.0-	339 100.0
Scores 5 à 7	93 21.0=	350 79.0=	443 100.0
Scores 8 à 10 (plus soll. et impliqués)	44 23.0=	147 77.0=	191 100.0
Total	242 24.9	731 75.1	973 100.0

X^2 = 10.66, significatif à .01

7.6 Finalement, nous avons voulu vérifier s'il y avait une relation entre le fait d'utiliser ou non les services personnels et le fait de choisir une option ou une autre au niveau de la conception générale que se fait l'étudiant de la participation étudiante aux pouvoirs dans le cegep. Les sept options qui pouvaient être choisies sont identifiées au tableau 30.

Tableau 30: Utilisation des services personnels et option face à la participation étudiante au pouvoir dans le cegep

Options \ Utilisation	Scores 6 à 15 (fréquemment)	Scores 16 à 18 (jamais)	Total
Se retirer de tous les organismes pour mieux exercer le droit de critique	0 0.0-	7 100.0=	7 100.0
Limiter participation au C.A. et à C.P. par biais de représentants étudiants	6 17.7=	28 82.3=	34 100.0
Part. en nombre égal à tous les organismes	101 26.0-	287 74.0=	388 100.0
Rôle précis à jouer au cegep	10 25.0-	30 75.0=	40 100.0
Etre majoritaire partout	8 40.0=	12 60.0 =	20 100.0
Part. paritaire prof.-étud. en pédagogie	77 31.2+	170 68.8-	247 100.0
Etre consultés	77 20.2-	305 79.8+	382 100.0
Total	279 25.0	839 75.0	1118 100.0

X^2 = 15.75, significatif à .02

et X^2 = 13.35, significatif à .05, lorsqu'on extrait du tableau l'option 1 à cause d'une fréquence trop petite

Nous constatons que la relation entre les deux variables vient principalement de ce que l'utilisation des services personnels est plus marquée chez les tenants de l'option 6 ("Ce qu'il faut obtenir c'est une participation paritaire professeurs-étudiants en matière de pédagogie") que chez ceux de l'option 7 ("Sans être directement impliqués dans la prise de décision, les étudiants doivent cependant être consultés").

L'utilisation des services et l'aspiration à une participation plus directe au pouvoir pourraient donc dépendre d'une même disposition de l'étudiant à se définir, positivement ou négativement; pour appuyer ce dire on peut ajouter que les deux options les plus extrêmes et les plus éloignées l'une de l'autre se retrouvent également aux antipodes l'une de l'autre en matière d'utilisation des services personnels: 40% des tenants de l'option 5 ("Ce qu'il faut obtenir c'est d'être majoritaires partout") utilisent les services tandis qu'aucun des tenants de l'option 1 ("Se retirer de tous les organismes de manière à mieux exercer leur droit de critique") ne les utilisent.

8. PARTICIPATION A CERTAINES ACTIVITES PARASCOLAIRES

Il sera question ici de la plus grande (scores 4 à 9) ou de la moins grande (scores 10 à 12) participation de l'étudiant à l'ensemble des activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale.

8.1 Les étudiants qui participent le plus à ces activités ont tout d'abord plus de chances de ne pas partager le sentiment de n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissances. En effet, 55.6% de ceux qui ne partagent pas du tout ce sentiment se retrouvent parmi ceux qui participent le plus, alors que seulement 37.4% de

Tableau 31: Participation à certaines activités parascolaires et sentiment de n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissances

Etre un client \ Participation	Scores 4 à 9 (souvent)	Scores 10 à 12 (jamais)	Total
Entièrement	126 37.4---	211 62.6+++	337 100.0
Plus ou moins	343 48.4=	366 51.6=	709 100.0
Pas du tout	170 55.6++	136 44.4--	306 100.0
Total	639 47.3	713 52.7	1352 100.0

X^2= 21.97, significatif à .001

ceux qui partagent entièrement ce sentiment se situent dans le groupe des participants (voir le tableau 31).

8.2 La participation aux activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale va de pair avec une meilleure information de l'étudiant au sujet de ces activités (voir le tableau 32) mais aussi avec le sentiment chez l'étudiant d'être moins souvent sollicité à participer aux activités parascolaires et d'être moins impliqué dans la mise sur pied d'activités parascolaires (voir le tableau 33).

Tableau 32: Participation à certaines activités parascolaires et degré d'information sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale

Information \ Participation	Scores 4 à 9 (Souvent)	Scores 10 à 12 (Jamais)	TOTAL
Scores 4 à 6 (mieux informés)	144 63.2+++	84 36.8---	228 100.0
Scores 7 à 9	301 51.4+	285 48.6-	586 100.0
Scores 10 à 12	139 36.2---	245 63.8+++	384 100.0
Scores 13 à 16 (moins bien informés)	25 27.5---	66 72.5+++	91 100.0
TOTAL	609 47.3	680 52.7	1289 100.0

$X^2 = 60.23$, significatif à .001

Tableau 33: Participation à certaines activités parascolaires et degré de sollicitation et d'implication dans le domaine des activités parascolaires

Sollicitation et implication \ Participation	Scores 4 à 9 (Souvent)	Scores 10 à 12 (Jamais)	TOTAL
Scores 2 à 4 (moins soll. et impl.)	239 59.2+++	165 40.8---	404 100.0
Scores 5 à 7	237 45.4=	285 54.6=	522 100.0
Scores 8 à 10 (plus soll. et impl.)	86 38.4--	138 61.6++	224 100.0
TOTAL	562 48.9	588 51.1	1150 100.0

X^2 = 29.46, significatif à .001

9. PARTICIPATION A CERTAINES ACTIVITES PARASCOLAIRES

Précisons tout de suite qu'il sera question ici à la fois de la participation étudiante aux activités syndicales étudiantes, d'une part, et de la participation étudiante aux activités politiques organisées par les étudiants, d'autre part.

9.1 Nous observons tout d'abord (voir le tableau 34) que cette participation à des activités de caractère syndical ou politique est plus forte chez les étudiants des champs III (sciences et techniques humaines) et IV (sciences et techniques de l'admi-

Tableau 34: Participation aux activités syndicales et politiques et champ de concentration ou de spécialisation de l'étudiant

Champ \ Participation	Scores 2 à 5 (Quelquefois)	Score 6 (Jamais)	TOTAL
Biologie + Santé	76 28.9--	187 71.1++	263 100.0
Sc. et tech. physiques	86 30.0--	201 70.0++	287 100.0
Sc. et tech. humaines	123 47.3++	137 52.7--	260 100.0
Sc. et tech. administratives	113 45.7++	134 54.3--	247 100.0
Arts, lettres, arts appliqués	36 35.3=	66 64.7=	102 100.0
TOTAL	434 37.5	725 62.5	1159 100.0

X^2 = 33.18, significatif à .001

nistration) que chez les étudiants des champs scientifiques I (biologie-santé) et II (sciences pures et appliquées, techniques physiques).

9.2 En second lieu, le tableau 35 nous apprend que la moins grande satisfaction de l'étudiant vis-à-vis de l'ensemble des méthodes pédagogiques utilisées par ses professeurs trouve peut-être une compensation dans une plus grande participation aux activités syndicales et politiques.

Tableau 35: Participation aux activités syndicales et politiques et satisfaction de l'étudiant vis-à-vis des méthodes pédagogiques utilisées par les professeurs

Satisfaction \ Participation	Scores 2 à 5 (Quelquefois)	Score 6 (Jamais)	TOTAL
Entièrement ou en grande partie	294 34.6=	557 65.4=	851 100.0
Assez peu ou pas du tout	137 46.6++	157 53.4--	294 100.0
TOTAL	431 37.6	714 62.4	1145 100.0

X^2 = 15.50, significatif à .001

9.3 Plus l'étudiant pense que le cegep devrait avoir comme politique de s'occuper davantage d'activités parascolaires plus il y a de chances que cet étudiant

participe à des activités syndicales et politiques. On remarquera de plus au tableau 36 que cette participation est plus faible chez ceux qui demandent que le cegep "maintienne sa politique actuelle en la matière" et encore plus faible chez ceux qui proposent que le cegep s'occupe "moins" ou "pas du tout" des activités parascolaires.

Tableau 36: Participation aux activités syndicales et politiques et avis de l'étudiant sur ce que devrait être la politique du cegep en matière d'activités parascolaires.

Avis \ Participation	Scores 2 à 5 (Quelquefois)	Score 6 (Jamais)	TOTAL
S'occuper davantage du parascolaire	226 42.8++	302 57.2--	528 100.0
Maintenir la politique actuelle	198 33.4-	395 66.6+	593 100.0
S'occuper moins ou pas du tout	8 28.6=	20 71.4=	28 100.0
TOTAL	432 37.6	717 62.4	1149 100.0

X^2 = 11.50, significatif à .01

9.4 Il y a proportionnellement plus (47.6%) de "participants" aux activités syndicales et politiques parmi les étudiants qui attribuent à une association étudiante le rôle d'informer et de politiser l'ensemble des étudiants. Les "non-participants" se retrouvent principalement chez ceux qui disent qu'une association

étudiante doit représenter la masse étudiante auprès des autorités (voir le tableau 57).

Tableau 57: Participation aux activités syndicales et politiques et rôle que doit jouer une association étudiante à l'intérieur du cegep

Participation / Rôle de l'A.G.E.	Scores 2 à 5 (Quelquefois)	Score 6 (Jamais)	TOTAL
Représenter la masse étudiante	185 33.0-	376 67.0+	561 100.0
Informer et politiser	60 47.6+	66 52.4-	126 100.0
Défendre les intérêts immédiats	152 39.5-	233 60.5+	385 100.0
Ne doit pas exister	7 33.3-	14 66.7+	21 100.0
TOTAL	404 37.0	689 63.0	1093 100.0

X^2 = 11.11, significatif à .02

9.9 On ne retrouve pas la même proportion de "participants" aux activités syndicales et politiques dans chacun des sep. groupes qui se définissent par une option particulière au sujet de la participation étudiante au pouvoir dans le cegep. En effet, l'option qui offre le plus haut pourcentage (62.5%) de participants c'est l'option "Ce qu'il faut obtenir c'est d'être majoritaires partout", suivie de l'option

manque 49

"Les étudiants doivent participer en nombre égal (par rapport aux représentants des autres groupes) au sein des organismes de décision qui existent à tous les niveaux" avec un pourcentage de 47.9%. Les options à plus faible taux de participation syndicale et politique sont l'option "Les étudiants doivent limiter leur participation au conseil d'administration par le biais de leurs deux représentants" (16.2%), l'option "Chacun des groupes a un rôle précis à jouer au cegep: les professeurs sont là pour enseigner, les étudiants pour étudier et les administrateurs pour administrer" (19.9%) et l'option "Sans être directement impliqués dans la prise de décision, les étudiants doivent cependant être consultés" (27.0%). Il faut voir le tableau 38 pour avoir plus de détails.

Tableau 58: Participation aux activités syndicales et politiques et option face à la participation étudiante au pouvoir dans le cegep

Option \ Participation	Scores 2 à 5 (Quelquefois)	Score 6 (Jamais)	TOTAL
Se retirer de tous les organismes pour mieux exercer le droit de critique	0 0.0=	4 100.0=	4 100.0
Limiter participation au C.A. et à C.P. par biais de représentants étudiants	6 16.2--	31 83.8++	37 100.0
Part. en nombre égal à tous les organismes	190 47.0+++	207 53.1---	397 100.0
Rôle précis à jouer au cegep	8 19.5-	33 80.5+	41 100.0
Etre majoritaires partout	15 62.5+	9 37.5-	24 100.0
Part. paritaire prof.-étud. en pédagogie	99 41.2=	141 58.8=	240 100.0
Etre consultés	102 27.0---	276 73.0+++	378 100.0
TOTAL	420 37.5	701 62.5	1121 100.0

X^2 = 58.95, significatif à .001 et, si l'on enlève la première option (fréquences trop petites),
X^2 = 56.55, significatif à .001

10. OPTION EN MATIERE DE PARTICIPATION ÉTUDIANTE AU POUVOIR DANS LE CEGEP

Nous avons demandé aux étudiants qui ont participé à l'enquête QUEVEC laquelle, parmi les sept propositions qui leur étaient présentées, correspondait le mieux à leur opinion sur la participation des étudiants au pouvoir dans le cegep. La répartition des répondants entre les sept choix possibles a déjà été abordée dans un rapport précédent[1]. Nous reprenons ici la liste des sept options proposées et nous ajoutons à chacune de ces options le pourcentage de répondants qu'elle a recueilli:

1o Les étudiants doivent se retirer de tous les organismes de manière à mieux exercer leur droit de critique (0.4%)
2o les étudiants doivent limiter leur participation au conseil d'administration par le biais de leurs deux représentants (3.3%)
3o les étudiants doivent participer en nombre égal (par rapport aux représentants des autres groupes) au sein des organismes de décision qui existent à tous les niveaux (36.9%)
4o chacun des groupes a un rôle précis à jouer au cegep: les professeurs sont là pour enseigner, les étudiants pour étudier et les administrateurs pour administrer (4.2%)
5o ce qu'il faut obtenir c'est d'être majoritaires partout (2.3%)
6o ce qu'il faut obtenir c'est une participation paritaire professeurs-étudiants en matière de pédagogie (21.7%)
7o sans être directement impliqués dans la prise de décision, les étudiants doivent cependant être consultés (31.2%)

---

1. Documents Etudes et recherches #2-20, L'étudiant au cegep (suite), pages 73-74.

Tenant compte en premier lieu du fait que certaines options (1°, 2°, 4°, 5°) ont recueilli un nombre assez restreint de répondants et tenant compte en deuxième lieu de la parenté de contenu assez facile à établir entre certaines de ces options, nous avons choisi de regrouper ces sept options dans l'une ou l'autre de deux catégories, à partir du critère suivant: le caractère plus ou moins "exigeant" de chaque option.

Nous conviendrons d'attribuer au terme "exigeant" un double sens: exigeant, dans la mesure où l'option donne à l'étudiant plus de responsabilités (en termes de pouvoir) à assumer; exigeant, dans la mesure où l'option suppose (ou "exige") qu'une certaine part de pouvoir passe des mains d'autres groupes à celles du groupe étudiant.

La première catégorie, celle des options à caractère "moins exigeant", regroupe les options 1°, 2°, 4° et 7° (39.1% des répondants); la seconde, celle des options à caractère "plus exigeant", regroupe les options 3°, 5° et 6° (60.9% des répondants).

Nous avons donc décidé de voir quelles étaient les dimensions permettant de différencier chacun de ces deux groupes de répondants; il s'agissait en somme de tracer

les grandes lignes d'un portrait de chacun des groupes. Trente et un tableaux ont été ainsi constitués avec, dans un sens, les deux groupes d'options et, dans l'autre, les catégories d'une variable changeante[1]. De ces trente et un tableaux nous en avons retenu dix où l'existence d'une relation entre les deux variables nous était suffisamment confirmée.

10.1 Précisions supplémentaires sur les aspirations des deux groupes au sujet du pouvoir:

10.1.1: Les répondants ont été amenés à se situer par rapport à quatre propositions qui leur étaient faites. Ces quatre propositions résultaient de toutes les combinaisons possibles entre les deux dimensions "participation (ou non) aux organismes officiels du cegep" et "revendiquer (ou non)". Voici ces propositions:

1° je préfère ne pas participer aux organismes officiels du cegep pour pouvoir revendiquer
2° je préfère participer aux organismes officiels du cegep et revendiquer en même temps
3° je préfère participer aux organismes officiels du cegep sans revendiquer
4° je préfère ne pas participer aux organismes officiels du cegep ni revendiquer

---

1. La liste des 31 variables changeantes peut être constituée à l'aide des annexes A et B.

Nous avons voulu voir comment les deux groupes d'options répartissaient leurs adhérents au double niveau de la participation et de la revendication; pour cela nous avons regroupé les données sur deux tableaux où les aspects positif et négatif de la participation et de la revendication sont clairement distingués (voir les tableaux 59a et 59b).

Tableau 59a: Groupes d'options et choix de participer ou non aux organismes officiels du cegep

Options / Participation	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
Oui (2° et 3°)	225 35.2---	415 64.8+++	640 100.0
Non (1° et 4°)	381 46.7++	455 53.3--	816 100.0
TOTAL	606 41.6	850 58.4	1456 100.0

X^2 = 19.63, significatif à .001

Tableau 59b: Groupes d'options et choix de revendiquer ou non

Options / Revendication	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
Oui (1° et 2°)	261 33.8---	512 66.2+++	773 100.0
Non (3° et 4°)	345 50.5+++	338 49.5---	683 100.0
TOTAL	606 41.6	850 58.4	1456 100.0

X^2 = 51.81, significatif à .001

Il ressort des deux tableaux que les étudiants qui disent "oui" à la participation aux organismes officiels (tableau 39a) et "oui" à la revendication (tableau 39b) sont, plus que ceux qui y disent "non", portés à choisir en plus grande proportion une option plus exigeante.

10.1.2 Il s'est avéré que les tenants des deux sortes d'options perçoivent de la même manière comment est réparti le pouvoir de décision entre étudiants, professeurs, direction, conseil d'administration et ministère, qu'il soit question de l'élaboration des politiques générales du cegep, de l'application du régime pédagogique dans le cegep, de la répartition du budget entre les différents services du cegep ou de l'élaboration-application des règlements disciplinaires au cegep. Toutefois, nos deux groupes diffèrent passablement d'opinion quant à savoir qui, dans l'avenir, devrait détenir le pouvoir de décision dans chacun des quatre domaines mentionnés. Les tableaux 40, 41, 42 et 43 nous font part de ces différences; notons cependant que les fréquences contenues dans ces tableaux représentent des <u>réponses</u> et non des <u>répondants</u>, vu le fait que chaque répondant pouvait donner plus d'une réponse, i.e. affirmer que un ou plusieurs groupes devraient détenir le pouvoir de décision dans un domaine précis.

Tableau 40: Groupes d'options et répartition souhaitée du pouvoir de décision dans l'élaboration des politiques générales du cegep

Répartition \ Options	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
Etudiants	185 32.5--	385 67.5++	570 100.0
Professeurs	171 36.3=	300 63.7=	471 100.0
Direction	361 42.5+	489 57.5-	850 100.0
Conseil	187 38.6=	297 61.4=	484 100.0
Ministère	129 45.9+	152 54.1-	281 100.0
TOTAL	1033 38.9	1623 61.1	2656 100.0

X^2 = 21.62, significatif à .001

Tableau 41: Groupes d'options et répartition souhaitée du pouvoir de décision dans l'application du régime pédagogique

Répartition \ Options	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
Etudiants	152 32.6--	314 67.4++	466 100.0
Professeurs	325 38.2=	525 61.8=	850 100.0
Direction	323 43.4+	421 56.6-	744 100.0
Conseil	118 38.7=	187 61.3=	305 100.0
Ministère	94 48.0+	102 52.0-	196 100.0
TOTAL	1012 39.5	1549 60.5	2561 100.0

X^2 = 20.41, significatif à .001

Tableau 42: Groupes d'options et répartition souhaitée du pouvoir de décision dans la répartition du budget entre les différents services du cegep

Options / Répartition	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
Etudiants	141 33.0-	286 67.0+	427 100.0
Professeurs	92 33.1=	186 66.9=	278 100.0
Direction	212 38.5=	339 61.5=	551 100.0
Conseil	430 41.5+	605 58.5-	1035 100.0
Ministère	57 41.0=	82 59.0=	139 100.0
TOTAL	932 38.4	1498 61.6	2430 100.0

X^2 = 15.15, significatif à .02

Tableau 45: Groupes d'options et répartition souhaitée du pouvoir de décision dans l'élaboration et l'application des règlements disciplinaires au cegep.

Options / Répartition	Moins exigeantes	Plus exigeantes	Total
Etudiants	515 35.3--	977 64.7++	89? 100.0
Professeurs	228 38.2=	369 61.8=	597 100.0
Direction	404 44.5++	504 55.5--	908 100.0
Conseil	61 38.1=	99 61.9=	160 100.0
Ministère	14 40.0=	21 60.0=	35 100.0
Total	1022 39.4	1570 60.6=	2592 100.0

X^2 = 16.49, significatif à .01

Un point commun caractérise ces quatre tableaux: dans tous les cas, les réponses qui demandent l'attribution de pouvoir aux étudiants sont, plus que dans l'ensemble des réponses, proportionnellement plus le fait de ceux qui ont choisi une option "plus exigeante".

Dans le domaine de l'élaboration des politiques générales du cegep, on pourrait résumer en disant que les gens des options plus exigeantes demandent plus de pouvoir de décision pour les étudiants et les professeurs, tandis que les gens des options moins exigeantes favorisent relativement plus la direction et le ministère.

Dans le domaine de l'application du régime pédagogique, les plus exigeants favorisent assez les étudiants pendant que les autres se signalent par une demande de pouvoir relativement plus forte pour la direction et le ministère.

Dans le domaine du budget, la proportion de "plus exigeantes" est à son maximum (67.0%) dans le cas de la répartition de pouvoir aux étudiants, tandis que la proportion de "moins exigeantes" atteint son maximum (41.5%) à propos du Conseil d'administration.

Dans le domaine de l'élaboration et de l'application des règlements disciplinaires au cegep, les plus "exigeants" souhaitent plus de pouvoir aux étudiants alors

que les moins "exigeants" en souhaitent plus à la Direction.

10.2 La présence de représentants étudiants au Conseil d'administration permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants? Les avis sont à peu près également partagés à ce sujet (voir le tableau 44): 390 "bien" contre 378 "mal". On trouve cependant que les gens des options moins "exigeantes" ont tendance à se montrer moins sévères sur cette question que les gens des options plus "exigeantes".

Tableau 44: Groupes d'options et jugement sur la rentabilité de la représentation étudiante au Conseil d'administration

Options / Jugement	Moins exigeantes	Plus exigeantes	Total
Défend bien les intérêts des étudiants	159 40.8=	231 59.2=	390 100.0
Défend mal les intérêts des étudiants	119 31.5=	259 68.5=	378 100.0
Total	278 36.2	490 63.8	768 100.0

X^2= 7.14, significatif à .01

10.3 Pour quelle raison principale les étudiants ne participent-ils pas davantage avec les autres groupes aux décisions qui se prennent dans tous les domaines de la vie au cegep? - A cette question nous proposions les cinq réponses suivantes:

1- parce que les étudiants ne se sentent pas assez qualifiés
2- parce que les étudiants ne s'entendent pas entre eux sur ce qu'ils veulent avoir
3- parce que les étudiants ne sont pas considérés par les autres groupes comme des interlocuteurs valables
4- parce que les étudiants et les autres groupes ne sont pas d'accord sur les buts à atteindre au cegep
5- parce que les étudiants ne sont pas intéressés à participer

A l'examen du tableau 45 nous constatons que les gens des options "moins exigeantes" se recrutent davantage chez ceux qui ont choisi les réponses 1-, 2- et 5-: ces réponses ont en commun d'attribuer aux étudiants mêmes la responsabilité d'un manque de participation; par ailleurs nous constatons que les gens des options "plus exigeantes" trouvent leurs plus grandes majorités au sein des réponses 3- et 4-, réponses qui ont en commun d'attribuer une bonne part de la responsabilité du manque de participation aux autres groupes du cegep.

Tableau 45: Groupes d'options et raison invoquée pour justifier le manque de participation étudiante.

Options / Raisons	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
1-	61 50.0=	61 50.0=	122 100.0
2-	110 48.2+	118 51.8-	228 100.0
3-	181 33.3---	362 66.7+++	543 100.0
4-	102 43.0=	135 57.0=	237 100.0
5-	142 46.3=	165 53.7=	307 100.0
TOTAL	596 41.5	841 58.5	1437 100.0

X^2 = 25.87, significatif à .001

10.4 Utilisation des services personnels (orientation, aide psychologique, placement, prêts et bourses, logement, pastorale): on dénote au tableau 46 que le groupe des utilisateurs de services personnels est composé en grande partie (66.7%) par des gens d'options plus exigeantes. La proportion de ces derniers à l'intérieur du groupe des non-

utilisateurs de services personnels baisse à 55.9%.

Tableau 46: Groupes d'options et utilisation des services personnels.

Options / Utilisation	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
Scores 6 à 15 (Plus souvent)	93 33.3--	186 66.7++	279 100.0
Scores 16 à 18 (Moins souvent)	370 44.1=	469 55.9=	839 100.0
TOTAL	463 41.4	655 58.6	1118 100.0

X^2 = 10.01, significatif à .01

10.5 Participation aux activités syndicales et politiques (tableau 47): les participants (scores 2 à 5) à ces activités comptent parmi leurs rangs 72.4% de gens d'options plus "exigeantes"; les non-participants (score 6), quant à eux, n'en comptent que 46.6%.

Tableau 47: Groupes d'options et participation aux activités syndicales et politiques.

Options / Participation	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
"Parfois + fréquemment" (scores 2 à 5	116 27.6---	304 72.4+++	420 100.0
"Jamais" (score 6)	344 53.4+++	357 46.6---	701 100.0
TOTAL	460 41.1	661 58.9	1121 100.0

X^2 = 43.56, significatif à .001

10.6 Assistance aux cours: le tableau 48 nous apprend qu'à mesure que l'on passe d'une catégorie d'assistance à une moins grande proportion des cours à une catégorie d'assistance à une plus grande proportion des cours, la proportion des gens d'options moins "exigeantes" va en augmentant, tandis que la proportion des gens d'options plus "exigeantes" diminue.

Tableau 48: Groupes d'options et assistance aux cours.

Assistance... \ Options	Moins exigeantes	Plus exigeantes	TOTAL
... à environ de 90% à 100% des cours	518 44.6+	643 55.4-	1161 100.0
... à environ de 80% à 89% des cours	70 34.0-	136 66.0+	206 100.0
... à 79% et moins des cours	27 26.0--	77 74.0++	104 100.0
TOTAL	615 41.8	856 58.2	1471 100.0

$X^2 = 19.60$, significatif à .001

CONCLUSION

Pour terminer, nous allons reprendre les principales données significatives présentées plus haut, en les regroupant sous chacune des variables dépendantes étudiées. Cette reprise est nécessairement schématique mais elle ne poursuit qu'un but, celui de donner au lecteur une meilleure vue d'ensemble des résultats qui font l'objet de ce rapport.

1. Les rencontres entre étudiants et principaux directeurs du cegep ont plus de chances de survenir lorsque, d'une part, l'étudiant est plus ancien (session plus avancée de son cours) et lorsque, d'autre part, cet étudiant est mieux informé sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale qui ont lieu au cegep. Dans la perspective où ces rencontres dépendraient de l'ancienneté de l'étudiant, on pourrait prétendre qu'en effet une certaine période de familiarisation avec les membres de la direction rend davantage possible les rencontres; on pourrait aussi se demander si les anciens n'ont pas en réalité, à cause de leur plus grande insertion dans la vie du cegep, plus de raisons de rencontrer l'un

ou l'autre des directeurs. Ainsi le fait d'être mieux informé sur les activités parascolaires pourrait être un indice plausible de cette insertion dans la vie du cegep.

2. Les rencontres entre les étudiants et les responsables des activités sportives, socio-culturelles et de pastorale surviennent plus fréquemment lorsque l'étudiant est de sexe masculin, est plus ancien, est mieux informé sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale; elles surviennent également plus fréquemment si l'étudiant se dit rarement sollicité à participer à des activités parascolaires au cegep en même temps qu'il se dit peu impliqué dans la mise sur pied d'activités parascolaires. Ce qui nous surprend ici c'est la concomitance des deux aspects caractéristiques "mieux informé" et "moins sollicité-impliqué", cette concomitance se retrouve d'ailleurs deux autres fois au cours du rapport, soit au niveau des chapitres (variables dépendantes) 7 et 8: nous sommes portés à croire que si un recoupement était fait entre la variable information et la variable implication, nous trouverions entre elles une relation significative allant dans le sens déjà présumé lors de recoupement avec une même tierce variable (plus informé de pair avec moins impliqué, et moins informé de pair avec plus impliqué). Dans le cas qui nous préoc-

cupe ici, il semble que ceux qui se disent plus impliqués dans le domaine parascolaire soient moins portés à rencontrer les responsables mentionnés, tandis que ceux qui se disent mieux informés sur les activités décrites plus haut rencontrent plus fréquemment ces responsables mais nous laissent émettre l'hypothèse qu'ils sont plus des consommateurs d'activités parascolaires et moins des initiateurs en ce domaine.

3. Quels étudiants rencontrent le plus leurs professeurs? D'abord, les garçons plus que les filles. Egalement, plus que les autres, les étudiants qui se disent plus impliqués (en termes de part prise aux décisions) en matière de méthodes pédagogiques, de contenus d'enseignement et de modes d'évaluation du travail de l'étudiant. Enfin, plus que les autres, les étudiants qui portent à l'endroit de leurs professeurs les jugements favorables suivants:

> "La majorité des professeurs sont favorables à des échanges avec les étudiants et il est facile de trouver un thème de discussion avec eux car ils sont, pour la plupart, très ouverts à nos problèmes"
>
> "Une grande proportion de l'ensemble des professeurs sont ouverts aux échanges avec les étudiants, pendant les cours ou en dehors des cours".

Les dernières caractéristiques attribuées à l'étudiant qui rencontre ses professeurs nous donnent à penser que la teneur des relations formelles (implications dans les méthodes, les contenus et l'évaluation) autant que la qualité des relations informelles (degré d'ouverture aux échanges) déterminent la fréquence de ces rencontres.

4. En ce qui regarde l'abandon d'un ou de plusieurs cours pendant la session entreprise au moment de l'enquête, nous avons constaté que c'était plus là le fait des garçons et des plus âgés. Les filles, de même que les étudiants plus jeunes, sont plus persévérants au niveau des cours choisis.

5. L'étudiant de cegep qui assisterait à une plus forte proportion de ses cours serait celui qui réunirait à la fois le plus grand nombre des caractéristiques suivantes:

- être inscrit au secteur professionnel;
- être inscrit dans le domaine des "sciences" (sciences de la santé, techniques biologiques, sciences pures et appliquées, techniques physiques);

- provenir d'une famille dont le statut socio-économique est moins élevé, en termes de revenus et de scolarité du père;
- ne pas avoir tellement le sentiment de n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissance;
- être grandement satisfait des méthodes pédagogiques utilisées par ses professeurs;
- reconnaître qu'il existe des contraintes qui nuisent aux contacts entre étudiants et professeurs, contraintes telles l'horaire des professeurs, le manque de locaux, les méthodes pédagogiques utilisées, l'ambiance générale du cegep;
- proposer que le cegep maintienne sa politique actuelle en matière d'activités parascolaires (en être satisfait);
- opter pour une position plutôt passive en matière de participation étudiante au pouvoir dans le cegep: se retirer de tous les organismes..., être consultés...

Inversement, l'étudiant de cegep qui assisterait à une moins forte proportion de ses cours serait celui qui réunirait à la fois le plus grand nombre des caractéristiques suivantes:

- être inscrit au secteur général;
- étudier en arts ou en lettres;

- provenir d'une famille dont le statut socio-économique est plus élevé, en termes de revenus et de scolarité du père;
- éprouver le sentiment de n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissances;
- n'être pas tellement satisfait des méthodes pédagogiques utilisées par ses professeurs;
- ne pas tellement croire à l'existence de contraintes pouvant nuire aux contacts entre étudiants et professeurs (horaire, locaux, méthodes, ambiance);
- vouloir que le cegep se préoccupe davantage de tout ce qui est parascolaire;
- opter pour une position plus active en matière de participation étudiante au pouvoir dans le cegep: être majoritaire partout..., participation en nombre égal à tous les organismes...

6. Trois dimensions nous permettent de mieux saisir ce qui différencie les étudiants "effectuant une <u>plus grande proportion</u> de leur travail scolaire personnel au cegep même" des autres: il s'agit d'abord plus des garçons que des filles; il s'agit en second lieu plus des étudiants de sciences ou techniques administratives que, en particulier, des étudiants de sciences de la santé ou de

techniques biologiques; enfin nous observons que la proportion de "mieux informés sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale" est plus forte chez ce groupe qui effectue plus de travail au cegep que chez le groupe qui en effectue moins.

7. Le meilleur "client" des services personnels (orientation, aide psychologique, placement, prêts et bourses, logement, pastorale) au cegep pourrait être décrit sommairement de la façon suivante: il a vingt ans et, partant, il est des plus anciens au cegep; il habite ailleurs que chez sa parenté et le niveau socio-économique de sa famille est plutôt modeste; tout en étant parmi les mieux informés sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale organisées au cegep, il a l'impression de n'être pas tellement souvent sollicité à participer à ces activités et il se dit peu impliqué ("même pas informé" ou "simplement informé") dans la mise sur pied d'activités parascolaires; par ailleurs, en matière de participation étudiante au pouvoir dans le cegep, il opte pour l'option "participation paritaire professeurs-étudiants en matière de pédagogie".

8. Une participation plus grande aux activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale a plus de chances d'apparaître chez l'étudiant qui est mieux informé sur ces mêmes activités; par contre, et nous en avons déjà parlé en résumant le chapitre 2, il ne semble ni nécessaire de se sentir "sollicité à participer" ni nécessaire de se sentir "impliqué dans la mise sur pied d'activités parascolaires" pour participer davantage aux activités mentionnées: ce serait plutôt le contraire. Par ailleurs, on retrouve beaucoup plus souvent chez les "non-participants" le sentiment de "n'être qu'un client venu au cegep pour y chercher sa part de connaissances".

9. Les "participants" aux activités syndicales et politiques organisées au cegep se recrutent plus dans les champs "sciences et techniques humaines" et "sciences et techniques administratives" et moins dans les champs "biologie-santé" et "sciences et techniques physiques". Ils sont généralement peu satisfaits des méthodes pédagogiques utilisées par leurs professeurs et ont tendance à penser que le cegep devrait avoir comme politique de s'occuper davantage de tout ce qui est parascolaire. Quant au rôle qu'ils conçoivent pour une association étudiante il consiste moins à représenter la masse étudiante auprès des autorités qu'à informer et politiser l'ensemble des étudiants. En matière

de participation étudiante au pouvoir dans le cegep, ils sont plus exigeants: ils opteront souvent pour l'option "ce qu'il faut obtenir c'est d'être majoritaires partout" et pour l'option "les étudiants doivent participer en nombre égal (par rapport aux représentants des autres groupes) au sein des organismes de décision qui existent à tous les niveaux".

10. Nous avons parlé au chapitre 10 des sept options proposées en matière de participation étudiante au pouvoir dans le cegep. Nous avons alors fait la distinction entre le groupe des options plus exigeantes et celui des options moins exigeantes. En résumé, rappelons les faits suivants:

Les étudiants qui choisissent l'une ou l'autre des options plus exigeantes choisissent beaucoup plus de participer et de revendiquer tout à la fois. Dans presque tous les domaines (politiques générales, régime pédagogique, budget, règlements disciplinaires), ils souhaitent, plus que les autres étudiants, qu'une plus grande part de décision soit accordée au groupe des étudiants. Ils sont plus portés à

juger peu rentable la représentation étudiante au Conseil d'administration, en ce qu'elle y défendrait mal les intérêts étudiants. Quand on leur demande "pour quelle raison les étudiants ne participent pas davantage avec les autres groupes aux décisions qui se prennent dans tous les domaines de la vie au cegep" ils répondront assez nombreux que "les étudiants ne sont pas considérés par les autres groupes comme des interlocuteurs valables".

Les dernières caractéristiques des répondants qui choisissent une option plus exigeante tiennent en ce qu'ils sont des utilisateurs plus réguliers des services personnels et de meilleurs participants aux activités syndicales et politiques. Ils assistent cependant à une moins forte proportion de leurs cours, comparativement aux étudiants des options moins exigeantes.

ANNEXE A:

Liste des variables indépendantes
utilisées pour les recoupements
avec les dix variables dépendantes

A-1. Variables simples

Numéro	Nom de la variable ou question posée
1	Age de l'étudiant.
2	Sexe de l'étudiant.
3	Session entreprise par l'étudiant au moment de l'enquête (ancienneté).
4	Secteur de l'étudiant.
5	Champ de concentration ou de spécialisation de l'étudiant.
6	Habitat de l'étudiant pendant l'année scolaire.
7	"Dans quelle mesure fréquentez-vous le cegep avec le sentiment de n'être qu'un client venant y chercher sa part de connaissances?"
8	"En pensant aux possibilités de communication au cegep, trouvez-vous que le nombre d'étudiants est trop grand ou trop petit?"
9	"Quel jugement porteriez-vous sur les cours obligatoires que vous suivez?"
10	"Dans l'ensemble êtes-vous satisfait des méthodes pédagogiques utilisées par vos professeurs?"
11	"A votre avis quelle devrait être la politique de votre cegep vis-à-vis des activités parascolaires?"

12 "Parmi les propositions suivantes, laquelle vous semble le mieux correspondre à vos attentes en matière d'activités parascolaires?"

13 "Dans quelle mesure est-il souhaitable que les gens de l'extérieur du cegep puissent participer à la plupart des activités socio-culturelles, sportives et de loisirs organisées au cegep pour les étudiants?"

14 "A votre avis, qui détient de fait le pouvoir de décision dans chacun des domaines suivants:
... l'élaboration des politiques générales du cegep?"

15 ... l'application du régime pédagogique dans le cegep?"

16 ... la répartition du budget entre les différents services du cegep?"

17 ... l'élaboration et l'application des règlements disciplinaires au cegep?"

18 ... la conception et la réalisation des activités parascolaires au cegep?"

19 "A votre avis, qui devrait détenir dans l'avenir le pouvoir de décision dans chacun des domaines suivants:
... l'élaboration des politiques générales du cegep?

20 ... (voir no 15)?"

21 ... (voir no 16)?"

22 ... (voir no 17)?"

23 ... (voir no 18)?"

24 "La présence de représentants étudiants au sein des organismes suivants permet-elle bien ou mal la défense des intérêts des étudiants?
... au Conseil d'administration?"

25 ... à la Commission pédagogique?"

26 ... au Conseil ou Comité de Vie étudiante?"

27 ... au Conseil ou Comité des activités socio-culturelles?"

28 ... au Conseil ou Comité des activités sportives?"

29 "Comment appréciez-vous principalement les résultats obtenus à la suite de démarches, d'interventions ou de revendications étudiantes à propos de problèmes internes au cegep?"

30 L'opinion de l'étudiant sur la participation des étudiants au pouvoir dans le cegep: sept options proposées (idem que variable dépendante no 10).

31 "A votre avis, pour quelle raison principale les étudiants ne participent-ils pas davantage avec les autres groupes (professeurs, administrateurs, directeurs) aux décisions qui se prennent dans tous les domaines de la vie au cegep?"

32 Position de l'étudiant vis-à-vis du double choix de participer et de revendiquer

33 "Une association étudiante existe-t-elle dans votre cegep en ce moment?"

34 "Quel rôle doit jouer une association étudiante à l'intérieur du cegep?"

35 Idem que variable dépendante no 3 (rencontres étudiants - professeurs)

36 Idem que variable dépendante no 4 (abandon de cours)

37 Idem que variable dépendante no 5 (assistance aux cours)

38 Idem que variable dépendante no 6 (% du travail personnel effectué au cegep)

A-2. Variables complexes (regroupements de variables simples)

Numéro	Nom de la variable ou question posée
39	Statut socio-économique de la famille de l'étudiant (revenu + scolarité du père)
40	"A votre avis, quelle proportion de l'ensemble de vos professeurs considérez-vous comme très ouverte aux échanges avec les étudiants?" (pendant un cours + immédiatement avant ou après un cours + en dehors des heures régulières de cours + en dehors du cegep)
41	Est-ce que les professeurs sont, en majorité, favorables à des échanges avec les étudiants et est-ce qu'ils sont, pour la plupart, ouverts aux problèmes des étudiants...
42	Est-ce que des obstacles "extérieurs" viennent nuire aux relations étudiants - professeurs: horaire des professeurs + locaux du cegep + méthodes pédagogiques + ambiance générale du cegep...
43	"Dans quelle mesure les étudiants sont-ils impliqués dans les domaines suivants: méthodes pédagogiques, contenus de l'enseignement, modes d'évaluation du travail étudiant?" (les catégories de réponse étaient les suivantes: même pas informés, simplement informés, consultés, participent aux décisions, prennent seuls les décisions)
44	La satisfaction de l'étudiant vis-à-vis de la pédagogie, satisfaction évaluée à partir de jugements portés sur l'horaire de ses cours, les cours obligatoires, les examens finals, les méthodes pédagogiques, les travaux scolaires confiés, le système de promotion par matières et le degré d'incitation de leurs professeurs à les faire participer au choix des sujets des travaux à faire, à l'évaluation des travaux.

45	"Jusqu'à quel point vous considérez-vous informé sur les activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale lorsqu'elles sont organisées au cegep?"
46	Impression d'être plus ou moins sollicité à participer aux activités parascolaires + degré d'implication de l'étudiant dans la mise sur pied d'activités parascolaires.
47	"Etes-vous généralement au courant de ce qui se passe au sein du Conseil d'administration, de la Commission pédagogique, du Conseil ou Comité de vie étudiante, du Conseil ou Comité des activités socio-culturelles et du Conseil ou Comité des activités sportives?"
48	Jugement porté sur les possibilités de se faire de nouveaux amis au cegep + degré de satisfaction vis-à-vis des possibilités de communication entre étudiants au cegep.
49	Idem que variable dépendante no 1 (rencontres avec la direction)
50	Idem que variable dépendante no 2 (rencontres étudiants - animateurs)
51	Idem que variable dépendante no 7 (utilisation des services personnels)
52	Idem que variable dépendante no 8 (participation aux activités sportives, culturelles, de loisirs et de pastorale)
53	Idem que variable dépendante no 9 (participation aux activités syndicales et politiques)

ANNEXE B:

Grille des recoupements effectués entre variables dépendantes et variables indépendantes.

Var. ind. \ Var. dép.		1 C	2 C	3 S	4 S	5 S	6 S	7 C	8 C	9 C	10 S
Simples	1				●	O		●	O	O	
"	2	O	●	●	●	O	●	O	O	O	
"	3	●	●	O	O	O	O	●	O	O	
"	4			O	O	●	O				O
"	5	O	O	O	O	●	●	O	O	●	
"	6		O		O	O	O	●	O	O	
"	7	O	O	O	O	●		O	●	O	
"	8	O	O	O	O	O	O	O	O	O	
"	9			O	O	O					
"	10	O	O	O	O	●	O	O	O	●	
"	11	O	O		O	●	O	O	O	●	
"	12	O	O		O	O	O	O	O		
"	13	O	O						O		
"	14										O
"	15										O
"	16										O
"	17										O
"	18								O		O
"	19										●
"	20										●
"	21										●
"	22										●
"	23								O		O
"	24										●
"	25										O
"	26										O
"	27										O
"	28										O
"	29										O
"	30	O	O	O	O	●	O	●	O	●	
"	31										●
"	32										●
"	33										O
"	34									●	O
"	35										O
"	36										O
"	37										●
"	38										O
Complexes	39	O	O	O	O	●	O	●	O	O	
"	40	O	O	●	O	O	O				
"	41	O	O	●	O	O	O				
"	42			O	O	●	O				
"	43	O	O	●	O	O	O	O	O	O	
"	44	O	O	O	O	O	O	O	O	O	
"	45	●	●	O	O	O	●	●	●	O	
"	46	O	●	O				●	●	O	
"	47										O
"	48									O	
"	49										O
"	50										O
"	51										●
"	52										O
"	53										●

Légende:

C: complexe

S: simple

O: recoupements effectués (192)

●: cas de relation significative entre les deux variables recoupées (48)